



HAL
open science

Analyse systémique de la démarche “ Territoire à Énergie Positive ” à l’heure des réflexions post-carbone : étude comparée entre le Trièves et le Sud Grésivaudan

Élodie Porcheron

► To cite this version:

Élodie Porcheron. Analyse systémique de la démarche “ Territoire à Énergie Positive ” à l’heure des réflexions post-carbone : étude comparée entre le Trièves et le Sud Grésivaudan. Sciences de l’Homme et Société. 2015. dumas-01266445

HAL Id: dumas-01266445

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01266445>

Submitted on 2 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master Sciences du Territoire Spécialité *Urbanisme et Projet Urbain*

Elodie Porcheron

Les Territoires à Énergie Positive à l'épreuve des réflexions post-carbone : étude comparée entre le Trièves et le Sud Grésivaudan



Source : Elodie Porcheron, Août 2015

Directeur de Mémoire : Gilles Novarina

Tuteur d'Apprentissage : Serge Gros

Structure d'Apprentissage : CAUE de l'Isère

Date de Publication : le 24 Août 2015

Soutenance : Grenoble, le 7 Septembre 2015

Jury : Serge Gros, Gilles Novarina, Natacha Seigneuret

NOTICE ANALYTIQUE

PROJET DE FIN D'ETUDES

Nom et Prénom : Elodie Porcheron

Titre du projet de fin d'études : Analyse systémique de la démarche « Territoire à Énergie Positive » à l'heure des réflexions post-carbone : étude comparée entre le Trièves et le Sud Grésivaudan

Date de soutenance : le 07/09/2015

Organisme d'affiliation : Institut d'Urbanisme de Grenoble – Université Pierre Mendès France

Organisme dans lequel l'alternance a été effectuée : CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement) de l'Isère

Directeur du projet de fin d'études : Gilles Novarina

Collation :

- Nombre de pages : 151
- Nombre d'annexes : 5
- Nombre de références bibliographiques : 8

Mots-clés analytiques :

Post-carbone, aménagement, énergie, développement, territoire, territoire à énergie positive

Mots-clés géographiques :

Trièves, Sud Grésivaudan, Isère, France

Résumé / Abstract :

A l'heure des préoccupations sur les effets du changement climatique, les sociétés s'organisent et mettent en place des dispositifs pour diminuer notre vulnérabilité territoriale et sociale face aux énergies fossiles. La démarche des *Territoires à Énergie Positive* est l'exemple d'une stratégie de territoire qui permet aux acteurs de se réappropriier, à l'échelle locale, la question de l'énergie et du climat.

Today, concerns on climate change's effects imposed on societies to think about new organisations and to set up devices to decrease our territorial and social vulnerability against the use of fossil fuels. "*Territoire à Energie Positive's*" approach is one of the examples of new territorial strategies allowing for actors to regain control, on local scale, the issue of energy and climate.



PRÉAMBULE

Dans le cadre de mon diplôme de Master 2 « *Urbanisme et Projet Urbain* », effectué à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, j'ai eu l'opportunité de réaliser mon apprentissage de second cycle au sein du CAUE, Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Isère en tant qu'apprentie urbaniste, pendant un an.

Les principales missions auxquelles répond le CAUE sont l'accompagnement et le conseil aux différentes collectivités locales et particuliers dans leur projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage ainsi que la formation et sensibilisation auprès de publics cibles : les collectivités et les scolaires.

Ma mission principale a été de suivre les chargé(e)s de mission dans leur accompagnement aux collectivités, dans des démarches allant de la programmation, à la maîtrise d'œuvre en passant par la planification urbaine et tout ce que cela implique.

En plus de cela et parallèlement à ces missions, j'ai également eu l'opportunité de suivre une démarche innovante, celle des *Territoires à Énergie Positive*, dans laquelle deux territoires Isérois se sont récemment lancés : le Trièves et le Sud Grésivaudan. Ma mission au regard de ces territoires a été de suivre l'organisation du dispositif en assistant aux différents comités de pilotage, ateliers et forums, tout en y apportant mon expérience d'urbaniste de formation.

Cela m'a permis d'acquérir une grande autonomie de travail et de gestion dans le suivi d'une démarche participative et innovante.

Cette expérience partagée avec de nombreux acteurs m'a permis de mener à bien une mission comparative sur des territoires en expérimentation face aux nouveaux défis que pose la transition énergétique.

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers les personnes qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche de réflexion et de rédaction du présent projet de fin d'études.

Tout d'abord, je tiens à remercier toute l'équipe du CAUE de l'Isère pour m'avoir chaleureusement accueillie et intégrée au sein de leur structure durant cette année d'apprentissage. Je remercie les personnes du pôle urbanisme, Bénédicte Chardon, Thibaud Boularand et Christophe Schneider, qui m'ont apporté toutes leurs connaissances et leurs savoirs.

Je remercie également M. Novarina, professeur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble. En tant que directeur de mémoire, il m'a guidée dans mon travail et m'a orientée dans mes choix.

Je remercie M. Gros, directeur du CAUE de l'Isère, pour m'avoir apporté ses judicieux conseils qui ont permis d'alimenter ma réflexion.

Je tiens également à remercier, pour leur disponibilité, toutes les personnes qui ont répondu favorablement à mes demandes d'entretiens ; Florin Malafosse, chargé de mission Tepos du Trièves, Nathalie Lacroix et Jack Poupel, membres de l'association *Pour bâtir Autrement*, Jean-Luc Moulin, architecte à Saint-Sébastien, Catherine Verheugen, architecte à Monestier-de-Clermont, Thierry Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont, Régis Pouyet, chargé de mission Tepos à la région Rhône-Alpes, François Bonaimé, directeur général des services à la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors, Jean-Claude Potié, maire d'Izeron, Jérôme Sugg, directeur du développement territorial à la Communauté de communes du Pays de Saint-Marcellin, Léa Fabre, animatrice du Conseil Local de Développement et du Tepos au Syndicat Mixte Pays du Sud Grésivaudan, ainsi que les personnes avec qui j'ai pu collaborer et qui m'ont apporté de nombreuses informations.

Enfin, je tiens à témoigner toute ma gratitude à Marie-Pierre, Pascal, Sophie, Maëlle et Bénédicte pour leur relecture et leur soutien inestimable.

APPORTS PROFESSIONNELS

L'étude et le suivi de cette démarche en parallèle de mes missions quotidiennes d'accompagnement des collectivités m'a permis de m'intéresser de manière plus poussée à la problématique des territoires post-carbone. Cela m'a amené à identifier et analyser une démarche nouvelle et innovante qui, malgré le peu de recul à l'heure actuelle, porte des projets de territoires ambitieux et questionne l'aménagement futur de nos territoires en cohérence avec les enjeux énergétique et climatique.

De plus, il a été très intéressant de travailler sur la mise en lien et la sensibilisation des élus et habitants autour de la concordance de ces deux politiques que sont l'urbanisme et l'énergie. Cela m'a permis de déployer une réflexion autour des possibilités d'actions, en lien avec la planification et l'urbanisme de projet dans une perspective d'aménagement des territoires en fonction des spécificités locales et au regard des attentes des différents acteurs (élus, professionnels, habitants).

Il était donc très intéressant de se pencher sur les possibilités de prise en compte de la démarche Tepos sur un territoire comme le Trièves, dans les documents d'urbanisme (PLU principalement). Une démarche qui, en plus de cela, s'est trouvée être en phase avec un contexte réglementaire évolutif incitant à la révision des documents d'urbanisme (les POS en vigueur et non réengagés dans une procédure de révision devenant caducs à compter du 1^{er} Janvier 2016). L'occasion de mener un dispositif de sensibilisation auprès des élus s'est vu être pertinent pour qu'il y ai une volonté de leur part d'intégrer dans le cahier des charges et à terme, dans le document d'urbanisme, la prise en compte de l'énergie. Le développement d'enjeux favorisant la mise en place, dans les différentes pièces, de dispositifs de production d'énergie, favorisant des implantations plus en lien avec le contexte local, développant d'autres types de mobilité... ont été apportés pour optimiser l'efficacité énergétique du territoire.

L'accompagnement dans le même temps des collectivités dans leur démarche de planification, suite au contexte réglementaire en pleine évolution, et de programmation / maîtrise d'œuvre, m'a permis d'acquérir des notions en matière de droit public et de réglementation.

Cette expérience d'apprentissage a été pour moi très enrichissante et m'a permis d'ouvrir une réflexion et une culture plus large dans des domaines variés.

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... p13

PARTIE I. LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN NOUVEAU SYSTÈME
POUR UNE NOUVELLE ÈRE..... p16

1. Des faits révélateurs qui poussent les gouvernements à l'action p16

**1.1. Prise de conscience d'un système économiquement fragile pour
l'environnement p16**

1.1.1. Le monde de l'incertitude et des conséquences révélées p16

1.1.2. La fragilité d'un système qui repose entièrement sur la dépendance aux
énergies fossiles p17

**1.2. Maîtriser et encadrer l'impact des activités humaines sur l'environnement
..... p20**

1.2.1. Prise en main par le pouvoir politique à l'échelle internationale et
européenne p20

1.2.2. Prise en main par le pouvoir politique à l'échelle nationale p21

**2. Les systèmes énergétiques et leur influence dans la transformation des
territoires..... p22**

**2.1. L'influence des systèmes énergétiques dans les logiques économiques et
spatiales..... p22**

2.1.1. Les systèmes énergétiques façonnent les territoires p22

2.1.2. Composer avec l'existant et les conséquences de la période énergétique
précédente du « tout pétrole » p25

**2.2. L'urgence d'actions après celle de la vérité : s'orienter vers de nouveaux
modèles durables p26**

2.2.1. Pour une transition durable dans le temps et un nouveau système
énergétique..... p26

2.2.2. Nouvelle organisation spatiale des territoires : l'impact de la transition
énergétique..... p28

2.2.3. Énergie et aménagement du territoire : l'inévitable besoin de coordination
des politiques..... p29

3. État des lieux de l'organisation des politiques énergétiques en France..p31

3.1. La gestion énergétique en France..... p22

3.1.1. L'actuel système de gouvernance : mille feuille territorial et de compétences p31

3.1.2. Les limites et conséquences d'un système centralisateur p32

3.1.3. Comparaison avec le fonctionnement énergétique autrichien..... p34

3.2. Une nécessaire réorganisation globale p36

3.2.1. « *Les territoires au cœur de la transition énergétique* » : place aux initiatives locales et à la décentralisation..... p36

3.2.2. Une gouvernance territoriale de l'énergie : pour une redéfinition des compétences p38

3.2.3. Réorientation du système économique pour réussir la transition énergétique ?..... p39

PARTIE II. LES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE : VERS DES INITIATIVES LOCALES À L'HEURE DU POST-CARBONE p41

1. Une nouvelle démarche à l'initiative des territoires p41

1.1. Présentation de la démarche « Territoire à Énergie Positive » p41

1.1.1. L'intérêt de se pencher sur les territoires ruraux et périurbains et leur rôle dans la transition énergétique : synergies et complémentarités avec le système urbain..... p41

1.1.2. Une démarche innovante de dynamique locale p43

1.1.3. Des objectifs ambitieux : l'autonomie énergétique, mythe ou réalité ?.... p45

1.2. Une institutionnalisation récente et des appuis à la mise en œuvre p46

1.2.1. Un engagement européen pour des communautés 100% renouvelables p46

1.2.2. Un cadre méthodologique : l'appel à projet régional après celui nationalp47

2. Exigences de la démarche : le scénario « *négaWatt* » p49

2.1. L'apport du progrès technique ou la question de l'efficacité énergétique .. p49

2.1.1. Le progrès technique : un levier à mobiliser pour aller vers un système plus durable..... p49

2.1.2. Et si le progrès n'était pas nécessairement lié à la non durabilité du système ?	p50
2.2. Le changement technique doit aller de pair avec un changement comportemental : la notion de sobriété énergétique	p51
2.2.1. Un travail sur la demande et pour la mutation des usages et des pratiques : dichotomie entre consumérisme et restriction	p51
<u>3. Le Territoire à Énergie Positive du Trièves</u>	p53
3.1. Le territoire du Trièves : première lecture géographique	p53
3.1.1. Localisation et situation du territoire	p53
3.1.2. Prise de conscience des questions environnementales et énergétiques : une histoire ancienne	p55
3.2. État des lieux énergétique	p56
3.2.1. Consommation d'énergie pour le territoire	p56
3.2.2. Production d'énergie pour le territoire	p57
<u>4. Le Territoire à Énergie Positive du Sud Grésivaudan</u>	p58
4.1. Le territoire du Sud Grésivaudan : première lecture géographique	p58
4.1.1. Localisation et situation du territoire	p58
4.1.2. Quelle prise de conscience des questions environnementales et énergétiques par le territoire ?	p60
4.2. État des lieux énergétique	p62
4.2.1. Consommation d'énergie pour le territoire	p62
4.2.2. Production d'énergie pour le territoire	p63
PARTIE III. STRATÉGIES DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE : VERS UN MODÈLE ET UN SYSTÈME PLUS DURABLE ÉNERGÉTIQUEMENT	p65
<u>1. Méthode et démarche d'enquête réflexive : le protocole d'action</u>	p65
1.1. Le choix de l'entretien	p65
1.2. L'élaboration du questionnaire	p65

1.3. Hypothèses de lecture des enjeux et stratégies de la démarche Territoire à Énergie Positive	p66
<u>2. Etre un outil qui fabrique une vision partagée d'un territoire autour d'un modèle culturel appropriable</u>	p67
<u>3. Élaborer un cadre institutionnel efficace et pertinent pour donner l'envie de construire l'évolution post-carbone du territoire</u>	p69
3.1. La gouvernance et l'ingénierie publique territoriale	p69
3.2. L'ingénierie financière	p72
3.3. La communication et l'information : optimiser les connaissances	p74
3.4. L'implication et la mobilisation des acteurs	p76
3.5. Les initiatives locales d'appropriation	p79
<u>4. Permettre de fédérer une dynamique collective en marche vers le changement</u>	p82
4.1. Changement de comportement : pour qui, pour quoi ?.....	p82
4.2. « Le changement ne se décrète pas, il s'accompagne »	p83
4.3. Méthodes et moyens d'actions : comment sensibiliser pour amorcer un changement auprès des populations ?	p85
<u>5. Mettre en projets un territoire autour de la question de l'énergie et mobiliser tous les outils nécessaires</u>	p86
5.1. Adapter un nouveau type d'habitat et des pratiques d'implantation plus sobres en énergie	p87
5.1.1. « Intégrer de nouvelles formes d'habitats dans les territoires péri urbains »	p87
5.1.2. « Mettre au service de l'habitat des outils qui favorisent et incitent à l'optimisation énergétique »	p91
5.2. Optimiser les déplacements : se déplacer moins et mieux	p93
5.2.1. « Adapter l'offre au territoire et aux spécificités du Trièves »	p93
5.2.2. « Se servir des atouts du territoire du Sud Grésivaudan pour promouvoir des alternatives à la voiture »	p96
5.3. Développer une stratégie économique locale	p98

5.3.1. « Valorisation de l’agriculture et des produits locaux »	p98
5.3.2. « Développer et promouvoir les filières courtes dans tous les secteurs »	p100
5.4. Mettre les ressources au service d’une production énergétique locale ...	p101
5.4.1. « Le potentiel énergétique du Trièves : valorisation et exploitation des ressources locales »	p101
5.4.2. « Le potentiel énergétique du Sud Grésivaudan : valorisation et exploitation des ressources locales »	p103
CONCLUSION	p105
ANNEXES	p107
ANNEXE 1 -	p108
ANNEXE 2 -	p109
ANNEXE 3 -	p112
ANNEXE 4 -	p126
ANNEXE 5 -	p140
BIBLIOGRAPHIE	p142
TABLE DES ILLUSTRATIONS	p148
GLOSSAIRE.....	p150

INTRODUCTION

L'évolution rapide de nos sociétés implique une certaine réactivité au risque qu'elles se retrouvent en rupture face à ce qu'elles ont engendrées et créées. Des systèmes économiques et territoriaux deviennent de fait très vite obsolètes quant aux nouvelles pratiques souhaitées et doivent donc rapidement s'adapter s'ils ne veulent pas être amenés, à terme, à disparaître. L'émergence de la crise environnementale des années 1970 a remis en cause l'idéologie du progrès. Il est donc désormais difficile d'agir de façon amnésique en pensant que nos actions, passées et présentes, n'auront pas de répercussions sur l'environnement dont nous faisons partie. Le monde des « conséquences¹ » des actions humaines sur l'environnement devient une situation nouvelle, révélé en partie par les mouvements environnementaux et les groupes de contestation de cette période.

A l'échelle internationale, européenne comme nationale, on tente aujourd'hui de se prémunir pour faire face à une situation qui implique d'être réactif dans les choix opérés, si l'on ne veut pas se retrouver dépassé par les transformations en cours.

Des faits scientifiques comme le réchauffement climatique, la réduction des ressources en énergies fossiles, l'augmentation des gaz à effet de serre (émission incessante dans l'atmosphère de dioxyde de carbone et gaz à effet de serre issus de la combustion de carburants fossiles) et le pic pétrolier sont autant de facteurs démonstrateurs des conséquences du développement et d'une exploitation effrénée depuis le XIXe siècle et l'ère industrielle. Ils permettent d'affirmer que l'heure est bel et bien à l'élaboration de nouveaux modèles d'organisation qui fondent leurs principes sur des concepts permettant une indépendance par rapport au pétrole.

Notre dépendance à un système des énergies fossiles a largement façonné nos territoires, de même que nos modes de vies, nos façons de produire et de consommer depuis le XIXe siècle et l'ère industrielle jusqu'à aujourd'hui. Face à cet inévitable constat, il s'agit de reconsidérer l'organisation et la gouvernance de notre société pour améliorer, sur le long terme, l'efficacité énergétique des territoires. Cela passe nécessairement par une meilleure appropriation et optimisation des techniques et technologies, l'innovation devant désormais être au service de nouveaux modèles durables. Mais cela ne se fera également pas sans un changement des comportements, collectifs comme individuels, ce qui passe par une sensibilisation de tous les acteurs de la société civile à la question de la transition énergétique.

¹ Y. CHALAS, O. SOUBEYRAN, 2009, Incertitude, environnement et aménagement : quelle rupture ? In. Y. CHALAS, C. GILBERT, D. VINCK (dir.) (2009) *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*. Archives contemporaines, coll. « Etudes de sciences ». p. 135-157. Terme utilisé pour qualifier la prise de conscience que les actions humaines ont des effets néfastes sur l'environnement.

Pour pallier à ce dysfonctionnement, des initiatives se créent au gré des territoires ainsi que des possibilités et volontés de chacun d'entre eux. Parmi elles, les *Territoires à Énergie Positive* ou « Tepos » tentent d'apporter une solution qui vise une meilleure efficacité énergétique et une meilleure adéquation entre offre et demande, sur des territoires dont la géographie et les échelles sont variées. La particularité principale de cette démarche est son adaptabilité à chaque territoire. Les approches et méthodologies ne sont pas les mêmes, mais l'objectif à atteindre est commun : réduire la facture énergétique des territoires à l'horizon 2050.

Ces démarches, nouvellement créées, mettent à l'agenda et amènent à se questionner sur les nouvelles pratiques et consciences dont nous devons faire preuve si nous voulons avancer vers des territoires plus durables et économes en énergie. Il faut avoir conscience que cette crise environnementale, dont les retombées sont plus larges, fragilise et questionne depuis longtemps nos modes de vies actuels dont nous repoussons toujours un peu plus la prise de conscience pour mieux profiter de ce que l'on a acquis. Il s'agit de comprendre comment cette transition doit s'effectuer, dans une rupture plus ou moins prégnante d'avec ce que l'on connaît des sociétés actuelles et du mode de gouvernance énergétique, et ce qu'elle doit emmener avec elle pour qu'elle soit la plus efficace et pertinente possible.

Par l'envie plus que par simple obligation, le moteur du changement doit se mettre en marche et doit entraîner avec lui un engagement collectif et individuel des citoyens. Recentrer des priorités autour du principe de la communauté, principe proche de certains pays européens, est gage d'un nouveau modèle d'organisation tourné autour du rôle de chacun. L'individu devient acteur et prend place dans cette nouvelle gouvernance énergétique qu'il s'approprie et dans laquelle il se sent concerné.

Cette démarche des *Territoires à Énergie Positive* prend forme et s'invente au gré des territoires et des particularités de ceux-ci. Un cadre souple dans lequel on invente, expérimente et pense les territoires durables de demain, les sociétés et territoires de « l'après pétrole ». Néanmoins, il en ressort quelques principes, quelques stratégies qu'il s'agit de retenir pour que ces démarches soient, à terme, les plus efficaces et satisfaisantes possibles.

Les Territoires à Énergie Positive sont-ils alors en mesure de répondre au défi d'une transition énergétique à l'heure d'une nouvelle ère « post-carbone » ?

L'objectif est le suivant, par une approche comparée entre deux territoires péri urbains Isérois, le Trièves et le Sud Grésivaudan, et l'élaboration d'entretiens avec des acteurs, de comprendre les logiques de fonctionnement d'une démarche territoriale appropriée et volontaire. Il s'agit de mieux cerner les facteurs qui ont incité les individus à se lancer dans une telle démarche et ce qu'ils sont amenés à faire. L'analyse de cette démarche sur des territoires différents, tant géographiquement, historiquement, que socialement, est révélatrice de la mise en place d'une mécanique institutionnelle, partenariale et organisationnelle spécifique à chacun d'entre eux.

Elle permet également de voir comment, en fonction de leurs spécificités, les acteurs s'organisent et se structurent pour mener à bien la démarche dans des territoires qui sont aujourd'hui sources de réflexions. Au-delà des divergences territoriales et de la manière dont chacun d'entre eux mènent à bien le dispositif, l'objectif final est le même : améliorer l'efficacité, la sobriété et la production d'énergies renouvelables à l'échelle du territoire pour, à terme, devenir autonome énergétiquement. Cette étude s'attache donc à analyser la démarche, à en mesurer les richesses, vertus, mais également les freins et les limites rencontrés dans la mise en place d'un dispositif aussi complexe qu'innovant et sur des territoires structurellement différents.

Au vu du déploiement grandissant et de l'ampleur qu'elle tend à prendre aujourd'hui à l'échelle nationale mais aussi européenne, il est nécessaire que les démarches amorcées servent d'expérimentations aux territoires qui souhaitent un jour devenir *Territoire à Énergie Positive*.

Il s'agira dans un premier temps de prendre conscience des impacts de l'Homme sur la Nature et des différentes mesures prises par les gouvernements pour tenter de pallier ces conséquences, désormais avérées. La mise en lumière de notre dépendance à un système énergétique qui a marqué et façonné nos territoires, révèle la vulnérabilité spatiale et sociale qu'il a engendré. L'heure est donc à l'orientation vers un nouveau système plus sobre, en lien avec une nouvelle organisation territoriale décentralisée.

La seconde partie mettra en évidence le fonctionnement de la démarche des *Territoires à Énergie Positive* avec la nécessité de redonner du poids aux initiatives locales et à la décentralisation, qui s'avère essentielle pour une distribution pertinente des compétences sur les territoires.

Enfin, la dernière partie s'attachera à déployer des hypothèses et stratégies de la démarche étudiée, en comparant l'organisation sur deux territoires Isérois. L'enjeu sera de montrer l'intérêt de la mise en place de ce dispositif et ce qu'il apporte pour les territoires, dans une perspective de restructuration territoriale mais aussi de projection, sur le plus ou moins long terme, du développement des territoires.

PARTIE I. LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN NOUVEAU SYSTÈME POUR UNE NOUVELLE ÈRE ?

1. Des faits révélateurs qui poussent les gouvernements à l'action

1.1. **Prise de conscience d'un système économiquement fragile pour l'environnement**

1.1.1. Le monde de l'incertitude et des conséquences révélées

« On dit souvent que les idées nouvelles passent par trois étapes. Pour commencer, on les ridiculise, puis on les ignore, et enfin on les accepte comme ayant toujours été vraies². » (Hopkins, 2010)

Dans les années 1970, le monde des « conséquences » (Chalas, Soubeyran, 2009) devient une situation nouvelle et on assiste à l'émergence d'une prise de conscience des enjeux environnementaux. Jusqu'alors, les actions faites sur l'environnement relevaient de la totale « amnésie » et « la question des impacts environnementaux a incarné cette première levée de l'amnésie des conséquences de l'action³. » (Chalas, Soubeyran, 2009). N'ayant ni conscience, ni connaissance des éventuelles portées négatives que cela pourrait avoir sur l'environnement, les Hommes agissent dans « l'incertitude⁴ » et de fait, le degré de liberté dans l'action est immense. Le progrès et la technique augmentent toujours plus la capacité et les moyens pour parvenir à ce que l'on souhaite. Il y a donc une forme de maîtrise de l'évolution des sociétés par la technique sur ce qui contraint les Hommes. La possibilité infinie de s'imaginer dans l'inexploitable le devient, et l'incertitude se transforme en un potentiel d'aménagement et de projet pour les territoires. Cette capacité d'aménagement destructrice n'apparaît alors pas comme telle. C'était sans compter sur le début des années 1970.

La mise en lumière de ces conséquences environnementales et donc la réintroduction de la certitude par les experts et scientifiques, fait qu'il devient impossible de fermer les yeux sur un constat désormais avéré et que l'on prend pour acquis, comme si cela avait toujours été le cas. Les éléments en partie déclencheurs de cette prise de conscience sont les nombreuses catastrophes environnementales et industrielles des années 1970 et du début des années 1980. Parmi elles, les marées noires (*Amoco Cadiz* sur les côtes de Bretagne, *Exxon Valdez* sur les côtes de l'Alaska), tempêtes, inondations et catastrophes

² R. HOPKINS. *Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Les Éditions Écosociété, 2010, p. 30.

³ Y. CHALAS, O. SOUBEYRAN, 2009, Incertitude, environnement et aménagement : quelle rupture ? In. Y. CHALAS, C. GILBERT, D. VINCK (dir.) (2009) *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*. Archives contemporaines, coll. « Etudes de sciences ». p. 151.

⁴ *Ibid.*, p. 136. Le terme développé par les deux auteurs fait référence aux conséquences non intentionnelles de l'action, au fait qu'il n'y a pas de conscience de la portée négative des conséquences de l'Homme sur la Nature.

industrielles. Ces événements alimentent un argument écologiste et la contestation d'un développement économique jugé dangereux pour la vie des Hommes et de la Nature. Des associations se développent en réaction à ces phénomènes : Les Amis de la Terre (1970), Greenpeace (1971) etc.

L'impact des activités humaines sur la Nature est donc le révélateur d'une politique destructrice à l'avant garde depuis près de deux siècles. Selon le rapport de l'ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique), la température moyenne a, pendant le XXe siècle, augmenté de 1°C en France contre 0,6°C pour le reste du monde. Sans un changement primordial et rapide, elle pourrait continuer de s'élever de 5 à 8°C d'ici la fin du siècle. En 2001, c'est au tour du rapport du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) d'affirmer et de dénoncer le rôle des activités humaines dans le changement climatique si les sociétés n'agissent pas. Leur 4^{ème} rapport insiste d'ailleurs sur ce fait et annonce l'état de catastrophe si nous n'agissons pas rapidement et efficacement. Depuis le début de l'ère industrielle et l'exploitation continue des énergies fossiles, les gaz à effet de serre se sont accumulés dans l'atmosphère, rendant impossible leur progressive décomposition. Ces émissions représentent près de vingt-sept milliards de tonnes de CO₂ par an, deux fois et demi les onze milliards que la terre peut théoriquement absorber⁵. Le réchauffement climatique dont nous faisons l'expérience en ce moment est le résultat des gaz à effet de serre émis dans les années 1970, ce qui pose des questions d'anticipation pour les années à venir.

La conscience de ces impacts, risques et catastrophes sur l'environnement révèle alors comment les sociétés et les Hommes ont modifié la Nature depuis le début du siècle. La société civile, l'opinion publique et les groupes de contestation s'intéressent à ces débats et se les approprient. Au nom de cette prise de conscience et, fait nouveau au regard des impacts environnementaux, des décisions (politiques et environnementales) sont remises en cause voir même totalement écartées. Il s'agit désormais d'avoir pleinement conscience de l'impact de la Nature sur les sociétés certes, mais également de maîtriser et encadrer les impacts de l'Homme et plus largement des activités humaines sur cette Nature.

Les sociétés doivent donc s'adapter si elles veulent survivre : il faut une meilleure gestion des ressources et ne plus participer à leur épuisement. Cette prise de conscience, nécessaire, doit faire évoluer les systèmes pour qu'ils s'adaptent s'ils ne veulent pas être amenés, à terme, à disparaître⁶.

1.1.2. La fragilité d'un système qui repose entièrement sur la dépendance aux énergies fossiles

« Ce serait donc une lourde responsabilité nationale et planétaire que de miser durablement sur les consommations de pétrole et de gaz qui

⁵ D. LENOIR. *Énergie, changeons de cap ! Scénario pour une France durable*. Édition Terre Vivante, 2007, p. 28.

⁶ J. DIAMOND. *Effondrement : comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie ?* Éditions Gallimard, 2006. Les dommages environnementaux et le changement climatique font partie des cinq facteurs qui amènent à l'effondrement des sociétés selon l'auteur.

représentent plus des deux tiers de l'énergie utile consommée en France⁷. »
(Lenoir, 2007)

Depuis ses débuts au XIXe siècle, l'exploitation du pétrole est croissante jusqu'à devenir rapidement la première énergie utilisée dans le monde. En 2006, sur la consommation d'énergie finale, les énergies carbonées représentent 79% (dont 35% de pétrole, 23% de charbon et 21% de gaz naturel) contre seulement 14% d'énergies renouvelables.

Depuis la première extraction de pétrole en Pennsylvanie en 1859, le cercle vicieux de ce système économique repose sur une demande qui influe continuellement sur l'offre. Durant tout le XXe siècle on ne se pose pas la question de la durabilité ou non de la ressource. Les découvertes continues dans différents pays laissent à penser qu'on ne sera jamais en rupture et que le modèle pourra perdurer pendant des siècles. « Nous nous sommes habitués à penser que nous en aurons toujours ; en fait nous avons conçu nos modes de vies de telle sorte que nous en dépendons entièrement » (Hopkins, 2010).

Pourtant, le géologue Marion King Hubbert, dès les années 1950, annonçait la théorie du « peak oil » et la possible baisse de production de pétrole pour les années à venir. Et depuis le premier choc pétrolier de 1973, on s'interroge grandement quant aux risques de la durabilité de cette ressource sur laquelle repose un système économique tout entier. Cette fragilité apparaît aux yeux des scientifiques mais les gouvernements producteurs de pétrole ainsi que leurs entreprises ferment les yeux sur ces faits et les ignorent, les enjeux économiques étant bien trop importants.

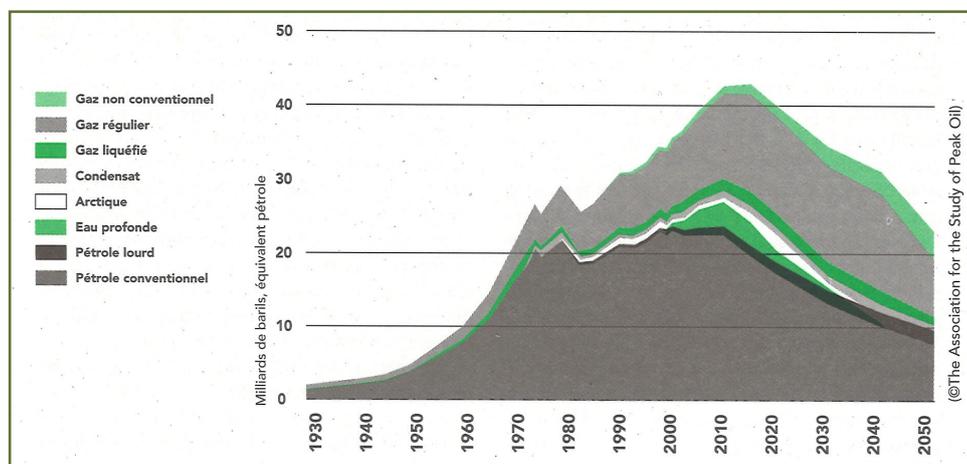


Figure 1 : Graphique de l'avenir possible de la production de pétrole et de gaz

Source : R. Hopkins, *Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, 2010, p. 20.

Nous sommes à un point de non retour si l'on regarde les études relativement récentes menées par de nombreux organismes, en particulier celle de l'ASPO (*Association for the Study of Peak Oil and Gas*), qui regroupe d'anciens retraités de l'industrie pétrolière. Le « pic pétrolier » ou comme certains l'appellent « point de bascule » ou encore « pic de Hubbert » doit nous permettre de prendre conscience que l'apogée de l'or noir est bel et bien

⁷ D. LENOIR. *Énergie, changeons de cap ! Scénario pour une France durable*. Édition Terre vivante, 2007, p.28.

terminée, que la ressource de pétrole n'est pas éternelle et qu'il faut envisager, plus que rapidement, une alternative à son utilisation. Pour cause, alors même que la consommation augmente plus vite que les découvertes de nouvelles réserves depuis les années 1980⁸, c'est désormais l'offre qui influe sur la demande en tentant de la freiner, en partie par la hausse des prix. Ces facteurs prouvent que nous sommes désormais entrés dans une phase de décroissance, faisant suite à une augmentation d'extraction des gisements sans précédent. Ils doivent nous permettre d'envisager plus que rapidement de nouvelles alternatives et pousser les sociétés à se réorganiser à différentes échelles : globales comme locales. « Nous ne sommes plus en train de parler de mesures qui exigent un petit peu de mise au point ici et là ou un petit peu d'ajustement politique. Nous parlons de mesures qui exigent un changement révolutionnaire à l'échelle mondiale. Réduire les émissions des gaz à effet de serre de 90% ne suffit plus, ni même de 100%. Il s'agirait de 110 – 120% de réduction, c'est-à-dire, de capter davantage de gaz carbonique que nous en produisons⁹. » (Hopkins, 2010)

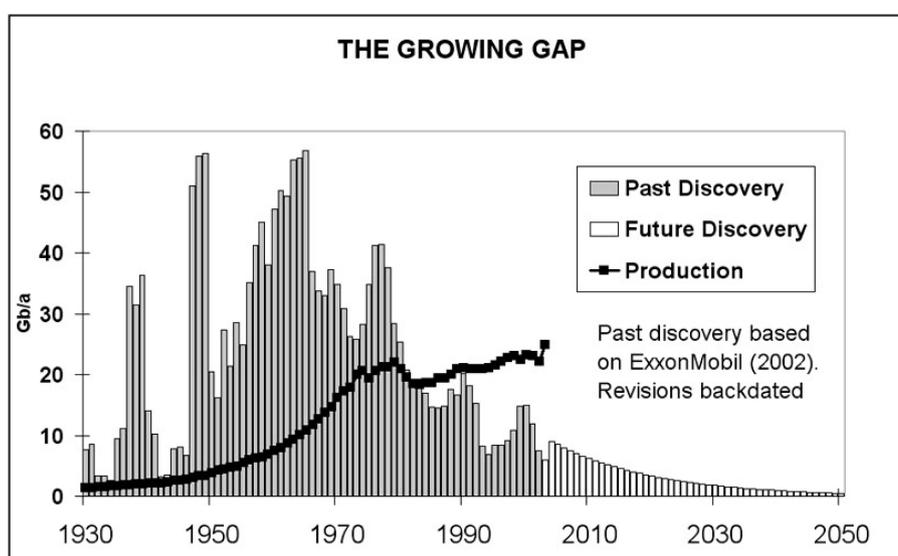


Figure 2 : Graphique montrant l'écart entre la découverte et la production de pétrole

Source : site internet economiesolidaire.com

www.economiesolidaire.com/2012/08/22/le-pic-petrolier-de-2013-2015-peak-oil/

Le fonctionnement de la société de consommation, ses modes de produire et de faire ont largement montré leurs limites d'un point de vue économique, social et environnemental. Le passage d'une société fondée sur la consommation abondante des énergies fossiles à un nouveau fonctionnement plus sobre et écologique, semble plus que pertinent au regard des problématiques que la société précédente a soulevé. Il y a donc une réelle urgence à sortir de la dépendance aux énergies fossiles et plus particulièrement au pétrole. C'est donc un bouleversement sans précédent qui doit s'opérer pour les usagers dans leurs habitudes de consommer, produire, habiter, vivre, se déplacer, communiquer. Mais avant cela, c'est tout le corps institutionnel politique qui doit s'alarmer et s'approprier ces questions, devenues urgentes à traiter.

⁸ R. HOPKINS. *Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Les Éditions Écosociété, 2010, p. 22.

⁹ *Ibid.*, p. 22.

1.2. Maîtriser et encadrer l'impact des activités humaines sur l'environnement

1.2.1. Prise en main par le pouvoir politique à l'échelle internationale et européenne

La prise de conscience de tous ces enjeux a enclenché une série de mesures, sur la scène internationale dans un premier temps. Elles étaient devenues nécessaires pour pallier le manque d'actions jusqu'alors en partie due à l'ignorance des effets des activités humaines sur l'environnement.

Le premier événement marquant est le sommet de la Terre de Stockholm en 1972. Cette conférence de l'ONU (Organisation des Nations Unies) aborde l'environnement humain et émet des principes pour la conservation des ressources ainsi qu'un plan de lutte contre la pollution. Elle est la première qui met en avant les questions écologiques et les placent en priorité des préoccupations internationales.



Figure 3 : Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, Stockholm, 1972
Source : site internet [diplomatie.gouv](http://diplomatie.gouv.fr)

Puis, en 1987, le rapport Brundtland est le premier, sous l'égide de l'ONU et de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, à aborder l'avenir de notre planète à travers le concept du « développement durable ». On s'interroge alors sur les répercussions globales que les activités humaines ont infligé à notre environnement et les conséquences que cela aura pour les générations à venir si nous n'agissons pas rapidement. Il permet de poser les bases du troisième sommet de la Terre à Rio de Janeiro, qui en 1992, reconnaît que le changement climatique est un des enjeux environnementaux majeurs. Cette conférence fixe comme objectif de « stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique¹⁰. » Elle prévoit pour près d'une quarantaine de pays industrialisés de ramener en 2000 les émissions de gaz à effet de serre à celle de 1990. De bonnes actions y sont engagées et parmi elles l'adoption du programme d'action 21. La création en 1988 du GIEC par l'ONU institutionnalisera encore plus ces préoccupations en matière de changement climatique.

¹⁰ P. COLLET. *1992-2005 : de la Convention-cadre au protocole de Kyoto. Climat, comment 2010 a établi une nouvelle donne*. [En ligne] Janvier 2011. Disponible sur : <http://www.actu-environnement.com/ae/dossiers/negociations-internationales-climat/historique-convention-cadre-nations-unies.php4> [Consulté le 30/04/15]. Objectif du sommet de la Terre de Rio de Janeiro de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

La particularité de la question du climat et des préoccupations qu'elle soulève amène l'OMM (Organisation Météorologique Mondiale) à organiser en 1979 à Genève, la première conférence sur le climat et le réchauffement climatique. D'autres suivront (1996 à Genève, 1998 à Buenos Aires) et parmi elles, l'une des plus importantes est celle des accords de Kyoto de 1997 qui fixe, pour une quarantaine de pays industrialisés, des engagements chiffrés de limitation ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour la période 2008-2012 elle prévoit une réduction d'au moins 5% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990.

Plus récemment, en 2008 le paquet Énergie Climat est force de proposition : une transcription législative avec un objectif de réduction de 20%, voire de 30% pour 2020 « en cas d'accord international ambitieux » par rapport au niveau de 1990. Il fixe des objectifs de trois fois 20% : réduire de 20% les gaz à effet de serre, améliorer de 20% l'efficacité énergétique, porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. La commission européenne a réengagé ce contrat avec cette fois-ci des objectifs sur le long terme fixés pour 2030 : 40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 27% d'efficacité énergétique et 27% de part d'énergies renouvelables. Il permet d'engager l'Europe dans un nouveau modèle énergétique de développement et de lutter plus intensivement contre le dérèglement climatique.

1.1.2. Prise en main par le pouvoir politique à l'échelle nationale

La France répond aux orientations et directives européennes en matière d'énergie et de climat. Différentes mesures et lois ont permis de décliner les ambitions portées aux échelles supérieures et de les adapter nationalement.

En 2004, les Plans Climats sont mis en place. Plans d'actions opérationnelles à l'horizon 2010, ils ont pour ambition de renforcer et d'accélérer les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs.

La première grande avancée est la loi de Programmation sur les Orientations de la Politiques de l'Énergie (loi POPE) de 2005 met en avant la priorité à donner aux économies d'énergies. De même, elle est la première loi Française à reconnaître que les énergies renouvelables ont un rôle à jouer en faveur « de la sécurité de l'approvisionnement de notre pays ¹¹ ». Elle fait état d'objectifs et d'orientations générales : division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, maîtrise de la demande en énergie et baisse de l'intensité énergétique : 21% d'électricité et de « chaleur renouvelable » d'ici à 2010, diversification, recherche, transport stockage. Le cadre et les dispositions restent généraux, ce qui offre une trop grande liberté aux individus. De plus, elle admet un changement au niveau de la coordination entre les politiques nationales et celles locales.

Les lois Grenelle I (2009) puis Grenelle II portant engagement national pour l'environnement (2010), confirment les objectifs du facteur quatre et du trois fois 20% du

¹¹ Le CLER, Réseau pour la transition énergétique. *Loi POPE du 13 Juillet 2005*. [En ligne] 16 Mai 2005. Disponible sur : <http://www.cler.org/LOI-POPE-du-13-juillet-2005> [Consulté le 22/03/15]

paquet Énergie Climat de l'Union Européenne en l'adaptant au contexte national (réduction de 14% des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de 20% de l'efficacité énergétique, intégration de 23% d'énergies renouvelables dans la consommation finale). Elles permettent de lutter contre la précarité énergétique et intègrent l'énergie et le climat dans les documents de planification (Plan Local d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat-Énergie Territorial, Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie, diagnostic GES). Elles permettent également la mise en place des réglementations thermiques 2012 et 2020.

Plus récemment la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée le 22 Juillet 2015¹², a pour objectif de renforcer la lutte contre le changement climatique sur le territoire Français. Elle détermine des objectifs en matière de rénovation de l'habitat, de développement des transports propres, de promotion de l'économie circulaire (ou économie de la fonctionnalité), de développement des énergies renouvelables, de financement de la transition énergétique et d'autres séries de mesures. Elle se donne pour objectifs, pour 2030, de baisser de 40% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, de baisser de 30% les consommations d'énergies fossiles et de porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation finale d'énergie¹³.

La prise de conscience et l'émergence des conséquences des activités humaines sur la Nature dans les années 1970 a permis à des instances de s'emparer de ces problématiques pour tenter de minimiser, à la source, ces impacts. L'urgence dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui n'est plus à démontrer tant elle l'a été faite par des experts. Il s'agit désormais d'agir vite, et cela passe aussi par une plus grande connaissance de ce qui a modifié nos territoires pour mieux agir en connaissance de cause.

2. Les systèmes énergétiques et leur influence dans la transformation des territoires

2.1. L'influence des systèmes énergétiques dans les logiques économiques et spatiales

2.1.1. Les systèmes énergétiques façonnent les territoires

Les systèmes de production énergétique ont tous et depuis tout temps façonné les territoires que nous connaissons aujourd'hui. Christian De Perthuis, en s'inspirant de Vaclav Smil, donne la définition suivante d'un système énergétique, « un système énergétique est

¹² Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, site officiel. *Loi de transition énergétique : 20 actions prioritaires*. [En ligne] 19 Juillet 2015. Disponible sur : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Loi-de-transition-energetique-20.html> [Consulté le 27/07/15]

¹³ Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, site officiel. *La révolution de la croissance verte s'accélère. Mode d'action de la loi transition énergétique pour la croissance verte et des actions qui l'accompagnent*. [En ligne] Juillet 2015. Disponible sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/14123-3_plaq-NMTE-parlementaires_0815.pdf [Consulté le 29/07/15]

un ensemble complexe défini à trois niveaux : un certain mix d'énergies primaires mobilisées, leur transformation par des forces motrices dominantes et des modes d'utilisation finale, le tout étant supporté par un jeu d'infrastructures matérielles et immatérielles présentant une grande inertie dans le temps¹⁴. » La structuration de ces systèmes énergétiques est le résultat de l'évolution des Hommes qui, par le progrès et les différentes innovations en la matière, ont largement transformé nos lieux de vies.

On peut facilement remonter à la période où l'Homme a commencé à domestiquer le feu pour s'en servir afin de répondre à ses besoins primaires ; manger, se chauffer, se protéger etc. La force musculaire des Hommes a longtemps été la seule force mobilisée, bien que la traction animale soit vite devenue indispensable pour faciliter le rendement des cultures et le transport des récoltes. La période du Moyen-Age, quant à elle, a notamment vu le développement de l'énergie hydraulique et de celle du vent avec les moulins. Ceux-ci révolutionnent les manières de vivre et de produire de l'époque. De cette façon, l'irrigation peut être valorisée et permet d'accroître les rendements des cultures, donc de produire plus. Les énergies renouvelables sont ainsi largement utilisées : « les premiers systèmes ont permis d'exploiter pour des usages essentiels, l'énergie solaire fournie par les éléments naturels : moudre le grain grâce au vent, puiser de l'eau à l'aide d'une noria, sécher les aliments au soleil... Autant de sources d'énergie renouvelables que l'Homme a peu à peu appris à maîtriser¹⁵. »



Figure 4 : Moulin à eau d'Allemond
Source : *Paysages de l'énergie, paysage en transition*, plaquette URCAUE, RAEE, PNR, p. 5



Figure 5 : Moulin à vent
Source : site internet journées-europeennes-des-moulins.org

Rapidement et dans le prolongement, la découverte, à la fin du XVIIIe siècle, des énergies fossiles et plus particulièrement du charbon dans le nord de l'Angleterre, a transformé les territoires et les manières de vivre. Il prend une place importante dans le système énergétique à partir des années 1880 et ce, jusqu'aux années 1960, supportant efficacement l'industrialisation de l'ensemble du XXe siècle. L'âge d'or industriel a entraîné avec lui un développement des territoires sans précédent. L'utilisation nouvelle du charbon devient prédominante puisqu'elle émet cinq à six fois plus de chaleur que le bois¹⁶.

¹⁴ C. DE PERTHUIS. *La « transition énergétique » : les ambiguïtés d'une notion à géométrie variable*. Les Cahiers de la Chaire Economie du Climat, Série Information et débats. [En ligne] Mars 2013, n°21, p. 3. Disponible sur : <http://basepub.dauphine.fr/bitstream/handle/123456789/11144/13-03-05-Cahier-ID21-DePerthuis.pdf?sequence=1> [Consulté le 12/04/15]

¹⁵ Association négaWatt : T. SALOMON, M. JEDLICZKA, Y. MARIGNAC. *Manifeste négaWatt, réussir la transition énergétique*. Éditions Actes Sud, 2012, p.72.

¹⁶ *Ibid.*, p. 72.

L'exploitation massive de cette source d'énergie primaire et l'invention de la machine à vapeur par James Watt, ont agrandi les espaces de vies de manière à ce qu'ils soient tous desservis et plus rapidement. Le développement des chemins de fer et des voies navigables a permis la distribution de l'énergie entre le lieu d'extraction et celui d'acheminement, souvent éloignés l'un de l'autre.

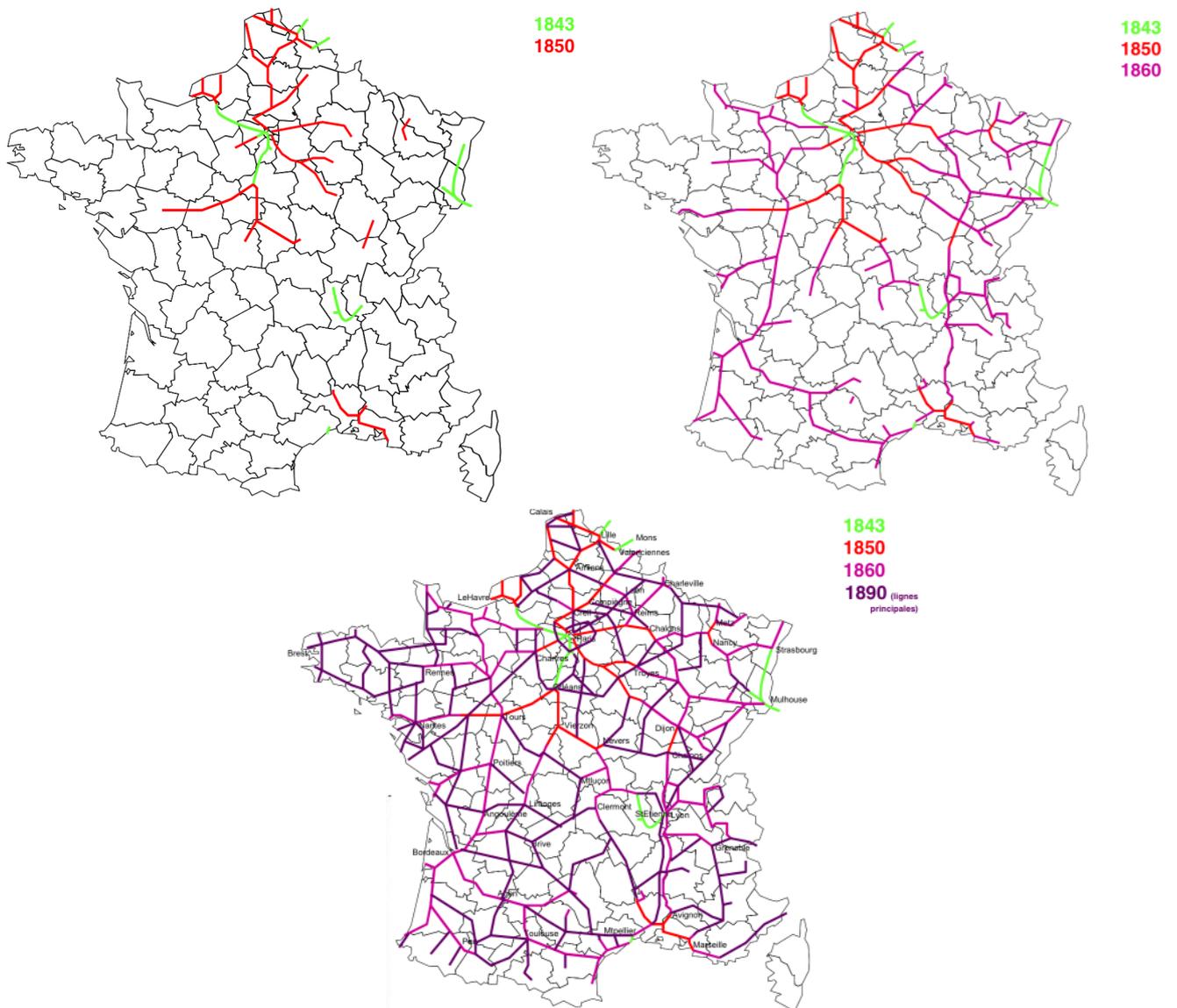


Figure 6 : Entre 1843 et 1890, le charbon fait exploser les limites spatiales du transport de biens et d'individus

Source : N. Buclet, *Les fonctions de la ville*, IUG. Support de cours de Master 1, 2014, 52 p.

Les systèmes énergétiques et leur développement ont donc permis aux sociétés d'accroître leur efficacité et leur rendement, par la technique et les innovations certes, mais aussi et surtout par la découverte et l'exploitation en masse de ces ressources primaires (charbon, gaz et pétrole).

Au cours de l'Histoire, elles ont permis de modifier l'organisation des espaces et ont pris place en un ensemble matériel et immatériel de structuration, modifiant, par la même occasion nos modes de vies et nos comportements.

2.1.2. Composer avec l'existant et les conséquences de la période énergétique précédente du « tout pétrole »

Les problématiques actuelles d'aménagement qui découlent des périodes précédentes ont largement changé et marqué les territoires. Le passage au XXe siècle, ou la 2^e révolution industrielle selon Jérémy Rifkin¹⁷, correspond à l'exploitation du pétrole et de l'énergie électrique. Cette exploitation de masse se matérialise par la création d'infrastructures routières principalement.



Figure 7 : Extraction en masse du pétrole
Source : site internet rsrsavoirs.ch

Les territoires s'élargissent et l'arrivée de l'automobile augmente fortement la mobilité des individus. Les déplacements sont de plus en plus fréquents, de plus en plus long dans la durée comme dans l'espace. Les individus se créent leurs propres espaces de vies, plus ou moins éloignés les uns des autres, puisque la notion de distance n'est plus une limite infranchissable. La mobilité change les configurations spatiales, les réseaux structurent les espaces, de même que ceux-ci structurent les réseaux. Les territoires évoluent et les usages avec eux. Cette nouvelle appropriation de la voiture est gage de liberté et amène les individus à toujours repousser d'un peu plus loin leurs limites potentielles. Cette particularité a également engendré l'urbanisme de « l'étalement urbain » et les « espaces périurbains » que l'on connaît aujourd'hui, ainsi que la fragmentation fonctionnelle des espaces (résidentiels, commerciaux, de services, de loisirs, etc.). Cette logique du « tout pétrole » a façonné l'aménagement des territoires et a aussi indirectement augmenté leur consommation en énergie.

Il ressort de ce constat que les territoires ruraux et périurbains sont, à l'heure actuelle, les plus énergivores. Leur logique de fonctionnement précédemment illustrée en est la cause : la mobilité individuelle est un des facteurs les plus probants puisqu'elle génère de fortes émissions de gaz à effet de serre. On assiste alors à une certaine forme de vulnérabilité énergétique de ces territoires. Le modèle de l'étalement urbain, très énergivore et consommateur d'espaces, repose sur l'utilisation de la voiture individuelle. « En 2010, l'INSEE estime que la facture énergétique des Français serait 10% plus faible



Figure 8 : Vulnérabilité et précarité énergétique des territoires
Source : www.territoires-ville.cerema.fr/vulnerabilite-precarite-energetique-r304.html

¹⁷ J. RIFKIN. *La troisième révolution industrielle*. Éditions Les liens qui libèrent, 2012.

Le concept développé par l'auteur est que la 2^e révolution industrielle, celle de l'exploitation du pétrole et de l'énergie électrique est en passe de disparaître pour faire place à une 3^e révolution fondée sur les énergies nouvelles et le développement des communications en réseaux.

sans l'étalement urbain des 20 dernières années¹⁸. » (Brisepierre, 2012) Cette organisation s'accompagne d'une hausse de la surface moyenne habitée et d'un allongement des trajets quotidiens en voiture (courses, loisirs, travail, domicile) dont les distances totales parcourues en voiture individuelle ont augmenté de 45% entre 1988 et 2003 (Brisepierre, 2012). Un fonctionnement relativement néfaste pour les territoires mais aussi pour les individus qui y vivent : les factures énergétiques sont lourdes en termes d'habitat et de déplacement.

2.2. L'urgence d'actions après celle de la vérité : s'orienter vers de nouveaux modèles durables

2.2.1. Pour une transition durable dans le temps et un nouveau système énergétique

« Comme le suggère l'histoire, cette transition sera un processus s'étendant sur de longues décennies et risque de ne pas être achevée à la fin du siècle (...) le tout étant de ne pas l'engager sur de mauvaises bases, au risque de le payer pendant longtemps¹⁹. » (De Perthuis, 2013)

Ce que suppose la transition énergétique, c'est le changement de nos systèmes énergétiques actuels, le passage d'un modèle à un autre. « On parle de transition quand un tel système complexe évolue d'une configuration dominante à une autre²⁰. » Pour Christian De Perthuis, la succession d'innovations qui ont toutes permis le passage à un nouveau système ne se fait pas sans un temps, relativement long, qui sépare son apparition et son impact, sur la croissance du même système.

Repenser une organisation sociétale se fait donc sur la durée, comme tous les systèmes précédents l'ont fait. Ils se sont créés dans le temps. On parle alors de « transition douce à amorcer ». L'enjeu est de rechercher une rupture non éphémère afin d'enclencher une dynamique de changement continue et irréversible dans le temps. Le changement se fait lentement car la transition est complexe et doit se faire comme telle. De même que les bases doivent être les plus solides possibles si l'on veut que le système perdure.

A l'heure d'aujourd'hui, le point de non-retour que nous avons identifié plus haut et au vu des différents états de catastrophe qui menacent le fonctionnement de nos sociétés, il est nécessaire de penser à un nouveau mode de production d'énergie. Celui-ci, comme les précédents, modifiera et impactera les territoires d'une manière ou d'une autre et de façon plus ou moins visible sur les territoires. Ainsi s'opère le « retour » aux énergies renouvelables et l'abandon des énergies fossiles, destructrices pour l'environnement. La

¹⁸ G. BRISEPIERRE. *La vulnérabilité énergétique des territoires périurbains*. [En ligne] Juillet 2012, p. 2. Disponible sur : <http://gbrisepierre.fr/la-vulnerabilite-energetique-des-territoires-periurbains-2/> [Consulté le 10/05/15]

¹⁹ C. DE PERTHUIS. *La « transition énergétique » : les ambiguïtés d'une notion à géométrie variable*. Les Cahiers de la Chaire Economie du Climat, Série Information et débats. [En ligne] Mars 2013, n°21, p. 5. Disponible sur : <http://basepub.dauphine.fr/bitstream/handle/123456789/11144/13-03-05-Cahier-ID21-DePerthuis.pdf?sequence=1> [Consulté le 12/04/15]

²⁰ *Ibid.*, p. 3.

transition énergétique est donc le passage d'une société dépendante aux énergies fossiles (à bas coût et présente en grande quantité) à une société moins énergivore et principalement fondée sur des énergies renouvelables. « La mise en œuvre de la transition énergétique amènerait donc les territoires à repenser leur organisation et leur fonctionnement afin de réduire leur vulnérabilité face à la diminution des apports énergétiques et d'accroître ainsi leur résilience²¹. » (Maximim, 2014) Il s'agit alors de remettre en cause le système énergétique précédent et ce qu'il a induit. Le terme de transition énergétique apparaît dans les années 1980 et selon Bruno Rebelle, il correspond aux 3D : *Diversification, Déconcentration, Décentralisation*. Il a pour ambition le « passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables, ce qui implique de développer des solutions de remplacement aux combustibles fossiles²². »

Le retour à l'exploitation des énergies renouvelables et au mix énergétique est sans conteste un nouveau moyen de se réappropriier les territoires. Des énergies (solaire, éolien, hydraulique, géothermie, biomasse, biogaz, solaire thermique, bois-énergie,...) qui se matérialisent par la création d'infrastructures telles que les réseaux de distribution de l'énergie intelligent et le stockage, sont de nouvelles organisations vers lesquelles nous devons nous orienter.

La valorisation des ressources locales est un levier qui permet de mobiliser des ressources renouvelables autres que celles fossiles, largement exploitées. Elles dépendent totalement de la spécificité du territoire et nécessitent donc une bonne appropriation et connaissance de ses caractéristiques pour que les réponses apportées soient les plus pertinentes. Outre la dimension temporelle de la transition énergétique, « il convient d'ouvrir la réflexion sur l'espace²³ » (Labussière, 2014). La mobilisation de ces ressources sur un territoire dépend de plusieurs facteurs. Parmi eux, la disponibilité de la ressource, qui n'est pas la même en fonction des territoires et sa variabilité intimement liée à la météorologie et aux conditions du marché. On trouve également les caractéristiques techniques présentes, à savoir les réseaux (de chaleur et de transport d'énergie) et leur puissance. Enfin, les conditions de financement liées à l'investissement et amortissement, qui garantiront, ou non, la viabilité économique de la production. Ces facteurs sont révélateurs du fonctionnement d'un territoire et induisent des



Figure 9 : Toit avec panneaux solaires, Saint-Laurent-de-Chamousset (69)
Source : *Paysages de l'énergie, paysage en transition*, plaquette URCAUE, RAEE, PNR, p. 7

²¹ C. MAXIMIM. *La transition énergétique, vecteur de réorganisation spatiale des territoires ?* 51° colloque ASRDLF. Métropolisation, cohésion et performance : quels futurs pour nos territoires ? [En ligne] Juillet 2014, p. 1. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01175520> [Consulté le 30/04/15]

²² La transition énergétique allemande. [En ligne] Disponible sur :

<http://www.latransitionenergetiqueallemande.sitew.fr/#Introduction.A> [Consulté le 25/05/15]

²³ O. LABUSSIÈRE. *Au-delà du territoire, spatialités et temporalités de la transition énergétique*. Lettre de l'I-tésé, [En ligne] Printemps 2014, n°21, p. 13. Disponible sur : http://i-tese.cea.fr/_files/LettreItese21/ECLAIRAGES/TransitionEnergetique.pdf [Consulté le 16/06/15]

pratiques en relation avec ceux-ci de sorte à ce qu'ils ne soient pas éloignés des réalités économiques, techniques et environnementales²⁴. L'équilibre recherché se situe dans une bonne relation entre lieux de production et de consommation, lesquels sont décentralisés.

De même il est important d'envisager une bonne coordination et implication des acteurs y compris les citoyens. Cela permet de prendre conscience de la nécessité de mettre en commun des forces et intérêts individuels au profit de la communauté et de l'intérêt général. Il s'agit de regrouper des ambitions communes avec l'objectif de développer des territoires durables. Les deux notions ainsi regroupées permettent de devenir force d'actions dans les territoires.

La volonté de cette nouvelle ère, en évoquant l'idée des territoires bas carbone, est de développer de nouvelles façons de faire l'urbanisme, de nouvelles manières de s'organiser, se mobiliser, de nouvelles façons de répondre aux usages des individus. L'énergie, sa production et son acheminement façonnent depuis tout temps les territoires ; *alors qu'en sera-t-il pour ceux de demain ?*

2.2.2. Nouvelle organisation spatiale des territoires : l'impact de la transition énergétique

S'orienter vers de nouveaux modèles implique d'envisager la réorganisation des territoires de demain et de s'interroger sur leur dynamique d'évolution. L'idée est d'adapter les territoires à des fonctionnements moins énergivores et un nouveau mode d'approvisionnement qui favorise les productions locales d'énergies. La modification des systèmes énergétiques permettrait ainsi aux territoires de devenir producteurs et consommateurs de leur énergie, ce qui favoriserait une gestion localisée, en lien avec les problématiques du territoire²⁵.

La première différence notable au regard du système énergétique fossile par rapport au modèle renouvelable est son inscription dans l'espace. Le premier est généralement exploité en petit nombre de sites très importants, alors que le second est beaucoup plus diffus dans l'espace. Il faut faire un travail sur l'usage recherché (électricité, chaleur, carburant, rayonnement), avant de pouvoir le concentrer et le matérialiser dans l'espace. Par cette transition s'opère le passage d'un système centralisé à une économie largement décentralisée. Ces mécanismes de transition impactent fortement la question des espaces et des territoires. Ces réflexions se posent à une échelle locale d'où l'intérêt d'une gouvernance énergétique qui irait dans le même sens afin de faciliter les coordinations. La question de la transition énergétique pose nécessairement la question du territoire et le rapport des systèmes énergétiques à celui-ci. Cela implique de repenser les rapports de production – consommation mais également l'organisation structurelle et fonctionnelle.

²⁴ *Paysages de l'énergie, paysages en transition. Préparer son territoire au déploiement des énergies renouvelables.* RAEE, URCAUE, PNR, Janvier 2013, p. 11.

²⁵ C. MAXIMIM. *La transition énergétique, vecteur de réorganisation spatiale des territoires ?* 51^e colloque ASRDLF. Métropolisation, cohésion et performance : quels futurs pour nos territoires ? [En ligne] Juillet 2014, p. 1. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01175520> [Consulté le 30/04/15]

2.2.3. Énergie et aménagement du territoire : l'inévitable besoin de coordination des politiques

La question de l'énergie telle qu'elle est posée dans son interaction et son inscription dans le territoire doit vivement faire l'objet d'un lien avec les politiques d'aménagement du territoire (urbanisme, habitat et déplacement). La relation concomitante de ces politiques doit être en mesure de répondre au défi des territoires de demain. Il y a donc une nécessité à s'interroger sur le rôle des collectivités dans leur mise en pratique de la planification territoriale et notamment à l'échelle locale. Les collectivités territoriales locales, dans leur rôle d'aménageur et de consommateur, doivent mettre en place des politiques plus incitatives que ce qu'elles sont actuellement.

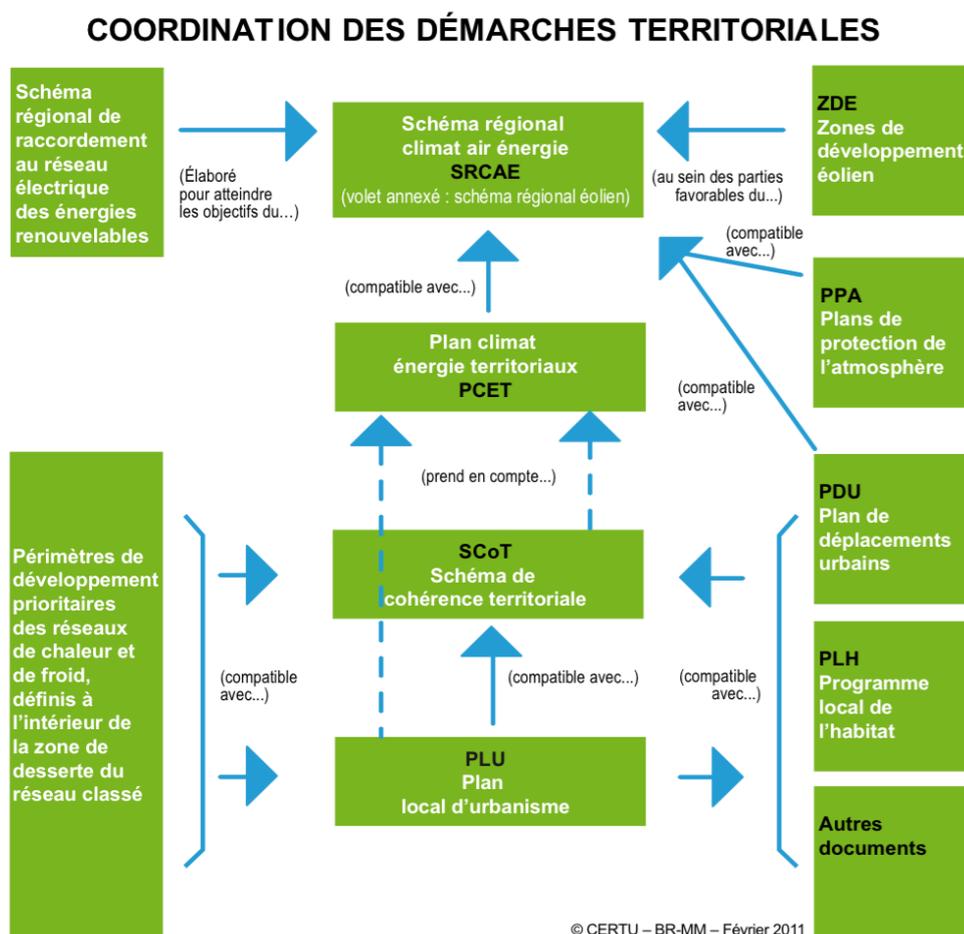


Figure 10 : Norme hiérarchique des documents d'urbanisme et d'énergie
 Source : Etd, CERTU, *Le Schéma Régional du climat, de l'air et de l'énergie*, Décryptage Grenelle Énergie et climat, Fiche n°1, Février 2011.

La prise en compte de la question de l'énergie d'un territoire se fait dans le cadre du PCET (Plan Climat-Énergie Territorial) qui vise principalement l'atténuation et l'adaptation pour compenser la vulnérabilité des territoires. Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLU (Plan Local d'Urbanisme) doivent *prendre en compte* ces orientations, c'est-à-dire ne pas ignorer les grandes stratégies énoncées dans le PCET.

Il y a donc une prise en compte de l'énergie sur le territoire, mais le rapport entre le PCET et les autres documents reste peu contraignant. Depuis les lois Grenelles (I et II), il y a une volonté d'intégrer la question de l'énergie dans les documents d'urbanisme. La loi Grenelle I de programmation (2009) fixe des objectifs à prendre en compte : lutter contre l'étalement urbain et la déperdition d'énergie, assurer une gestion plus économe des ressources, permettre la mise en œuvre de travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Plus concrètement, la loi Grenelle II de 2010 préconise que les documents d'urbanisme doivent « définir les conditions permettant d'assurer la réduction des gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables. » (Article L. 121-1 du code de l'urbanisme). Et, la loi ALUR de 2014 permet au PLU « d'imposer aux constructions, travaux, installations et aménagements notamment dans les secteurs qu'il ouvre à l'urbanisation, de respecter des performances énergétiques et environnementales renforcées qu'il définit » (Article L. 123-1-5-II-6 du code de l'urbanisme).

D'autres orientations jouent plus indirectement dans la prise en compte de l'énergie : la réduction de la consommation des espaces, des formes urbaines plus denses, une végétalisation plus importante dans certaines parcelles, quartiers... Ces mesures présentes sont de grandes orientations vers lesquelles il faut tendre. Mais en termes de traduction concrète sur le territoire, il n'y a pas d'obligations directement liées à l'énergie, seulement des recommandations sous l'effet d'une volonté communale, autant dire marginale. « Il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'obligation de traiter spécifiquement l'objectif de performances énergétiques dans les pièces du PLU²⁶. » Pourtant des outils peuvent être utilisés et peuvent se traduire dans les différentes étapes du document d'urbanisme : du diagnostic au règlement en passant par le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). L'article 15 du PLU peut imposer des obligations en matière de performances énergétiques et environnementales mais il est possible de mobiliser d'autres articles et notamment ceux qui visent l'orientation et l'implantation du bâti sur la parcelle, les plus en adéquation avec l'environnement alentour.

La difficulté tient dans le fait que les politiques liées à l'énergie et celles d'urbanisme sont souvent dissociées les unes des autres, ne permettant pas de développer une vision prospective et globale d'un territoire. Ce manque de culture croisée contraint la possibilité d'avoir une approche anticipatrice qui mettrait les deux politiques sur le même plan²⁷.

L'urgence d'actions est de taille si l'on veut pouvoir répondre rapidement au défi de la transition énergétique. Mais rapidement ne veut pas dire qu'il faut passer outre les caractéristiques spécifiques de chacun des territoires, bien au contraire. Cela induit d'être pragmatique face aux problématiques ancrées, pour entamer des dispositifs de production décentralisés, différents de ceux de la génération du « tout pétrole ». Mais cet équilibre de développement doit être apporté par les collectivités, dont les possibilités d'actions sont à repenser si l'on veut, à terme, être plus efficace.

²⁶ M. ASTIER, S. CONTAMINE, et al. *Urbanisme et énergie : les enjeux énergie-climat dans les documents d'urbanisme*. CAUE Puy-de-Dôme, Aduhme. [En ligne] Disponible sur : <http://www.caue63.com/upload/fichiers/WS1343658277W50169925e1f9f0.pdf> [Consulté le 12/07/15]

²⁷ Synthèse du questionnaire préparatoire au comité technique de la mission « *Journées techniques énergie-planification* », URCAUE. Octobre 2014. Cf. *infra*, Annexe n°5, p. 140.

3. Etat des lieux de l'organisation des politiques énergétiques en France

3.1. La gestion énergétique en France

3.1.1. L'actuel système de gouvernance : mille-feuille territorial et de compétences

La France, en matière d'énergie, dépend totalement de son héritage passé fortement « centralisateur ». Au sortir de la guerre, on assiste à un monopole des services publics gérés principalement par deux grands groupes : GDF (Gaz De France) et EDF (Électricité De France), dont la mission de ce dernier est d'électrifier l'ensemble du territoire français. Cette volonté politique de nationalisation revendiquée a laissé peu de possibilités d'appropriation par les collectivités locales de maîtriser leur propre énergie, bien que certaines d'entre elles ne soient pas concernées. Depuis longtemps donc, les grands opérateurs empêchent les possibilités des collectivités à gérer et valoriser leurs énergies locales, ce qui semble difficile à combiner avec les objectifs des lois POPE et Grenelles si l'on veut atteindre les 23% d'énergies renouvelables d'ici à 2020. Le système actuel, tel que nous le décrivons, répondrait alors à une logique de fonctionnement « top/down » (par le haut), dans lequel l'Etat est le principal acteur et décideur. Son rôle se traduit par la définition d'un cadre global et de grands objectifs, dont les moyens d'actions lui appartiennent, à lui et aux grands opérateurs historiques. Cette dynamique pousse donc les territoires à se plier à des règles imposées par le haut, parfois peu cohérentes au regard de leurs spécificités locales. Et les dynamiques aujourd'hui constatées sont fortement marquées par le système électrique des années 1950.

A l'heure actuelle, les collectivités territoriales (communes, départements, régions) manquent de leviers pour mener des politiques au plus proche de leurs spécificités territoriales. Néanmoins, elles ont toutefois un rôle indirect d'actions sur les politiques énergétiques par des politiques sectorielles d'habitat avec la qualité des bâtiments, d'urbanisme avec les formes urbaines, la localisation des fonctions et le développement de végétation urbaine, de transport avec la mobilité douce, et d'action sociale dans leurs documents (PLH, PLU, PDU). La démarche est donc quelque peu limitée car l'action publique sur ces thématiques ne les oblige pas à intégrer les notions d'énergie dans leurs réflexions et projets. Et même si cette intégration en matière d'énergie est une prérogative de plus en plus présente, elle repose, nous l'avons vu, essentiellement sur une volonté politique (comme Grenoble qui a impulsé une démarche via la campagne « Mur/Mur²⁸ »). En matière d'urbanisme notamment, les documents de planification (type SCoT et PLU) tentent d'impulser, en particulier depuis les lois Grenelles, l'intégration de l'énergie dans leurs documents. Mais ces tentatives, même si elles sont récentes, restent rares et n'impactent que très peu les territoires.

²⁸ Dispositif mis en place en 2010 par la Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole pour améliorer, par des travaux d'isolation, la performance du parc privé ancien.

L'enjeu est donc de clarifier les différentes compétences d'une même collectivité afin de mener une politique transversale et non plus sectorielle. Cette dernière ne permettant pas de traiter l'ensemble des politiques de manière cohérente : « les collectivités territoriales éprouvent de grandes difficultés à acquérir une vision globale de l'énergie. Elles peuvent donc mener des politiques sectorielles aux effets contradictoires en termes d'énergie (...) Une politique sectorielle de l'énergie sans vision territoriale n'a plus de sens²⁹ » (Richard, 2013). A cela s'ajoute la difficulté de cohérence entre les collectivités territoriales elles-mêmes, qui parfois ont des compétences qui s'enchevêtrent et se recoupent, ne facilitant pas une bonne vision globale du territoire.

La principale différence notable dans le rôle des collectivités se joue alors dans la production d'énergie. Avant les années 2000, l'Etat centralisateur donnait un outil de production énergétique (EDF et GDF) avec lequel la commune appliquait ses politiques sectorielles. Maintenant, on va de plus en plus vers une montée en compétence des communes qui peuvent désormais, si elles le souhaitent et sous réserves, être elles-mêmes des acteurs dans la production de leur propre énergie (Lois de 2000, 2005 et 2010)³⁰. La partie suivante s'attachera à analyser cette prise de compétence.

3.1.2. Les limites et conséquences d'un système centralisateur

L'héritage d'un système centralisateur fait que nous sommes tentés de le faire perdurer, alors qu'il n'est aujourd'hui absolument plus en mesure de répondre à nos attentes en matière d'énergie et de climat. Le fait qu'il n'y ait pas de décentralisation de la production d'énergie en France accuse d'un net retard dans l'appropriation par la « localité » de l'approvisionnement et de la production en énergie renouvelable par les citoyens. On pourrait alors parler d'énergie « participative » bien que cela ne soit pas le cas encore en France. Il est encore plus difficile pour les particuliers d'acquérir cette compétence quand, nous l'avons vu, la commune elle-même ne l'a pas. Il est donc très complexe de devenir acteur de sa propre énergie, dans un système où l'Etat reste l'acteur principal de la question.

L'autre conséquence de l'Etat centralisateur est la loi de nationalisation de 1946 et les ambiguïtés qu'elle soulève. Elle n'est plus d'actualité et est aujourd'hui contraire au fondement de la libre administration locale, qui n'existait pas lors de sa création. Les contrats passés par les collectivités montrent qu'elles ne peuvent choisir leur partenaire contractuel, ce qui conforte la question du monopole en France. « Pourtant, la liberté des collectivités, elle, a profondément muté. D'abord par les nombreuses lois de décentralisation votées par le Parlement au cours des années 1980 et 1990 et qui ont considérablement renforcé l'autonomie des collectivités, y compris sur le plan contractuel. Mais aussi, et surtout, par la réforme constitutionnelle du 28 mars 2003 qui a consacré la libre administration comme un

²⁹ M. RICHARD. *Quelle gouvernance territoriale pour la transition énergétique ?* Réseau Action Climat, France. [En ligne] Janvier 2013, p. 5. Disponible sur : http://www.rac-f.org/IMG/pdf/Quelle_gouvernance_territoriale_pour_la_transition_energetique_.pdf [Consulté le 12/05/15]

³⁰ La Fabrique Écologique. *Les territoires au cœur de la transition énergétique, Pour un modèle de décentralisation énergétique.* [En ligne] Mai 2014, note n°1, p. 10. Disponible sur : http://media.wix.com/ugd/ba2e19_97b63eb6ac49437ca32f0018765088a3.pdf [Consulté le 23/05/15]

principe constitutionnel et fait de la France un État expressément décentralisé³¹ » (Sinaï, 2013). De plus cette contractualisation crée des inégalités entre les communes, puisque certaines d'entre elles (5%³²), ont la possibilité de gérer totalement leur service de distribution par le biais d'une Entreprise Locale de Distribution (ELD), sans passer de contrats avec les opérateurs historiques dont l'Etat reste un des principaux actionnaires. Cela leur permet donc une plus grande liberté dans les types de production locale et les programmes mis en œuvre. A cela s'ajoute le fait que ces mêmes opérateurs historiques freinent les possibilités d'actions des collectivités dans leur recours aux énergies renouvelables. Pour Marc Jedlizcka et Didier Lenoir « ce système centralisé prive les collectivités territoriales et les citoyens de toute responsabilité significative dans l'organisation des services publics consacrés à l'énergie, en particulier pour la distribution et la production locales³³. »

Une autre conséquence est le reproche fait à l'Etat de ne pas avoir achevé la décentralisation amorcée dans les années 1980. Dans cette vision et du fait qu'il dispose d'un pouvoir réglementaire encore trop restrictif, il bloque et nuit à de nombreuses initiatives qui pourraient être menées au niveau local et dont l'objectif serait d'être plus ambitieux que les lois et normes nationales. Pour contrer cela, le seul levier pour les collectivités est l'incitation aux constructions performantes et aux rénovations envers les citoyens. Mais là encore, les marges de manœuvre sont réduites ; l'Etat disposant de leviers de financement (crédit d'impôts, prêt à taux zéro) bien plus intéressants que les départements (éco conditionnalité) et autres collectivités territoriales.

Certaines communes Françaises ne sont donc pas soumises au réseau national de distribution en matière d'électricité et de gaz mais à une gestion localisée gérée par des entreprises locales de distribution (environ cent cinquante). Ces entreprises ont échappé à la nationalisation du réseau en 1946 et ont choisi de rester le principal acteur de leur énergie sur leur territoire. Ces ELD ont l'avantage d'avoir des compétences plus larges dans la gestion du réseau électrique et de gaz, à la fois en assurant la distribution de l'énergie électrique et de gaz, mais également en étant fournisseur de cette énergie sur un périmètre précis. C'est le cas de la ville de Grenoble avec GEG (Gaz Électricité de Grenoble). Les possibilités d'actions sont plus fortes puisque la gestion se fait localement et que l'actionnaire majoritaire reste la commune (pour Grenoble). En plus de cela, elles ont très souvent le monopole malgré la loi de 2007 qui ouvre à la concurrence les fournisseurs d'énergies dans les contrats d'électricité et de gaz.

Energy cities³⁴ a fait ressortir de manière schématique le fonctionnement actuel de la gestion énergétique en France et le futur « paradigme » vers lequel il faut tendre si l'on veut

³¹ A. SINAÏ. *Les verrous de la relocalisation de l'énergie*. [En ligne] Janvier 2013. Disponible sur : <http://www.actu-environnement.com/ae/news/transition-energie-decentralisation-politique-locale-17598.php4> [Consulté le 10/05/15]

³² Dont la ville de Grenoble fait partie.

³³ M. RICHARD. *Quelle gouvernance territoriale pour la transition énergétique ?* Réseau Action Climat, France. [En ligne] Janvier 2013, p. 17. Disponible sur : http://www.rac-f.org/IMG/pdf/Quelle_gouvernance_territoriale_pour_la_transition_energetique_.pdf [Consulté le 12/05/15]

³⁴ Association Européenne des autorités locales en matière de transition énergétique. Elle valorise la gestion de l'énergie à l'échelle locale et permet le transfert d'expériences entre collectivités.

faire face aux défis que pose la transition énergétique. Notre système centralisé doit donc évoluer et ne plus perdurer tout simplement car il n'est plus adapté.

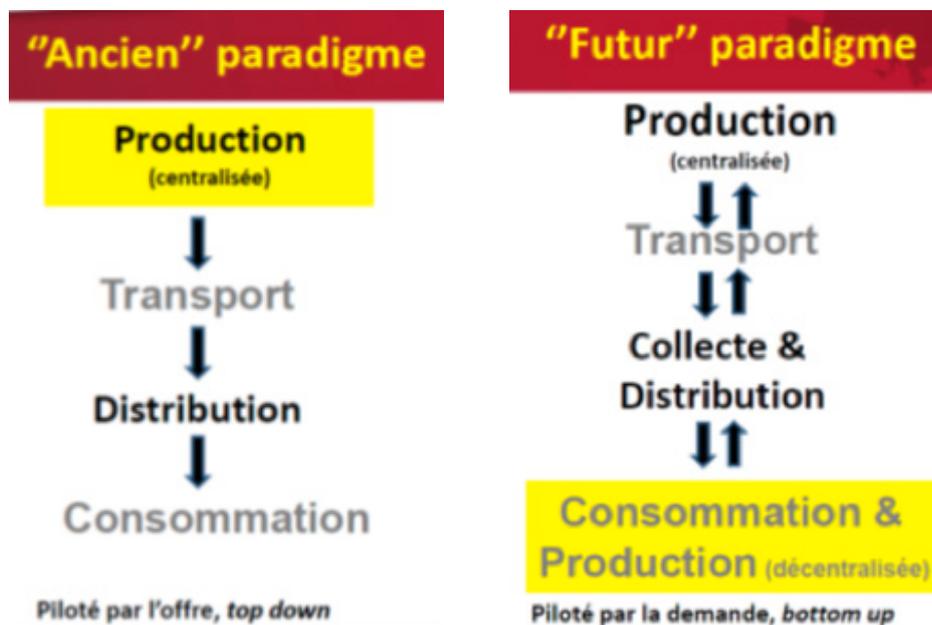


Figure 11 : « Ancien et Futur Paradigme » du fonctionnement en France
Source : G. Magnin, *Vers une alliance pour l’énergie locale pour stimuler l’économie des territoires*, Energy cities, 2012, p. 6

3.1.3. Comparaison avec le fonctionnement énergétique autrichien

Si l’on prend l’exemple de l’Autriche, la gouvernance énergétique et les stratégies politiques déployées ne sont pas les mêmes qu’en France. Comme pour la France, elles sont le fruit d’un héritage directement lié à l’Histoire du pays. L’Autriche est un État fédéral qui se structure autour de Länder (neuf au total), lesquels ont une autonomie administrative et politique importante dans l’aménagement du territoire et la protection de l’environnement mais pas seulement³⁵. Le fonctionnement actuel s’inspire largement de stratégies ancrées dans l’Histoire du pays depuis longtemps. « Cette histoire multiséculaire des Länder remonte au moyen âge, elle a consolidé l’identité des Länder autrichiens et elle leur donne des bases solides pour faire usage de la marge de manœuvre juridique et politique dont chacun d’eux dispose³⁶. »

La particularité du système repose entièrement sur cette autonomie des Länder et de leurs communes rattachées, ce qui facilite grandement la gestion locale et l’organisation

³⁵ « Les activités entrant dans le domaine de la gestion de l’économie privée (article 17 de la Constitution) comptent parmi les tâches les plus importantes du gouvernement des Länder. Elles englobent les mesures ayant trait à la politique structurelle et économique, à la politique en matière d’emploi, à l’aménagement du territoire, à l’action culturelle, à la coopération internationale. »

³⁶ *Impact du développement de la décentralisation des énergies sur le système énergétique*, IDEE. Programme de recherche Énergie et Territoire. 1^{er} rapport intermédiaire. Février 2015.

territoriale. La possibilité est donnée aux communes de pouvoir travailler avec leurs propres énergies locales. Les principaux points de divergences avec le système énergétique Français relèvent d'une part de la volonté de sortir du nucléaire mais aussi d'imposer une autonomie énergétique, *Energy Autarky*, à l'échelle du pays et pour 2050. De plus, on constate que de nombreux particuliers et acteurs privés sont eux-mêmes producteurs de leurs propres énergies, directement ou indirectement par le biais de coopératives d'énergie. La question de l'intégration de ce changement dans l'économie et la société est également très fort. Il s'agit de véhiculer une conscience collective, une image du territoire vers laquelle on veut tendre et qui implique de mettre en œuvre des moyens humains, financiers ainsi que des stratégies d'actions pour y parvenir. Dès lors, cette idée directrice permet de structurer une pensée générale et un défi à relever pour la société toute entière qui se retrouve autour d'une vision commune. Le « tournant » auquel doit faire face le pays ne relève pas seulement d'une prise de conscience politique mais bien collective. C'est l'appropriation par tous qui permettra la meilleure efficacité dans le cadre de ce tournant énergétique.

L'exemple emblématique du Vorarlberg en Autriche n'est plus à démontrer tant il a fait ses preuves. Le gouvernement du Land a mis en place une politique et des stratégies d'actions qui visent, pour 2050, l'autonomie énergétique du territoire³⁷. L'objectif est d'arriver à approvisionner la consommation d'énergie par une production locale. L'élaboration de la démarche fait suite à une réflexion menée pendant trois ans, débouchant alors sur la mise en place d'actions concrètes pour dix ans, de 2010 à 2020. Ce programme de réalisations a fait l'objet d'une participation de tous les acteurs et « de cette vision (commune) découlent des recommandations et des mesures concrètes destinées au gouvernement du Vorarlberg³⁸. »



Figure 12 : Land du Vorarlberg, Autriche
Source : site internet polenergie.org

L'intérêt, au terme de ces dix ans de mise en expérimentations du territoire, est de faire une évaluation portant sur ce qui a été réalisé, ce qui est à améliorer en termes d'efficacité, de sobriété et de production d'énergie. Les mesures portent essentiellement sur la rénovation énergétique des bâtiments (isolation thermique, utilisation des apports solaires,

³⁷ *La stratégie du Vorarlberg pour les bâtiments publics, une source d'inspiration pour nos territoires*. Conférence du 19 Novembre, Montmélian. [En ligne] Disponible sur : http://www.mountee.eu/wp-content/uploads/2012/09/CR_conference_1911.pdf [Consulté le 01/07/15]

³⁸ Energieinstitut Vorarlberg. *L'avenir énergétique du Vorarlberg*. [En ligne] Disponible sur : http://www.energieinstitut.at/wp-content/uploads/2015/05/Mappe-gesamt_franzoesisch.pdf [Consulté le 08/07/15]

ventilation...) et sur la production d'énergie en valorisant le bois local. L'accent est mis sur le développement d'aides plus soutenues ainsi que des formations et campagnes de sensibilisation auprès des entreprises et artisans locaux. Le Land, en partenariat avec l'Institut de l'Énergie du Vorarlberg, s'engage à ce que les projets portés (par la commande publique) soient plus ambitieux et plus sobres énergétiquement.

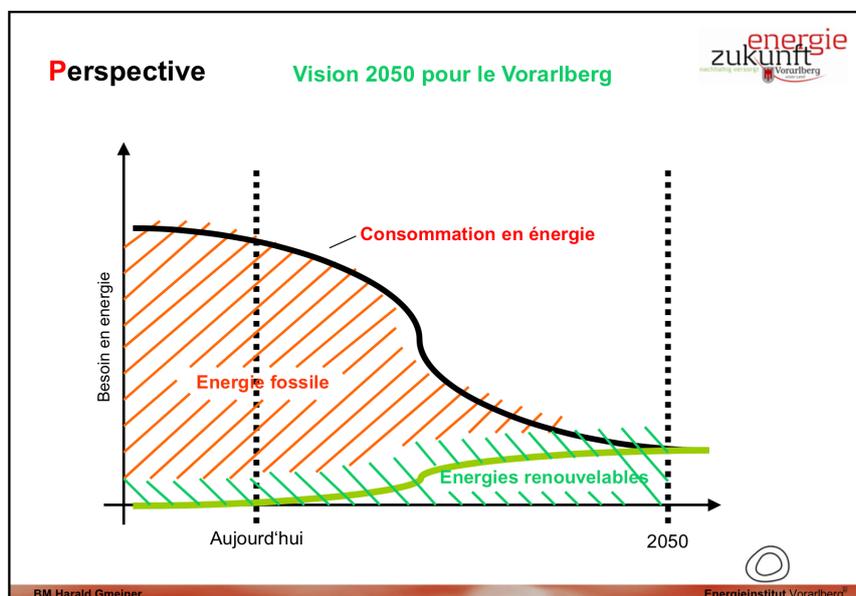


Figure 13 : Perspective énergétique du Vorarlberg pour 2050

Source : H. Gmeiner, *Ecologisation de la construction dans le Vorarlberg, EcoPass de bâtiment et autres outils*, Institut de l'Énergie du Vorarlberg, 2011, p. 4

L'intérêt de la démarche se trouve dans l'organisation et la gestion à une échelle définie et locale. Les réflexions sur les possibilités d'actions ont été poussées au maximum avec l'ensemble des acteurs du territoire pour mener une démarche de co-construction ambitieuse et pertinente. En n'omettant pas cet aspect, les décideurs ont également choisi de créer une dynamique constructive et d'entraîner avec eux toutes les institutions susceptibles de favoriser ce mouvement pour l'étendre à l'échelle du territoire.

3.2. Une nécessaire réorganisation globale

3.2.1. « Les territoires au cœur de la transition énergétique » : place aux initiatives locales et à la décentralisation

« L'objectif est de refonder le modèle français, en gardant ses atouts, mais en donnant un cadre où pourront s'épanouir et se généraliser les initiatives locales³⁹. » (La Fabrique Écologique)

³⁹ La Fabrique Écologique. *Les territoires au cœur de la transition énergétique, Pour un modèle de décentralisation énergétique*. [En ligne] Mai 2014, note n°1, p. 4. Disponible sur : http://media.wix.com/ugd/ba2e19_97b63eb6ac49437ca32f0018765088a3.pdf [Consulté le 23/05/15]

Partant du constat que les échéances du changement climatique s'accroissent grandement, il devient urgent de préparer l'avenir et de donner un cadre pertinent qui facilite les initiatives locales. La décentralisation de la question énergétique devient un facteur déterminant pour mieux gérer les nouveaux enjeux, dans un système qui ne semble désormais plus être adapté. L'intérêt de la mise en place d'une politique énergétique locale n'est largement plus contesté. Les défis auxquels doivent faire face les territoires ne sont pas solvables au niveau national, européen voire même international. Ils répondent à des logiques de territoires et de spécificités locales (construire en fonction de l'ensoleillement, favoriser les réhabilitations thermiques, mobiliser des ressources locales comme le biogaz, l'éolien ou le solaire), qui ne peuvent plus faire l'objet d'une impulsion par le haut. Le rôle nouveau de l'Etat serait alors d'être le garant d'orientations portées à l'échelle européenne et d'appuyer un cadre législatif, réglementaire et financier général le plus adaptable et appropriable par les territoires. Les débats concernant la décentralisation sont multiples et les consensus pris par les différents partis ne sont pas à la hauteur des volontés initiales, ayant pourtant un réel intérêt si elles étaient engagées. La loi de modernisation publique territoriale et d'affirmation des métropoles de Janvier 2014 donne à la région le rôle de chef de file par rapport aux autres collectivités territoriales en matière d'énergie et de climat.

Les initiatives portées par le local doivent aller plus loin que la réglementation nationale. Cela faciliterait une démarche non plus « top/down » mais « bottom/up » faisant ressortir des idées, lesquelles pourraient être ambitieuses et déployées sur d'autres territoires. Ce retour à l'échelon local est un moyen de faire participer les citoyens aux débats sur la transition énergétique et à l'ensemble des projets allant dans ce sens et qui sont développés par la société civile. La participation citoyenne prévue en amont est gage de réussite des projets. « Comment changer le regard sur la production décentralisée d'énergie ? Cela ne se fait pas sans les citoyens. La perception d'un aménagement par les habitants est très liée à leur positionnement sur le territoire et à leur appropriation du projet⁴⁰ » (Régnier, 2012). Il est donc nécessaire de les sensibiliser à ces questions, sans quoi, les projets n'auront pas de sens.

La décentralisation énergétique serait également l'opportunité pour les territoires de favoriser un dynamisme économique local. La plus-value de cette économie énergétique ne serait donc plus nationale mais bien locale, ce qui conforterait et inciterait certainement les initiatives à se développer. « Il s'agira alors de rapprocher les lieux de consommation et de production d'énergie, et de profiter des retombées économiques de cette production pour créer de la richesse sur le territoire et potentiellement financer des actions d'efficacité énergétique⁴¹. » Laisser le temps aux territoires d'expérimenter de nouvelles alternatives et initiatives est bénéfique, même si les effets attendus ne sont pas totalement ceux qui se produisent réellement. Il est donc important pour aujourd'hui, mais aussi pour demain, de trouver des alternatives techniques et d'amorcer un changement comportemental, lequel sera sans conteste facilité par une acceptation sociale.

⁴⁰ *Paysages de l'énergie, paysages en transition. Préparer son territoire au déploiement des énergies renouvelables.* RAEE, URCAUE, PNR, Janvier 2013, p. 10.

⁴¹ *Ibid.*, p. 8.

3.2.2. Une gouvernance territoriale de l'énergie : pour une redéfinition des compétences

Redonner une cohérence à l'ensemble des politiques publiques est nécessaire si l'on veut s'engager pleinement dans une démarche de transition énergétique. L'objectif face à cette décentralisation est de pouvoir regrouper plus facilement les échelons et leurs compétences de manière à ce qu'il n'y est plus de « doublons ». Il s'agit donc de repenser un système de gouvernance pour une organisation territoriale de l'énergie. La décentralisation serait aussi l'opportunité de clarifier les compétences de toutes les collectivités en matière d'énergie et de climat et de l'ensemble des autres politiques publiques sectorielles. Cela rendrait les documents actuellement présents (SRCE, PCET, SCoT, PLU) encore plus pertinents et renforcerait leurs actions.

Pour atteindre les objectifs de la transition énergétique, il est nécessaire d'agir le plus rapidement possible et de redonner une place définie à tous les territoires et leurs acteurs. L'ensemble des échelons de même que l'ensemble des politiques sectorielles doivent prendre en compte la question de l'énergie. Les lois POPE et Grenelles ont mis en avant la Communauté urbaine et la Région comme étant les collectivités territoriales pouvant être les plus à même d'avoir la compétence « climat-énergie ». L'échelle de l'intercommunalité semble la plus adaptée pour mettre en cohérence un ensemble de disciplines, qui ne se répondent pas pour le moment (urbanisme, mobilité, habitat, énergie, environnement, déchets, eau, espaces verts, etc.) La vision idéale serait celle d'une intercommunalité en adéquation avec le bassin de vie, échelle la plus petite et représentative de la vie quotidienne des habitants (en termes de services, commerces, enseignement, santé, sport, loisir et culture, transport)⁴². L'échelle de la région devrait subir un renforcement de ces objectifs de manière à ce qu'ils deviennent plus prédominants et s'imposent à l'échelon national. Il s'agirait de renforcer les politiques régionales et leur légitimité : les documents de planification (type SRADDT et SRCAE) doivent être en mesure d'impulser des dynamiques de territoires plus précises en se rendant opposables aux documents d'urbanisme inférieurs et en étant réalisés uniquement par la région, les autres collectivités interagissant seulement dans la phase concertation.

L'ambition souhaitée en renforçant le poids de ces deux collectivités est de laisser le droit à l'expérimentation, ainsi que de rétablir l'atteinte à la liberté de l'administration locale et contractuelle, en permettant aux territoires de pouvoir créer des Entreprises Locales de Distribution (ELD). Sortir du monopole existant, contraignant fortement la gestion localisée de l'énergie, est une des priorités à mettre en avant. De même que cela participera à assurer l'égalité de traitement entre les personnes et les territoires en mettant en place un système de péréquation tarifaire. Il s'agit ainsi de leur rendre une certaine souplesse en matière de réglementations, de financements et d'actions.

Dans une version relativement bien plus théorique que celle présentée, Murray Bookchin met en avant la notion du « municipalisme libertaire ⁴³ » ou « communalisme ».

⁴² Définition tirée de l'Institut National des Études Statistiques et Économiques (INSEE).

⁴³ V. GERBER, F. ROMERO. *Murray Bookchin, pour une écologie sociale et radicale*. Éditions le passager clandestin, Octobre 2014, p. 34.

L'idée principale serait l'appropriation du corps politique par le corps social, qui s'institutionnaliserait et rivaliserait avec le modèle économique actuel et dominant. Il s'agirait d'une véritable démocratie directe, où les citoyens deviendraient les acteurs principaux de leur territoire et seraient directement impliqués dans les questions de production et de distribution. Cette décentralisation, totalement imaginée par l'auteur, prendrait forme en des entités politiques locales autogérées et légitimes. Ce principe viserait la municipalité, forme politique la plus proche des individus et la plus à même de répondre à la réalité locale des besoins et des possibilités. Finalement, cette version présentée par l'auteur pose les bases d'une décentralisation, certes poussée, mais qui se veut être la plus pertinente pour répondre aux besoins des territoires comme des individus.

3.2.3. Réorientation du système économique pour réussir la transition énergétique ?

Le fait de parler de transition énergétique n'inclut pas seulement un changement d'ordre environnemental mais il emmène aussi avec lui, un changement économique et social. La démarche *négaWatt*⁴⁴ affirme que « l'économie doit s'adapter à la réalité physique de l'énergie, l'inverse n'est pas possible⁴⁵ ». Cela revient à affirmer qu'un changement économique des sociétés et de nos modes de vies doit s'opérer, si l'on veut faire face aux réalités énergétiques et environnementales. La technique et la technologie, l'innovation, le changement de comportement des individus, ainsi que la mobilisation des acteurs sont autant de critères possibles et à interpeller si l'on veut agir rapidement.

Murray Bookchin⁴⁶ critique ouvertement les déséquilibres de nos modes de vie sur le fonctionnement naturel des espaces. Mais ces déséquilibres humains ne sont pas que du ressort naturel, ils affectent l'économie toute entière, de même que les rapports entre individus. Si l'on veut développer un autre rapport avec l'environnement que celui qu'on a créé, et telle est la volonté actuelle, c'est toutes les formes sociales et institutionnelles sur lesquelles s'appuie la société, qu'il faut refonder et réorganiser. Puisque le fonctionnement intrinsèque de notre économie a pour moteur la croissance par la consommation, la réforme doit s'attaquer à la totalité du système si elle veut être envisageable. Cette vision développée par l'auteur est plutôt axée sur le concept de la décroissance, une vision de rupture, peu en phase avec les politiques actuelles et la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte. Dans les faits aujourd'hui, on ne parle pas de rupture mais de transition vers un nouveau système énergétique.

⁴⁴ Démarche développée par l'association *négaWatt*, groupe d'experts qui proposent des actions pour une politique fondée sur trois piliers : la sobriété, l'efficacité énergétique et le recours à la production d'énergies renouvelables. Cf. *infra*, Exigences de la démarche : le scénario « *négaWatt* », p. 49.

⁴⁵ Association *négaWatt*. *Scénario négaWatt 2011. Dossier de synthèse* [En ligne] Juillet 2013, p. 5. Disponible sur : http://www.negawatt.org/telechargement/SnW11/Scenario-negaWatt-2011_Dossier-de-synthese.pdf [Consulté le 12/04/15]

⁴⁶ V. GERBER, F. ROMERO. *Murray Bookchin, pour une écologie sociale et radicale*. Éditions le passager clandestin, Octobre 2014, p. 45-46.

« Quand on parle de transition énergétique, on ne parle pas seulement de celle écologique mais bien de tout ce qu'il y a derrière et qui est finalement tout aussi important, je parle bien évidemment de la transition économique et sociale⁴⁷. » Si l'on envisage une certaine forme de durabilité dans le système à venir, il est important que l'ensemble des politiques publiques convergent vers le même but, en prenant en compte les mêmes prérogatives, et ce, dans tous les domaines d'actions (transport et déplacement, habitat, urbanisme, action sociale, économie, environnement, etc.)

Pendant longtemps les politiques publiques ont émergé des instances gouvernementales et se sont imposées à l'échelon local. La France est un pays qui subit encore largement le rôle centralisateur de l'Etat, alors même que les initiatives locales se développent et réclament une gestion décentralisée de leur énergie. Comme dans certains pays Européens, des démarches en faveur de la transition énergétique plus respectueuses de l'environnement et plus économes en énergie se développent et se créent.

La seconde partie de ce mémoire s'attache à rendre compte d'une de ces démarches innovantes. Les *Territoires à Énergie Positive* sont un exemple d'une démarche de transition énergétique impulsée par le bas mais largement reprise par le haut pour une amplification à l'échelle nationale et un comportement « exemplaire » en vu de la Conférence de Paris sur le changement climatique de 2015 (COP-21)⁴⁸.

⁴⁷ Extrait d'entretien N. LACROIX, J. POUPEL, membres de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15.

⁴⁸ 21e Conférence de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015 ou « Paris 2015 », du 30 Novembre au 11 Décembre.

PARTIE II. LES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE : VERS DES INITIATIVES LOCALES À L'HEURE DU POST-CARBONE

1. Une nouvelle démarche à l'initiative des territoires

1.1. Présentation de la démarche « Territoire à Énergie Positive »

1.1.1. L'intérêt de se pencher sur les territoires ruraux et périurbains et leur rôle dans la transition énergétique : synergies et complémentarités avec le système urbain

Les territoires ruraux représentent un ensemble d'acteurs privilégiés à mobiliser dans le cadre d'une transition vers un modèle post carbone. Les acteurs du monde rural sont prédisposés à engager des réflexions et stratégies d'action pour mener à bien la transition énergétique à l'échelle de leurs territoires. Leur implication est d'autant plus importante et intéressante que les coûts liés à l'énergie sur ces territoires sont constamment en hausse. La démarche Tepos s'adresse donc principalement à des territoires à prédominance rurale car ils sont les plus vulnérables au prisme de la consommation énergétique. D'après l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de l'Eure, en 2006, « la part allouée aux coûts de l'énergie d'un ménage était deux fois plus élevée en zone rurale (11,3%) que dans l'agglomération parisienne (5,7%)⁴⁹. » De plus, une étude récente réalisée dans cinq pays européens prévoit que le nombre de ménage en situation de précarité énergétique pourrait doubler en Europe sur le court terme⁵⁰, ce qui justifie l'urgence d'actions. L'intérêt de ces territoires se base aussi et essentiellement sur leurs possibilités à mobiliser les ressources locales, spécifiques aux différents territoires. Un rôle essentiel dans cette transition vers des modèles durables.

Les villes, quant à elles, sont déficitaires au regard de leur potentiel en énergies renouvelables et en production alimentaire. Elles auront donc du mal à atteindre l'objectif des 20% de production en énergies renouvelables pour 2020 si elles ne font pas appel aux territoires ruraux. En effet, le monde urbain a des potentialités de développement en énergies renouvelables plus faibles que les territoires ruraux en partie dues à la structuration d'un territoire plus dense, avec bien moins de disponibilité foncière. « Ce sont donc les territoires ruraux et périurbains qui devront alimenter les centres urbains en énergie renouvelable, en plus de subvenir à leurs propres besoins⁵¹. » Puisque les possibilités de

⁴⁹ M. ATINAULT, F. FENAULT, R. DEBRAY, A. DUDOUBLE. *Vers un territoire à énergie positive*, Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie, Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure. [En ligne] Décembre 2014, p. 1. Disponible sur: <http://www.territoires-energie-positive.fr/actualites/l-arehn-et-l-alec-27-publient-une-brochure-intitulee-vers-un-territoire-a-energie-positive> [Consulté le 28/05/15]

⁵⁰ *En route vers des territoires à énergie positive en Europe, motivations, démarches, témoignages*, 100% Territoire à énergie positive, p. 7. [En ligne] Avril 2015. Disponible sur : <http://www.cler.org/IMG/pdf/100res-fr-web.pdf> [Consulté le 14/05/15]

⁵¹ M. RICHARD. *Quelle gouvernance territoriale pour la transition énergétique ?* Réseau Action Climat, France. [En ligne] Janvier 2013, p. 15. Disponible sur : http://www.rac-f.org/IMG/pdf/Quelle_gouvernance_territoriale_pour_la_transition_energetique_.pdf [Consulté le 12/05/15]

production des territoires ruraux au regard des besoins d'une population plus faible en nombre dépassent celles des territoires urbains, ils pourraient largement être à même de les alimenter. Ces dynamiques d'échanges pourraient être le fruit d'une nouvelle collaboration entre espaces.

La démarche des *Territoires à Énergie Positive* permet de retravailler les liens qui existent entre les villes et leurs territoires alentours, de sorte à ce que chacun d'entre eux en tire des bénéfices en matière de durabilité énergétique, mais pas uniquement. Pour Thierry Laverne⁵², paysagiste, la transformation de la relation ville-campagne est devenue une urgence à introduire dans les politiques de développement. Il s'agit de repenser à la fois les proximités et les économies en s'orientant vers des démarches de solidarités pour que naisse un nouveau « mode de vie⁵³ » à l'aune de territoires plus durables. Lorsque la ville se réapproprie la campagne, elles se donnent mutuellement un sens, ce qui pousse à se réinterroger sur l'avenir de ces territoires. Désormais, l'enjeu nécessaire est celui de redéfinir la place et le rôle de la ville dans son territoire élargi afin de pouvoir questionner ses relations avec les systèmes agricoles et naturels dont elle dépend. Cet équilibre entre les espaces serait le moyen de mettre en avant les enjeux, territoires et ressources nécessaires au développement durable de la ville. La vision ainsi nouvellement repensée inscrirait le territoire et ses ressources au cœur de la ville élargie, dont les projets seraient le fruit d'une solidarité entre territoires.

« Ainsi, les territoires naturels et agricoles peuvent constituer les partenaires majeurs d'un projet alternatif de développement solidaire et durable du territoire, capable de composer une armature naturelle alternative à l'échelle de la ville agglomérée et de réinventer localement sur des centralités d'une autre nature, de nouvelles formes urbaines et de nouveaux projets locaux de développement solidaires entre les villes et leur territoire⁵⁴. » (Laverne, 2009)

La volonté, dans la réflexion et l'action, de rendre des espaces complémentaires permet de justifier le rôle de chacun dans cette voie vers la durabilité.



⁵² Paysagiste qui travaille sur les nouvelles relations que peuvent entretenir les territoires urbains, agricoles et naturels. Il développe dans ses projets l'approche multiscalair et les nécessaires liens de solidarités entre ces espaces puisqu'ils doivent fonctionner ensemble et non pas séparément.

⁵³ L'auteur emploie ce terme qui dépasse selon lui le « cadre de vie » auquel nous faisons référence quand nous parlons de ce qu'apportent les enjeux de nature et de paysage. Il s'agit d'un changement plus profond qui nous impacte dans notre vie de tous les jours de sorte à ce que nous devenions plus responsables.

⁵⁴ T. LAVERNE. *Plan d'action Nature en ville, économie de la nature en ville*, Introduction atelier post grenelle n°4. [En ligne] Octobre 2009, p. 2. Disponible sur : http://www.trianglevert.org/IMG/pdf/INTRO_Atelier_4_Eco_Nat_en_Ville.pdf [Consulté le 15/06/15]

1.1.2. Une démarche innovante de dynamique locale

« Devenir Tepos offrirait au pays l'occasion de s'engager dans la transition énergétique, tout en ouvrant la voie d'un nouveau modèle de développement, où économie rimerait avec proximité et durabilité⁵⁵. »
(Régnier, 2014)

Le concept des « Tepos » a été promulgué en interne pendant l'assemblée générale du CLER (Comité de Liaison Energie Renouvelable, Réseau pour la transition énergétique), en 2010 avec les trois entités qui ont fondé le réseau : le pays de Thouarsais (79), la communauté de commune du Mené (22) et la Biovallée (26). Cette fondation a eu lieu lors des premières rencontres « Énergie et territoires ruraux, vers des Territoires à Énergie Positive » organisées par la communauté de communes du Mené. La dynamique s'est largement amplifiée et on constate aujourd'hui l'appropriation du concept par les régions et l'émergence d'appels à projet régionaux (en région Aquitaine, puis en Rhône-Alpes). Plus récemment, l'appropriation du concept au niveau national avec l'appel à projet des « *Territoires à Énergie Positive pour la croissance verte* » donne un nouvel élan à cette démarche. Ainsi nouvellement entrée dans la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, un territoire à énergie positive est :

« Un territoire qui s'engage dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant les besoins d'énergie au maximum. Un territoire à énergie positive doit favoriser l'efficacité énergétique et viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement⁵⁶. »

Cette appellation « Tepos » affirme une prise de conscience des territoires à devenir moins consommateurs et plus économes en énergie. La facture énergétique pèse lourdement sur les territoires et les individus, ce qui les amène à se positionner différemment sur leur façon de vivre et à envisager de nouvelles pratiques. La démarche Tepos, dont l'animation se fait par le CLER, s'inspire largement des démarches engagées depuis plus de vingt ans par des territoires Allemands et Autrichiens, précurseurs en la matière⁵⁷. De même, elle s'inspire du scénario *négaWatt*⁵⁸, une association créée en 2001 qui envisage la transition des territoires sous trois piliers : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable.

⁵⁵ M. ATINAULT, F. FENAULT, R. DEBRAY, A. DUDOUBLE. *Vers un territoire à énergie positive*, Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie, Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure. [En ligne] Décembre 2014, p. 1. Disponible sur: <http://www.territoires-energie-positive.fr/actualites/l-arehn-et-l-alec-27-publient-une-brochure-intitulee-vers-un-territoire-a-energie-positive> [Consulté le 28/05/15]

⁵⁶ Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. *Projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte*. [En ligne] p. 2. Disponible sur: http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/0-Projet_de_loi_relatif_a_la_transition_energetique_pour_la_croissance_verte.pdf [Consulté le 30/05/15]

⁵⁷ Le cas du Land du Vorarlberg en Autriche, qui s'est également donné pour objectif d'être autonome à l'horizon 2050. Les ambitions de ce territoire ne sont pas nouvelles puisque des stratégies et actions en ce sens se développent depuis les années 1980. Cf. *infra*, Comparaison avec le fonctionnement énergétique autrichien, p.34

⁵⁸ Cf. *infra*, Réorientation du système économique pour réussir la transition énergétique ?, p.39.

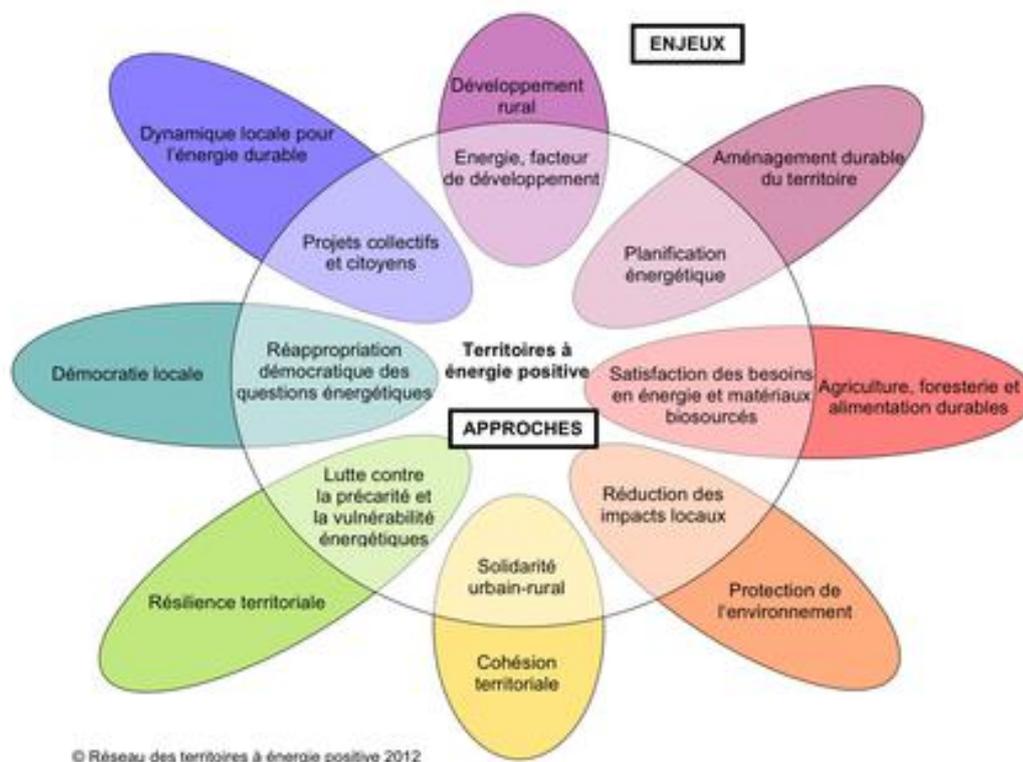


Figure 14 : Enjeux et approches des *Territoires à Énergie Positive*
 Source : réseau des Territoires à Énergie Positive 2012

Selon le CLER : « Un territoire à énergie positive est un territoire dont les besoins en énergie ont été réduits au maximum et sont couverts par les énergies renouvelables locales, selon trois principes de la démarche négaWatt : sobriété énergétique, efficacité énergétique et énergies renouvelables. (...) Un territoire à énergie positive est aussi un territoire qui adopte des approches spécifiques répondant à de nombreux autres enjeux (économiques, sociaux, démocratiques et environnementaux) en faveur d'un authentique développement durable⁵⁹. »

Le concept des *Territoires à Énergie Positive* repose sur des critères permettant une reconnaissance de qualité de la démarche, qui s'appuie sur quatre piliers fondateurs :

- **Un engagement politique** : le territoire vise l'objectif de couvrir ses besoins énergétiques par des sources renouvelables locales,
- **Une stratégie de long terme** : le territoire dispose d'un plan d'action et de mesures concrètes,
- **Une approche systémique et globale** : le territoire aborde l'énergie dans une approche globale de développement local,
- **Une mise en œuvre** : le territoire dispose de réalisations concrètes à mettre en application.

⁵⁹ J. CHAROUK. *Qu'est-ce qu'un territoire à énergie positive ?* Réseau 100% Territoires à Énergie Positive. [En ligne] 19 Juillet 2013. Disponible sur : <http://www.tepos.be/archive/qu-est-ce-qu-un-territoire-a-energie-positive> [Consulté le 31/05/15]

Un *Territoire à Énergie Positive* est une démarche initiée par les territoires dans le souci de se réapproprier la question de l'énergie et de la valoriser plus largement par le biais de politiques de développement local. Il s'agit de remettre au centre de ses priorités une vision ou plutôt une alternative au mode de vie actuel prédominant. Les approches développées traduisent la stratégie adoptée par le territoire qui s'engage dans un processus de changement sur le long terme.

La notion d'autonomie qui décrit en partie le concept des Tepos ne veut pas dire autarcie et n'est pas antinomique à la question de la solidarité (sociale et territoriale), qui est également une des valeurs véhiculées par la démarche. L'idée de « faire soi-même » va de paire avec le fait que l'on inclut les populations et les territoires pour mener à bien cet engagement. C'est donc bel et bien la réappropriation des questions de l'énergie par tous qui est un des principaux enjeux, ce qui facilitera et permettra la mise en œuvre d'actions concrètes sur le territoire. Il est essentiel de se sentir concerné pour s'investir de façon plus durable.

En donnant aux territoires les capacités et la volonté d'agir, on permet l'exploitation des ressources par la mobilisation des acteurs. La ressource en tant que telle devient génératrice de valeurs et les recettes générées peuvent être réinjectées dans le système territorial local. Le territoire a donc la possibilité de fonctionner de manière locale et décentralisée et l'économie reste dans un circuit court.

1.1.3. Des objectifs ambitieux : l'autonomie énergétique, mythe ou réalité ?

L'objectif principal de la démarche Tepos est d'arriver, sur le long terme, à réduire les besoins en énergie sur un territoire. Ils seront désormais couverts par les énergies renouvelables locales produites sur le territoire, ce qui facilitera les circuits courts et ainsi les économies d'énergies. C'est donc un projet de territoire qui s'inscrit dans la durée pour une vision sur le long terme, 2050 et dont les objectifs sont les suivants :

- diviser par deux les besoins énergétiques (travail sur la sobriété),
- devenir producteur d'énergie renouvelable (travail sur la production d'énergie renouvelable)
- couvrir les différents besoins en énergie (chaleur, électricité, mobilité) avec des objectifs intermédiaires à atteindre pour 2020-2030.

Une ambition de taille quand les préoccupations territoriales et politiques portent généralement sur des durées courtes.

Le graphique suivant explore de manière schématique les ambitions souhaitées par la démarche des *Territoires à Énergie Positive* sur le plus ou moins long terme. L'étape intermédiaire de 2020 marque sensiblement une baisse de la consommation d'énergie sur le territoire, parallèlement à une progression de la production d'énergie renouvelable locale. Cet objectif intermédiaire est essentiel si l'on veut, à terme et pour 2050 atteindre l'autonomie énergétique, c'est-à-dire que la production réponde aux besoins et attentes en termes de consommation sur un territoire.

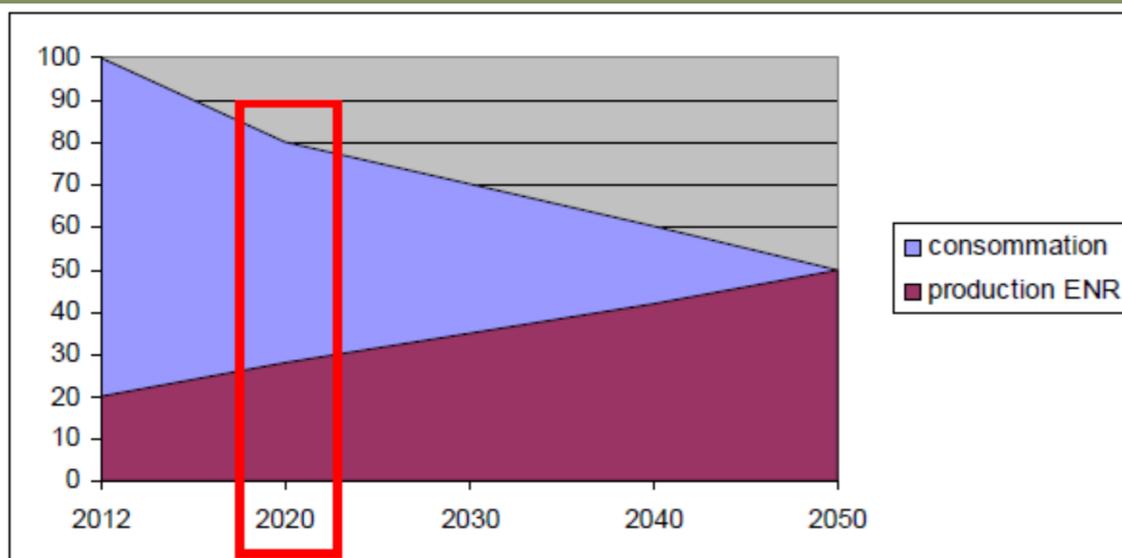


Figure 15 : Graphique du croisement des courbes de production et de consommation
Source : réseau des Territoires à Énergie Positive, 2012

La difficulté, dans l'ambition d'atteindre l'autonomie énergétique d'un territoire, se trouve dans la disponibilité de la ressource et, si elle ne l'est pas, la possibilité de la stocker afin de l'utiliser lorsque le besoin se présente. Chaque territoire mobilise ses propres ressources pour des besoins, principalement en chaleur, en électricité et en mobilité. Il est alors essentiel qu'ils aient connaissance des ressources disponibles sur leurs territoires de même que la fréquence à laquelle elles le sont. Ce qui permettra d'identifier les différentes formes d'énergie pour répondre aux besoins du territoire engagé.

1.2. Une institutionnalisation récente et des appuis à la mise en œuvre

1.2.1. Un engagement européen pour des communautés 100% renouvelables

L'étendu de ce mouvement Tepos en Europe a permis de créer un réseau d'échanges « 100% RES Communities⁶⁰ » ou « Communautés 100% Énergies Renouvelables » qui valorise et donne une certaine lisibilité des actions mises en place par les territoires dans dix pays européens⁶¹. Cette plateforme permet donc aux territoires de prendre connaissance des expériences réalisées à l'échelle nationale mais aussi européenne et de permettre, si ce n'est pas le cas, de s'engager dans la démarche. Le CLER (Comité de Liaison des Énergies Renouvelables) apporte ce réseau d'expériences au niveau national.

⁶⁰ « Renewable Energy Sources Communities »

⁶¹ L'Allemagne, la Slovénie, la Roumanie, la Hongrie, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Écosse, l'Italie et la République Tchèque.

1.2.2. Un cadre méthodologique : l'appel à projet régional après celui national

L'appel à projet national a permis aux différentes régions de s'approprier plus spécifiquement les enjeux de ces *Territoires à Énergie Positive*. La région Rhône-Alpes, dans le cadre de l'Appel à Manifestations d'Intérêt « Territoires à Énergie Positive » a élaboré un cahier des charges pour les territoires voulant s'impliquer dans la démarche entre Juillet 2012 et Juillet 2015⁶². L'objectif de la région est d'aider et d'accompagner entre dix et quinze territoires. Les territoires dits « éligibles » sont les bassins de vie et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) compétents en matière d'énergie. Les territoires urbains devront établir un partenariat avec des territoires à dominante rurale. La région s'engage à apporter un soutien qui se matérialise sous trois formes : un appui financier, un appui politique et un appui en termes d'animation de la démarche. En contre parti, le territoire qui répond à la candidature s'engage lui aussi à respecter certains protocoles qui contribueront à faciliter la mise en œuvre et la réussite du dispositif Tepos.

L'engagement de la région :

La région s'engage donc à accompagner le territoire dans le portage et la dynamique de ce projet. En termes de dispositif, elle intervient à juste titre dans le financement de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), qui pourra éventuellement être envisagée en interne, et dont l'objectif est d'aider le territoire dans l'élaboration de sa mission, à hauteur maximale de 80% (dans la limite d'un plafond de subvention de 100 000 euros). Ce financement se décompose en fonction des différentes étapes dans lesquelles l'AMO va avoir un rôle (diagnostics, états des lieux, études, mise en place du programme d'actions, aide à la mise en place de ces actions et suivi). La mise à disposition de ce cabinet de conseil AMO, spécialisé dans la transition énergétique et les politiques territoriales, gère l'animation régionale des Tepos, capitalise les expériences et permet d'être un appui. Cette ingénierie pointue (ADEME avec des référents spécifiques, AMO spécialisée, région avec les services techniques) permet d'aider les territoires dans la mise en place et l'accompagnement de leur démarche locale. Elle favorise également la possibilité d'autres sources de financements en fonction de l'orientation des actions auprès d'organismes tels que RhônAlpÉnergie Environnement (RAEE) et les associations de l'organisme Info Énergie Rhône-Alpes (IERA). « Tepos est un projet transversal, le rôle de la région est de faciliter cette transversalité des dispositifs régionaux sur les territoires pour mieux les accompagner. » (R. Pouyet, Chargé de mission Tepos, Région Rhône-Alpes. Entretien réalisé le 29/06/15).

Autre forme d'appui, elle encourage le soutien d'autres politiques régionales, qui ont un rôle plus ou moins direct en matière d'énergie (habitat, transport, économie, etc.) Enfin,

⁶² Appel à Manifestation d'Intérêt Territoires à Énergie Positive, Programme de démonstrateurs territoriaux d'une démarche de transition énergétique, Région Rhône-Alpes, ADEME, Juillet 2012.

elle assure, en collaboration avec l'ADEME, une fonction d'animation de la démarche. L'objectif dans ce soutien est d'apporter une vision globale assurant le suivi, l'évaluation de la procédure et les retours d'expériences auprès d'organismes tels que le CLER dont la portée est nationale. « Notre travail est de suivre l'avancée des dispositifs de chaque territoire, de s'assurer qu'ils déclinent bien leur programme/projet et de faire un travail pour mobiliser les différents moyens de la région et les différentes politiques. » (R. Pouyet, Chargé de mission Tepos, Région Rhône-Alpes. Entretien réalisé le 29/06/15).

L'engagement des candidats :

La motivation de la candidature doit être largement justifiée à la fois politiquement puisqu'il est nécessaire de traduire cet engagement en précisant les objectifs que le territoire souhaite atteindre pour 2020/2030 et 2050 et également en termes de mobilisation des acteurs. Le projet doit être collectif et fédérateur. Il doit être porté par un ensemble d'acteurs (syndicats d'énergie, entreprises, établissements publics, collectifs de citoyens,...) pour qu'il soit plus facilement réalisable et envisageable. Une dynamique déjà présente sur le territoire en matière de prise en compte de l'énergie est un atout indéniable à la candidature.

Ainsi, il permet d'appréhender le territoire et de faire un premier bilan en matière énergétique c'est-à-dire de déterminer les sources d'approvisionnement, de production et de consommation du territoire. Cet état des lieux met en avant d'une part les atouts du territoire, mais aussi ses potentialités en termes de capacité énergétique pour le plus ou moins long terme. La demande faite doit également traduire un plan d'actions dit « immédiat », ce qui permettra de conforter la dynamique territoriale existante, ou dans le cas contraire, de la créer puisque ces actions devront être réalisées lors de la première année. Enfin, il doit traduire un programme d'actions plus poussé pour 2050 avec des actions intermédiaires pour 2020/2030, lequel fera l'objet d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette AMO interviendra dans l'étude d'un bilan énergétique plus avancé et aidera dans les phases de réflexion et de concertation avant de définir un programme d'actions précis.

La démarche des *Territoires à Énergie Positive* permet de poser de manière plus large la réflexion entre les territoires et les liens qu'il peut y avoir entre ville et campagne. La dynamique qui a d'abord émergé des territoires a ensuite été reprise régionalement et nationalement pour impulser plus activement les territoires. L'objectif de devenir autonome à l'horizon 2050 correspond à une baisse de la consommation et une hausse de la production de sorte à réduire la facture énergétique de territoires vulnérables. L'incitation de la région Rhône-Alpes fait l'objet d'une ambition conséquente pour porter des projets audacieux.

2. Exigences de la démarche : le scénario « négaWatt »

2.1. L'apport du progrès technique ou la question de l'efficacité énergétique

2.1.1. Le progrès technique : un levier à mobiliser pour aller vers un système plus durable

Le changement de sociétés vers des territoires plus durables implique la mise à contribution du progrès technique que nous avons acquis jusqu'alors. Au-delà des mutations progressives qu'il a induit dans nos systèmes, il permettrait d'apporter des réponses qui seraient une alternative à nos modes de vies quotidiens pour les rendre plus durables et acceptables. Nous devons l'évolution de nos sociétés par l'acquisition d'un capital technique qui n'a pas été, jusqu'à aujourd'hui, en mesure de garantir et de pérenniser le capital, que nous pourrions appeler ici, « naturel ». Ce capital technique a servi à la croissance économique dans tous les domaines. L'ambition portée actuellement par la transition énergétique est que « ce progrès technique vienne au service de celui naturel⁶³ » (Henry, 2000) pour ne plus réduire la vulnérabilité des territoires mais au contraire, augmenter leur résilience face à la crise sans précédent à laquelle nous devons faire face.

L'utilisation du progrès technique s'applique à toutes les échelles mais concerne aussi de nombreux secteurs fortement consommateurs : l'industrie, l'agriculture, les déplacements, l'habitat, le tertiaire etc. Ce qui s'impose à nous comme des « outils » au service d'une société moins consommatrice en énergie fossile, est gage de progrès. L'émergence des voitures hybrides et autres formes de déplacement en est un exemple parmi tant d'autres qui nous permettrait de mieux nous positionner pour réduire la facture énergétique des territoires. De même que les nouvelles techniques utilisées dans l'habitat sont autant de moyens à mobiliser si l'on veut être garant d'un futur viable.

De cette manière, le progrès technique permettrait une meilleure efficacité énergétique, en utilisant des systèmes plus performants et moins consommateurs. Selon la démarche *négaWatt*, « l'efficacité énergétique consiste à agir, essentiellement par les choix techniques en remontant de l'utilisation jusqu'à la production, sur la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire un service énergétique donné⁶⁴. » C'est une manière de mieux appréhender les flux d'énergie et d'optimiser leur utilisation ainsi que leur stockage, en diminuant les pertes lors des conversions. L'efficacité énergétique vise donc à réduire les pertes qui sont engendrées lors du fonctionnement et à l'exploitation. La question de la technique et des technologies (stockage de l'électricité, Bâtiments Basse Consommation, Haute Qualité Environnementale, rendement du photovoltaïque) est une notion primordiale si

⁶³ C. HENRY. *Orientation du progrès technique et développement durable*, Annales d'économie et de statistique. [En ligne] n°57, 2000, p. 84. Disponible sur : <http://annales.ensae.fr/anciens/n57/vol57-07.pdf> [Consulté le 05/06/15]

⁶⁴ Association négaWatt. *Scénario négaWatt 2011. Dossier de synthèse* [En ligne] Juillet 2013, p. 3. Disponible sur : http://www.negawatt.org/telechargement/SnW11/Scenario-negaWatt-2011_Dossier-de-synthese.pdf [Consulté le 12/04/15]

l'on veut s'engager durablement. En effet, les enjeux qui priment dans la recherche et l'innovation aujourd'hui tournent principalement autour de ces aspects. Selon Bookchin, « La technologie est le fondement structurel d'une société ; c'est dans le cadre qu'elle définit que viennent s'inscrire l'économie et la plupart des institutions⁶⁵. » Elles sont nécessaires pour atteindre des objectifs en matière de développement d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de réduction de la consommation, présentés dans les différents scénarios de transition. L'auteur pense également que la technologie a une capacité libératrice qui a longtemps été au service d'un fonctionnement néfaste à la fois pour l'environnement mais aussi pour les Hommes. A tel point qu'ils sont devenus dépendants de ce progrès et de ce qu'il a apporté. Désormais, « La société doit retrouver un contrôle sur la science pour voir se développer une technologie à visage humain et dévolue aux besoins des humains⁶⁶. » (Gerber, Romero, 2014) La capacité des Hommes à se tourner vers une technologie qui sera au service de nouveaux besoins plus écologiques et maîtrisables est donc essentielle.

L'optimisation des potentiels dans les moyens que nous utilisons au quotidien, que ce soit dans le transport, l'habitat, l'industrie, l'agriculture, est une source non négligeable et à mobiliser si l'on veut devenir plus performant et sortir de la société de consommation.

2.1.2. Et si le progrès n'était pas nécessairement lié à la non durabilité du système ?

Dans l'imaginaire collectif, et l'Histoire nous l'a prouvé, le progrès que nous avons progressivement acquis a largement joué un rôle sur la durabilité de notre système. Le travail de sensibilisation auprès de groupes d'individus est nécessaire voir primordial si l'on veut voir s'opérer des changements dans les mœurs. Mais si tout simplement les sociétés n'étaient pas prêtes à une telle transformation ?

La transition vers un nouveau modèle d'organisation semble plus facile quand on a la sensation de progresser techniquement et scientifiquement. Cela a largement été le cas pour les années 1960-1970⁶⁷ (et les autres révolutions industrielles), qui ont marqué le XXe siècle dans leurs avancées et leur entrée dans un monde global. Dans le cas qui nous concerne, il s'agit de retourner à un fonctionnement plus local par la valorisation des ressources, et cela signifie, pour la majorité des individus, effectuer un « retour en arrière ». La société de consommation, le libre échange, la facilité de communication et d'information mais aussi la rapidité des déplacements sont autant de critères qu'il paraît très contraignant d'oublier et de quitter pour revenir à une société « d'avant⁶⁸ ». Pour James Howard Kunstler, nos sociétés

⁶⁵ V. GERBER, F. ROMERO. *Murray Bookchin, pour une écologie sociale et radicale*. Éditions le passager clandestin, Octobre 2014, p. 25.

⁶⁶ *Ibid.*, p.25.

⁶⁷ V. GERBER, F. ROMERO. *Murray Bookchin, pour une écologie sociale et radicale*. Éditions le passager clandestin, Octobre 2014, p. 24. Bookchin qualifie cette période comme un essor et une rapide progression des technologies modernes.

⁶⁸ R. HOPKINS, en employant ce terme, sous-entend que nous en sommes arrivés à penser que la période d'avant pétrole consiste à « se rouler dans la boue et vivre dans l'inceste. » *in* HOPKINS, *op.cit.*, p. 63. Autant de préjugés qui ne sont pas fondés. En réalité, nous avons beaucoup à apprendre de cette période et de son fonctionnement.

sont atteintes du syndrome de « techno-narcissisme⁶⁹ ». Certains d'entre nous pensent que le progrès et les technologies trouveront d'autres solutions pour « combler » le manque créé par le pétrole et ainsi nous permettre de ne pas changer nos modes de vies. Ceci ne faisant bien évidemment que reculer les questions liées à la résilience locale et la possible durabilité de nos systèmes. « Je pense qu'il y a plein de gens, qui ne voient pas où est le problème du pétrole. Beaucoup pensent que c'est cher car l'Etat prend des taxes dessus et que de toute façon on va trouver quelque chose, une alternative technologique qui va résoudre tous les problèmes. » (N. Lacroix, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15). L'objectif est de faire en sorte que ce progrès agisse dans l'intérêt de la durabilité.

Toute la difficulté tient donc dans la nécessité d'arriver à changer les consciences avant de pouvoir modifier les pratiques qui amélioreront la durabilité de la planète et repousseront l'état de catastrophe tant redouté. D'autres questions s'ouvrent donc à nous. Ce que l'on souhaite devenir une réalité, *est-elle alors possible, acceptable et recevable par les citoyens ?* Quel travail faire sur ces populations pour qu'elles prennent conscience que nous sommes dans un monde en crise et qu'un changement est nécessaire pour ne pas mener la planète à sa perte, et donc à *notre* perte ? Hormis un changement des consciences, sommes-nous prêts à faire face à un tel changement ?

Le progrès technique au service d'une nouvelle forme de société n'est donc pas suffisant, nous avons largement besoin de l'investissement et de l'implication des usagers pour que cela prenne sens et devienne cohérent. Il s'agit d'amorcer un début de changement des comportements individuels et collectifs afin de prouver que la transition vers laquelle on s'engage ne veut pas nécessairement dire « restriction » et « totale privation ».

2.2. Le changement technique doit aller de pair avec un changement comportemental : la notion de sobriété énergétique

2.2.1. Un travail sur la demande et pour la mutation des usages et des pratiques : dichotomie entre consumérisme et restriction

« Il faut pourtant se rendre à l'évidence : le progrès technique ne suffira pas à résoudre les problèmes environnementaux auxquels nous sommes confrontés. (...) il ne représentera que la moitié de l'effort nécessaire pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour aller plus loin, nous devons également modifier nos comportements⁷⁰. » (Chriqui, 2011)

⁶⁹ J. HOWARD KUNSTLER. *Too much magic – L'Amérique désenchantée*. Édition Le retour aux sources, Mars 2014. L'auteur emploie également le terme de « syndrome de Jimini Cricket » pour caractériser les sociétés d'aujourd'hui qui pensent que la technologie trouvera des alternatives au pic pétrolier. Il constate de manière pragmatique que la vision du futur que les Hommes avaient dans les années 1950 ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui, et tente de trouver des solutions réalistes à notre dépendance aux énergies fossiles.

⁷⁰ V. CHRQUI, E. LAVILLE. *Pour une consommation durable*, centre d'analyse stratégique. [En ligne] Rapport de Janvier 2011, p.3. Disponible sur : http://crdp.ac-bordeaux.fr/edd/ressources/2011-01-28_-_Consodurable_27janvier.pdf [Consulté le 22/06/15]

Nos modes de vies actuels sont totalement dépendants des ressources énergétiques fossiles. L'enjeu est donc d'adapter les territoires mais aussi des modes de vie moins énergivores, si l'on veut amorcer un tel changement sociétal. L'amélioration des comportements implique une responsabilisation et une organisation de chacun pour éviter des consommations énergétiques qui sont inutiles et fortement dommageables pour l'environnement. Selon la démarche *négaWatt*, « la sobriété consiste à interroger nos besoins, puis agir à travers les comportements individuels et l'organisation sur nos différents usages de l'énergie, pour privilégier les plus utiles, restreindre les plus extravagants et supprimer les plus nuisibles⁷¹. »

La particularité du système dans lequel nous évoluons est l'omniprésence de la société de consommation. Elle nous entoure et fait de nous des consommateurs aguerris, se créant toujours plus de besoins que ceux que l'on a acquis et ayant pour effet pervers de ne jamais réellement satisfaire ses désirs.

« Une consommation effrénée qui devient une fin en soi au travers l'impératif d'acheter afin de combler des besoins créés de toutes pièces, et sans cesse renouvelés. Depuis cette époque⁷², nous sommes ainsi victimes d'une consommation qui jamais ne satisfait ni ne libère du besoin obsessionnel et frénétique de consommer⁷³. » (Gerber, Romero, 2014). Dès les années 1960, Bookchin établit « (...) une distinction entre les besoins réels et les faux besoins. (...) Les seconds sont liés à la société de consommation (...)»⁷⁴. » Ils n'apportent pas de satisfaction réelle et en plus de cela, sont responsables du gaspillage observé et indirectement, de l'épuisement des ressources. La difficulté du processus tient donc dans le changement des habitudes que les hommes ont jusqu'ici et depuis le milieu du XXe siècle, utilisés. A savoir, une consommation de masse, ou rien ne leur est interdit, la seule restriction tenant de leur aspect économique et financier. Se pose alors la question de la mutation des usages, tant individuels que collectifs, pour les sociétés à venir et dans la perspective de la transition énergétique.

Répondre à l'appétence des usagers, quand la mutation des usages induit naturellement de s'orienter vers des restrictions de consommations, et donc de besoins, semble complexe pour assurer de paire la durabilité du système. Il s'agit nécessairement de trouver des compromis entre la demande de consommation des individus et le fait de devoir se restreindre pour être moins consommateurs et donc, dans le même sens, moins producteurs. Sans pour autant se priver, il s'agit de s'interroger sur les réels besoins à satisfaire. La réflexion qui doit être menée est de travailler sur une demande moins exigeante. Entre ce qui est primordial et ce qui l'est devenu au regard de l'impact de la consommation sur nos modes de vies, il est nécessaire que les individus en prennent conscience et agissent. La restriction n'implique pas de se priver mais de baisser les

⁷¹ Association négaWatt. *Scénario négaWatt 2011. Dossier de synthèse* [En ligne] Juillet 2013, p. 3. Disponible sur : http://www.negawatt.org/telechargement/SnW11/Scenario-negaWatt-2011_Dossier-de-synthese.pdf [Consulté le 12/04/15]

⁷² Il est question ici du milieu du siècle dernier qui a débouché sur une société basée sur le profit, la croissance et la production pour alimenter une consommation toujours plus frénétique.

⁷³ V. GERBER, F. ROMERO. *Murray Bookchin, pour une écologie sociale et radicale*. Editions le passager clandestin, Octobre 2014, p 15.

⁷⁴ *Ibid.*, p 17-18.

consommations inutiles, celles qui sont les plus dommageables pour notre environnement d'aujourd'hui et de demain. Le simple fait d'analyser le coût énergétique de ces consommations sur l'environnement est un bon moyen pour se rendre compte du gaspillage que l'on crée, à petite échelle individuellement, à grande échelle collectivement.

Les préconisations à mettre en place sont nombreuses. Elles permettraient collectivement et/ou individuellement de sensibiliser les individus à l'incitation ou la « désincitation⁷⁵ » de sorte à modifier les comportements quotidiens et ce qui oriente nos achats. Ainsi l'économie de la fonctionnalité permet de passer d'une logique de consommation et de propriété matérielle à des solutions qui offrent les mêmes fonctions, voire davantage, que les biens et services initialement vendus/achetés tout en utilisant moins de ressources et d'énergies.

De même que la sobriété est une pratique à mettre en place individuellement, elle l'est tout autant collectivement dans le sens de l'aménagement des territoires. Il s'agit de mener des réflexions globales qui anticipent et optimisent des équipements, réseaux d'un territoire. Ce travail est important et doit être de plus en plus amené par les collectivités qui doivent s'approprier ces questions de durabilité des territoires et de changements des comportements.

Outre la production d'énergie en favorisant le « mix énergétique » (Cf. Partie I) des territoires, il est important de considérer d'autres paramètres comme le renforcement de l'efficacité et de la sobriété énergétique : d'une part, se servir du progrès pour trouver des alternatives ambitieuses et au service du développement de territoires durables, d'autre part, de ralentir nos consommations devenues trop importantes. L'engagement de tous passe par un effort de sensibilisation des individus. Les territoires développent donc des stratégies d'actions au regard de ces enjeux. Il s'agit maintenant de comprendre plus précisément et sur deux territoires spécifiques, comment la démarche se structure et se met en place. La présentation du Trièves et du Sud Grésivaudan, sous un angle énergétique, est essentielle avant de pouvoir analyser plus en détail le fonctionnement du dispositif.

3. Le Territoire à Énergie Positive du Trièves

3.1. Le territoire du Trièves : première lecture géographique

3.1.1. Localisation et situation du territoire

Le territoire du Trièves est situé au Sud de l'agglomération grenobloise dans le département de l'Isère (38). Il est délimité à l'Ouest par le Vercors et à l'Est par le massif du Dévoluy et s'étend sur près de 632km².

⁷⁵ Association négaWatt : T. SALOMON, M. JEDLICZKA, Y. MARIGNAC. *Manifeste négaWatt, réussir la transition énergétique*. Éditions Actes Sud, 2012, p.64. L'emploi de ce terme marque la volonté de dissuader un comportement au profit d'un autre.

Territoire rural de 9 765 habitants en 2012⁷⁶, il est considéré comme un des mieux préservés en matière d'environnement et de paysage dans les Alpes. Il constitue un réservoir d'éléments naturels exceptionnels entre caractéristiques de moyenne montagne et plateau vallonné. Il est relié à l'agglomération Grenobloise par l'autoroute 51 jusqu'à Monestier-de-Clermont et est traversé par de multiples autres voies de circulation qui desservent les chefs lieux des trois anciens cantons que sont Clelles, Monestier-de-Clermont et Mens regroupés au sein d'une même communauté de communes depuis 2012 : la communauté de communes du Trièves. En termes d'accessibilité au territoire, elle se fait principalement par le Nord (Grenoble) et le Sud (Valence, Marseille).

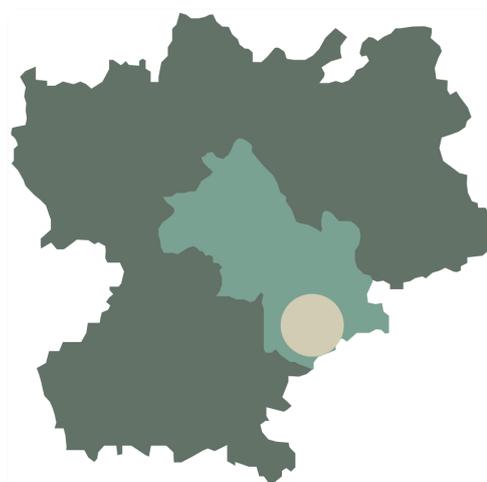


Figure 16 : Localisation du Trièves en région Rhône-Alpes
Source : Elodie Porcheron, Juin 2015

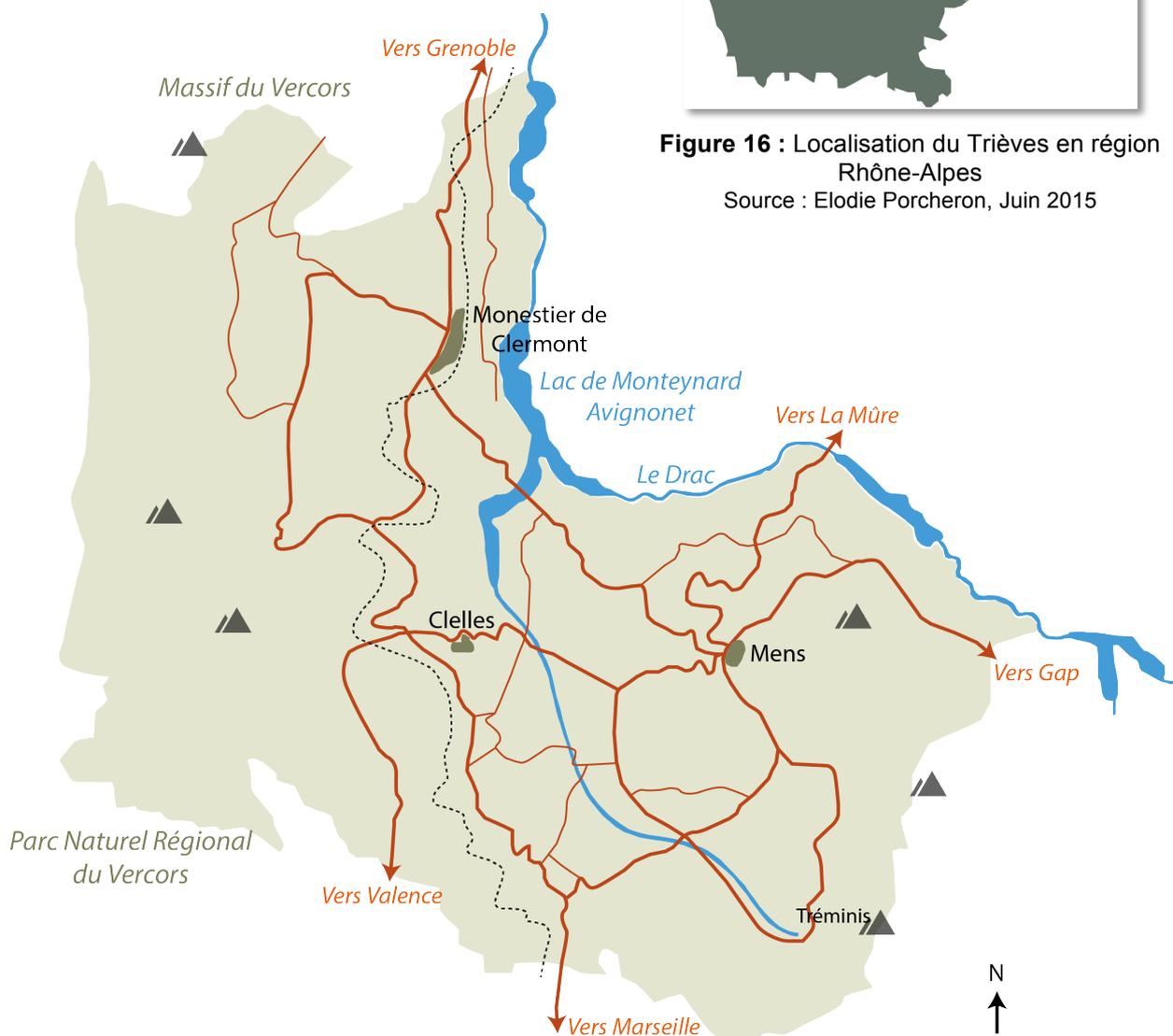


Figure 17 : Carte du territoire du Trièves
Source : Elodie Porcheron, Juin 2015, Illustrateur

⁷⁶ Donnée tirée de l'Institut National des Statistiques et Études Économiques (INSEE), recensement 2012.

3.1.2. Prise de conscience des questions environnementales et énergétiques : une histoire ancienne

La prise en compte des questions énergétiques et environnementales dans le territoire du Trièves est relativement ancienne. Elle se manifeste depuis longtemps par un tissu associatif très dense sur ces questions mais aussi par une volonté politique.

L'adoption du Schéma Directeur de 2001-2010 fait suite à une volonté affirmée d'anticipation de l'évolution du territoire du Trièves par les élus. La prise en compte de la croissance démographique a été à l'origine des stratégies portées. L'ambition de préserver les espaces naturels et agricoles fortement caractéristiques du Trièves, de maîtriser l'arrivée de nouvelles populations en perpétuant les liens avec l'agglomération et limiter l'urbanisation ont été des enjeux déterminants dans la mise en œuvre de ce document. Il s'agissait d'adapter le territoire à ses besoins.

Depuis 2010, le territoire du Trièves est entré dans le périmètre du SCoT de la Région Urbaine Grenobloise (RUG) compte tenu de sa proximité significative avec l'agglomération grenobloise. Ce rattachement a permis dans une certaine mesure de rapprocher territoires urbains et ruraux pour leur donner une vision globale et d'équilibre.

En parallèle, l'élaboration de l'agenda 21 sous le prisme du concept du développement durable a été pensée pour mettre en œuvre une politique globale plus respectueuse du territoire spécifique du Trièves. En mettant en place une concertation très poussée avec l'ensemble des acteurs (associations, entreprises, élus, citoyens), il a permis d'élaborer un programme d'actions précis pour le court, moyen et long terme. La finalité du projet était de porter des dynamiques de territoire qui favorisent à la fois l'économie locale, la gestion et la préservation des ressources naturelles et des espaces, l'amélioration de la mobilité et de l'accès au logement et la sensibilisation au développement durable par des mesures concrètes d'application au territoire.

D'autres documents ont été élaborés, parmi eux la Charte Forestière et celle de l'éco-tourisme.



Figure 18 : Paysage du Trièves entre Monestier-de-Clermont et Mens
Source : Elodie Porcheron, Août 2015

3.2. État des lieux énergétique

Un diagnostic poussé de la production et de la consommation en termes d'énergie a été réalisé sur le territoire du Trièves par le bureau d'études *AERE*, sur la base d'enquêtes et de données de l'Observatoire de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES), de la région et de la communauté de communes du Trièves. Ce travail d'état des lieux était nécessaire pour pouvoir définir une étude de potentiel, laquelle serait en adéquation avec les spécificités territoriales propres au Trièves. Des stratégies d'actions et des orientations à suivre seraient ensuite nécessaires pour réaliser un programme.

3.2.1. Consommation d'énergie pour le territoire

Le territoire du Trièves a fait l'objet d'un recensement de toutes les sources de consommations d'énergies et des domaines dans lesquels ces sources d'énergies sont principalement consommées.

Il ressort de ces constats que le Trièves est un territoire relativement énergivore dont la consommation annuelle est de 25 000 tonnes équivalent pétrole (tep) en excluant la part de l'industrie. Cette consommation se justifie pour près de la moitié dans les transports et déplacements (50%) et le secteur résidentiel (37%). Ainsi, au regard d'un habitant moyen de la région Rhône-Alpes, un Trièvois consomme 40% de plus d'énergie et cela s'explique en partie par les deux secteurs suivants.

Pour le secteur résidentiel, de nombreux facteurs sont à l'origine d'une augmentation de la facture énergétique et sont directement liés au fonctionnement et à l'organisation du territoire. Le Trièves possède de nombreuses maisons individuelles (78%) dont 43% des logements datent d'avant 1949, donc, beaucoup plus consommateurs. La superficie du logement est aussi un paramètre qui entre en cause. 36% des maisons sont supérieures à 100m² ce qui augmente également la facture énergétique des habitants et des territoires.

Pour le secteur des déplacements et du transport, là encore les dépenses sont intrinsèquement liées à la nature du territoire. Les distances parcourues sont importantes (40 kilomètres par personne et par jour) et régulières. La structuration du territoire fait que 67% de ces déplacements sont effectués en voiture contre seulement 6% en transports en commun. La proximité avec l'agglomération Grenobloise fait ressortir des liens étroits entre les deux territoires en termes d'emplois (1 700 navetteurs par jour dont beaucoup se rendent dans l'agglomération pour des services non présents dans le Trièves) mais aussi de services et loisirs.

Hors industrie, les principales sources d'énergies, qui sont dépensées dans les différents secteurs, sont majoritairement le pétrole (presque 70%) et l'électricité (16%). La part des énergies renouvelables est relativement faible bien que l'utilisation du bois reste importante (10 000 tonnes de bois bûches par année sont utilisées dans les appareils de chauffage des particuliers).

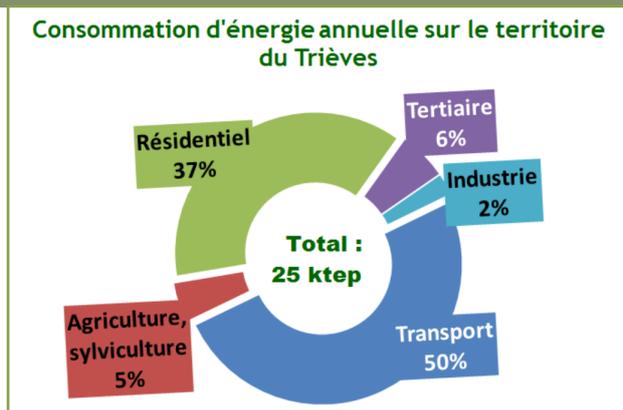


Figure 19 : Consommation d'énergie par secteur dans le Trièves
Source : site internet du trièves

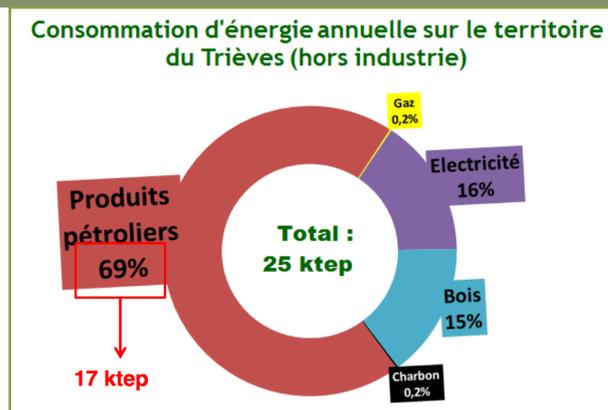


Figure 20 : Consommation d'énergie par filière dans le Trièves
Source : site internet du trièves

Le graphique nous permet de constater une consommation par habitant supérieure à celle de la région Rhône-Alpes sur les postes transport et résidentiel, qui sont une priorité d'action en termes d'efficacité et de sobriété énergétique.

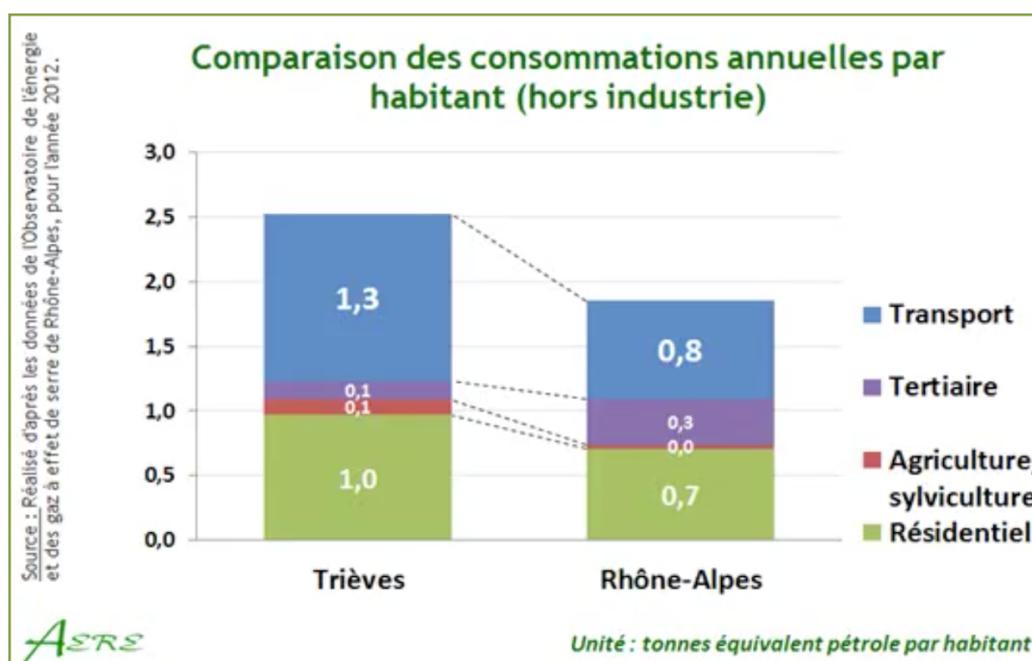


Figure 21 : Graphique comparant les consommations du Trièves avec la région Rhône-Alpes
Source : site internet du trièves

3.2.2. Production d'énergie pour le territoire

Le territoire du Trièves produit de l'énergie renouvelable qui vient en grande partie des centrales hydrauliques (basées à Monteynard et Cordéac) qui produisent plus que ce qui est consommé par an sur le Trièves. Mais ces centrales ne desservent pas directement le Trièves et alimentent aussi les territoires alentours. Cette production est donc exclue. La principale source d'énergie locale est donc le bois (bois-bûches pour le chauffage des particuliers et bois déchiquettes pour les chaufferies du territoire.) Une autre source

importante d'énergie est celle des micros centrales (19%) de Saint Guillaume et pico centrales de Saint-Michel-Les-Portes.

Le photovoltaïque et solaire thermique sont encore peu développés sur le territoire (seulement 2% de la production totale du trièves) mais ils ont un réel potentiel de développement à envisager pour le long terme. Au total, **la production annuelle d'énergie renouvelable dans le territoire représente actuellement 23% de la consommation du territoire** (soit 5 767 tep pour 25 000 consommés par an).

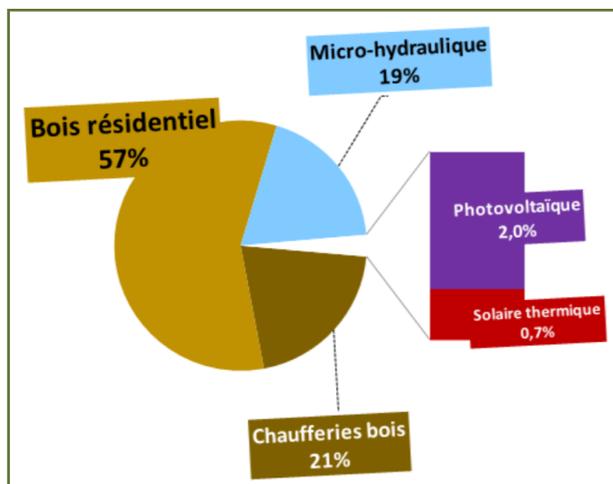


Figure 22 : Production d'énergie par filière dans le Trièves
Source : site internet du trièves

Prendre connaissance des spécificités du territoire, à savoir les secteurs les plus consommateurs, et les mettre au regard des productions locales d'énergies existantes est nécessaire. Cela permet de mettre en corrélation une trop forte demande en énergie, sur laquelle il faut agir par des dispositifs de sobriété, mais aussi d'efficacité énergétique. Ainsi, les scénarios d'évolution sont plus facilement envisageables ; baisser les consommations d'énergie en termes d'habitat et de transport, et tenter au maximum de gérer cette consommation par de la production locale d'énergie renouvelable. L'intérêt sera alors d'évaluer les potentiels de déploiement de différents dispositifs qui permettront d'aller dans ce sens et d'atteindre l'objectif de devenir autonome pour 2050.

4. Le Territoire à Énergie Positive du Sud Grésivaudan

4.1. Le territoire du Sud Grésivaudan : première lecture géographique

4.1.1. Localisation et situation du territoire

Le pays du Sud Grésivaudan est situé à l'Ouest de l'agglomération grenobloise, dans le département de l'Isère. C'est un territoire péri urbain à dominante rurale (les terres agricoles occupent 36% du territoire), délimité par les collines du Chambaran au Nord-Ouest et le massif du Vercors au Sud-Est. Sa position stratégique entre la ville de Grenoble à l'Est, et Valence à l'Ouest, lui confère un positionnement stratégique et une dynamique de

développement à intégrer. Il regroupe trois communautés de communes : la communauté de communes du Pays de Saint Marcellin, Chambaran-Vinay Vercors et celle de la Bourne à l'Isère, et compte quarante-huit communes pour 45 000 habitants dont Saint-Marcellin, pôle urbain le plus important de 8 075 habitants en 2012. La superficie du territoire est de 596km².

La particularité du territoire est d'avoir quatre entités distinctes d'un point de vue géographique, historique, culturel et patrimonial.

Le Pays de Vinay est l'entrée du territoire depuis l'agglomération grenobloise. Il se caractérise par la présence de nombreux champs de noyers, principale culture du Sud Grésivaudan et le début des pentes du Vercors.

Les contreforts des Chambarans font face aux montagnes du Vercors ce qui offre des panoramas et points de vues exceptionnels. Le paysage est vallonné et les nombreux villages se glissent dans les pentes des collines. Le patrimoine historique, architectural et naturel marque l'identité du lieu avec des villages comme Saint-Antoine-L'Abbaye, récemment labellisé « Plus beau village de France ».

Le pays de Saint-Marcellin est l'entité qui a la particularité de s'orienter autour de ladite ville, dont le nom marque la spécificité de la culture locale, et le long de la rivière *Isère*. Entre collines et plateaux, deux pôles principaux prennent place et se développent : Chatte et Saint-Marcellin.

Enfin, le Royans-Vercors est l'entité la plus montagnaise puisqu'elle recouvre une bonne partie du Parc Naturel Régional du Vercors. La spécificité de ses routes de montagnes qui débouchent sur des gorges, grottes et falaises offrent des points de vues sur la vallée. Le patrimoine historique est fortement marqué par des villages atypiques comme Pont-en-Royans.



Figure 23 : Nuciculture, territoire du Sud Grésivaudan
Source : Elodie Porcheron, Août 2015



Figure 24 : Vue de Saint-Marcellin depuis les contreforts des Chambarans
Source : Elodie Porcheron, Août 2015

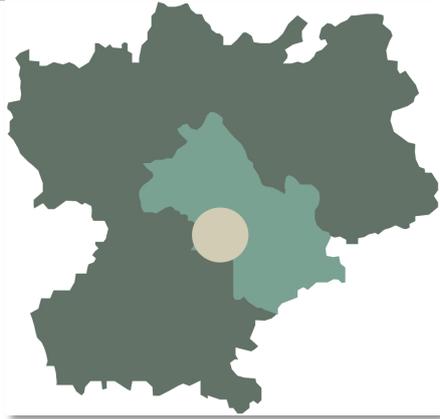


Figure 25 : Localisation du Sud Grésivaudan en région Rhône-Alpes
 Source : Elodie Porcheron, Juin 2015

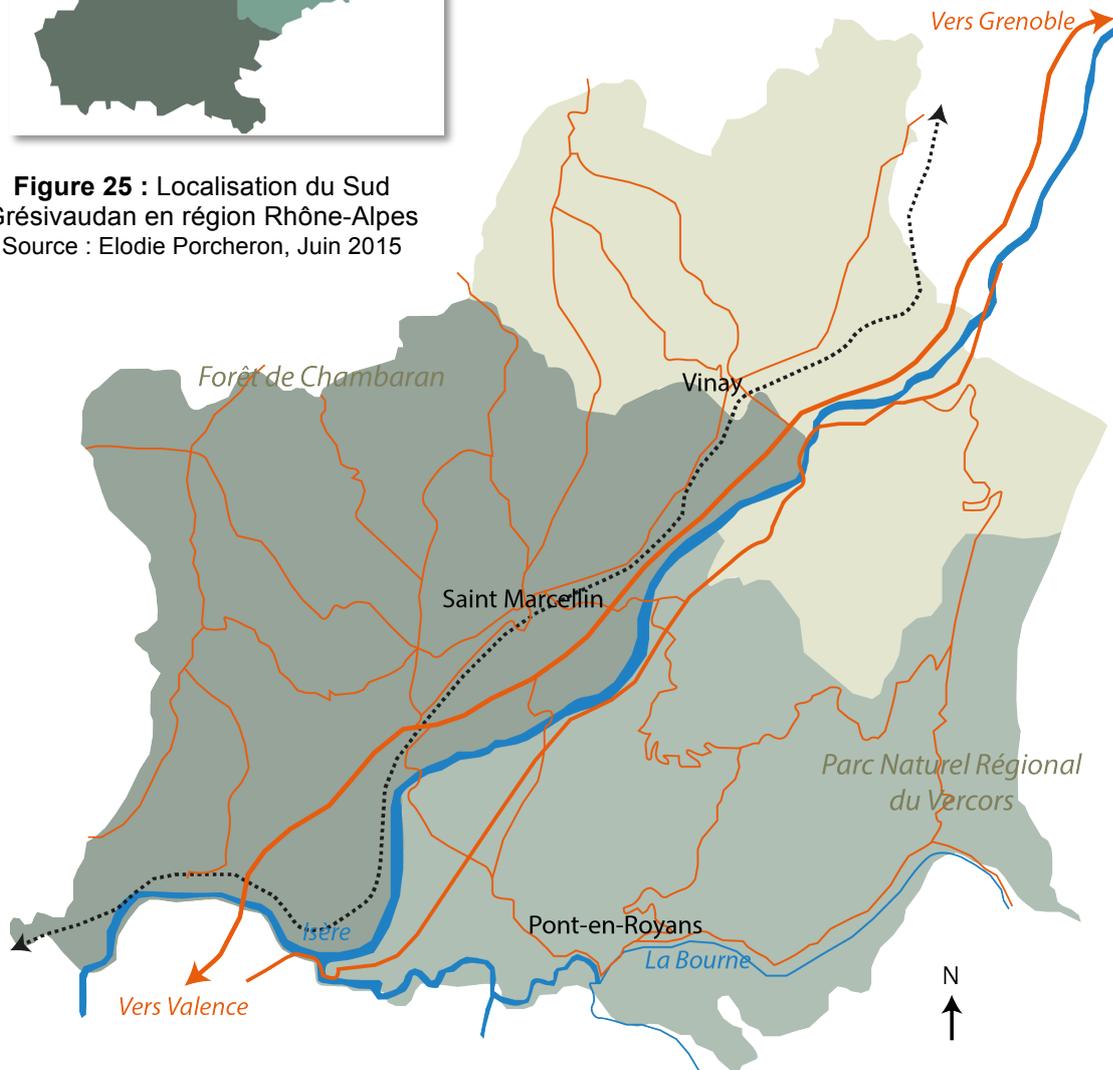


Figure 26 : Carte du territoire du Sud Grésivaudan
 Source : Elodie Porcheron, Juin 2015, Illustrateur

4.1.2. Quelle prise de conscience des questions environnementales et énergétiques par le territoire ?

L'antériorité du Pays de Saint-Marcellin en termes de prise en compte des questions énergétiques et du climat est bien différente de celle observée dans le territoire du Trièves. Les communautés de communes faisant moins de 20 000 habitants, il n'y avait pas d'obligation d'élaborer un PCET à l'échelle du territoire. Hormis le positionnement de Saint-Marcellin avec la réalisation d'un agenda 21 en 2013, les élus du territoire ne s'étaient jamais

saisis de ces questions. La démarche est intéressante car elle doit totalement s'adapter au contexte d'un positionnement énergétique en devenir.

En parallèle à ces questions et depuis 2012, le Pays du Sud Grésivaudan porte, par le biais du Conseil Local de Développement (CLD), le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) pour la période 2012-2018, traduction opérationnelle de la Charte de Développement Durable. Les axes forts de créer un environnement favorable aux dynamiques locales en renforçant l'accompagnement économique, impulser des démarches en direction de l'économie de proximité (commerce, agriculture, culture, tourisme, patrimoine), améliorer le cadre de vie en privilégiant une politique intégrée emploi – habitat – déplacement, ont d'ores et déjà été élaborés conjointement avec le PLU et le PADD mais doivent également être en adéquation avec la politique transversale menée dans le cadre de la démarche Tepos⁷⁷.

En parallèle à l'élaboration du CDDRA, l'intégration du territoire dans le SCoT de la RUG en Mars 2007 a permis de repenser l'équilibre des territoires tout en assurant leur autonomie « dans une logique de limitation des déplacements, de rééquilibrage emploi – habitat et qualité de vie⁷⁸. » C'est en tout cas l'un des objectifs que s'est donné le SCoT, en lien avec les volontés du Syndicat Mixte Pays Sud Grésivaudan de conforter les objectifs du CDDRA dans le document d'urbanisme.

D'autres documents ont été élaborés, la Charte forestière de territoire pour la rive droite et les collectivités du Chambaran afin de développer la filière bois et valoriser le patrimoine forestier. Cette dernière se situe sur 3 territoires (Drôme des collines, Bièvre Valloire et Sud Grésivaudan). Enfin, la mise en place d'un Plan Climat Énergie Territorial, depuis 2012, à l'échelle du Parc Naturel Régional du Vercors, permettra une plus grande préoccupation des questions environnementales et énergétiques sur les communes du Parc et initiera des projets en ce sens. Cela peut-être une plus-value pour la démarche Tepos en termes de sensibilisation des acteurs et citoyens mais aussi dans le cadre de portage de projets.

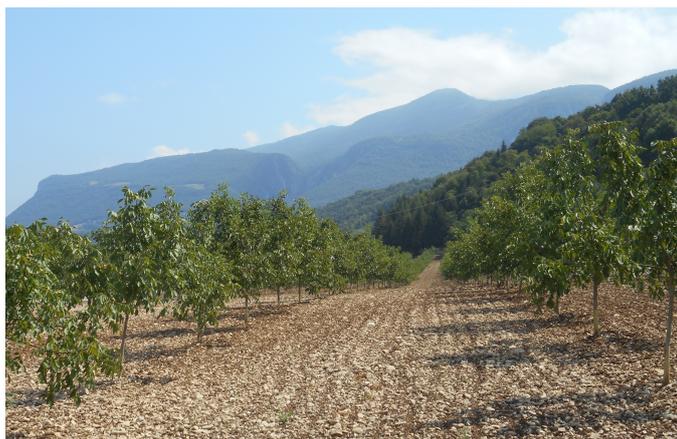


Figure 27 : Jeunes plantations de noyers au pied du Vercors, Sud Grésivaudan
Source : Elodie Porcheron, Août 2015

⁷⁷ Une des volontés du Syndicat Mixte qui porte également la démarche du CDDRA par le biais d'un comité de pilotage, a été que les deux dispositifs ne soient pas réalisés séparément mais bien dans une logique de complémentarité pour une vision commune du Pays du Sud Grésivaudan.

⁷⁸ Ambition développée dans la candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Territoire à Énergie Positive du Pays du Sud Grésivaudan.

4.2. État des lieux énergétique

4.2.1. Consommation d'énergie pour le territoire

En 2010, la consommation énergétique du Pays du Sud Grésivaudan est de 89 000 tonnes équivalent pétrole. Le transport est le secteur le plus énergivore avec 42% des consommations et celui résidentiel avec 28%.

Pour le secteur résidentiel cette consommation est due à plusieurs facteurs et notamment le nombre important de maisons individuelles sur le territoire (73%), auquel s'ajoute 55% de logements anciens (d'avant 1975), ce qui accentue la facture énergétique des habitants. Ambition sur ces questions à articuler avec les orientations du PLH.

Pour le secteur des transports et déplacements, on constate un fort taux de déplacements pendulaires (38%) et un faible recours à l'utilisation des transports en commun (3% des actifs seulement). Les distances quotidiennes pour un habitant du Sud Grésivaudan restent importantes : 27 kilomètres par jour et 81% des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture, ce qui confère une place prépondérante au déplacement individuel.

L'industrie représente également une part importante des consommations d'énergies.

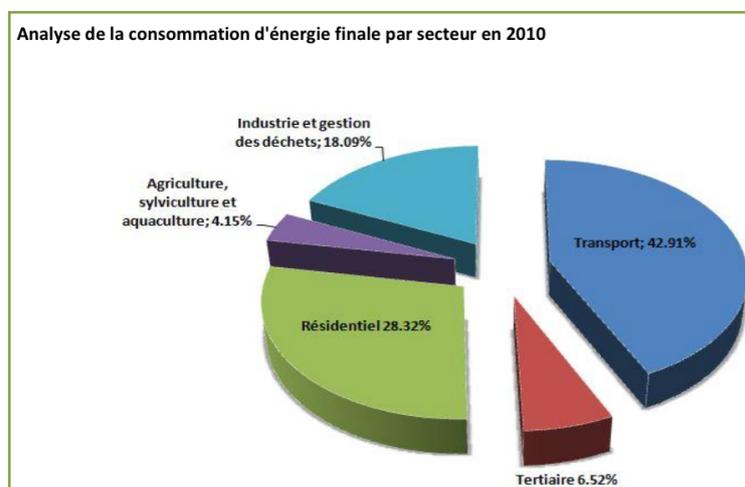


Figure 28 : Consommation d'énergie par secteur dans le Sud Grésivaudan
Source : candidature Tepos

Le graphique ci-dessous montre l'écart entre la consommation énergétique du territoire et celle de la région Rhône-Alpes. Les trois postes où la consommation est supérieure à la région restent en premier le transport, puis l'agriculture et enfin le secteur résidentiel.

Consommation d'énergie par secteur en 2010 par rapport à Rhône Alpes :

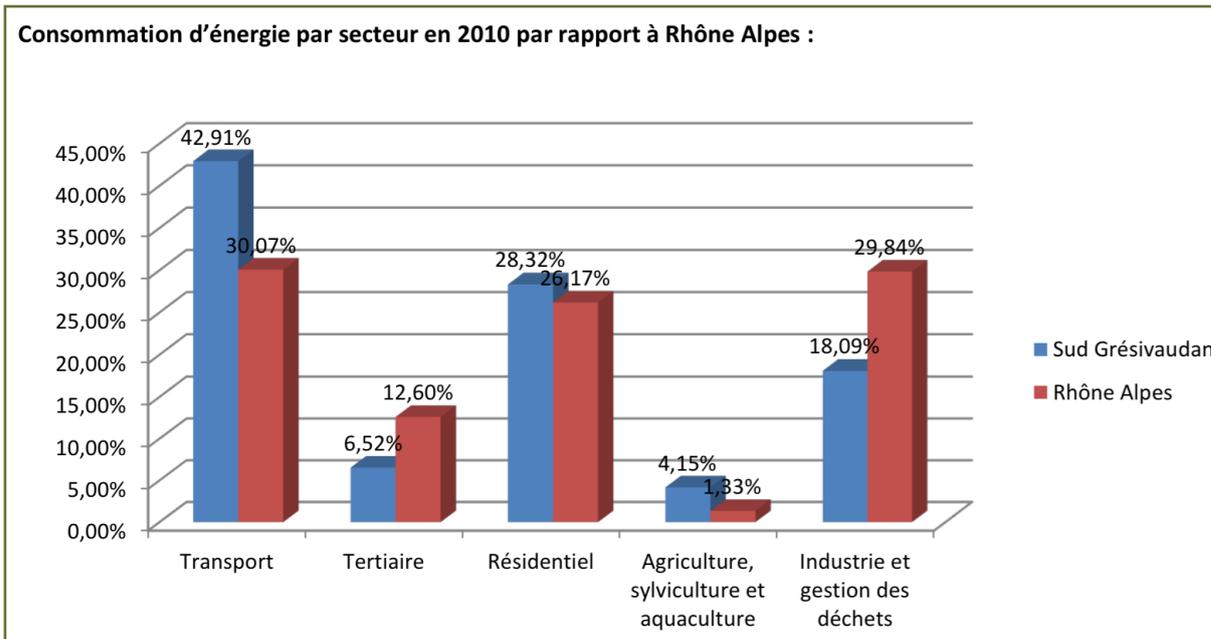


Figure 29 : Graphique de la consommation énergétique entre le Sud Grésivaudan et la région Rhône-Alpes
Source : candidature Tepos

4.2.2. Production d'énergie pour le territoire

La principale production d'énergie est l'hydroélectricité qui représente 606 GWh soit 93% de la production en énergie renouvelable sur le territoire.

Le bois énergie est la seconde production qui représente 5,7%. Vient ensuite le photovoltaïque qui, avec 7,40 GWh par an représente 1,13% de la production.

Le solaire thermique (350 installations sur le territoire) et l'éolien (2 installations de particuliers) sont deux énergies très peu productrices sur le Sud Grésivaudan mais qui ont des potentiels non négligeables d'évolution.

Production d'EnR en 2010	Sud Grésivaudan (GWh)
Electricité produite par cogénération	0
Hydroélectricité	606.36
Photovoltaïque	7.40
Eolien	0.02
Bois-énergie	37.42
Solaire thermique	1.15
Valorisation thermique de biogaz	0
Production d'EnR totale	652.20
Population	

Figure 30 : Tableau de répartition de la production d'énergie dans le Sud Grésivaudan
Source : candidature Tepos

Avec une production d'énergies renouvelables de 652,20 GWh, le Sud Grésivaudan produit 56 089,2 tep par an sur les 89 000 qui sont consommés. Ainsi, **la production d'énergie couvre 63% de la consommation énergétique actuelle du territoire.**

A l'instar du Trièves, il est nécessaire de connaître les spécificités du territoire avant d'en penser le développement. L'élaboration d'un diagnostic énergétique ainsi qu'un état des lieux des consommations et des productions permettra d'orienter les choix prioritaires et les actions à mener dans le cadre de la démarche Tepos. Ce diagnostic, à travers les consommations, est aussi le révélateur du fonctionnement du territoire du Sud Grésivaudan.

Si les situations géographiques, historiques et sociales sont différentes entre les deux territoires, on observe tout de même certaines similitudes. Ils recoupent tous deux des problématiques de territoires péri urbains en lien avec des pôles urbains plus importants (agglomération de Grenoble, Valence), dans lesquels les déplacements et l'habitat sont au cœur des enjeux. Pour autant, chacun d'entre eux a ses propres spécificités. La structuration du territoire et les ressources qui y sont présentes orientent la production et les dispositifs d'énergie. Il ressort de cette analyse et de ce diagnostic par territoire la mise en place d'une même démarche, celle des « Territoires à Énergie Positive », mais dont l'organisation se fait de façon différente car les territoires sont distincts. Il s'agit désormais de voir plus en détail la mise en place de la démarche, spécifique à chacun d'entre eux, pour que les actions à engager soient les plus en adéquations avec les spécificités locales.

Quelles stratégies globales pour les *Territoires à Énergie Positive* dans lesquelles chacun des deux territoires s'approprie la démarche et la décline localement ?

PARTIE III. STRATÉGIES DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE : VERS UN MODÈLE ET UN SYSTÈME PLUS DURABLE ÉNERGÉTIQUEMENT

1. Méthode et démarche d'enquête réflexive : le protocole d'action

1.1. Le choix de l'entretien

L'enjeu de la mise en place d'une stratégie comparative entre le territoire du Trièves et celui du Sud Grésivaudan a deux objectifs. D'une part, elle permet une analyse systémique de la démarche sur des territoires différents, n'abordant pas la démarche de la même manière en raison de leur structuration passée, actuelle et à venir, chacune étant bien distincte. D'autre part, il s'agit de pouvoir élaborer de grandes orientations/hypothèses, lesquelles sont nécessaires au bon déroulement des *Territoires à Énergie Positive*.

L'élaboration d'entretiens avec des acteurs, en lien étroit avec la démarche, a permis de mieux cerner son fonctionnement et son organisation, de même que les points plus ou moins importants. La méthode choisie est celle de l'entretien « semi-directif », dans lequel l'enquêteur pose des questions selon un protocole préparé, en vue de répondre aux questionnements de départ faisant l'objet de l'étude. Ce que nous recherchons dans ce cadre là, c'est une liberté d'expression dans les réponses tout en orientant les thématiques abordées. De cette façon, l'entretien répond à une forme ouverte qui laisse une autonomie dans la parole, en prenant soin de ramener les interviewés au thème de l'entretien si toutefois ils s'égarer. Pour certaines des questions, il a donc été envisagé de développer des « orientations » lesquelles permettent éventuellement de guider l'enquêté. La finalité est donc bien celle de comprendre le fonctionnement de la démarche Tepos, ce qu'elle fédère en termes d'acteurs et de changements pour le territoire, changements pouvant être d'ordres organisationnels et/ou institutionnels.

1.2. L'élaboration du questionnaire

S'agissant des questionnaires, l'enjeu est d'identifier le fonctionnement intrinsèque de la démarche appliquée localement sur deux territoires, celui du Trièves et celui du Sud Grésivaudan. Nous cherchons à connaître comment une démarche nouvelle est initiée et quels sont les facteurs plus ou moins déterminants qui permettent une meilleure gestion de cette démarche. Le questionnaire s'intéresse alors à comprendre l'engagement de chacun des deux territoires dans la démarche Tepos et ce qu'ils sont amenés à faire dans le cadre de ce dispositif. Pour cela, onze entretiens⁷⁹ ont été réalisés avec différents acteurs et partenaires de la démarche.

⁷⁹ Cf. *infra*, Annexe n°1 « Récapitulatif des entretiens », p. 108.

1.3. Hypothèses de lecture des enjeux et stratégies de la démarche Territoire à Énergie Positive

L'ensemble de ces questionnements et des réponses qui y ont été apportées par les différentes personnes interviewées a fait ressortir quatre enjeux principaux que nous avons choisi de développer pour mieux appréhender l'aménagement et le développement futur de nos territoires dans le cadre de la démarche Tepos.

Le premier enjeu est celui pour lequel le Tepos doit être un outil qui **fabrique une vision partagée d'un territoire autour d'un modèle culturel appropriable**. Il s'agit d'identifier la mécanique et les facteurs pouvant être à l'origine d'une vision commune du territoire. Cette question des facteurs interroge le territoire en fonction de différents critères. Il peut s'agir de déterminismes géographiques, historiques, culturels et/ou thématiques, bien qu'il s'agisse d'une démarche globalisante. Le tout étant que ce déterminisme rassemble la population du territoire. Mobiliser un territoire autour d'une volonté et vision commune, celle d'une amélioration de la qualité de vie pour tous, est un des critères qui entre en compte.

Le deuxième enjeu est celui d'élaborer un **cadre institutionnel efficace et pertinent pour donner envie de construire l'évolution post-carbone du territoire**. Cette prérogative permet de démontrer, à travers l'analyse des leviers et des freins, ce qu'il est important de mettre en œuvre pour que le déploiement du dispositif soit le plus performant possible. On s'intéresse au fonctionnement même de la démarche en analysant l'ingénierie (territoriale, financière, partenariale, sociale) qui est mobilisée pour chaque territoire. L'instauration d'un cadre, est en France, ce qui apporte une légitimité à la démarche. C'est aussi le moyen de mobiliser, motiver et rallier des personnes au fur et à mesure de l'avancement dans le temps.

Le troisième enjeu est celui qui permet de **féderer une dynamique collective en marche vers le changement**. La démarche Tepos implique une transition vers un nouveau modèle et cela passe indéniablement par une sensibilisation des acteurs avant qu'ils puissent se mobiliser collectivement comme individuellement. Le dispositif Tepos doit rassembler un nombre important de personnes puisque c'est aussi à travers leurs démarches personnelles que pourront se concrétiser les objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique. Il s'agit d'accompagner cette dynamique pour qu'elle se transmette de façon systémique entre les territoires et les individus et qu'à terme, elle devienne dominante. Les étapes de communication, d'information et de sensibilisation s'envisagent sur le long terme car elles font état d'un temps d'appropriation et de préparation des acteurs avant le passage à l'action.

Enfin, le dernier enjeu, et non des moindres, est que la démarche Tepos doit **mettre en projets un territoire autour de la question de l'énergie et mobiliser tous les outils nécessaires** pour se faire. L'objectif même de la démarche est d'initier des actions concrètes, lesquelles transformeront nos territoires, nos façons de vivre, d'habiter, de se comporter, en d'autres termes, un changement de nos modes de vies et de l'organisation des territoires. Ces scénarios explorent et exploitent les potentialités d'un territoire, en envisageant une vision future de son développement. Cette appréhension ne peut se faire sans une connaissance des spécificités territoriales qui incombent aux différents territoires.

2. Etre un outil qui fabrique une vision partagée d'un territoire autour d'un modèle culturel appropriable

La démarche *Territoire à Énergie Positive* doit avoir l'ambition, pour fédérer des acteurs, de se baser sur une vision que tout le monde atteste et peut s'approprier. En fonction des territoires, de leur histoire et de leur fonctionnement spécifique, les déterminismes seront différents. Cependant, il ressort qu'une des visions fédératrices est la santé, car c'est un acquis commun à tous, que chacun d'entre nous partage et atteste. Elle permet de justifier la prise en compte des enjeux énergétiques qui amélioreront la qualité, le cadre de vie et la santé des habitants.

■ Pour le Trièves, la question du déterminisme structurel s'oriente autour d'un modèle qui cultive une image subjective du territoire. Dans l'imaginaire collectif, le Trièves, bien que proche de l'agglomération grenobloise, développe une culture, une esthétique de vie radicalement opposée de celle dont il est géographiquement pourtant très proche. Une esthétique de vie en lien avec son fonctionnement rural et de moyenne montagne, qui attire une population nouvelle en partie par rapport à ces questions-là. Ce que l'on recherche, c'est un cadre et un confort de vie nouveaux, un rapport différent à l'environnement et aux paysages qui nous entourent, un territoire coupé de la ville, mais qui en même temps peut fonctionner avec elle. « C'est vrai que c'est un territoire particulier, qui est attirant, qui est dynamique dans le sens associatif, ce n'est pas loin de Grenoble tout en étant à l'écart de la fureur citadine. » (J. Poupel, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15). Ce que recherche finalement une grande partie des habitants qui s'y installent et qui y vivent c'est « une amélioration de la qualité de vie au quotidien et c'est important pour l'adhésion à la démarche. » (J. Poupel, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15). Cela est rendu possible par le fait que le territoire ait géographiquement une unité forte.

Le système se base sur un imaginaire (mais pas seulement) dans lequel il fait état d'une culture de l'expérimentation et de l'innovation propre à un territoire qui a, historiquement, une singularité propre. En effet, le Trièves a été l'un des tous premiers territoires à s'engager dans les contrats de territoire au moment où l'on s'intéressait au développement local, de même que plus récemment, il a été l'un des premiers en France à s'intéresser au mouvement « Ville en transition » développé en Grande-Bretagne par Rob Hopkins dans les années 2000⁸⁰. « Ce ne sont pas les néo-ruraux d'aujourd'hui qui ont apporté l'innovation dans le Trièves. Il y avait déjà une culture de l'innovation. » (J. Poupel, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15).

Cette culture de l'innovation s'est aussi largement nourrie d'un imaginaire enclin à la véhiculer et d'un tissu associatif très dense qui s'est approprié ces questions. Il est vrai que la démarche Tepos s'inscrit largement dans cette valorisation de l'expérimentation territoriale.

⁸⁰ Mouvement développé par R. Hopkins dans son *manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Dans le Trièves, il s'est matérialisé par l'initiative « Trièves en Transition... s'organiser pour préparer l'après pétrole » créée en 2008 par un groupe informel d'acteurs pour communiquer autour du pic pétrolier et sensibiliser la population.



Figure 31 : Territoire du Trièves, vue de la commune de Mens (gauche) et de la commune de Saint-Guillaume (droite)

Source : Elodie Porcheron, Août 2015

Pour le territoire du Sud Grésivaudan, le déterminisme structurel s'oriente autour de plusieurs facteurs et la particularité du territoire d'être scindé en quatre entités différentes géographiquement et socialement, le justifie. D'une part, il a la particularité d'avoir un tissu industriel très présent avec de nombreuses grandes entreprises dans les domaines de l'agro-alimentaire et de la plasturgie : Legrand, Metalpes, Cotherm, SDMS etc. D'autre part, la question de l'artisanat et des produits labellisés (le Saint-Marcellin, la noix, la raviolle du Dauphiné, le bleu du Vercors) est très présente. « En termes de territoire vécu et de pratiques, il n'y a pas de sentiments d'appartenir à un même territoire. Mais cela ne fera pas défaut au Tepos car il y a une réelle volonté des collectivités d'agir sur ces questions. » (F. Bonaimé, Directeur Général des Services, Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors. Entretien réalisé le 26/06/15).

« Il y a moins l'esprit Sud Grésivaudan que ce qu'il peut y avoir sur le Trièves. À l'intérieur du territoire, il y a moins ce sentiment d'appartenance à une entité géographique bien définie comme le Trièves. Pour autant, la démarche Tepos a aussi permis de diffuser des cultures qu'il y avait dans une partie du territoire et pas sur les autres. » (L. Fabre, Animatrice du *Conseil Local de Développement* et du Tepos. Entretien réalisé le 06/07/15).

En 2010, il y a eu sur certaines communes du Sud Grésivaudan intégrées dans le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV), des campagnes d'audit énergétique sur les bâtiments communaux. Elles étaient relativement avancées sur ces questions et par rapport aux autres communes du territoire. De plus, la communauté de communes de la Bourne à l'Isère avait déjà pris la compétence énergie. Finalement, « l'effet parc » a permis à ces communes d'être plus en avance et acclimatées aux questions de transition énergétique. « Grâce à Tepos, on a réussi à diffuser cet « effet parc » qui est devenu « effet Tepos ». »

(L. Fabre, Animatrice du *Conseil Local de Développement* et du Tepos. Entretien réalisé le 06/07/15). L'ambition de la dynamique Tepos est de réussir à fédérer ces « entités » autour d'un objectif commun, celui d'aller vers un territoire sobre énergétiquement et de mettre au cœur de la politique la question de l'énergie et du climat. La démarche est l'inverse de celle du Trièves : à partir d'un territoire dont les caractéristiques physiques (géographiques, historiques) et culturelles ne sont pas tout à fait les mêmes, on souhaite créer une identité commune.



Figure 32 : Territoire du Sud Grésivaudan, vue depuis les hauteurs de la commune de Saint-Pierre-de-Chérennes
Source : Elodie Porcheron, Août 2015

La vision future et le développement d'un territoire prennent nécessairement en compte ses caractéristiques géophysiques et géomorphologiques, mais l'importance ou non des déterminismes culturels et de l'identité structurelle reste encore à prouver. A savoir que cela n'a pas obligatoirement d'impact sur la réussite ou non de la démarche. L'ambition et le résultat restent fondamentalement les mêmes : créer une vision partagée d'un territoire autour de l'énergie.

3. Élaborer un cadre institutionnel efficace et pertinent pour donner l'envie de construire l'évolution post-carbone du territoire

3.1. La gouvernance et l'ingénierie publique territoriale

L'instance en charge du développement et de l'appropriation de la démarche Tepos a un rôle important, quoique plus légitime que s'il était porté par des acteurs individuels de type associatifs par exemple. Ce fonctionnement, toujours lié au monde institutionnel, est spécifique en France. Il est d'ailleurs le reflet d'une démarche certes portée et initiée par les territoires dans un premier temps, mais qui s'est rapidement vue être rattrapée par les

instances gouvernementales au niveau national et la récente loi sur la transition énergétique pour la croissance verte adoptée le 22 Juillet 2015.

La gouvernance de la démarche Tepos pour le territoire du Trièves s'organise autour de la communauté de communes du Trièves, mise en place en 2012. A l'origine, il y avait trois communautés de communes, Mens, Clelles et Monestier-de-Clermont. Elles ont fusionné afin d'optimiser et de mutualiser l'organisation et la gestion du territoire. Au regard du nombre important d'initiatives déjà présentes sur le Trièves, la communauté de communes souhaitait vivement qu'elles perdurent dans le temps et se développent. Cette ingénierie publique sert à structurer, à donner un cadre et une organisation lesquels faciliteront par la suite le déploiement d'actions sur le territoire. « Le portage politique, c'est-à-dire que le projet Tepos soit un projet de territoire porté par la communauté de communes, c'est très important. C'est vraiment une grande avancée. Parce que la société civile peut faire des choses, et elle en fait, mais le fait qu'il y ait un portage politique cela démultiplie vraiment les moyens d'actions. » (N. Lacroix, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15). Le portage du programme par une seule instance est un véritable atout car cela permet plus facilement son identification et rend la démarche plus légitime. « Concrètement, dans cette démarche, les entreprises sont venues en nombre car c'est la communauté de communes qui les a invitées. Et il y a une légitimité de la collectivité locale pour mettre en lien les différents types d'acteurs que seule la collectivité locale peut faire. Les associations ne peuvent pas. Elles ont d'autres pouvoirs, d'autres légitimités, d'autres avantages, mais il y a des choses qu'elles ne peuvent pas faire. Et je trouve que ce rôle là « d'impulsateur », de lien, qu'il soit tenu par la communauté de communes c'est vraiment très important. » (N. Lacroix, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15).

La gouvernance du programme Tepos sur le Sud Grésivaudan est différente. L'actuel Syndicat Mixte constitué du comité syndical et du comité de pilotage du CCDRA est la structure porteuse et à l'origine de la mise en place de la démarche. Elle propose des orientations mais ne peut les valider car ce sont les trois intercommunalités qui en ont la compétence (communauté de communes du Pays de Saint-Marcellin, communauté de communes Chambaran Vinay Vercors et communauté de communes de la Bourne à l'Isère). La difficulté rencontrée est l'accumulation de strates des collectivités (syndicat mixte, communautés de communes, communes), qui rend difficile le portage et moins efficace la mise en œuvre de la démarche. « Je pense qu'être structure qui coordonne la démarche en même temps que structure qui la met en œuvre, cela évite des allers-retours entre toutes les intercommunalités pour s'assurer qu'elles sont toutes d'accord. Effectivement je pense que cela sera plus simple. » (L. Fabre, Animatrice du *Conseil Local de Développement* et du Tepos. Entretien réalisé le 06/07/15). La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, *NOTRe*⁸¹, adoptée le 7 Août 2015, donne de l'importance aux intercommunalités et réduit leur nombre sur le territoire Français. Leur taille minimale est désormais de 15 000 habitants (pour 5 000 habitants avant la loi), ce qui permettra aux trois

⁸¹ Elle redistribue les compétences et accentue le rôle de la région en matière d'économie, d'aménagement durable du territoire et de transport. Elle vise également à renforcer le rôle des intercommunalités qui seront organisées autour des bassins de vie.

communautés de communes du Sud Grésivaudan de fusionner en une seule à l'horizon 2017. L'idéale serait qu'il y ait « une seule intercommunalité pour le Sud Grésivaudan, mais en respectant l'identité de chacun des territoires, car l'idée derrière n'est pas de faire un lissage, une homogénéisation, mais bien de respecter les particularités de chacun. » (F. Bonaimé, Directeur Général des Services, Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors. Entretien réalisé le 26/06/15). La volonté derrière cette fusion n'est pas simplement administrative mais bien de porter un projet de territoire et co-construire une démarche commune.

Les réflexions d'ordres organisationnelles et stratégiques permettent d'engager le territoire de manière ambitieuse sur les thématiques de l'énergie et du climat. « A l'heure actuelle, il y a des réflexions pour que la future communauté de communes prenne la compétence énergie et porte des actions sur la rénovation énergétique, la production d'énergies renouvelables, la mobilité, etc. Elle profite de sa future constitution pour anticiper une politique globale. » (R. Pouyet, Chargé de mission Tepos, Région Rhône-Alpes. Entretien réalisé le 29/06/15). La démarche du Sud Grésivaudan est autant dans la réalisation d'actions concrètes et immédiates que dans l'organisation de sa future gouvernance et la mise en place de moyens pour avoir une politique énergétique ambitieuse et pertinente. « On veut s'assurer que dans chacun des thèmes traités par la future intercommunalité, on n'oublie pas Tepos et ses enjeux. » (L. Fabre, Animatrice du *Conseil Local de Développement* et du Tepos. Entretien réalisé le 06/07/15). Cette réflexion, par des comités de pilotage, sur les futures compétences à acquérir est nécessaire car elle va anticiper le développement et la gestion du territoire. « Etre structuré en organisation pour un territoire comme le Sud Grésivaudan, c'est essentiel. » (R. Pouyet, Chargé de mission Tepos, Région Rhône-Alpes. Entretien réalisé le 29/06/15). Ce travail organisationnel, c'est aussi ce qui est attendu des territoires dans le cadre du Tepos.

Enfin, la démarche Tepos c'est d'une part, mettre en place des actions concrètes sur le territoire, mais aussi élaborer des dynamiques de rupture qui vont permettre de s'organiser et se structurer pour, à terme, atteindre les objectifs fixés. La limite du système sectoriel étant prouvée, il faut désormais que les structures porteuses de la démarche Tepos engagent une logique territoriale et transversale au prisme de l'énergie et du climat.

Gouvernance et ingénierie territoriale	Trièves	Sud Grésivaudan
Portage	- 1 communauté de communes - 1 Conseil Local de Développement	- 1 syndicat mixte (comité syndical et comité de pilotage du CCDRA) - 1 Conseil Local de Développement - 3 communautés de communes
Atouts	- Permet l'identification d'une seule structure à la démarche et facilite la gestion - Permet la mutualisation des politiques à mobiliser dans le cadre de Tepos	- Permet de créer un lien entre les acteurs autour de la démarche
Faiblesses	- Demande une ingénierie publique compétente	- L'accumulation de strates rend difficile la gestion et l'appropriation par les acteurs - Demande de l'énergie et du temps à fédérer 3 territoires
Objectifs poursuivis par le portage	- Mise en place d'actions concrètes en termes de sobriété, d'efficacité et de production d'énergies - Mener une politique territoriale transversale à l'échelle du Trièves	- Mise en place d'actions en termes de sobriété, d'efficacité et de production d'énergies - Structuration de la gouvernance pour qu'elle soit adaptée au défi de la démarche Tepos - Mener une politique territoriale transversale à l'échelle du Sud Grésivaudan

Figure 33 : Gouvernance et ingénierie territoriale, tableau récapitulatif des deux territoires d'études
Source : Elodie Porcheron, Août 2015

3.2. L'ingénierie financière

L'investissement financier est également un critère de taille dans la réussite ou non de la démarche Tepos. Il faut tout d'abord rappeler que la région Rhône-Alpes n'a jamais autant consacré de financement et d'investissement à cette problématique des *Territoires à Énergie Positive* qui est désormais devenue une priorité d'action pour la région⁸². Le fait d'obtenir des financements peut bien évidemment soutenir les actions et les concrétiser de sorte à ce que les ambitions de la démarche ne restent pas que de simples ambitions. Les financements reçus de l'extérieur, de la région, de l'ADEME et de l'Etat, sont donc un atout et un levier plus que précieux pour impulser et développer des actions concrètes. Mais cela pose question d'autant que les financements attribués sont peu élevés. « Un Tepos, c'est 100 000 euros sur trois ans, ce qui est relativement peu. Mais les moyens amenés sont

⁸² Discours de B. LECLAIR, vice-président à l'Énergie et au Climat de la Région Rhône-Alpes lors des 15^{ème} Rencontre du Réseau Régional Energie Climat, le 02/06/15

aussi indirects, ce ne sont pas nécessairement des subventions liées à cet Appel à Manifestation d'Intérêt. Les financements sont faibles, mais ils ont un gros effet levier parce qu'ils permettent de mobiliser d'autres types de financements publics et privés. » (R. Pouyet, Chargé de mission Tepos, Région Rhône-Alpes. Entretien réalisé le 29/06/15). La démarche Tepos est un socle qui permet de mettre en avant d'autres procédures et parmi elles les TEPCV (Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte), complémentaires au Tepos en termes de financements. Les subventions apportées par l'Etat dans le cadre de cette procédure sont plus importantes que ce que verse l'ADEME et la région pour la démarche Tepos : près de 500 000 euros d'aides. Cela permet d'être « un outil plus concret en termes de financement avec des actions précises dans lesquelles les élus arrivent à se retrouver. » (Entretien J. Sugg, Directeur du Développement Territorial, Communauté de Communes du Pays de Saint-Marcellin. Entretien réalisé le 26/06/15).

■ Le fait de pouvoir bénéficier de financements extérieurs a été, pour le territoire du Trièves, une des principales causes de la réponse à l'AMI pour faire perdurer les actions et initiatives existantes d'une part et développer celles à venir. C'est un excellent moyen de redynamiser le territoire et indirectement, de mobiliser les populations, les associations et les entreprises dans ce sens. « Il y a aussi un problème de budget parce que le territoire du Trièves, n'est pas un territoire riche. Entrer dans la démarche Tepos et même si les financements sont faibles, permettra de développer une nouvelle dynamique d'action. » (N. Lacroix, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15).

■ Les ambitions prononcées dans le cahier des charges par l'ADEME et la région Rhône-Alpes sont très hautes en termes d'objectifs à se fixer et « pour autant, les moyens mis à disposition ne sont pas phénoménaux ce qui nous permet pas d'investir, mais plutôt de lancer des études et de financer un peu d'ingénierie en interne. » (L. Fabre, Animatrice du *Conseil Local de Développement* et du Tepos. Entretien réalisé le 06/07/15). Ce budget relativement léger peut être vu comme un frein par rapport aux ambitions que l'on se donne dans la réponse à l'appel à candidature. Cela nécessite de s'organiser en interne, de passer du temps à aller chercher d'autres partenaires, à essayer de monter des articulations financières qui permettent réellement d'investir localement. D'autant que les communes sont demandeuses d'aides financières dans le cadre de Tepos pour développer des actions et opérations concrètes sur leur territoire.

L'aspect financier est un critère important puisqu'il permet la mise en place d'une ingénierie financière par les instances en charge du déploiement de la démarche Tepos. Pour autant, les aides et subventions régionales ne correspondent pas avec l'ambition projetée des projets engagés dans la réponse à candidature. Le dispositif Tepos est finalement une « clé » qui permet d'ouvrir d'autres portes et de s'orienter vers d'autres aides, en particulier celle des TEPCV, mais cela demande aussi plus de temps et de moyens.

Ingénierie financière	Trièves	Sud Grésivaudan
Financements	- 100 000 euros sur 3 ans de l'ADEME et de la région Rhône-Alpes - 500 000 euros de financements en plus depuis TEPCV)	- 100 000 euros sur 3 ans de l'ADEME et de la région Rhône-Alpes - 500 000 euros de financements en plus depuis TEPCV)
Atouts	- Les financements permettent de faire perdurer les initiatives présentes - Ils sont un moyen de stimuler l'envie des acteurs à s'engager - Permet d'appuyer le développement de nouveaux projets	- Demande de s'orienter vers d'autres types de subventions : mobilisation d'autres politiques régionales en lien avec Tepos
Faiblesses	- Moyens peu importants au regard des ambitions portées dans la réponse à l'AMI	- Moyens peu importants au regard des ambitions portées dans la réponse à l'AMI - Demande des moyens humains et financiers importants pour une ingénierie territoriale compétente - Difficulté des communes à porter des projets : concilier les ambitions Tepos et les réalités budgétaires

Figure 34 : Ingénierie financière, tableau récapitulatif des deux territoires d'études
Source : Elodie Porcheron, Août 2015

3.3. La communication et l'information : optimiser les connaissances

Pour que cette dynamique enclenchée de mobilisation et d'initiatives locales prenne sens par les différents acteurs sur le territoire, il faut développer des dispositifs de communication et d'information sur la démarche. Cette dynamique doit être le moteur et la diffusion du changement.

La problématique autour de la communication et de l'information est une étape primordiale avant d'envisager celle de la sensibilisation. Un manque de communication peut être un frein au déploiement de la démarche, tout comme il peut être un levier car il permettra au plus grand nombre d'avoir accès à une information qui est essentielle pour se mobiliser. « C'est la méconnaissance au niveau des habitants, c'est aussi la méconnaissance des moyens ou des solutions qui pourraient exister et qui leur est possible de mobiliser. » (J. Poupel, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15). Dans les deux territoires, la question de la communication passe par des

dispositifs incontournables tels que les réunions publiques, les communiqués de presse, la diffusion d'informations via les sites internet, les newsletters thématiques, la mise en place d'un « guide des bonnes pratiques et bonnes conduites » etc. Pourtant, ce qu'il ressort des entretiens, pour les deux territoires, c'est un manque de communication et d'information autour du dispositif. L'objectif est donc d'apporter des éléments facilement accessibles auprès de la population et des acteurs, pour qu'ils puissent y croire. Il faut donner de l'information aux individus et « aller les chercher » car ils ne viendront pas d'eux-mêmes s'ils n'y voient pas un quelconque intérêt. « Je pense qu'il faut aller les chercher. Il faut aller vers eux, il faut tout faire, tout essayer. Pour que ça fonctionne il faut s'en donner une priorité, un objectif et je suis bien d'accord avec ce qui se disait en réunions qu'il faut développer la sensibilisation et convaincre les gens mais plus que ça. Il faut leur donner des éléments pour qu'ils arrivent à y croire. Il faut rendre la technique, la démocratiser pour qu'elle devienne accessible à tous. » (C. Verheugen, architecte à Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 15/04/15).

« La communication toute seule ne suffira pas à motiver les gens, mais ils ne s'en tireront pas aussi sans communication. Il faut qu'elle soit présente mais qu'elle accompagne un certain nombre de choses, ces petites réalisations au jour le jour. Il faut que la communication fasse savoir qu'il y a des actions de proximité qui se sont développées, qu'il y a des groupes de voisins qui se sont mis ensemble. Communiquer quoi ? Si c'est communiquer pour dire que le GIEC confirme qu'il y a un problème pour 2050 cela ne servira à rien... » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15).

Le territoire du Trièves, dans cette optique de communication et de diffusion d'informations aux habitants, fait participer la population et l'inclue dans la démarche engagée. Le « forum Grand Public » de Septembre 2014 a eu cet objectif, en collaboration avec d'autres partenaires, de mobiliser la population en lui présentant le diagnostic sur la vulnérabilité énergétique du Trièves et les potentiels de développement. Ces présentations ont ensuite fait l'objet d'échanges directement avec la population, elle-même invitée à apporter sa contribution en partageant des expériences personnelles. Ce travail a permis d'établir une approche concrète avec la population en créant une instance où l'on peut échanger, poser des questions, s'informer et être informés.

De son côté, le territoire du Sud Grésivaudan a développé et mis en place une plateforme internet accessible à tous permettant de capitaliser et partager les informations concernant la démarche Tepos, les projets/actions en cours et à venir. Cette plateforme est un moyen d'échanges d'informations intéressant puisqu'il permet également de s'informer et de partager des expériences.

Ces exemples sont autant de possibilités de communication et d'information qu'il est intéressant de déployer et d'adapter à un territoire donné. La mise en place d'une « Foire de l'Habitat » organisée sous forme de Salon pourrait être intéressante à déployer, d'une part pour présenter des réalisations concrètes aux habitants mais également pour les informer sur les types d'aides et de subventions auxquelles ils peuvent prétendre. Ce format permettrait en plus d'apporter des témoignages de réalisations sur le territoire ce qui

appuierait fortement les informations précédemment données. Enfin, cela pourrait enrichir par la suite les dispositifs de communication (site internet, presse locale, radio, etc.)

La communication est un des aspects les plus difficiles à mettre en œuvre, pourtant elle est un levier indispensable à la bonne réussite de la démarche. Elle permet d'enclencher le processus de mobilisation, d'implication et d'action des différents acteurs sur le territoire.

Communication / Information	Trièves	Sud Grésivaudan
Mise en place de dispositifs	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de réunions publiques, forums, réalisation et diffusion d'articles sur internet, dans la presse locale <i>Les Nouvelles du Pays</i>, les bulletins municipaux, le Dauphiné - S'appuyer sur des expériences concrètes qui se matérialisent dans des territoires « similaires » 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de réunions publiques, forums, réalisation et diffusion d'articles sur internet, dans la presse locale, newsletter thématiques qui reprennent les thèmes des comités scientifiques - Communication sur des actions, ciblées par thèmes
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de sensibiliser en communiquant sur des exemples concrets 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de sensibiliser en communiquant sur des exemples concrets
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à trouver des dispositifs convaincants, mobilisateurs et innovants 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à trouver des dispositifs convaincants, mobilisateurs et innovants
Objectif poursuivi	<ul style="list-style-type: none"> - Intéresser les individus qui ne le sont pas pour qu'émergent des initiatives locales individuelles et/ou collectives (de sobriété, d'efficacité et de production d'énergies) 	<ul style="list-style-type: none"> - Intéresser les individus qui ne le sont pas pour qu'émergent des initiatives locales individuelles et/ou collectives (de sobriété, d'efficacité et de production d'énergies)

Figure 35 : Communication et information, tableau récapitulatif des deux territoires d'études
Source : Elodie Porcheron, Août 2015

3.4. L'implication et la mobilisation des acteurs

Le portage politique est nécessaire et doit permettre de fédérer autour de lui un certain nombre d'acteurs, les plus sensibilisés dans un premier temps, mais pas seulement. Cette ingénierie publique doit s'approprier la coordination des acteurs, autrement dit, elle doit créer une dynamique institutionnelle entre eux. Elle doit être le lien qui les relie au but recherché, et ce but est la démarche Tepos. La mobilisation des acteurs est donc en partie liée à l'organisation de la gouvernance territoriale. Dans leur appel à projet, la région Rhône-Alpes et l'ADEME ont mis l'accent sur la capacité des territoires à mobiliser tous les types d'acteurs : « Il faut arriver à toucher d'autres publics que ceux convertis, et on appréciera le progrès des territoires dans leur capacité à toucher des personnes qu'ils ne touchaient pas jusqu'à maintenant et donc de mettre en place des actions « grand public ». Il ne faut pas

prioriser un seul type d'acteurs. Les Tepos, c'est justement l'opportunité de tous les mobiliser, et cette mobilisation passe par les instances de gouvernance et surtout par des actions. » (R. Pouyet, Chargé de mission Tepos, Région Rhône-Alpes. Entretien réalisé le 29/06/15).

■ Pour le Trièves, le travail élaboré avec les acteurs du territoire au sein de comités de pilotage et par thématiques, a permis de faire émerger de grandes tendances d'actions prioritaires pour le territoire. Toutes ces réflexions ont débouché sur la réalisation d'un programme d'actions à engager pour le court terme (2020), puis sur le long terme (2050). Ce phasage dans le temps est d'autant plus intéressant qu'il permet de se fixer des objectifs précis à suivre et de créer une dynamique entre les acteurs.

■ Dans le cadre d'ateliers thématiques lors de la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), le Conseil Local de Développement (CLD) du Sud Grésivaudan a permis d'élaborer un travail avec les représentants de la société civile et les professionnels (agricoles, industriels...) du territoire. Ce travail de co-construction a largement facilité l'intégration des enjeux Tepos par les personnes présentes et a permis d'apporter une bonne sensibilisation et implication de la part des élus. En ce sens, le succès de la démarche est d'avoir réussi à faire se rencontrer et faire travailler ensemble un réseau d'acteurs qui n'avaient jusqu'alors pas l'habitude de le faire. Ce travail a permis de faire émerger de grandes orientations, de grands objectifs sur lesquels il est nécessaire d'agir dès aujourd'hui pour que le territoire atteigne l'autonomie énergétique d'ici 2050.

Porter le projet au niveau politique permet de légitimer un propos, de l'engager. Mais cet engagement doit également se traduire sur la durée. La motivation du début ne doit pas s'affaiblir dès lors que l'équipe est renouvelée, que l'on rencontre un problème et que l'on n'arrive pas à le résoudre, ou que certains des acteurs se détachent de la démarche par manque d'envie ou de temps. Il faut créer une culture de la démarche de transition, de changement, qui tend à s'inscrire et s'ancrer dans le temps pour perdurer. La démarche, avec ces objectifs ambitieux, ne doit pas s'essouffler mais se pérenniser. « Pour l'implication des acteurs et si elle va durer dans le temps, c'est un peu toujours la difficulté de ces démarches-là. Comment faire durer dans le temps ? Il me semble que ce qu'il faut c'est réussir à faire des choses concrètes et pouvoir dire au bout de deux ans, « voilà notre première action Tepos, elle a marché et nous a permis de gagner tant de Tep, maintenant on va mettre en place la deuxième puis troisième action. » Ce qui me semble aussi important, c'est de renouveler les acteurs au fur et à mesure. » (N. Lacroix, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15). L'enjeu de mettre en place des objectifs intermédiaires permet de concrétiser et de conforter la dynamique globale ainsi que la volonté de se mobiliser sur ces questions. « L'enjeu, c'est des réalisations court terme dans une perspective long terme. » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15). Entreprendre une telle démarche sous-entend aussi l'engagement et la motivation comme des causes à l'origine de la mobilisation des différents types d'acteurs. « Il me semble que quand on montre quelque chose aux gens, qu'on y croit, ils y croient aussi et cela crée une dynamique de territoire. » (N. Lacroix, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15).

L'implication et la mobilisation des acteurs sont des critères importants car sans cela la démarche ne peut pas être portée et valorisée. L'ambition du dispositif Tepos est de ne pas « fermer » la mobilisation à un seul cercle et type d'acteurs, mais bien de chercher un renouvellement pour qu'ils travaillent et co-construisent ensemble. Il faut constamment nourrir ce noyau pour qu'il s'agrandisse et s'enrichisse des volontés et ambitions de chacun. L'idée de la mobilisation va aussi permettre d'accroître les initiatives locales.

Implication et mobilisation des acteurs	Trièves	Sud Grésivaudan
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Travail de co-construction avec les différents acteurs du territoire sous forme d'ateliers thématiques et avec le CLD - Mise en place d'un comité de pilotage - Travail avec une AMO - Aides techniques de l'ADEME et de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail de co-construction avec les différents acteurs du territoire et le CLD sous forme d'ateliers thématiques et géographiques - Mise en place d'un comité scientifique et technique (experts) et un comité de suivi opérationnel (vérifie la bonne mise en œuvre du plan) - Travail avec une AMO - Aides techniques de l'ADEME et de la région
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un réseau d'acteurs mobilisés et volontaires - Mobilisation de différents types d'acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un réseau d'acteurs mobilisés et généralisation de « l'effet Tepos » - Bonne appropriation et sensibilisation des élus
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Arriver à maintenir une dynamique d'acteurs sur la durée pour qu'elle perdure - Arriver à renouveler les types d'acteurs pour des actions pertinentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Arriver à maintenir une dynamique d'acteurs sur la durée pour qu'elle perdure - Arriver à renouveler les types d'acteurs pour des actions pertinentes
Permet de déboucher sur	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'un programme d'actions détaillé dans le temps par thématiques et avec des objectifs intermédiaires fixés à atteindre pour 2020 et 2050 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration de grandes orientations avec 7 axes stratégiques et des actions (une cinquantaine) plus précises, déclinées en fonction de ces axes - Proposition de 3-4 enjeux emblématiques par an

Figure 36 : Implication et mobilisation des acteurs, tableau récapitulatif des deux territoires d'études
Source : Elodie Porcheron, Août 2015

3.5. Les initiatives locales d'appropriation

Outre la volonté d'être structuré par un cadre, il y a une forte disposition à mettre au centre de la démarche la question de la gouvernance locale et de la démocratie. La démarche Tepos doit permettre aux différents acteurs du territoire de se saisir de ces questions, de se les approprier afin de les appliquer concrètement pour faire vivre différemment le territoire. La particularité de la démarche, tenant dans son caractère innovant et de mise en expérimentation d'un territoire, fait que l'ensemble des acteurs (professionnels, associatifs, habitants, entreprises) a un rôle à jouer pour que la dynamique enclenchée prenne sens.

■ L'antériorité du Trièves dans la prise en compte des questions énergétiques se manifeste par la présence de nombreuses associations qui militent en ce sens et véhiculent une culture du changement sur le territoire : *Pour Bâtir Autrement, Trièves Compostage, Trièves en Transition, Les Pouces Vertes, Terre Vivante, Cigales du Trièves...* Toutes ces associations fondent l'image du Trièves et l'appuie. « Cette dynamique associative donne un élan général au Trièves qui est importante pour ce genre de développement. Le Trièves, avec du recul, me semble une région propice à inviter les gens, à faire connaître des actions, à être très dynamique dans tout ce qui est démarrage d'actions volontaires. Et les associations permettent que les gens en parlent entre eux, que la communication se fasse et soit dense. » (C. Verheugen, architecte à Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 15/04/15). Plus récemment, la société des *Centrales Villageoises Photovoltaïque du Trièves* s'est créée par des habitants du Trièves dans le but de financer des projets d'énergies renouvelables avec l'épargne locale. Cette initiative prend de l'ampleur et commence à développer des projets concrets sur le territoire. Le secteur associatif n'est pas le seul mobilisé. Les entreprises, artisans et architectes le sont également. Sur les cent quarante entreprises que compte le territoire, quatorze d'entre elles sont labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et développent des projets écologiques disséminés sur le territoire.

■ Le territoire du Sud Grésivaudan dont l'antériorité en termes de prise en compte de l'énergie n'est pas la même, arrive à ce que des projets, directement en lien avec le dispositif Tepos, émergent. « Je pense que des programmes comme Tepos, pour que cela marche, il faut qu'il y ait des acteurs qui les mettent en place et s'en saisissent. » (L. Fabre, Animatrice du *Conseil Local de Développement* et du Tepos. Entretien réalisé le 06/07/15). La mise en place du programme Tepos a réussi à fédérer les acteurs d'un même réseau et les faire travailler ensemble. C'est le cas pour chacune des thématiques, et en partie celle de l'industrie, qui s'est constituée un réel noyau de travail (Chambre de Commerce et d'Industrie, Association des industriels du Sud Grésivaudan, BP des Alpes...) et dont certaines d'entre elles fonctionnent désormais avec des chaufferies bois. L'agriculture s'organise sur le territoire de sorte à favoriser les circuits courts, même si les produits labellisés Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) sont très exportés. Certaines exploitations agricoles réalisent des économies d'énergie en produisant leur propre énergie (le cas du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, GAEC, de Serre Nerpel). « La volonté de la démarche Tepos, ce n'est pas que faire porter par les collectivités des programmes, des

actions comme les OPAH par exemple, c'est aussi aller directement vers les industriels et acteurs du territoire pour essayer d'engager des démarches en ce sens. » (F. Bonaimé, Directeur Général des Services, Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors. Entretien réalisé le 26/06/15).

Il s'agit d'apprécier la capacité des territoires à regrouper l'ensemble des actions et projets dans une politique plus globale et territoriale de prise en compte de l'énergie. Les initiatives locales sont impulsées par la démarche, de même que celles qui préexistaient sont en partie incluent dans cette politique transversale. « On voit des dynamiques qui étaient très ponctuelles et isolées (projet de ferme éolienne, de rénovation d'un équipement, etc.) Grâce à la dynamique Tepos, ces projets prennent une dimension plus territoriale en amenant les territoires à s'interroger sur leur politique énergétique. La logique est finalement celle de sortir de ce système ponctuel, de juxtaposition de projets isolés, pour aller vers un système transversal. » (R. Pouyet, Chargé de mission Tepos, Région Rhône-Alpes. Entretien réalisé le 29/06/15). Ces initiatives locales dépendent d'une bonne mobilisation des acteurs, de même que cette dernière dépend des dispositifs de communication mis en place.

Initiatives locales : appropriation par les acteurs	Trièves	Sud Grésivaudan
Initiatives locales	<ul style="list-style-type: none"> - De société (<i>Centrales Villageoises Photovoltaïques</i>) : production d'énergie - D'entreprises (artisans, architectes, BTP) : efficacité énergétique - D'associations (<i>Pour Bâtir Autrement, Trièves Compostage, Le Biau Panier</i>) : sobriété énergétique - De particuliers : (le défi des FAEP) : sobriété énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> - D'agriculteurs : production d'énergie et sobriété - Des industriels : production d'énergie - Des particuliers (le défi des FAEP) : sobriété énergétique <p>(Groupement d'acteurs par thématiques)</p>
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> - L'antériorité du Trièves cultive un passé « d'expérimentations et d'innovations » sur les questions écologiques - Tissu associatif déjà présent sur le territoire : une dynamique qu'il faut faire perdurer 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'antériorité sur ces questions hormis pour une partie du territoire (communes du PNRV) : dynamique positive de diffusion aux autres territoires pour cultiver une vision commune (même si les « entités » sont différentes)
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut faire perdurer cette dynamique existante et éviter qu'elle ne s'essouffle dans le temps 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut que cette dynamique perde dans le temps et se généralise à l'ensemble du territoire
Objectif poursuivi	<ul style="list-style-type: none"> - « L'effet Tepos » doit se généraliser : l'appropriation doit s'étendre à la population non « sensibilisée » 	<ul style="list-style-type: none"> - « L'effet Tepos » doit se généraliser : l'appropriation doit s'étendre à la population non « sensibilisée »

Figure 37 : Initiatives locales, tableau récapitulatif des deux territoires d'études
Source : Elodie Porcheron, Août 2015

Le schéma ci-dessous reprend les différentes thématiques abordées et développées, permettant d'élaborer un cadre approprié pour une démarche de *Territoire à Énergie Positive* adaptée à chaque territoire. L'association de tous ces éléments dépend de la structuration spécifique de chacun d'entre eux. Ainsi, les méthodes et outils déployés ne seront pas les mêmes car le dispositif est un cadre souple, dans lequel on invente au gré des particularités du territoire.

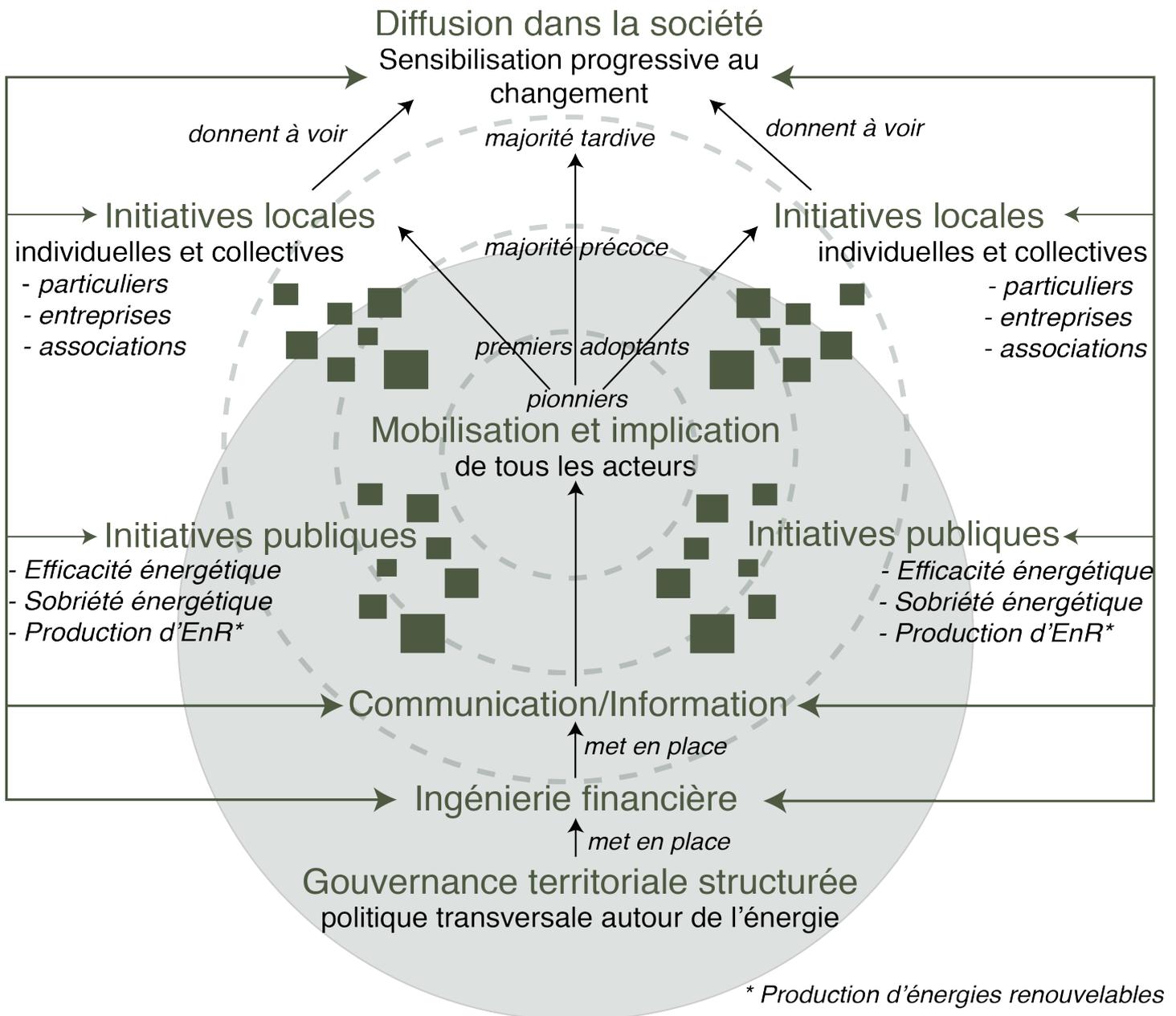


Figure 38 : La mise en place d'un cadre pertinent pour une démarche de *Territoire à Énergie Positive* globale
 Source : Elodie Porcheron, Juillet 2015

4. Permettre de fédérer une dynamique collective en marche vers le changement

4.1. Changement de comportement : pour qui, pour quoi ?

Ce que nous appelons « dynamique collective » est le moyen qui permet de fédérer un ensemble d'acteurs, lesquels sont indispensables à la bonne réussite de la démarche Tepos, et donc à l'amorce ambitieuse d'un changement de mentalités et de comportements des individus.

Le changement est un processus interne aux individus mais il peut être accompagné de manière externe pour le pousser et le conforter, voir l'encourager. Il ressort des entretiens qu'un des principaux freins à la mise en place de la démarche Tepos, est d'une part le manque de connaissances du dispositif par les acteurs, et d'autre part, le fait qu'il y ait un manque de sensibilisation des individus à la démarche et tout ce qu'elle implique, pourtant essentiel pour s'engager collectivement vers la transition énergétique. Cette sensibilisation comporte donc des étapes et parmi elles celle de convaincre les différentes populations. Celles qui sont la cible sont celles qui ne sont pas convaincues, ni engagées et ce pour diverses raisons. D'une part, entre en ligne de compte la non connaissance de la démarche, le manque de temps, le manque d'envie et le désintéressement. « Le problème c'est de toucher les gens qui ne sont pas sensibilisés à la problématique. » (N. Lacroix, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15).

Mais cette sensibilisation se heurte à d'autres facteurs cette fois-ci d'ordres culturel et traditionnel qui bloquent le processus de la démarche. « C'est surtout cela. Ce sont des freins culturels, de traditions, de changements. Mais voilà, il faut ce temps là d'adaptation, c'est pour ça que je dis un changement culturel qui prendra plusieurs générations. Mais si on n'essaye pas, si on ne met pas le doigt quelque part pour amorcer ça, si on ne démarre pas, ça se fera pas c'est sûr. » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15). « Ils ne veulent pas sortir. C'est très difficile le changement. C'est pour cela que je parlais de changement culturel, ce sont des choses, qui, en profondeur, demandent des modifications. Quand on parle de transition, de résilience, effectivement, cela demande des changements psychiques importants. » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15).

Il est difficile pour les individus de changer leur mode de vies quand ils n'y voient pas un quelconque intérêt. « Il y a une espèce de chantage au fait de dire que si on fait des efforts pour quelque chose, ça sera au détriment pour eux, de quelque chose d'autre. » « Cela demandera du temps mais il faut effectivement qu'ils soient convaincus quelque part que c'est leur intérêt. Or, les gens ne pensent pas que c'est leur intérêt. » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15). Il y a donc effectivement tout un travail culturel à faire d'information, de communication et de sensibilisation.

Les personnes pionnières et les premiers adoptants devront rallier à la cause une majorité dite « précoce » dans un premier temps, puis « tardive⁸³ », majorités qui ne sont pas prédisposées de la même façon à répondre au changement que les « pionniers ». Le parallèle avec la démarche de diffusion de l'innovation développée par le sociologue Everett Mitchells Rogers dans les années 1960, permet de cerner cinq types d'adoptants caractéristiques (les pionniers, les premiers adoptants, la majorité précoce, la majorité tardive, les retardataires) dans leurs volontés à s'approprier un produit (qui peut être, dans notre cas, la démarche Tepos et les changements qu'elle suppose). L'intérêt est qu'à terme, il puisse y avoir une diffusion du changement dans la société.

Diffusion du changement dans la société

Modèle du sociologue Everett Rogers

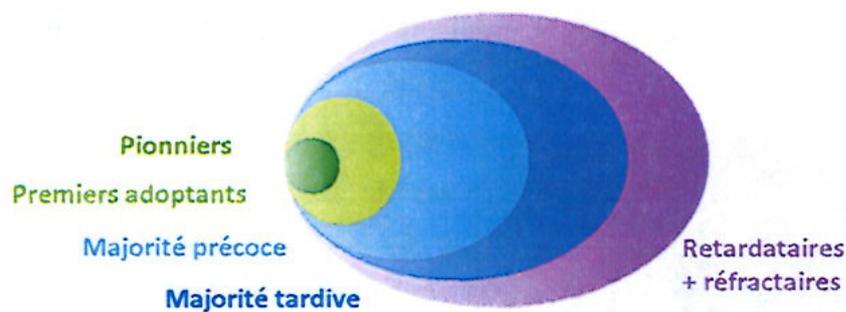


Figure 39 : La diffusion du changement dans la société
 Source : L. Mang Joubert, *Comment accompagner les changements ?* Support de présentation, Formation Avril 2015

Comment accompagner ce changement ? Comment faire en sorte de sensibiliser des personnes à une problématique, qui au premier abord, les désintéressent ?

4.2. « Le changement ne se décrète pas, il s'accompagne »

Se poser la question de *comment* aborder le changement, comment passer au-delà des idées préconçues que les individus peuvent avoir d'une situation nouvelle pour eux, est un travail de fond nécessaire si l'on veut s'engager collectivement vers un nouveau modèle.

Les chercheurs Prochaska et Diclemente développent dans les années 1980⁸⁴ un modèle transthéorique des changements de comportements, permettant de passer en quelques étapes du sentiment personnel « je ne suis pas concernée » à « il est naturel pour moi d'agir ainsi. » Ce processus permet de travailler sur la dépendance que nous avons face à notre mode de vie actuel induit par les énergies fossiles.

⁸³ D'après la théorie de diffusion de l'innovation du sociologue Everett Mitchells ROGERS

⁸⁴ Les chercheurs J. PROCHASKA et C. DICLEMENTE ont mis en place le modèle « transthéorique » ou « modèle des stades du changement » en 1982, après avoir analysés près de dix-huit théories sur les changements de comportements, dont celles de FREUD, et ROGERS (précédemment cité.)

La première phase est celle de la pré-intention où le sujet ne cherche pas à changer de comportement, tout simplement car il n'en ressent pas l'utilité, ni le besoin. La deuxième étape fait suite à une prise de conscience de l'intérêt de le faire (séries de dispositifs d'informations, de communications autour de la démarche) où finalement le sujet a l'intention et envisage sérieusement de s'engager. L'étape d'après est celle qui concrétise l'idée évoquée du départ : le sujet est dans la préparation. Il a pris la décision de s'engager dans la voie vers un nouveau mode de vie, lequel induira nécessairement de nouvelles formes d'habiter, de se déplacer, de se comporter au quotidien. L'action est l'étape suivante qui engage de façon formelle le sujet dans ce qu'il s'est promis de suivre. L'ultime phase de maintien atteste des changements comportementaux quotidiens dont il s'agit d'assurer une évaluation continue pour ne pas « rechuter ».

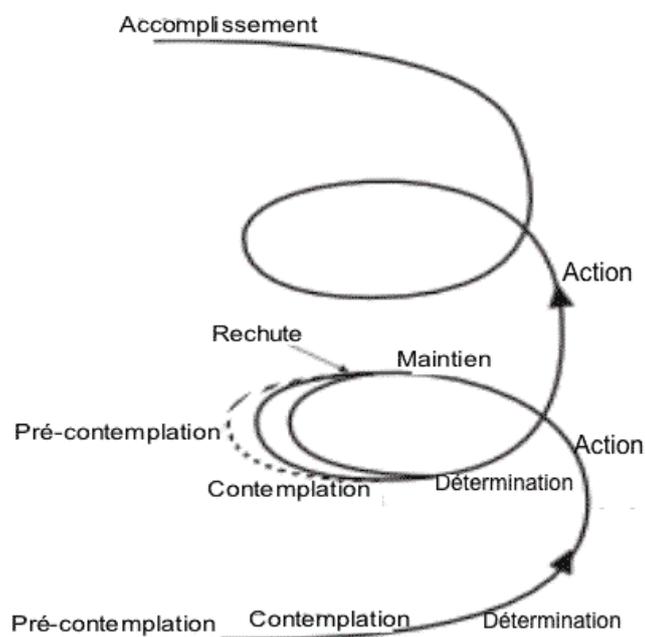


Figure 40 : Modèle *transthéorique* de Prochaska et DiClemente
Source : site internet www.skillandservice.com

La mise en place de ce processus permet donc d'accompagner durablement les individus dans l'acceptation du changement. Travailler sur ces personnes cibles, c'est la mise en place d'un accompagnement visant, in fine, l'implication d'un ensemble important d'acteurs dans la démarche Tepos, un cadre dans lequel on s'assure que chacun peut appréhender la démarche et se l'approprier à son rythme. C'est en tout cas, le modèle récemment développé par Lara Mang Joubert⁸⁵ qui aborde les notions d'ajustement du dispositif et d'accompagnement, récursif au « changement » et donc à la démarche Tepos.

⁸⁵ L. MANG JOUBERT. *Les 7 clefs pour accompagner un changement, Pour un changement vivant au cœur de nos transformations*, Support de présentation, Formation « Rhône-Alpins Ecocitoyens », Avril 2015. L'auteur développe une méthode pour accompagner le changement en sept étapes. Cette méthode doit nécessairement s'adapter aux différentes capacités d'appropriation du changement par les individus.

A l'échelle des Tepos, il s'agit d'agir pour agrandir le cercle de personnes concernées. Et ce n'est pas par la présence ou non aux comités de pilotage, que l'on voit si les personnes sont sensibilisées. Il faut voir plus loin. C'est dans leurs actions quotidiennes, dans leurs initiatives et modes de vies que cela s'évalue. Seulement cela demande du temps et la mise en place de dispositifs de sensibilisation pour aller plus loin que la simple information.

4.3.Méthodes et moyens d'actions : comment sensibiliser pour amorcer un changement auprès des populations ?

La sensibilisation est une étape importante car elle permet d'élargir le réseau de personnes qui seront sensibilisées à ces questions. Le territoire du Trièves et celui du Sud Grésivaudan développent des démarches et des dispositifs de proximité et de formations auprès des différents acteurs (élus, artisans, entreprises, propriétaires, particuliers...). Dans le cadre des entretiens et pour favoriser la sensibilisation dans les deux territoires, quatre critères reviennent le plus souvent : la relation de proximité, le mimétisme, l'éducation et l'aspect financier.

La relation de proximité où chacun peut s'exprimer, est celle qui est privilégiée car nous sommes dans des démarches de transition qui émergent directement des territoires. « C'est tout à fait une technique des démarches de transition, ils essayent vraiment de faire des réunions entre voisins, de la rue et tout ça. » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15). Une des solutions adoptée par le territoire du Trièves est celle de jouer la carte de la proximité. Il s'agit d'éviter les grands discours qui accentuent l'effet de catastrophe et culpabilisent les individus car cela ne fait qu'augmenter leur désintéressement alors qu'au contraire, on souhaite les rallier à la cause. Les relations de proximité sont porteuses de bons résultats. « Il faut trouver des effets démonstratifs, montrer qu'il y a des choses qui marchent, qui ont des impacts positifs, qui ne coûtent pas plus cher et qui sont vivables. Alors on peut aussi le faire par des échanges parce qu'il y a d'autres territoires, d'autres endroits où des choses similaires se font. Donc je dirais par cet effet un petit peu d'échange. » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15). Il faut montrer des réalisations concrètes de personnes qui se sont lancées dans ce genre de défi (de rénovation, de Famille à Énergie Positive) et qui témoignent de leurs expériences. Il s'agit de montrer l'exemplarité dans une relation de proximité.

La question du **mimétisme** est intimement liée à la relation de proximité. Si mon voisin l'a fait et que ça marche, alors je peux essayer de le faire, cela ne m'est pas totalement inaccessible. « Je pense que c'est plus par une approche de proximité. Moi je pense qu'il faut trouver des choses comme des relations de voisinage qui font qu'un voisin explique que tiens il a eu cette idée et qu'elle a marché. » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15). En valorisant par exemple, les réunions TupperWatt développées dans le Trièves chez les particuliers et entre voisins, on laisse se créer une sorte de relation de proximité qui favorisera l'échange d'expériences et la volonté de faire comme son voisin. « Il y a une sorte de mimétisme entre les individus et il

faut se servir de cela pour impulser des démarches vertueuses en termes de sobriété et d'efficacité énergétique. » (N. Lacroix, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15).

Etant donné que la culture du changement est nécessaire si l'on veut pouvoir partager une vision commune d'un territoire, il faut agir le plus en amont possible et cela passe par **l'éducation**. « C'est là où je dis que le seul levier c'est l'éducation auprès des jeunes et mêmes des adultes. Mais sans culpabiliser car ce n'est pas comme ça qu'on avance. » (J. Poupel, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15). Le changement, à plus ou moins long terme, de nos modes de vies ne se fera pas sans un changement d'ordre culturel. L'éducation et la formation à de nouveaux comportements et réflexes environnementaux, sont primordiales dans cette étape vers de nouvelles pratiques. Il y a un réel intérêt dans le fait d'associer la société civile à la démarche pour qu'elle soit le plus rapidement informée, et ce dans la durée, et sur l'importance des enjeux. La sensibilisation des scolaires sur les enjeux énergétiques est une des prérogatives d'action pour les deux territoires.

L'autre dispositif soulevé est celui de la **question financière** qui peut être un levier à la sensibilisation auprès de la population, le tout étant de mettre en place des mesures d'informations et d'accompagnements. Il est nécessaire de faire prendre conscience aux individus qu'un investissement important sur le court terme peut avoir des répercussions positives sur le long terme. « C'est d'abord et aussi des freins financiers, parce qu'il faut aussi bien convaincre, montrer qu'un investissement dans ce domaine c'est une économie à long terme, qu'il y a un retour, avec tous les problèmes que cela engendre parce que le retour est tellement long que les gens ne sont pas convaincus de sa pertinence. » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15). La plateforme de rénovation énergétique trouve dans les deux territoires tout son sens, car l'un de ses objectifs est d'informer le particulier sur les possibilités de rénovation, les moyens et les aides qu'il a à sa disposition.

La sensibilisation est une étape importante car sans elle, le changement ne pourra avoir lieu. Le tout étant de mettre en place des dispositifs qui répondent aux questionnements et besoins des individus, pour qu'à terme, ils s'engagent individuellement et collectivement. Privilégier une approche de proximité est ce qui ressort comme étant le plus à même de convaincre et sensibiliser les individus.

5. Mettre en projets un territoire autour de la question de l'énergie et mobiliser tous les outils nécessaires

L'objectif des *Territoires à Énergie Positive* est de pouvoir mettre en projets un territoire autour de la question de l'énergie, de faire émerger des scénarii qui prennent en compte et intègrent l'ensemble des thématiques que sont, l'habitat, les déplacements (les deux plus énergivores pour les territoires qui nous concernent), l'agriculture, l'économie (avec les circuits courts), la production et la gestion de l'énergie. Le Tepos est un outil qui permet de fabriquer une vision future d'un territoire et de son développement, et peut, de

manière réaliste, envisager de nouvelles visions ambitieuses. « Ce sont vraiment des démarches de projets qui permettent de mettre en perspective ce qu'est le développement d'un territoire. » (N. Lacroix, membre de l'association *Pour Bâtir Autrement*. Entretien réalisé le 09/04/15). Les scénarios de projet envisagent le territoire dans son futur, il y a donc un intérêt à se servir de ce qui existe déjà pour capter et développer des projets.

Qui dit mettre en projet un territoire, dit évaluer son potentiel et sa capacité de développement sur le plus ou moins long terme. Pour scénariser un territoire, pour 2030 par exemple, il faut avoir conscience de son évolution et la prendre en compte. La difficulté que nous rencontrons dans le fait d'envisager le futur d'un territoire sur le long terme, se pose de deux manières : ne pas freiner ou empêcher le développement et la dynamique de ce même territoire, et faire en sorte que celui-ci s'adapte aux nouveaux enjeux climatiques avec tout ce que cela implique en termes de modification des comportements et des modes de vies. Il est donc nécessaire de lier les deux approches : un certain dynamisme en fonction d'une croissance démographique évolutive, et une adaptation à une situation qui exige un changement de comportements. Il ne faut pas privilégier l'un par rapport à l'autre mais connecter les deux.

Il est donc intéressant dans ce cas de figure de s'interroger sur la population actuelle et le taux d'évolution qui lui correspond. Cela permet d'avoir une image du territoire en termes de démographie pour les dix à vingt prochaines années. L'estimation de cette évolution démographique permet de s'interroger parallèlement sur le développement du nombre de logements (nombre de foyers) et de déplacements (nombre de voitures par ménages) qu'elle va induire. Cela permet ainsi d'évaluer les futurs besoins du territoire en termes d'habitat, d'équipement, de service, de commerce, d'offre de transport, et d'agir en conséquence.

5.1. Adapter un nouveau type d'habitat et des pratiques d'implantation plus sobres en énergie

5.1.1. « Intégrer de nouvelles formes d'habitats dans les territoires péri urbains »

Le développement du territoire, en partie dû à l'arrivée de nouvelles populations et des dynamiques engendrées, va nécessairement soulever la question de la construction et celle de la rénovation.

Favoriser la densification et l'optimisation de l'existant

A l'heure actuelle et suite à la loi Grenelle II⁸⁶, les termes de densification et de lutte contre l'étalement urbain sont des enjeux inscrits dans les documents d'urbanisme (PLU et

⁸⁶ La loi pose le principe de contrôle et de réduction de la consommation d'espaces dans un souci d'équilibre de ces derniers. Les documents d'urbanisme (SCoT et PLU) deviennent plus prescriptifs concernant la maîtrise de la densification à toutes les échelles.

SCoT notamment). Ils sous-entendent l'optimisation foncière des bourgs/centres existants et l'implantation des constructions dans les « dents creuses » ou « enveloppes urbaines » pour éviter le mitage des terres (voir Figure 40). Ce sont désormais des réalités à prendre en compte si nous voulons diminuer l'étalement des espaces urbanisés et ce que cela implique en termes de facture énergétique pour les territoires et les individus. L'ouverture de zones à urbaniser pour accueillir de nouveaux projets doit se faire en cohérence avec le développement futur du territoire et doit prendre en compte l'existant.

De même que le déploiement de l'habitat sur un territoire s'envisage de manière à le rendre plus « optimal », c'est-à-dire plus proche des réseaux de déplacements et de transports existants, des équipements, des activités, des commerces et éventuellement des dispositifs de production d'énergie qui pourraient l'approvisionner (comme les réseaux de chaleur par exemple). De cette manière, on réorganise nos territoires de vies et on remet au cœur des préoccupations l'échelle de proximité, celle de la vie locale.



Figure 41 : Extensions réelle et simulée du bourg Pérignat-ès-Allier (63)

Source : M. ASTIER, S. CONTAMINE, et al. *Urbanisme et énergie : des exemples énergie-climat dans les documents d'urbanisme*. CAUE Puy-de-Dôme, Auhme, p. 11

La particularité du Trièves et du Sud Grésivaudan est l'organisation de l'habitat autour de villages et hameaux le long des routes qui les traversent. Une réflexion poussée qui vise l'intégration optimale de l'habitat est importante car elle permet de ne pas dénaturer les espaces (**voir Figure 42**).

Les nouvelles habitations « vertes » favorisent les implantations en dents creuses ou dans des extensions proches des bourgs existants. Le Trièves et le Sud Grésivaudan ayant des paysages propres qui constituent leurs patrimoines, il est important de les préserver.

Développer de nouveaux types d'habitat,
de nouvelles façons « d'habiter » le territoire

Implantation de l'habitat

- Habitat existant consommateur
- Habitat nouveau performant

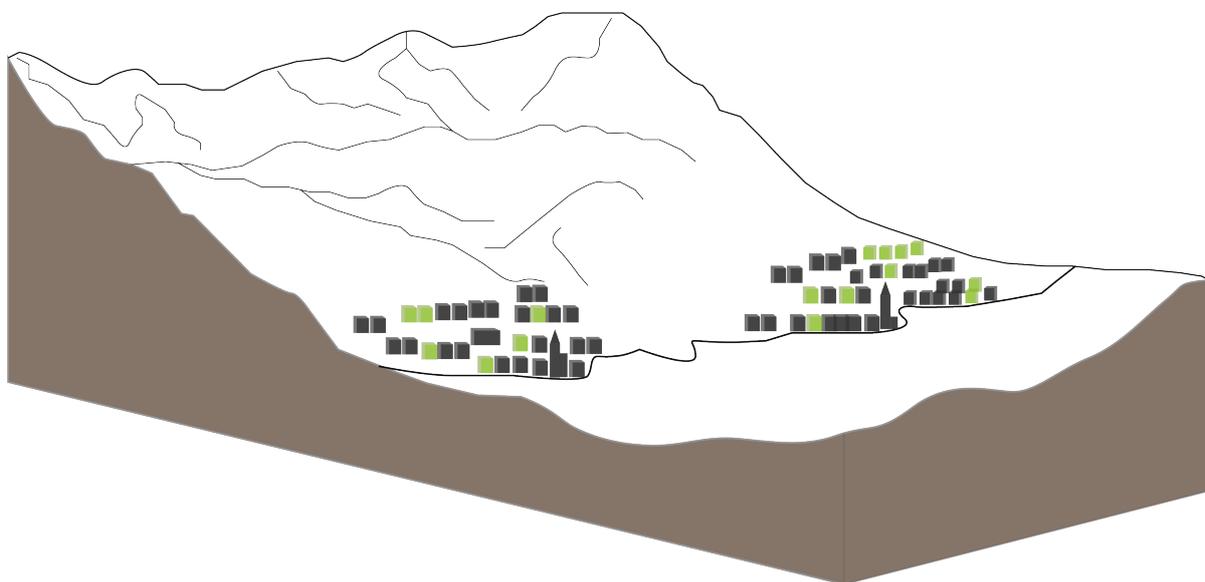


Figure 42 : Axonométrie du Trièves, quel déploiement pour l'habitat ?
Source : Elodie Porcheron, Juin 2015

Privilégier de nouvelles formes d'habitat, donc « d'habiter »

Pour la construction de nouveaux logements, elle doit passer par des types d'habitats différents de ceux que l'on pratique aujourd'hui et qui, nous l'avons vu, sont bien trop énergivores⁸⁷. Il est donc nécessaire de s'orienter vers de nouvelles typologies et formes d'habitats si l'on veut changer nos modes de vies.

L'habitat intermédiaire est une forme intéressante à développer. Il est un compromis entre la maison individuelle, de grande taille et très consommatrice, et le logement collectif qui, dans l'imaginaire, véhicule une image négative. La circulaire du 9 Août 1974 définit l'habitat intermédiaire selon trois critères : *un habitat individualisé avec un espace extérieur privatif et une élévation de trois étages maximum*. La particularité de ce



Figure 43 : Habitat intermédiaire, La Timonière, Acigné (35)
Source : *Pour un habitat dense individualisé*, CERTU, Actaes Edition, 2009

⁸⁷ Cf. *infra*, Composer avec l'existant et les conséquences de la période énergétique précédente du « tout pétrole », p. 25.

type d'habitat se trouve dans la richesse des différentes formes urbaines qu'il peut prendre et qu'il propose. Ainsi, il s'adapte volontiers à la dynamique géomorphologique des territoires et permet une bonne articulation avec le tissu urbain dans lequel il se trouve. Les pentes du Parc Naturel Régional du Vercors, la vallée de l'Isère ou encore les collines du Chambaran ne nécessitent pas la même implantation et organisation, car les caractéristiques physiques et les conditions climatiques (orientation des vents, du soleil, de l'ombre portée...) ne sont pas les mêmes.

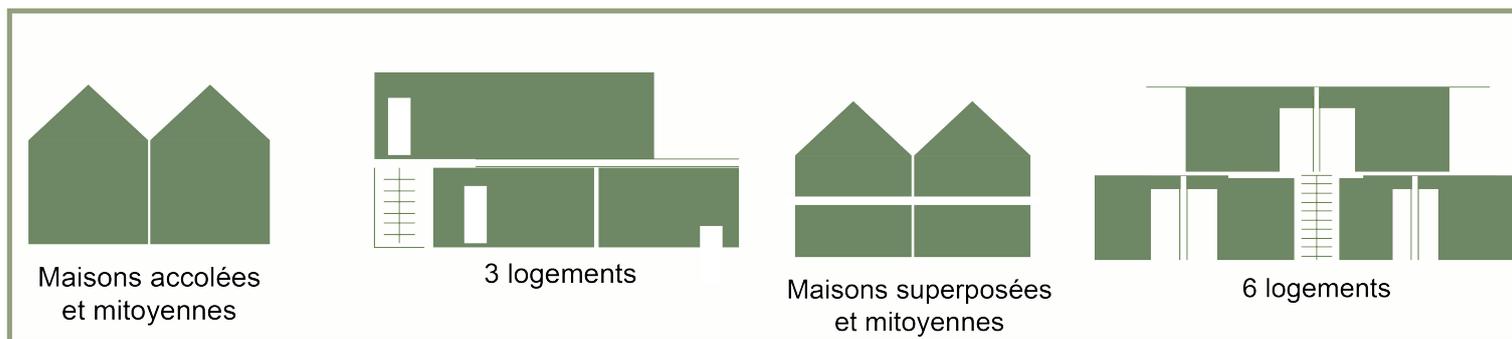


Figure 44 : Diversité de typologies de l'habitat intermédiaire
 Source : Formation « Formes urbaines et densité » CAUE Isère

La déclinaison de cet habitat prend forme à travers **l'habitat individuel groupé et/ou superposé**. Ces formes d'habitat mettent au cœur de leurs intérêts, de manière plus ou moins directe, la question de l'énergie et la volonté d'être moins consommatrice en évitant les déperditions inutiles. L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments passe par de nouvelles formes urbaines plus compactes, plus denses, et mitoyennes entre elles (maisons accolées, groupées, jumelées) qui valorisent le milieu dans lequel elles se trouvent. Pour le côté architectural, il faut une évolution des pratiques de construction qui serait entre le « régionalisme pur » et le « mouvement contemporain ». « Il faut que les règlements d'urbanisme qui régissent l'application du droit des sols puissent favoriser et donner des perspectives de réalisations et de constructions. Il faut dans les règlements, de vrais critères d'architecture. » (J-L. Moulin, architecte à Saint-Sébastien. Entretien réalisé le 13/04/15).



Figure 45 : Croquis maisons mitoyennes par garage
 Source : Elodie Porcheron, Juillet 2015

5.1.2. « Mettre au service de l'habitat des outils qui favorisent et incitent à l'optimisation énergétique »

Valoriser la politique de l'urbanisme en lien avec celle de l'énergie : le PLU

L'engagement des deux territoires dans la démarche Tepos justifie une approche soucieuse de l'énergie ainsi qu'une volonté collective partagée à l'échelle du territoire du Trièves et du Sud Grésivaudan. Il semble donc pertinent de se servir de cette démarche et du travail de prospective déjà engagé pour enrichir les documents d'urbanisme à l'échelle communale et les rendre plus ambitieux. Au niveau local, les PLU peuvent donc agir et tenter de répondre aux besoins et attentes des habitants pour, à terme, réduire leurs factures énergétiques et celles des territoires, en les orientant vers de nouveaux modes « d'habiter ». Dans cette optique, l'évolution de l'habitat doit pouvoir se servir des politiques d'urbanisme, entre autre du PLU, pour aider à une meilleure concrétisation et implantation des projets.

Le rapport de présentation permet d'intégrer les caractéristiques énergétiques du territoire en les intégrant dans un volet « énergie ». Il permet d'apporter un certain nombre de connaissances poussées sur les conditions climatiques de la commune (ensoleillement, vents, températures, précipitations, climat local), mais aussi sur l'ensemble des ressources mobilisables (végétation, cours d'eau, équipements de production d'énergie, réseaux divers, gisements d'énergies renouvelables). Cette connaissance des atouts, faiblesses et des potentiels, est nécessaire pour pouvoir impulser des mesures et recommandations dans les différentes pièces à venir.

Le PADD, qui permet de donner une vision politique du territoire, peut développer des stratégies, plus ou moins précises, en termes de prise en compte des enjeux énergétiques. C'est une manière pour la commune d'annoncer l'ambition de développer un urbanisme plus économe en ressources et qui s'adapte aux spécificités du territoire. L'orientation autour des secteurs les plus consommateurs, comme l'habitat et le transport pour les territoires péri urbains qui nous concernent, est une bonne manière d'envisager les orientations et recommandations à venir dans le règlement.

Les réglementations notamment dans le PLU peuvent préconiser des orientations et recommandations prenant en compte la spécificité locale et le fonctionnement de l'environnement alentour. De cette manière, les formes d'habitat s'intègrent au territoire de manière optimale, en s'articulant avec ce qui préexiste et en optimisant l'existant en termes de ressources naturelles (soleil donc luminosité et chaleur, vent, ombre, etc.) Le règlement donne la possibilité d'agir sur les modalités d'aménagement et de construction. Il permet également l'implantation de dispositifs de production en énergie renouvelable et fixe des conditions qui seront favorables à une valorisation des performances énergétiques. Par le biais de celui-ci, on peut intégrer des préconisations énergétiques dans les différents articles des règlements de zones. « On peut par exemple favoriser l'implantation des constructions dans la pente, favoriser l'orientation et la hauteur de la construction de sorte à bénéficier au maximum de l'ensoleillement. » (C. Verheugen, architecte à Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 15/04/15). L'article 15 sur les performances énergétiques peut notamment faciliter la prise en compte de dispositifs de production d'énergie renouvelable en cohérence avec la spécificité de la zone concernée.

Le règlement n'est pas le seul outil du PLU qui peut agir en ce sens. Les OAP permettent d'intégrer, de manière plus ou moins directe, la question des enjeux énergétiques en fixant les principes d'un aménagement plus économe en énergie (Cf. Figure ci-contre). Sectorisées ou thématiques, elles permettent de donner des principes et dispositions en matière d'organisation spatiale et d'aménagement sur une zone. De manière plus ou moins directe elles pourront permettre de favoriser certaines implantations, typologies, qui optimisent et valorisent les conditions du site.

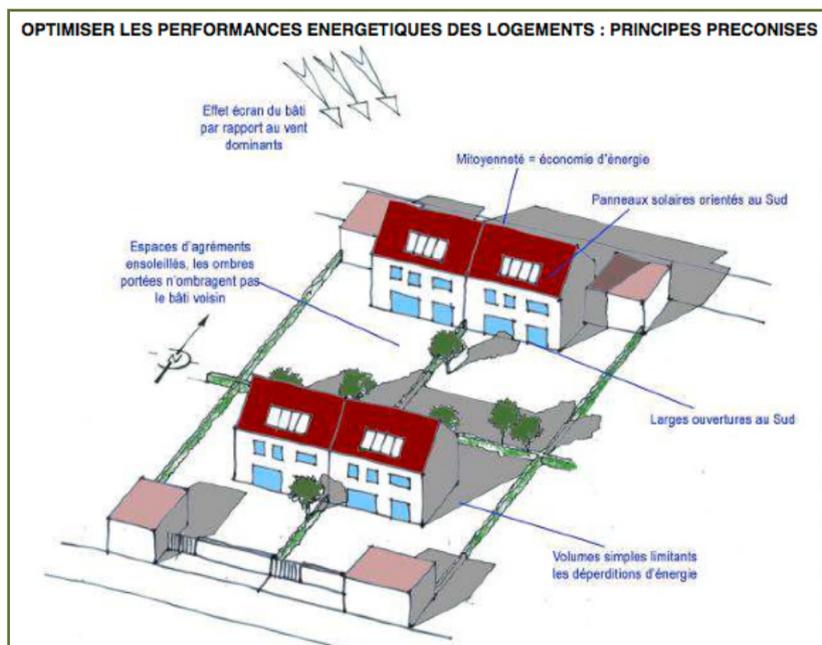


Figure 46 : Inciter à l'optimisation des performances énergétiques dans les logements par les OAP : la commune d'Étival-Lès-le-Mans (72)

Source : M. ASTIER, S. CONTAMINE, et al. *Urbanisme et énergie : des exemples énergie-climat dans les documents d'urbanisme*. CAUE Puy-de-Dôme, Aduhme, p. 22

Inciter à des rénovations plus performantes : la Plateforme de Rénovation Énergétique

Concernant la rénovation des logements, elle peut aussi être impulsée par les différentes pièces du PLU, en particulier les règlements par zones. La mise en place d'une Plateforme Énergétique de Rénovation des Logements dans les deux territoires est un bon levier pour informer les particuliers sur ce qu'ils peuvent faire en matière de rénovation énergétique et le bénéfice de l'investissement sur le long terme. La « démocratisation » des effets de la rénovation et de ce que cela coûte réellement permettra au particulier d'être plus en confiance sur ce envers quoi il s'engage. « La démocratisation des coûts qu'induisent une rénovation énergétique performante permettra aux individus de ne pas se sentir lésés par rapport à d'autres. » (C. Verheugen, architecte à Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 15/04/15). L'objectif de la plateforme est également d'optimiser les financements en informant et accompagnant le particulier dans ses démarches de rénovation énergétique. C'est un atout grandement utile pour orienter des individus qui se sentent démunis face à cette question.

Cette problématique de l'habitat autour de la construction et de la rénovation performantes est aussi un moyen de faire monter en compétence, par le biais de formations, les entreprises et artisans du territoire, afin de développer et diffuser plus largement les « bonnes pratiques » à mettre en œuvre. La valorisation des productions et des savoirs-faire locaux est une manière de mettre en lien le particulier avec le professionnel, et donc, de promouvoir l'économie locale. De même que des acteurs formés pourront, dans le cadre des marchés publics, réaliser des cahiers des charges plus poussés qui valoriseront la question de l'énergie en fonction des atouts et potentiels du territoire communal.

5.2. Optimiser les déplacements : se déplacer moins et mieux

5.2.1. « Adapter l'offre au territoire et aux spécificités du Trièves »

Le secteur des transports et déplacements est celui qui contraint le plus le territoire du Trièves car il est le plus consommateur et le plus difficile à valoriser. A l'échelle du territoire, le relief, de même que l'importance des distances entre communes, contraignent fortement l'utilisation des mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes) d'où l'importante utilisation de la voiture individuelle qui facilite les déplacements quotidiens. Il s'agirait donc d'améliorer d'une part les réseaux existants en termes de transports en commun pour faciliter la desserte interne et d'autre part, de développer les réseaux de mobilités douces dans les différents bourgs (voir Figure 47).

Adopter de nouvelles manières de se déplacer à l'échelle locale comme globale

Implantation de l'habitat

- Habitat existant consommateur
- Habitat nouveau performant

Nouvelles mobilités

- Voies existantes entre bourgs
- Valorisation de la voie de chemin de fer
- Déplacements internes : modes doux

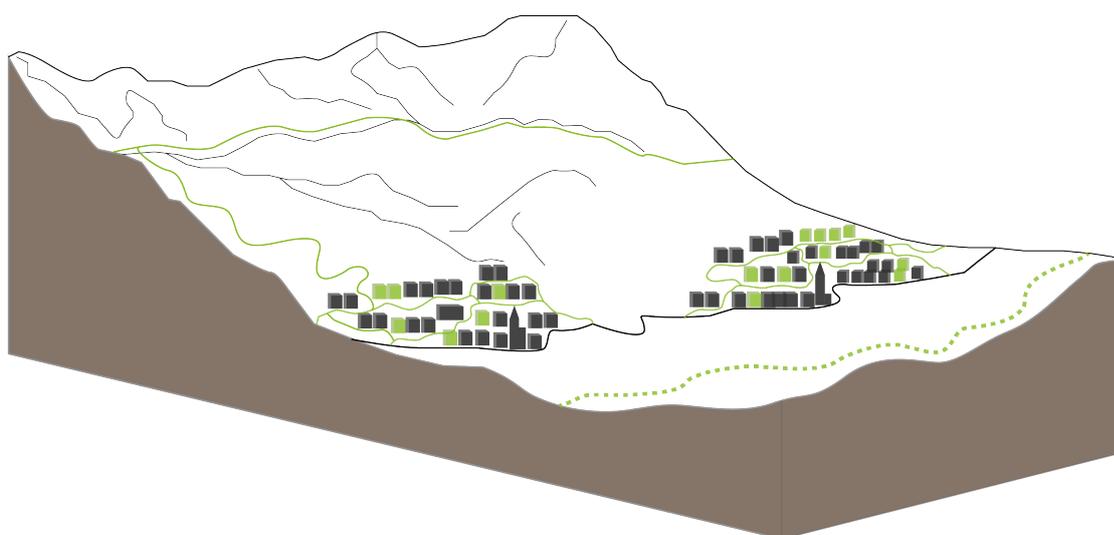


Figure 47 : Axonométrie du Trièves, se déplacer au gré du territoire
Source : Elodie Porcheron, Juin 2015

Entre les communes, à l'échelle du territoire : valorisation des transports en commun et solutions alternatives

La ligne de chemin de fer qui traverse le territoire et le relie à l'agglomération grenobloise doit être valorisée pour tenter de répondre à la problématique des navetteurs, très présents dans le Trièves. Elle fait actuellement huit allers-retours par jour et dessert les gares de Clelles et Monestier-de-Clermont, principaux pôles du Trièves avec Mens. « Parce qu'on a effectivement la ligne ferroviaire, c'est un atout qu'il faut qu'on utilise mieux et qu'on valorise. » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15).



Figure 48 : Train, Gare de Clelles
Source : lapetitemaison.unblog.fr



Figure 49 : Gare de Clelles
Source : photothèque du CAUE (38)

Son utilisation plus importante permettrait ensuite d'envisager le redéploiement du réseau de bus sous forme de « plateforme modale », au reste du territoire. Actuellement, treize communes, sur les vingt-huit que compte le Trièves, ne sont pas desservies par une ligne de bus, ce qui incite grandement à l'utilisation de la voiture⁸⁸. Bien que toutes les communes ne puissent pas être desservies en transports en commun, cette situation permettrait de rentabiliser l'offre actuellement existante, voire de la développer et de rééquilibrer les trois pôles Triévois. Ainsi les deux allers-retours quotidiens depuis Mens et Clelles de la ligne *Trans'Isère* en direction de Grenoble et les quatre depuis Monestier-de-Clermont seraient valorisés et optimisés.

La problématique du tourisme se pose car elle est plus ou moins influencée et facilitée par des critères simples d'accessibilité, de desserte du territoire et de fréquence des transports en commun. La question est de se pencher sur le déploiement d'un réseau interne pertinent face aux attentes et à la volonté des touristes : la valorisation des navettes touristiques vers des départs de randonnées peut être, par exemple, une solution à développer parmi d'autres. « On peut faire venir des touristes en train et j'en ai de plus en plus qui viennent des grandes capitales où les gens n'ont plus de voiture parce qu'ils en ont

⁸⁸ *Étude sur les déplacements et préconisations d'actions sur le développement de la mobilité à l'échelle d'Alpes Sud-Isère*, ITEM Études et Conseil Transport-Déplacements. [En ligne] 5 Octobre 2011, p. 40. Disponible sur : http://www.alpes-sud-isere.fr/IMG/pdf/piece-jointe_-_diagnostic_mobilite_en_alpes_sud_isere.pdf [Consulté le 10/08/15]

plus besoin à l'intérieur. Ils arrivent ici en train et puis ils s'aperçoivent que ce n'est pas facile. J'ai investis dans un mini bus pour les promener mais il faut qu'on trouve des moyens, qu'on facilite cette mobilité parce que c'est vrai que passer quelques jours dans le Trièves sans voiture, ce n'est pas possible. » (T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15).

Le développement de dispositifs alternatifs est aussi une solution qui a déjà été initiée par le territoire et qui mérite d'être plus poussée. Le covoiturage, l'auto partage, l'utilisation de vélos à assistance électrique (VAE) sont des pratiques intéressantes pour rentrer dans l'économie fonctionnelle en s'émancipant à la fois de la question de la propriété et en valorisant l'usage et le service rendu. De plus, cela permet d'éviter l'augmentation du nombre de voiture par foyer et la facture énergétique qu'elle induit pour les territoires et les individus⁸⁹. Il s'agirait donc de développer des aires de covoiturage à proximité des arrêts de bus et des deux gares ce qui permettrait de créer des sortes de plateformes multimodales dans les « pôles » en cohérence avec la demande.

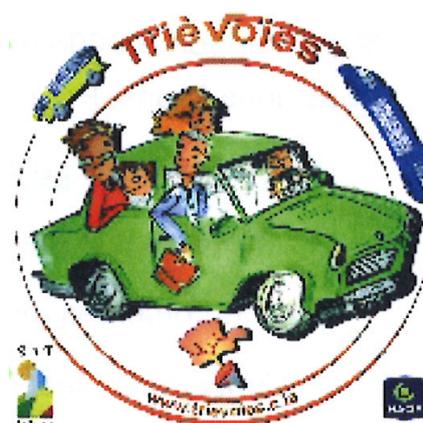


Figure 50 : Plateforme de covoiturage
Source : candidature Tepos Trièves

L'émergence du télétravail partiel peut également être une alternative à la baisse des navetteurs sur le territoire. Il facilite le travail à distance et doit être réalisé en accord avec les PDE (Plan de Déplacement d'Entreprise), les entreprises et les employeurs grenoblois. Mais toutes ne sont pas favorables à une nouvelle gestion qui demande une organisation de la part des entreprises et une mise à disposition de locaux/équipements de la part de la communauté de communes du Trièves.

Dans les communes : valorisation des modes doux

A l'échelle des communes et pour les déplacements de proximité, les mobilités douces peuvent être valorisées, à l'instar du Pédibus de Mens qui fonctionne très bien et incite à de nouveaux usages quotidiens. Les déplacements de proximité, ceux inférieurs à un kilomètre doivent favoriser l'utilisation du vélo (ou VAE) ou de la marche à pied (Cf. Axonométrie se déplacer au gré du territoire). Entre un et trois kilomètres, la place de la voiture redevient prépondérante⁹⁰ et c'est justement sur ce point qu'il faut agir. Cela passe par des aménagements de voirie, de la sécurisation piétonne et cyclable à l'échelle des bourgs pour encourager l'utilisation des modes doux sur les courtes distances, dans un premier temps.

⁸⁹ En 2011, 45,5% des ménages du Trièves sont multimotorisés

⁹⁰ *Étude sur les déplacements et préconisations d'actions sur le développement de la mobilité à l'échelle d'Alpes Sud-Isère*, ITEM Études et Conseil Transport-Déplacements, 5 Octobre 2011

5.2.2. « Se servir des atouts du territoire du Sud Grésivaudan pour promouvoir des alternatives à la voiture »

La particularité du territoire du Sud Grésivaudan est d'être situé à l'intermédiaire de deux pôles urbains que sont Grenoble à l'Est et Valence à l'Ouest. Le territoire est donc relativement bien desservi par l'autoroute d'une part, mais aussi par les deux départementales et la voie de chemin de fer qui dessert quatre gares. La concentration de ces flux dans la vallée de l'Isère favorise fortement l'utilisation de la voiture individuelle puisque tout la facilite.



Figure 51 : Gare de Saint-Marcellin

Source : *Les déplacements en Sud Grésivaudan, État des lieux et propositions pour l'avenir*, Novembre 2014, p. 4

Le reste du territoire, relativement vallonné, permet difficilement la pratique des modes doux. Il serait donc plus opportun de développer le réseau de bus, peu présent actuellement (seulement quatre lignes *Trans'Isère* desservent les principaux pôles : Saint-Marcellin, Vinay, Pont-en-Royans et Saint-Gervais). L'avantage de cette distribution permet de faciliter des « points relais » dans les différents pôles mais il s'agit ensuite d'assurer le suivi et la répartition modale : développer les aires de covoiturage, favoriser l'auto partage, développer le transport à la demande dans les plus petites communes... permettant ainsi de mailler une grande partie du territoire de façon optimale et diffuse.

La difficulté à développer les mobilités douces est importante, à cause de la géographie du territoire. Mais l'intérêt de penser le développement de ces mobilités en lien avec le tourisme est une éventualité relativement judicieuse pour le territoire. Le déploiement de pistes cyclables le long de l'Isère et jusque dans les massifs/vallons pour découvrir les sites touristiques, semble une bonne alternative à l'utilisation du vélo et de la marche à pied comme activités de loisirs. De plus, cela permet de mener de front la politique touristique et de rendre plus facilement accessible des sites qui ne l'étaient pas nécessairement.

La spécificité de ce territoire à dominante rurale est la forte présence de déplacements domicile – travail. La voiture est utilisée dans près de trois déplacements sur quatre, ce qui est encore beaucoup pour un territoire comme le Sud Grésivaudan⁹¹. Une autre alternative serait à développer : celle des PDIE (Plan de Déplacement Inter-Entreprises) en lien avec les entreprises et les industries du Sud Grésivaudan. Le territoire

⁹¹ *Les déplacements en Sud Grésivaudan, État des lieux et propositions pour l'avenir*, Novembre 2014

émet des flux mais en reçoit également : travailler sur l'optimisation des flux pendulaires est une priorité non négligeable.

Mettre en lien la politique touristique et celle des déplacements doux : un atout pour le territoire

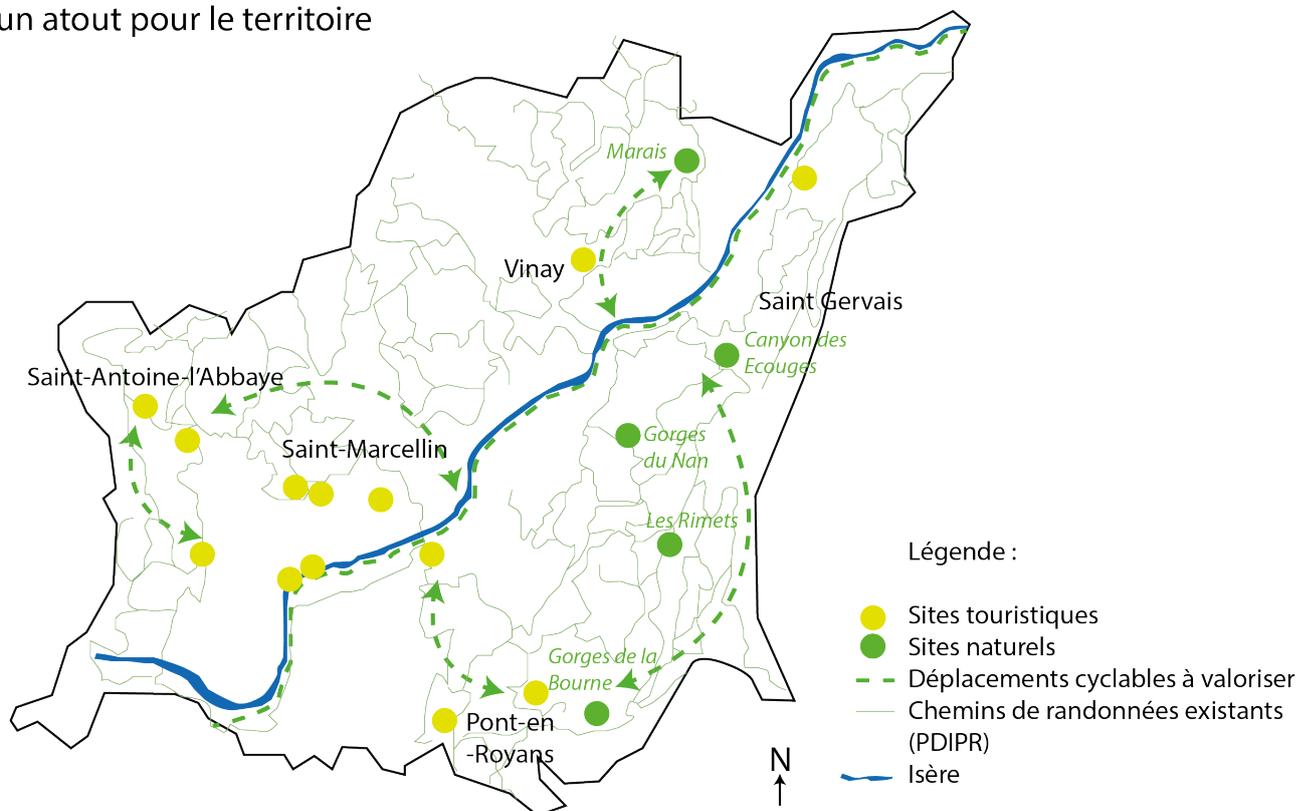


Figure 52 : Carte du Sud Grésivaudan, sites touristiques et déplacements
Source : Elodie Porcheron, Juillet 2015

Le développement de ces pratiques, sans être nécessairement formelles, peut se faire de manière informelle entre les salariés en pratiquant le covoiturage entre le domicile et le travail. La « roue verte », plateforme locale de covoiturage gérée par le Syndicat Mixte détient ce rôle de mettre en lien des personnes pour optimiser et diminuer le nombre de déplacements.



Figure 53 : Aires de covoiturage
Source : *Les déplacements en Sud Grésivaudan, État des lieux et propositions pour l'avenir*, Novembre 2014, p. 27

5.3. Développer une stratégie économique locale

5.3.1. « Valorisation de l'agriculture et des produits locaux »

Se grouper pour optimiser la production et consommation locale

Le Trièves est un territoire rural dont l'agriculture est la première « activité essentielle pour l'avenir du territoire⁹² ». Elle occupe près d'un quart de la surface du territoire et fait également travailler un quart des actifs. Le territoire du Trièves est déjà bien desservi par de nombreuses associations tournées autour de la production et la vente de biens locaux (viande, volaille, charcuterie, fromages, autres produits laitiers, maraichage, œufs, huile, farine, pain, miel, bière, etc.)

L'association du *Biau Panier* est un exemple de vente de produits locaux à destination des Trièvois. Elle regroupe une petite vingtaine d'agriculteurs tous issus du territoire du Trièves (à l'exception d'un) qui vendent leurs



Figure 54 : Association *Le Biau Panier*
Source : site internet biaupanier.com

différentes productions et les livrent sur plusieurs sites du Trièves. Son objectif est de valoriser la vente locale pour que l'économie fonctionne en interne et que les retombées soient bénéfiques pour le territoire. La valorisation des circuits courts est une bonne alternative pour l'économie mais aussi pour les déplacements car ils les diminuent fortement. Et cela est intéressant puisqu'actuellement, les déplacements domicile – achat représentent près de 12% de la totalité des déplacements Trièvois⁹³.

Ainsi, favoriser le développement des circuits courts est un des principaux enjeux de la démarche Tepos sur le Sud Grésivaudan comme sur le Trièves. Par circuit court on entend :

« Un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur⁹⁴. »

Le bénéfice revient à l'ensemble des acteurs : le producteur sécurise la revente de ses biens et le consommateur ne paye que ce qu'il consomme sur le territoire.

⁹² *Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire à Énergie Positive »*, Communauté de communes du Trièves, Novembre 2013.

⁹³ *Étude sur les déplacements et préconisations d'actions sur le développement de la mobilité à l'échelle d'Alpes Sud-Isère*, ITEM Études et Conseil Transport-Déplacements, 5 Octobre 2011.

⁹⁴ Définition tirée du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

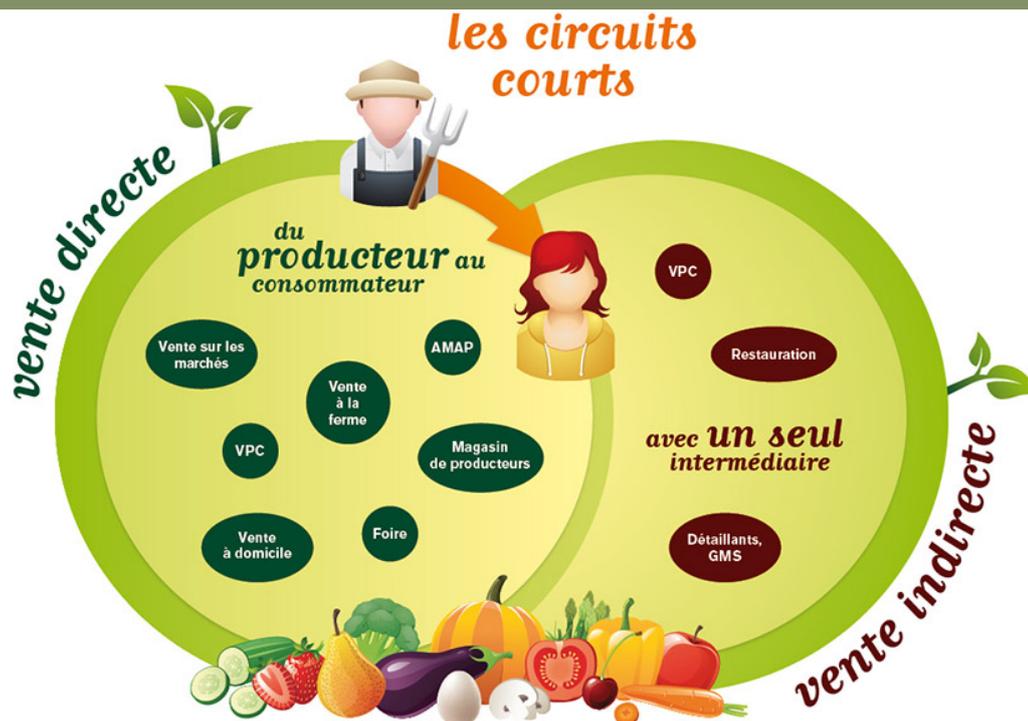


Figure 55 : Valorisation des circuits courts
Source : site internet la-crea.fr

Ces circuits courts ont l'avantage de créer une vraie plus value notamment par la création d'emplois locaux⁹⁵. Ils permettent également de recréer des liens entre habitants, touristes, producteurs en instaurant une relation de confiance. La sensibilisation des habitants autour de la question de la santé, de la qualité de vie et du confort est à valoriser : « consommer local, non seulement c'est bon pour l'économie mais en plus, c'est bon pour la santé ».

La préservation des terres agricoles est importante puisqu'elle stimule l'envie et le besoin de produire localement. La valorisation des productions locales existe déjà mais pourrait être renforcée et se faire davantage connaître. Elle permet, par le biais de petits producteurs et la diversité des produits proposés, de renforcer les systèmes alternatifs à la grande distribution et de faire marcher l'économie locale (**voir Figure 56**).

De plus, l'engagement dans des démarches de produits du terroir est un bon tremplin pour dynamiser l'attractivité touristique déjà bien présente mais qui pourrait l'être encore plus. Ainsi, le déploiement d'une « navette » sur le territoire transportant les habitants et les touristes selon un circuit précis, pourrait, dans le cas où il n'y a pas (ou peu) d'individus à transporter, se transformer en une navette de « marchandises » transportant les différentes productions du territoire entre les lieux de production et les différents points de vente. Cela nécessiterait alors une cohérence entre la mise en place d'un parcours « touristique » qui valoriserait à la fois les sites naturels existants et les productions locales. Les déplacements seraient alors optimisés et les savoirs-faire locaux valorisés.

⁹⁵ *Les circuits courts Trièvois en Agriculture Biologique*, vidéo réalisée par les élèves du LEGTA de Saint-Ismier, [En ligne] Disponible sur : <http://www.biaupanier.com> [Consulté le 26/07/15]

Relancer une stratégie économique locale en lien avec les possibilités du territoire

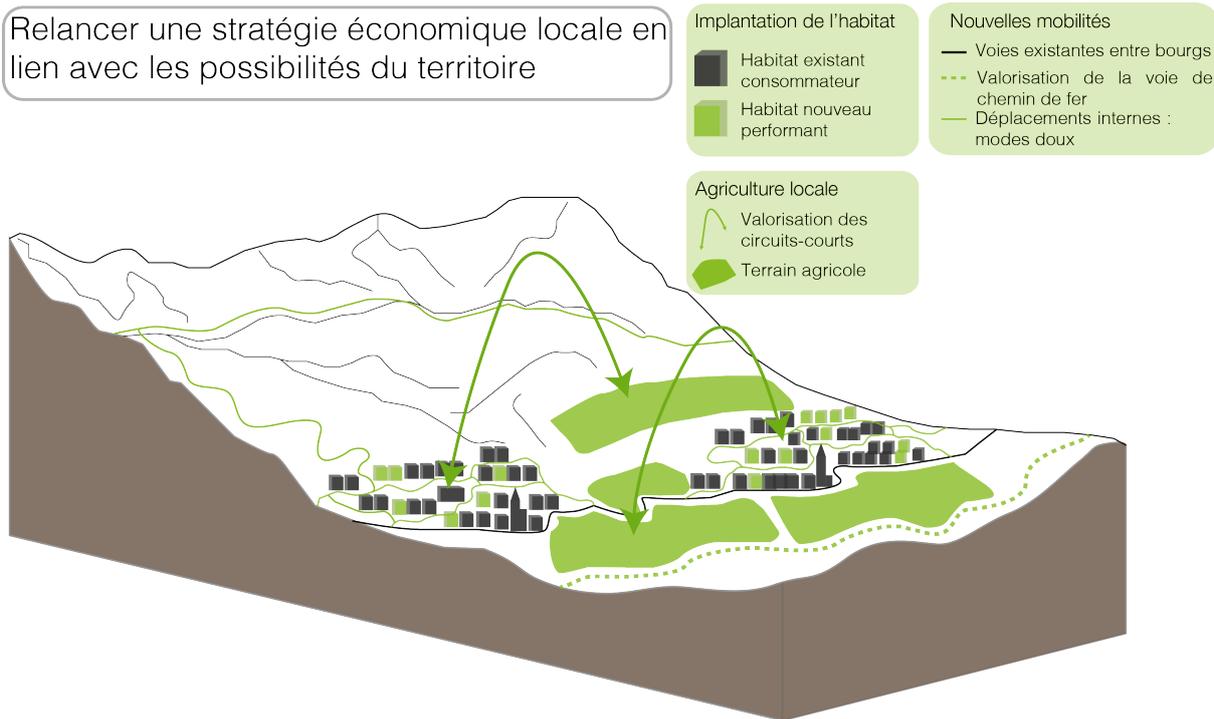


Figure 56 : Axonométrie du Trièves, la valorisation des produits locaux
Source : Elodie Porcheron, Juillet 2015

5.3.2. « Développer et promouvoir les filières courtes dans tous les secteurs »

Déployer un réseau pour valoriser les filières courtes

Favoriser le développement des circuits courts est également un des principaux enjeux de la démarche Tepos sur le Sud Grésivaudan, intégrée dans l'approche économique du territoire.

L'agriculture étant très développée sur le territoire, la volonté de rapprocher les lieux de consommation avec ceux de production semble une très bonne opportunité, même si certains produits sont très exportés (le cas de la noix), ils restent tout de même très locaux. Certaines actions sont engagées dans ce sens. L'incitation des cantines et restaurants scolaires à utiliser des produits locaux est le début d'une série de mesures à enclencher pour habituer à « consommer local ». L'empreinte agricole étant relativement bien ancrée avec des produits locaux ayant une vraie valeur ajoutée, des réflexions se posent sur la valorisation de ces productions, de ces savoirs-faire locaux, et de l'empreinte de ces pratiques sur le territoire. Dans le cadre du programme de Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) engagé avec le Vercors, un des objectifs est celui de valoriser les filières courtes et les filières alimentaires locales. En lien avec les objectifs de la Charte de Développement Durable du CCDRA⁹⁶, il semble primordial que le territoire développe des actions qui pousseront à valoriser l'offre de proximité. Les exemples

⁹⁶ Dossier de candidature du Pays Sud Grésivaudan « Territoire à Énergie Positive », Novembre 2013.

du *Palais Fermier* à Chatte et de la *Halle Fermière* à Vinay proposent à la vente, des produits directement issus d'agriculteurs locaux. Les produits tendent à être les plus divers possibles pour satisfaire les attentes des consommateurs et concurrencer la grande distribution. Pour cette dernière, il serait intéressant qu'elle puisse s'organiser de sorte à promouvoir les productions locales en les vendant.

En parallèle aux démarches agricoles, la mutualisation des filières industrielles (très présentes sur le territoire) est un levier à valoriser puisqu'elle permettra de favoriser l'économie locale et le développement d'emplois locaux.

5.4. Mettre les ressources au service d'une production énergétique locale

5.4.1. « Le potentiel énergétique du Trièves : valorisation et exploitation des ressources locales »

La valorisation des ressources locales permet de répondre aux besoins énergétiques du territoire. Le potentiel énergétique du Trièves se base sur une augmentation des dispositifs de production d'énergie, en accord avec les possibilités du territoire et de renouvellement de la ressource, mais aussi sur une amélioration de l'efficacité et de la sobriété énergétique.

Le territoire, rural et forestier, peut se permettre de développer le bois et la méthanisation. De même que la ressource en eau par le biais de pico centrales est un dispositif à développer par la communauté de communes du Trièves. Comme le montre le tableau ci-dessous, si l'on exploite les ressources de manière plus productive, **la production atteindrait 19 234 tep des 25 000 consommées par an, soit environ 75% de la consommation actuelle.** A cela s'ajoute les dispositifs d'amélioration et d'efficacité énergétique ; le défi des familles à énergie positive, le covoiturage, la rénovation des logements (communaux dans un premier temps), le relampage des communes, qui, combinés, permettrait de gagner près de 277 tep par an.

Filière	Déjà en production	Potentiel total
Bois	4 860	15 000
Micro-hydraulique	791	900
Photovoltaïque	85	1 294
Solaire thermique	31	575
Méthanisation		433
Eolien		1 032
TOTAL	5 767	19 234

Figure 57 : Potentiel de production énergétique du Trièves
Source : site internet cc-trieves.fr



Figure 58 : Exploitation des ressources en bois et hydraulique sur le Trièves
Source : site internet cc-trieves.fr

Valorisation et exploitation des ressources locales pour la production d'énergie

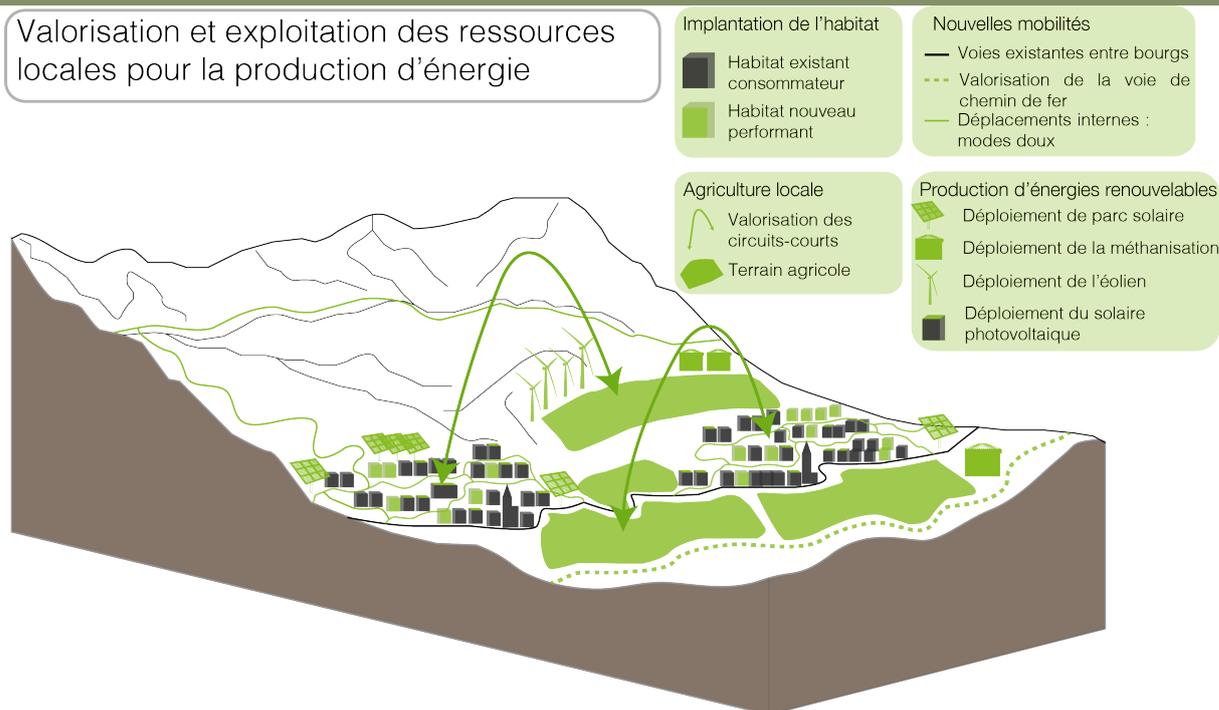


Figure 59 : Axonométrie du Trièves, valorisation des ressources pour une production locale d'énergie
Source : Elodie Porcheron, Juillet 2015

Au regard du potentiel de production en énergie, le territoire se met en mouvement et certains projets se concrétisent pour atteindre les objectifs fixés pour 2020. La société des *Centrales Villageoises Photovoltaïques* du Trièves déploie du solaire photovoltaïque sur de petites toitures (sept toitures dont six de 50m² et une de 220 m²) ce qui permettrait au territoire de répondre à 10% des objectifs pour 2020. Un projet éolien sur la commune du Percy souhaite quant à lui développer un parc de cinq à huit éoliennes, ce qui permettrait là encore de gagner 4,2 ktep par an. Un projet de centrale hydraulique sur une scierie de Petrequin permettrait de gagner près de 60 tep par an. Enfin, un projet de méthanisation est actuellement en cours de validation.



Figure 60 : Déploiement du photovoltaïque sur une ferme
Source : Elodie Porcheron, Août 2015

La mise en place de dispositifs de production d'énergie ne doit pas seulement émaner d'une volonté communale. L'enjeu derrière la dynamique Tepos est bien que les acteurs s'approprient et développent des projets. L'idée est donc de mettre à disposition des porteurs de projets, tous les outils nécessaires pour qu'ils mènent à bien leur démarche. Il s'agira de les informer (sur les aides, financements) et de les accompagner tout au long de leur démarche pour faciliter au maximum le montage et la réalisation du projet.

5.4.2. « Le potentiel énergétique du Sud Grésivaudan : valorisation et exploitation des ressources locales »

Le territoire du Sud Grésivaudan a des potentialités dans l'exploitation de ses ressources. L'hydraulique, qui répond déjà à un fort taux de production sur le territoire pourrait être optimisée en aménageant de nouveaux sites indiqués par l'Union Française de l'Électricité (Le Furand, Le Nant, Le Tréry).

La présence de forêts dans les collines des Chambarans et le massif du Vercors est également un atout pour le territoire, bien que la ressource en bois du Vercors soit plus difficilement exploitable.

Le nombre important de maisons individuelles sur le territoire (13 700) offre la possibilité de développer plus profondément le solaire thermique sur celles non équipées (13 400). De même que pour le solaire photovoltaïque, à raison d'une maison équipée sur quatre, la production par an pourrait augmenter de 145%. Pour ce qui est de l'éolien, il est très peu représenté (seulement deux installations de particuliers) mais pourrait faire l'objet d'un déploiement sur les coteaux du versant Sud des Chambarans ou sur les crêtes Ouest du plateau du Vercors comme le préconise le Schéma Régional Éolien (SRE).



Figure 61 : Installation de chaudière collective bois énergie sur le territoire
Source : candidature Tepos Sud Grésivaudan

Enfin, la méthanisation est un des potentiels à valoriser puisque le territoire, très agricole, pourrait la permettre, bien que cette filière soit encore peu développée.



Figure 62 : Parc solaire de Saint Hilaire du Rosier sur le territoire du Sud Grésivaudan
Source : candidature Tepos Sud Grésivaudan

En conclusion pour les deux territoires, la production seule d'énergie, bien qu'elle soit très intéressante, n'est pas l'unique solution dans la réponse à l'autonomie du territoire. L'efficacité et la sobriété énergétique sont des critères essentiels et à valoriser en complément de la production d'énergies renouvelables.

L'exposition de ces différents scénarios implique d'adopter des changements de vies et de comportements si l'on veut pouvoir, à terme, respecter l'objectif de devenir autonome en énergie pour 2050. Cela nous montre que le développement d'un territoire se pense de manière transversale et non sectorielle, puisque les thématiques se recoupent. La démarche des *Territoires à Énergie Positive* a cette ambition de valoriser une politique globale qui mobilise tous les outils et dispositifs nécessaires au prisme de l'énergie. Sensibiliser la société civile à ces questions est essentiel pour qu'il y est une meilleure compréhension et acceptation sociale de chacun.

CONCLUSION

A l'heure des préoccupations grandissantes concernant le changement climatique et les impacts qu'il peut avoir sur nos territoires, les politiques s'emparent vivement de ces questions et tentent de se prémunir pour éviter l'état de catastrophe. Les différentes lois qui se succèdent (POPE, Grenelles, ALUR) incitent à une meilleure prise en compte des questions liées à l'énergie et au climat et tentent d'intervenir sur des secteurs variés. Penser les territoires *post-carbone*, les territoires de *l'après pétrole* n'est donc plus seulement et uniquement une alternative d'ordre écologique mais également une alternative sociale et économique.

La transition doit s'accompagner d'un changement profond, qui passe entre autre par la décentralisation. Un principe désormais nécessaire pour organiser une nouvelle gestion territoriale de l'énergie. Mais la complexité du système centralisateur français fait qu'il est difficile de coordonner une politique territoriale et transversale quand les compétences des collectivités territoriales sont divisées et pas totalement affirmées. Remettre en cause la légitimité des compétences des différents échelons territoriaux, c'est remettre en cause tout le système et le fonctionnement dans lequel notre société s'est développée et a évolué.

En parallèle, l'appropriation par la société civile de démarches alternatives, qui visent la résilience des territoires, émerge et justifie le besoin d'une décentralisation pertinente et radicale. Rapidement rattrapés par les convictions gouvernementales, les *Territoires à Énergie Positive* connaissent un second élan. Et l'appropriation régionale pousse davantage encore les territoires à se mobiliser et à être performant.

Il faut donc voir les *Territoires à Énergie Positive* non pas comme la solution qui résoudra tous les problèmes auxquels les territoires doivent faire face, mais comme le début de l'agencement d'une ingénierie structurelle et organisationnelle qui débouche sur la volonté de mettre en place une politique transversale au service d'un territoire. C'est bien de cela dont il est question et qui est intéressant : la mise en place d'une ingénierie complexe et de territoire qui se crée au prisme de l'énergie. La réduction des factures énergétiques, pour des territoires périurbains comme le Trièves et le Sud Grésivaudan, se joue principalement sur la question des déplacements-transports et de l'habitat. Mais la volonté de créer une stratégie globale pousse l'ensemble des secteurs à se réorganiser et à considérer l'énergie comme l'un des piliers d'une politique ambitieuse.

La mise en place de cette démarche est l'occasion pour les territoires de repenser leur fonctionnement, leur organisation et de mener une politique transversale de prise en compte de l'énergie. Il semble donc important de se structurer pour pouvoir agir mieux et, à partir de là, porter des projets audacieux et en cohérence avec les spécificités locales qui demandent l'implication de tous. Cette structuration, politique dans un premier temps, nécessite une certaine sensibilisation à ces questions de réduction de la vulnérabilité des territoires. De même, si l'on veut que la démarche enclenche une dynamique locale, il faut que d'autres acteurs soient sensibilisés pour porter et valoriser, à leur tour, des projets qui vont en ce sens.

La sensibilisation, nous l'avons vu, se heurte à plusieurs facteurs. Parmi eux des freins d'ordres culturels et traditionnels qui bloquent le processus en marche vers le changement. Accompagner ces personnes et leur donner tous les outils dont elles ont besoin est un gage de réussite pour la démarche car c'est cela qui conditionne en partie leur future implication et mobilisation. Et puisque la démarche des *Territoires à Énergie Positive* n'est pas seulement de faire en sorte que des projets émergent des collectivités, cela justifie amplement le besoin de sensibilisation de la population. La mobilisation individuelle comme collective est nécessaire car elle agit à la fois sur l'amélioration de la sobriété et de l'efficacité énergétique, mais aussi sur le portage de projets qui permettront de faire vivre différemment le territoire.

Dans les faits, la démarche des *Territoires à Énergie Positive* est intéressante car elle pousse les territoires à s'imaginer dans des programmes et projets ambitieux, impulsés et suivis de près par deux instances que sont la région Rhône-Alpes et l'ADEME. Les objectifs sont élevés mais ils permettent réellement de poser un défi aux territoires. Cependant une des conditions est que l'engagement doit se tenir sur la durée si l'on veut que la démarche perdure, d'où l'importance de porter des objectifs intermédiaires et d'agrandir continuellement le cercle d'acteurs mobilisés.

L'intérêt dans la mise en réseau des *Territoires à Énergie Positive* est l'échange d'expérimentations entre territoires, ce qui pousse à être toujours plus innovants et performants. Ce dispositif est également l'occasion de se servir de projets voisins pour appuyer un discours sur des réalisations concrètes et de terrains. En termes de sensibilisation, les relations de proximité qui se base sur l'exemplarité des projets sont les plus convaincantes et mobilisatrices. L'intérêt se trouve aussi dans la généralisation de cette démarche qui pourrait se voir recouvrir une bonne partie du territoire et amorcerait avec elle, un changement organisationnel de la société et, à terme, des comportements.

Cependant, il est, à l'heure actuelle, difficile de prendre du recul sur une démarche qui commence tout juste de se développer, d'autant que les stratégies portées relèvent de perspectives allant sur le plus ou moins long terme (2020-2030-2050). Néanmoins, il est important d'avoir un suivi, de mettre en place un protocole d'évaluation régulier qui pousse les territoires à respecter les engagements et actions qu'ils se sont donnés dans leur réponse à l'appel à candidature. Seul le temps montrera la pertinence de la démarche mais il ne faut pas oublier que la démarche Tepos est « une perspective sur le long terme avec des réalisations à court terme⁹⁷ » et que ce sont ces réalisations court terme qui permettront entre autre la diffusion, par la sensibilisation, d'un *changement* dans la société.

⁹⁷ Extrait d'entretien T. Schoebel, ancien élu de Monestier-de-Clermont. Entretien réalisé le 12/05/15.

ANNEXES

ANNEXE 1 – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS

Tableau récapitulatif des entretiens					
Nom	Fonction	Territoire	Date de réalisation de l'entretien	Durée de l'entretien	
Florin Malafosse	Chargé de mission « Tepos »	Trièves	Le 30/03/15	52'	
Nathalie Lacroix	Membre de l'association « Pour Bâtir Autrement »	Trièves	Le 09/04/15	1h37'	
Jack Poupel	Membre de l'association « Pour Bâtir Autrement »	Trièves	Le 09/04/15	1h37'	
Jean-Luc Moulin	Architecte, Saint-Sébastien	Trièves	Le 13/04/15	1h06'	
Catherine Verheugen	Architecte, Monestier-de-Clermont	Trièves	Le 15/04/15	1h03'	
Thierry Schoebel	Ancien élu, Monestier-de-Clermont	Trièves	Le 12/05/15	1h08'	
Régis Pouyet	Chargé de mission « Tepos » région Rhône-Alpes	Partenaire	Le 29/06/15	1h06'	
François Bonaimé	Directeur Général des Services, Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors	Sud Grésivaudan	Le 26/06/15	43'	
Jean-Claude Potié	Maire d'Izeron	Sud Grésivaudan	Le 26/06/15	40'	
Jérôme Sugg	Directeur du Développement territorial, Communauté de communes Pays de Saint-Marcellin	Sud Grésivaudan	Le 26/06/15	1h02'	
Léa Fabre	Chargée de mission « Tepos » et animatrice du Conseil Local de Développement	Sud Grésivaudan	Le 06/07/15	45'	

ANNEXE 2 – GRILLE D'ENTRETIEN

1- Présentation générale

Résidez-vous sur le territoire ? Si oui, depuis combien de temps ?

Étiez-vous sensibilisé aux précédentes démarches sur le territoire en matière de prise en compte de l'énergie ? Si oui, lesquelles ?

Pensez-vous que la mobilisation associative dans le domaine de l'environnement / écologie a un quelconque lien avec la mise en place de la démarche Tepos sur le territoire ?

2- Pourquoi êtes-vous sensible à la mise en place de la démarche « Tepos » sur votre territoire ?

3- Qu'est-ce qui vous a incité à rentrer dans une démarche de Territoire à Énergie Positive ?

Orientations :

- mettre au cœur de la politique la question de la transition énergétique et l'ensemble des problématiques qui y sont liées (urbanisme, déplacement, développement économique, habitat, tourisme etc.)
- impulser un développement et une dynamique de territoire
- la préoccupation des enjeux liés à l'énergie et à la performance énergétique venant principalement de la :
 - o volonté des habitants
 - o volonté des associations
 - o volonté des entreprises
 - o volonté des élus locaux
 - o autres :
- fédérer un ensemble d'acteurs (économique, politique, associatifs, syndicats, citoyen) autour d'un enjeu et projet commun
- devenir un territoire durable, sobre et efficace énergétiquement à l'horizon 2050
- obtenir des aides financières pour permettre le développement d'actions visant la sobriété et l'efficacité énergétique
- demande d'autres acteurs pour que vous rentriez dans la démarche :
 - o le(s)quel(s) :
- autres :

4- Qu'est-ce que vous souhaitez prendre en compte et développer en priorité sur votre territoire ?

Orientations :

- la production d'énergies renouvelables

- le développement économique
- la mobilité et les déplacements (trouver des alternatives à l'automobile)
- le logement et l'habitat (rénovation du parc ancien, habitat groupé)
- l'urbanisme et l'aménagement du territoire (impulser des mesures pour la prise en compte de l'énergie dans les nouvelles façons d'aménager)
- autres :

5- Quels sont, selon vous, les principaux freins à la mise en place de la démarche « Territoire à Énergie Positive » sur votre territoire ?

Orientations :

- le manque de coordination de l'ensemble des acteurs (économique, politique, associatif, citoyen),
- le manque de portage politique,
- le manque de connaissances et de formations des acteurs (économique, politique, associatif, citoyen),
- la difficulté à communiquer et informer sur le dispositif,
- le manque de volonté et de mobilisation des acteurs (économique, politique, associatif, citoyen) avant et pendant la démarche,
- le manque de moyens financiers (peu de subventions, aides),
- la complexité de la démarche et des acteurs à mobiliser,
- le manque d'identité territoriale qui permettrait de fédérer, de se rassembler autour d'une identité commune,
- la difficulté à sensibiliser sur le dispositif,
- le manque de réalisme des enjeux et des objectifs à atteindre, ciblés par le bureau d'études lors des comités de pilotage,
- les caractéristiques géographiques et sociales du territoire
- autres :

6- Quels sont, selon vous, les principaux leviers nécessaires à la démarche « Territoire à Énergie Positive » et qui concerne votre territoire ?

Orientations :

- une mobilisation et volonté importante des acteurs (économique, politique, associatif, citoyen) avant et pendant,
- un bon portage politique et une bonne coordination des acteurs (économique, politique, associatif, citoyen),
- une bonne connaissance, au préalable, des enjeux liés à la démarche « Tepos »,
- l'obtention de moyens financiers permettant le développement d'actions en lien avec la démarche,
- la communication et l'information sur le dispositif,
- la sensibilisation et formation des acteurs,
- l'identité territoriale qui permet de faire adhérer un ensemble d'acteurs autour d'un projet commun,
- un suivi régulier par les personnes pilotes,

- le réalisme des enjeux et des objectifs à atteindre, ciblés par le bureau d'études lors des comités de pilotage,
- l'adhésion d'un ensemble d'acteurs (entreprises, associations, ONG, collectivités, syndicats),
- des projets ou scénarios audacieux capables de traduire des perspectives stimulantes
- autres :

7- Quelles sont vos principales attentes concernant la démarche « Tepos » ?

Orientations :

- créer des emplois,
- développer l'économie,
- valoriser les ressources locales,
- rencontrer des personnes dont les sensibilisations sont communes aux vôtres,
- s'engager dans une démarche responsable et économe en énergie,
- promouvoir et participer au dispositif pour faire de ce territoire un territoire durable,
- modifier des modes de vie
- autres :

ANNEXE 3 – RETRANSCRIPTION D'ENTRETIEN

LACROIX, Nathalie et POUPEL, Jack

Entretien 9 Avril 2015

L'identité géographique et historique du territoire du Trièves joue-t-elle un rôle dans cette démarche Tepos ?

Jack Poupel : Dans le territoire du Trièves, il y a une sensibilité à ce genre de problématiques. Il y a un terreau écolo, notamment par *Terre vivante*, il y a des gens qui sont sensibilisés à ces questions au quotidien, qui ont fait la démarche personnellement sans attendre la démarche Tepos : c'est une réalité dans le Trièves.

Nathalie Lacroix : On a quand même une difficulté à mesurer l'impact de *Trièves en transition* sur la démarche Tepos. *Trièves en transition* a été créée en 2008 ou 2009. C'est elle qui a parlé des démarches de transition telles qu'elles se faisaient en Grande-Bretagne et qui du coup a parlé du pic de pétrole mettant en perspective toutes les initiatives écolos et économiques un peu différentes qui ont mis le territoire dans cette perspective de transition et pas dans une perspective uniquement écologiste. Il y a eu plusieurs années où il y a eu des articles dans « les Nouvelles du Pays », une fête de la transition en 2011 où certains des élus du Trièves ont coupé le ruban. C'est le premier territoire officiellement reconnu en transition en France. Il y a eu 400 personnes à cette fête avec des gens qui venaient de pleins d'endroits de France. Et du coup cette perspective de l'énergie a été apportée par *Trièves en transition* et peut-être qu'il n'y aurait pas eu de candidature ou alors elle n'aurait pas pris cette forme là à Tepos s'il n'y avait pas eu ce travail qui a été fait avant. Même si *Trièves en transition* depuis 2-3 ans ne fait plus rien. Il y a quand même eu la *Foire Bio* qui s'est transformée en *Foire en transition*. Je pense qu'il y a eu une influence dans le Trièves qui s'est faite par *Trièves en transition*, pas sur le fond écolo car c'est toujours les mêmes, ils n'ont pas attendu *Trièves en transition* pour faire des choses. Il se faisait des choses bien avant et il continue de s'en faire, même sans *Trièves en transition*. Mais je trouve que la perspective a été apportée par cette association.

Jack Poupel : C'est un peu aussi la même démarche que *Pour Bâtir Autrement*. L'objectif c'était aussi de sensibiliser et ouvrir les gens à une construction durable.

Nathalie Lacroix : Je ne te suis pas tout à fait là-dessus. L'association *Pour Bâtir Autrement* était là pour parler de l'éco-construction. On fait partie de la perspective de la transition. On s'est complètement reconnu dans *Trièves en transition*. Mais *Trièves en transition* a vraiment apporté une autre dimension : il y a eu une économiste canadienne qui est venue faire une conférence sur l'économie, l'énergie, il y a eu plusieurs projections de films. Même si ça ne touche que 10-20-50 personnes, tout dépend des événements mais je trouve que les gens qui ont participé à ces réflexions-là, en tout cas pour moi et je pense que pour les autres c'est pareil, c'est-à-dire de les faire avancer dans leurs réflexions liées à la question de la

transition, pas que de la transition énergétique, mais de celle sociale et économique aussi. Tandis que *Pour Bâtir Autrement* on est venu sur un aspect et pas avec une perspective, une réflexion. On a accompagné.

Vous faites tous les 2 partis de l'association *Pour Bâtir Autrement* (PBA), depuis combien de temps existe-t-elle ?

Nathalie Lacroix : Je suis à l'origine de la création avec Frédéric GASPARD et puis d'autres personnes qui ne sont plus au Conseil d'Administration aujourd'hui. Elle existe depuis 2006.

Jack Poupel : Moi je suis à *Pour Bâtir Autrement* depuis 4 ans. Mais j'ai fait ma propre transition énergétique dans la démarche de la construction de ma maison, c'est aussi cela qui m'a amené à cette association.

Et à part le mouvement *Trièves en transition* est-ce que l'ensemble des associations qui ont un peu cet objectif de transition énergétique, de sensibilité écologique, vous pensez que cela a un peu impulsé cette démarche Tepos ?

Nathalie Lacroix : Non je ne pense pas. Mais comme il se passe pleins de choses dans le Trièves, du coup il y a eu un intérêt très fort des associations. Et un intérêt pour obtenir des financements.

Justement, outre l'idée que la démarche a aussi été impulsée pour avoir des financements est-ce que finalement il n'y a pas un intérêt aussi pour le territoire de rentrer dans cette démarche et de pouvoir faire d'autres projets, dans le plan d'actions qui a été mis en place ? Est-ce que ce n'est pas une opportunité pour le territoire de voir se développer de nouveaux projets ?

Jack Poupel : Oui bien sûr.

Nathalie Lacroix : Moi je trouve que c'est une opportunité géniale. Je suis contente, je trouve que c'est formidable. Mais après derrière qu'est-ce qui va se passer ?

Jack Poupel : Entre la volonté politique, enfin celle des élus on va dire, et puis les faits sur le terrain desfois il y a des différences.

Nathalie Lacroix : Et puis il y a aussi beaucoup d'écolos sur le Trièves, beaucoup de gens qui ont une sensibilité que j'appelle un peu « progressiste ». Et puis après il y a beaucoup de gens qui ne sont pas du tout comme cela. Il y a quand même la population qui se voit (celle qui porte des actions, qui fait des choses, qui communique) et la population qui ne se voit pas et elle ne se voit pas aussi parce qu'elle n'est pas très active au niveau public. Mais à mon avis celle qui ne se voit pas est plus importante en nombre. Mais tout cela veut dire que ce n'est pas parce qu'il y a trois personnes d'associations qui disent que Tepos c'est très bien et qu'il faut le faire que derrière la population va suivre.

Vous habitez tous les 2 dans le trièves ?

Jack Poupel : Oui, à Mens

Nathalie Lacroix : Oui, à Mens.

En ce qui concerne la population, est-ce que vous pensez que c'est plutôt des Trièvois « pure souche » ou est-ce qu'il y a une population un peu nouvelle, une dynamique qui s'installe ?

Jack Poupel : Alors pour moi, en synthétisant, je pense qu'il y a une population native du Trièves, du « cru » on va dire et qui n'est pas très dynamique dans la démarche par rapport à Tepos ou la transition énergétique. Et puis à côté, il y a toute la population néo rurale dont je fais parti, dont Nathalie fait partie aussi, qui est plutôt axée vers le milieu associatif et qui est plutôt dynamique dans la proposition.

Nathalie Lacroix : C'est très caricatural. Quand on parle d'associations, tout dépend déjà de quelle association on parle (judo, foot, « Cueille la vie », « Le bel âge »,...) Je crois qu'il y a une centaine d'associations alors quand on parle des associations de Tepos, on parle toujours des 4 ou 5 même. En vrai le tissu associatif est très fourni, très varié et tous les différents types de populations en font parti. Sauf que quand on dit associatif on parle souvent des associations un peu sociale ou environnementale, mais il n'y a pas qu'elles. Et une autre chose aussi c'est que le Trièves est innovant depuis longtemps, c'était un des premiers territoires à faire les contrats de territoire à l'époque où on a commencé à faire du développement local il y a 30 ou 40 ans. Je veux dire, ce ne sont pas les néo ruraux d'aujourd'hui qui ont apporté l'innovation dans le Trièves. Il y a déjà une culture de l'innovation. *Vals et tri* était l'une des premières démarches au niveau national de valorisation locale du blé, c'était fait dans le Trièves et ce ne sont pas les gens qui arrivent aujourd'hui qui ont fait tout cela. Les gens ils arrivent aujourd'hui parce qu'il y a déjà eu toutes ces choses avant.

Jack Poupel : Historiquement et à ce niveau là, c'est quand même un territoire très dynamique.

Nathalie Lacroix : A Mens, l' élu de Mens qui a fait venir Terre vivante, qui a apporté pleins de projets c'est quelqu'un qui était originaire de Mens, et qui après avoir voyagé dans le monde, est venu s'installer à Mens. Mais c'est un natif, toute sa famille est là. Maintenant il est mort, mais bon. A la fois ce que dit Jack est vrai c'est-à-dire on peut caricaturer en disant « il y a les anciens qui sont conservateurs et qui font rien et puis il y a les nouveaux qui apportent une dynamique ». Et à la fois je pense que ce n'est pas vrai. Mais je ne connais pas assez bien. Il faudrait voir personne par personne.

Jack Poupel : Il y a une chose évidente qu'on n'arrive pas à faire c'est (je pense aux *Pouces vertes* en disant ça). Moi je fais parti d'un jardin associatif à Mens, et du coup on essaye aussi d'attirer des natifs dans la démarche. Et on a beaucoup de mal. C'est particulier parce que moi je le vis au fil des semaines. On a du mal, on a beau faire des événements, des choses, essayer de mettre des passerelles, c'est très difficile de créer des liens dans toutes ces associations qu'elles soient « néo rurales » ou du « cru ». C'est un des freins.

Nathalie Lacroix : Oui parce que tous les gens qui arrivent aujourd'hui ne sont pas tous écolos et attirés par le dynamisme du Trièves. Il y en a qui arrivent parce que c'est là qu'ils ont trouvé du travail tout simplement...

Est-ce qu'ils ne viennent pas aussi pour le cadre de vie et la particularité du lieu tout en étant assez proche de Grenoble ?

Nathalie Lacroix : Si, il y en a aussi qui viennent pour le cadre de vie bien évidemment. Moi aussi.

Jack Poupel : Oui, c'est certain. Mais ce n'est pas la seule motivation. Mais c'est vrai que c'est un territoire particulier, qui est attirant, qui est dynamique dans le sens associatif, ce n'est pas loin de Grenoble tout en étant à l'écart de la fureur citadine on va dire. Donc oui bien sûr, puis c'est un cadre agréable le Trièves. Mais la problématique aussi c'est que le territoire attire... moi je suis en retraite on va dire, aussi des gens qui ne sont pas jeunes.

Nathalie Lacroix : Oui mais les retraités c'est bien. Les jeunes retraités c'est vraiment bien.

Jack Poupel : Non mais voilà, la problématique est là aussi c'est que les jeunes ne sont pas beaucoup attirés. Mais il y a des jeunes qui arrivent. Des agriculteurs qui s'installent. Il y a une qualité de produits aussi, on peut trouver pleins de choses très facilement.

Nathalie Lacroix : Tous les ans il y a des jeunes qui arrivent, qui créent des activités.

Jack Poupel : Comme je vous disais, si on parle à Mens, on trouve. Moi quand je suis arrivé je venais d'une ville de 300 000 habitants. J'habitais à côté dans une maison pavillonnaire dortoir on va dire. J'ai fait la démarche de venir ici et au départ on est un peu dérouté parce qu'on n'a pas beaucoup d'indications. C'est ce que disent les touristes quand ils viennent ici. Ils disent qu'on ne sait pas trop où aller ni quoi faire. Mais en fait d'expérience je me suis rendu compte que si je parle, j'ai les réponses à ce que je veux. Le Trièves est resté un territoire où les gens arrivent à communiquer. Il faut communiquer pour s'insérer. Comme beaucoup de territoires ruraux d'ailleurs on trouve ce qu'on veut dans le Trièves, pratiquement.

Alors après, plus par rapport à votre opinion personnelle, est-ce que vous êtes sensible à la mise en place de la démarche Tepos ? Et si oui, pourquoi ?

Jack Poupel : A titre personnel ou de membre de l'association ?

Déjà à titre de membre de l'association et ensuite à titre personnel ?

Jack Poupel : Tepos on ne peut pas être insensible. Parce que cela sous-entend des actions derrière qui nous concernent directement nous en tant qu'association PBA. Quand je dis cela je pense à la rénovation énergétique et sanitaire des logements par exemple. On a changé un peu notre activité et on est en train de monter un projet de création de plateforme

de rénovation sanitaire et énergétique des logements du Trièves. Donc c'est en plein sujet. Et Nathalie fait partie des groupes de travail. Donc on n'est pas du tout indifférent, loin de là.

Nathalie Lacroix : Et puis en plus Tepos va dans le sens de ce que promeut l'association. Depuis 2006 on milite pour l'économie d'énergie dans le bâtiment.

Qu'est-ce qui vous a incité, plutôt personnellement cette fois et pas par rapport à l'association, à suivre cette démarche ?

Nathalie Lacroix : Je trouve que c'est passionnant en fait. Moi je viens du développement local. Avant de faire PBA j'étais agent de développement local du coup j'ai une culture de développement local. Et je trouve que sur des territoires comme le Trièves, des territoires ruraux, c'est plutôt sur eux que j'ai travaillé, cette question a vraiment du sens. Pour moi le développement local est plus intéressant dans le sens où on est vraiment sur des procédures. Et là ce sont vraiment des démarches de projets qui permettent de mettre en perspective ce qu'est le développement d'un territoire. Finalement qu'est-ce que c'est que le développement d'un territoire aujourd'hui ? Pour moi la démarche Tepos, c'est la seule solution que je vois. Si on parle de développement d'un territoire, à part un projet lié à l'énergie et à la relocalisation des emplois des productions de la valeur ajoutée je ne vois pas ce que c'est le développement local aujourd'hui. Je ne vois pas comment on peut faire du développement local si on ne s'intéresse pas à ces questions. A part cela, on est aussi citoyen du monde entier et on est là dans une obligation entière. C'est pareil. Si on ne fait pas tout cela, qu'est-ce qu'on va dire à nos enfants dans 20 ans ? C'est honteux de ne rien faire. Il faut absolument qu'on fasse quelque chose et je trouve que c'est une démarche intéressante. Et il y a un autre côté que je trouve passionnant c'est cette idée de « défi », d'avoir un objectif qui est à peu près chiffré avec des perspectives et se dire qu'on se lance un défi, avec une échéance et on essaie de voir comment on va y arriver, de se donner les moyens avec l'ensemble de la population, comment on fait pour mobiliser l'ensemble de cette population, puisque pour une grande partie d'entre eux, toutes ces questions leur passe largement au-dessus. Ils pensent que les gaz de schistes vont nous sauver ou qu'on va autre chose et que l'énergie n'est pas un problème. Il y a encore beaucoup de gens qui pense comme cela. Donc je trouve que c'est vraiment passionnant comme démarche, d'identifier les potentialités avec le bureau d'études. En plus ce sont des idées qu'on a depuis très longtemps : être capable d'être autonome sur les énergies renouvelables. Sur le papier c'est très bien mais concrètement c'est une autre paire de manche... D'être là et de se passer de ces grandes théories en plus sur un territoire qui est assez facile, comment dire, c'est assez petit. Le Trièves c'est un territoire facile, Jack l'a dit un peu mais on connaît les gens par rapport aux villes. J'ai toujours habité en ville et quand en ville on veut quelque chose, il y a « trouver des objets » et aussi « pouvoir ». Ici, si vous voulez faire quelque chose, il suffit de trouver 3 ou 4 personnes qui sont convaincues de la même chose que vous et puis vous pouvez agir. En ville, c'est très difficile. Je ne dis pas que tout se fait les doigts dans le nez, sans efforts, mais si on est prêts à faire des efforts, si on veut travailler, c'est facile. Le pouvoir n'est vraiment pas loin. Alors que quand on est en ville on se sent complètement démunis. Un parmi rien du tout. On n'a pas de pouvoir. Dans un petit territoire comme le Trièves, on en a. Ceux qui veulent du pouvoir ils peuvent le prendre. Après c'est un pouvoir qui reste très relatif, c'est-à-dire qu'on a surtout le pouvoir de travailler et de ne

pas toujours voir les résultats de son travail mais au moins on a l'impression qu'on peut faire quelque chose.

Jack Poupel : Il y a une proximité quoi.

Nathalie Lacroix : On a des leviers d'actions possibles. Même si comme je disais, tout n'est pas facile.

Alors justement par rapport aux leviers d'actions, j'ai deux questions. Ce serait déjà de savoir pour vous quels sont les leviers à cette démarche sur le territoire du Trièves ? C'est-à-dire qu'est-ce qui, pour vous, a impulsé et favorisé la mise en place de cette démarche ? Par exemple est-ce que pour vous ce serait le fait qu'il y est une gouvernance qui soit assez présente, est-ce que c'est le fait qu'il y est une bonne mobilisation des habitants ?

Nathalie Lacroix : Je trouve que c'est jeune encore. Moi pour l'instant je trouve que les groupes de travail, que les comités de pilotage c'est très bien. J'ai beaucoup aimé le jeu du bureau d'études, de la transition avec les autocollants, j'ai trouvé ça très bien, j'en ai parlé à tout le monde. Le jeu m'a fixé les idées et m'a permis de me rendre compte des ordres de grandeur. Après effectivement, il y a des gens qui sont prêts à jouer le jeu, à venir aux réunions, nous on vient à pas mal de réunions quand même. Il y a quand même des gens qui se mobilisent pour aller à ces réunions là, je sais pas combien de temps cela va durer. Aujourd'hui je ne trouve pas qu'on puisse savoir, à ce stade, si on a bien commencé ou pas.

Est-ce que vous pensez que cette mobilisation est suffisante ou est-ce qu'il n'y a pas assez de personnes ?

Nathalie Lacroix : Nous si on vient à toutes les réunions, et qu'à toutes les réunions on dit « il faut une plateforme de rénovation énergétique des logements » même si personne ne veut, dans le compte rendu, il y aura forcément marqué « plateforme énergétique ». La majorité du groupe veut une plateforme parce que les 5 personnes qui se déplacent c'est ce qu'elles veulent. Tandis que tous les autres qui n'en veulent pas ne sont pas là. Mais voilà, quand je dis qu'on a du pouvoir c'est qu'on a ce pouvoir là. Après le vrai pouvoir c'est-à-dire le pouvoir de créer cette plateforme, c'est encore différent.

Jack Poupel : Non, ça ne suffit jamais, bien sûr que non.

Nathalie Lacroix : Ce n'est absolument pas représentatif. C'est quelque chose que j'ai appris dans le développement local, puisque je travaillais dans une association qui prônait le participatif. La participation au développement local n'existe pas. On cherche tout le temps le panel et la représentativité en France, mais c'est une illusion totale. Même moi je ne représente pas l'association, alors que pourtant on a des conseils d'administration réguliers. Quand je vais quelque part je viens pour l'association PBA, ce n'est pas mon conseil d'administration qui me dit ce que je vais dire à la réunion. C'est moi qui parle et je ne représente absolument pas l'association sauf si c'est pour parler réellement des intérêts de PBA. Mais quand on va à des réunions du conseil de développement du CDDRA, ce qu'on

dit c'est nous qui le disons, nous personnellement et pas notre association. On n'a pas plus de légitimité dans notre parole parce qu'on vient d'une association que n'importe qui viendrait à côté. Sauf que n'importe qui ne vient pas. D'abord parce qu'il n'est pas au courant, ou que ça ne l'intéresse pas ou que même s'il était au courant, il n'a pas de temps à perdre et puis parce qu'il croit que ce n'est pas pour lui, que c'est compliqué. En plus les réunions sont en journée, desfois en soirées, le commun des mortels ne va pas à ces trucs là.

Jack Poupel : Le type qui bosse à pleins temps n'a pas le temps pour cela.

Nathalie Lacroix : On n'est pas du tout dans la représentation et prétendre qu'on l'est et vouloir faire de la représentation sans arrêt c'est faux.

Jack Poupel : Et puis on a aussi le mal Français qui classe les gens de PBA comme des écolos. Je disais tout à l'heure que j'en ai marre d'entendre que je suis écolo alors que je n'en suis pas un. Je revendique le droit de ne pas être un écolo. J'ai pris mes responsabilités à mon niveau personnel et les actions que je fais dans mon quotidien sont vers le respect de l'environnement, sont vers la prise de conscience de la précarité énergétique, de la planète on va dire. Mais je ne veux pas qu'on me colle une étiquette d'écolo. J'ai travaillé 35 ans chez Total. Je ne peux pas me revendiquer d'être écolo. (NL : si tu pourrais mais tu n'a pas envie car il y a une image d'écolo qui ne correspond pas du tout à ce que tu souhaites.) Il faut qu'on se détache de cela et que le commun des mortels, des Trièvois, prenne conscience qu'il ne sera pas forcément taxé d'écolo s'il rénove sa maison ou s'il fait une démarche respectueuse de l'environnement. Pour répondre à votre question, le jour où les gens seront dans une précarité énergétique, là ils vont crier parce que c'est le porte monnaie qui compte. Et dans le Trièves, le jour où les gens vont être confrontés à toutes ces questions, là il y aura peut-être un engouement pour faire une démarche de transition énergétique, de Tepos etc.

Nathalie Lacroix : On est très fragile. Quand l'essence est montée, quand elle était à 1,20, en 2009 je ne sais plus exactement, il a commencé à y avoir des problèmes. Comme beaucoup de gens ici travaillent à Grenoble, ils ont commencé à faire du covoiturage. Finalement, le prix a baissé donc ils ont arrêté. Il y en a beaucoup pour qui ça a commencé à créer un problème. Et puis il n'y a pas eu que cela. J'avais un copain qui travaillait à Saint Michel les Portes, qui accueille des gens qui font des AVC. Ils ont un budget alloué par le CG, du coup ils faisaient beaucoup moins de sortis car c'était cher en essence. Ils pensaient à se remettre plus près de Grenoble. On est très fragile et on ne s'en rend pas compte, sauf quand quelque chose ne va pas.

Jack Poupel : La difficulté de la transition énergétique c'est la transversalité entre les différentes couches sociales. C'est très compliqué et on a cette problématique là dans le Trièves aussi. On n'y arrive pas. La difficulté c'est de trouver des liens sur l'ensemble. Je vous dis ce que je pense en étant un peu pragmatique c'est que le jour où les gens ne pourront plus payer l'essence pour aller travailler à Grenoble, et bien là ils commenceront à s'inquiéter mais il sera sûrement un peu tard. L'idée de prospective desfois utopique du Tepos elle est bien parce que l'utopie fait du bien. On a déjà entendu que la transition

énergétique, de toute façon, ne sert à rien, et que ce n'est pas le problème des gens. Le problème c'est de savoir qu'on tend vers. C'est cette idée là qu'il faut faire passer et dire. Comme les gens qui vous disent que la transition énergétique c'est : « si t'as froid chez toi tu t'éclaires à la bougie ». Quand moi par exemple je fais visiter ma maison qui est presque passive on va dire et bien je leur dis que je ne vis pas à la bougie.

Justement comme les comités de pilotage Tepos sont peu représentatifs, est-ce que vous pensez que c'est parce qu'il n'y a peut-être pas assez de communication de cette démarche que les gens ne viennent pas, qu'ils ne sont pas au courant, que les gens sont peu sensibilisés à cette question du coup s'y intéressent peu ?

Nathalie Lacroix : Je pense qu'il y a deux problèmes. Il y a d'un côté les gens qui sont intéressés par cette démarche et qui font déjà des choses. Ils sont déjà dans des associations ou ont déjà une activité qui leur prend beaucoup de temps et qu'ils n'ont pas le temps d'aller à des réunions en général. Et après, il y a les gens dont on voudrait qu'ils soient là, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas intéressés. Et ceux là, comme ils ne sont pas intéressés, ils ne vont pas venir même si on leur donne de l'information. Ils ne reconnaissent pas l'intérêt et l'importance.

Jack Poupel : Je ferais une analogie toute simple avec les réunions parents-professeurs au collège ou au lycée. En général, je l'ai vécu avec mes enfants, les gens qui viennent à ces réunions, ce sont les parents de bons élèves. Parce que les parents qui ont des élèves qui ont des difficultés, ils ne viennent pas. Enfin évidemment, il y en a certain. C'est pareil, c'est-à-dire que les gens qui sont en précarité énergétique ils vont lever la main pour se faire aider, mais ils ne vont pas réfléchir à leur démarche personnelle de consommateur, de citoyen.

Nathalie Lacroix : C'est aussi parce que je pense qu'il y a pleins de gens qui ne voient pas où est le problème du pétrole. Il y a pleins de gens qui pensent que le pétrole c'est cher parce que l'Etat prend des taxes dessus et que de toute façon on va trouver quelque chose, une alternative technologique qui va nous résoudre tous les problèmes. Et même ceux qui ont conscience qu'il y a un problème sur l'énergie, ils ne savent pas qu'il y a des solutions. C'est-à-dire que pour eux toutes les solutions, comme disait Jack, leur paraissent utopiques donc ils préfèrent nier le problème ou ne pas s'en occuper plutôt que de se rendre compte qu'ils sont dans une spirale sans issues.

Jack Poupel : Je crois que la difficulté c'est qu'on est aussi, on va dire socialement à la croisée des chemins. Vous les jeunes, vous allez avoir des choix à faire et qui vont s'imposer, surtout à ce niveau là. On a consommé pendant 30 ans et puis maintenant, il faut faire attention. Mais cette prise de conscience là, moi j'y ai été confronté parce que j'ai travaillé dans le milieu pétrolier donc je ne peux pas le nier et j'ai bien vu la problématique.

Nathalie Lacroix : Si on prend le cas de l'agriculture, ils voient très bien qu'ils ne s'en sortent pas. Ils ont des emprunts sur le dos énorme, ils vendent leur produit pas cher et maintenant il y a les coûts d'exploitations qui ont augmenté, le carburant, les intrants et les produits phytosanitaires aussi. Mais il y en a une partie qui se disent « puisque c'est comme ça on va

aller sur une autre agriculture et mon voisin l'a fait donc je sais que c'est possible de le faire et je me lance. Mais c'est incertain, je sais pas si je vais pouvoir, ça va demander du temps de m'adapter et tout. » Et puis il y en a d'autres qui sont noyés sous les dettes et ils se disent juste « pourvu que j'arrive à tenir jusqu'à la retraite ». C'est tout. Ils ne sont pas en capacité de changer. Je pense que dans le bâtiment c'est exactement la même chose. Je pense qu'il y a des gens dans le bâtiment aujourd'hui qui se rendent compte que la façon qu'ils avaient de travailler elle va être dépassée parce qu'ils ne faisaient pas attention aux détails et qu'aujourd'hui on ne peut pas construire sans faire attention aux détails, sans travailler avec les autres corps de métiers. Aujourd'hui ce n'est plus possible. Il y a une obligation de résultats qu'il n'y a jamais eu avant. Ils vont essayer de se débrouiller mais cela va leur demander une adaptation. Certains le font, s'intéressent, se forment et arrivent avec une nouvelle vision mais pour les autres... Il va falloir une adaptation que la plupart ne vont pas être capable de faire.

Jack Poupel : C'est toute la difficulté de l'implantation du Tepos parce que ces gens-là ne viennent pas aux réunions non plus mais ils agissent. Le problème c'est de toucher les gens qui ne sont pas sensibilisés à la problématique.

Alors du coup pour ces personnes là qui ne sont pas sensibilisés, est-ce que vous pensez, parce que dans le plan d'actions il y a quand même des actions qui ressortaient, notamment les réunions « Tupperwatt », est-ce que finalement c'est une utopie ou vous pensez que cela peut quand même marcher de sensibiliser par le bouche à oreille ?

Nathalie Lacroix : C'est tout à fait une technique des démarches de transition : ils essaient vraiment de faire des réunions entre voisins, de la rue etc. Je ne sais pas comment ils font parce que moi par exemple cette année je fais le défi des Familles À Énergie Positive (FAEP) donc j'ai essayé de monter une équipe avec mes voisins. Je suis allée voir mes voisines et les gens qui voulaient bien. Globalement dans mon équipe, à part une personne, on est tous des gens qui étions écolo.

Jack Poupel : Je ne sais pas comment on pourrait renvoyer la responsabilité personnelle à chacun d'entre nous, de sa responsabilité de citoyen. Après qu'ils soient de droite, de gauche, mais vous voyez, ce n'est pas le problème. C'est cette fameuse transversalité qu'il faut faire passer. Parce que la protection de l'environnement c'est complètement transversal dans toutes les orientations politiques en France et dans le monde. En plus la problématique, le déséquilibre Nord-Sud il existe on le sait et cela ne peut pas durer indéfiniment. Ce n'est pas possible. Et cette idée de transversalité c'est ce qui est très difficile à faire passer.

Nathalie Lacroix : Si je reviens au défi des Familles À Énergie Positive, c'est une démarche qui est quand même assez engageante. J'ai deux voisines, qui sont assez âgées, et bien je pense qu'elles n'ont plus envie de faire ces choses-là. Et je pense que pour aller dans une démarche engageante comme le défi, c'est quand même engageant, même si c'est sympa, et bien il faut avoir un peu une petite motivation. Et cette petite motivation je ne sais pas si, la seule perspective des économies d'énergie cela suffise pour beaucoup de gens. Enfin, il y en a. A Mens, il y a deux équipes. Une autre équipe qui est le « collectif d'entraide du

Trièves » où ils sont quatre familles. Ce sont des familles en difficulté probablement en précarité, je ne les connais pas donc je ne sais pas trop. Donc pour eux, économiser 100 à 200 euros par an d'électricité ce n'est pas juste un petit gadget. Je ne sais pas si cela suffit à motiver les gens cette perspective là d'économiser de l'argent. Une fois j'ai lu un article qui disait ce qui motivait les gens. C'était une étude qui avait été faite aux Etats-Unis, où ils avaient fait une campagne pour dire aux gens qu'il fallait qu'ils trient leurs ordures, je crois. Ils ont fait toute la campagne sur « ça va vous faire économiser de l'argent » et... Aucun résultat. Après ils ont refait une campagne où c'était dans un autre village et avec une autre population, « votre voisin l'a fait » et là ça a très bien marché. Et la dernière campagne c'était « c'est bon pour la planète », ça n'a pas marché non plus. Ce qui a fait bouger les gens c'est « votre voisin l'a fait ». En gros « quoi, tu n'as pas encore ton composteur ? Mais tu es le seul à ne pas l'avoir. » Alors là, la personne va acheter son composteur si on lui dit que c'est la seule à ne pas l'avoir.

Jack Poupel : Il n'empêche que pas plus tard que le week-end dernier, les enfants triaient leurs déchets parce qu'ils ont la possibilité de le faire. On leur donne les moyens de le faire. Il y a quand même une progression dans l'évolution parce qu'il y a 15 ans moi je ne triais pas mes déchets.

Nathalie Lacroix : Mais je pense qu'on progresse tous par contre.

Jack Poupel : Voilà. Mais un des leviers de la motivation c'est l'exemplarité. C'est pour cela que nous en tant que PBA, on fait visiter des maisons pour montrer aux gens du concret, une chose qui leur parle. On leur parle de consommation, de coût et toutes ces choses, ça parle.

Nathalie Lacroix : Et puis ils peuvent voir, toucher, ressentir.

Jack Poupel : Par contre ce qu'il faut éviter c'est la culpabilité. Il vaut mieux expliquer pourquoi il faut trier que de montrer du doigt. Parce que les gens respectueux de l'environnement en général sont vus comme des donneurs de leçons alors que c'est complètement faux. Mais voilà le ressenti. Je pense qu'il faut éviter de culpabiliser les gens. On peut faire des analogies avec les accidents de voiture par exemple. En culpabilisant, on fait parfois l'effet inverse, c'est-à-dire qu'on monte une catégorie sociale ou socioprofessionnelle contre une initiative qui est au départ plutôt bonne. Moi je pense que c'est de l'éducation, de l'explication, c'est long mais je pense que l'exemplarité c'est un des moyens, un des leviers. Moi je le fais avec ma maison et même avec les membres de ma famille.

Et justement j'ai l'impression que les enfants ont quand même beaucoup tendance à reproduire ce que font leur parent ? On est touché par l'éducation par comment vivent nos parents...

Jack Poupel : Oui, on est tous un peu « tâchés ». Je dirais oui et non parce que la conjoncture change et qu'on s'adapte aussi. J'avais un père qui était proche de la nature, qui était artisan pêcheur et qui sortait en mer faire sa pêche avec son bateau tous les jours, et

pourtant il vidait n'importe quoi dans la mer. Et dans sa tête, la mer elle absorbait tout. C'est comme les agriculteurs, il y en a qui font n'importe quoi dans le Trièves. Et pourtant les agriculteurs sont quand même soigneux, ils sont proches de la nature. C'est leur gagne-pain de toute façon.

Nathalie Lacroix : Oui c'est comme avec ton père, ils sont proches de la nature et pourtant...

Jack Poupel : C'est là où je dis que le seul levier c'est l'éducation auprès des jeunes et même des adultes. Mais sans culpabiliser. Et au niveau national, les écolos ont tendance à culpabiliser souvent les gens dans leurs messages et ce n'est pas en ayant une politique culpabilisatrice qu'on avance, je pense. Et c'est d'autant plus vrai dans des territoires comme le Trièves où il y a une « facilité » de discussion, de connaître les gens, d'approcher par exemple la communauté de communes. Il faut arrêter de culpabiliser tout le monde.

Et justement pour en revenir un peu à la démarche Tepos c'est quoi vos attentes par rapport à cette démarche ? Du point de vu de l'association ?

Nathalie Lacroix : Bah du point de vue de l'association c'est vraiment qu'il y est la création de cette plateforme. Mais une vraie plateforme pas juste en groupement d'employeurs comme la dernière fois. Et qu'il y est une incitation à l'économie d'énergie dans les logements.

Jack Poupel : On a demandé un appui politique de la communauté de communes du Trièves. C'est tout. On n'a pas demandé de subventions.

Dans le plan d'actions de la dernière fois, la plateforme faisait quand même partie des prérogatives ?

Nathalie Lacroix : Oui parce que tout le monde a dit « non mais nous on a voté pour la plateforme » pas pour le groupement d'employeurs. Oui elle en fait partie, mais il faut qu'il y est un partage général de la structure. Moi j'ai une inquiétude c'est qu'avant d'être Tepos on a été territoire éco touristique, agenda 21 à l'époque c'était le SAT (Syndicat d'Aménagement du Trièves) donc un peu différent. Mais éco tourisme c'est la communauté de communes qui l'a porté, elle l'a porté tant qu'il y avait des financements (3 ans de financements régions) et après plus de financements plus d'éco tourisme. J'espère que tout va continuer. Le portage politique c'est-à-dire que le projet Tepos soit un projet de territoire porté par la communauté de communes c'est très important. C'est vraiment une grande avancée. Parce que la société civile peut faire des choses, et elle en fait mais le fait qu'il y est un portage politique démultiplie vraiment les moyens d'actions.

Jack Poupel : C'est un soutien affiché.

Nathalie Lacroix : Non mais même un portage là c'est le cas. Elle a une puissance de frappe beaucoup plus importante et si jamais la démarche devait tomber aux oubliettes ou ne plus être porté au niveau politique ce serait très dommage. J'espère qu'elle va être appropriée par les autres élus et perdurer.

Jack Poupel : Nous ce qu'on souhaitait dans notre démarche c'était de créer une dynamique privée/publique dans le territoire.

Nathalie Lacroix : Ce que peut faire la communauté de communes et ce que ne peuvent pas faire les associations par exemple. Nous si on avait voulu réunir les entreprises du territoire, il y a les 10 qu'on connaît qui sont comme nous et qui partagent les mêmes idées que nous qui serait venues. Et toutes les autres qui ont une image de PBA, sans savoir ce qu'est le bâtiment elles ne seraient pas venues. Là c'est la communauté de communes qui les a invité, et elles sont venues en nombre les entreprises. Et il y a une légitimité de la collectivité locale pour mettre en lien les différents types d'acteurs que seule la collectivité locale peut faire. Les associations ne peuvent pas, elles ont d'autres pouvoir, légitimité, elles ont d'autres avantages mais il y a des choses qu'elles ne peuvent pas faire. Et je trouve que ce rôle là d'impulsateur, de lien qu'il soit tenu par la communauté de communes c'est vraiment très important.

Ma deuxième question après les leviers, quels sont pour vous les freins à la mise en place de la démarche Tepos ? A savoir tout ce qui concerne la communication, le manque de connaissances de la part des acteurs (principalement des habitants), le manque de sensibilisation, le fait qu'il y est peut être un portage politique instable ?

Jack Poupel : C'est un peu tout en fait. On ne peut pas identifier une cause, des freins il y en a de toutes sortes, on vous les a un peu énumérés depuis qu'on parle. C'est la méconnaissance, au niveau des habitants c'est aussi la méconnaissance, des moyens ou des solutions qui pourraient exister. Il y a aussi un problème de budget parce que le territoire du Trièves n'est pas un territoire riche. Je ne sais pas quel est le revenu moyen dans le Trièves mais il ne doit pas être bien élevé. C'est là aussi que l'éducation doit rentrer en compte parce qu'on peut être Tepos tout en triant ces déchets cela ne coûte pas cher. C'est tous ces freins là et puis aussi la volonté des acteurs publics, c'est prépondérant. Si la communauté de communes ne portait pas ce projet Tepos, ce n'est pas la peine. C'est une condition sine qua none.

Nathalie Lacroix : Je trouve aussi que la question de l'enthousiasme du portage, c'est un des freins. Il y a beaucoup de gens qui sont résignés, qui croient que de toute façon tout cela va mal finir et qu'il n'y a pas de solutions. Il me semble que quand on montre quelque chose aux gens, qu'on y croit, ils y croient aussi. Surtout que là c'est, enfin, il ne me semble pas que cela soit si utopique. C'est difficile, je dis pas qu'on va y arriver tout de suite mais on se donne les moyens, on arrivera peut-être pas aux résultats attendus exactement pour 2050, et au croisement des courbes à ce moment-là mais je pense qu'il y a vraiment des solutions. Et pour le projet Tepos, ce qu'il faut c'est cette vision enthousiaste et je suis sûre que pleins de gens se rallieront à cette vision là. Les gens n'ont pas d'espoirs et de perspectives parce que beaucoup ont eu des utopies qui se sont cassées et qu'ils n'ont pas envie de se faire avoir une seconde fois. Et puis tous les gamins qui ont été élevés dans une morosité incroyable il ne faut pas que cela continue. Partout on a mis des gens qui parlaient bien et qui donnaient un sens à ce qui arrive, qui peuvent mettre en perspective la question de l'énergie, de l'économie. Les gens quand on leur parle ils entendent ce qu'on leur dit et ils peuvent se rallier. Donc voilà, un des principaux freins que je vois c'est ce manque

d'enthousiasme des élus. Il faut que les personnes qui portent ce discours aient une vision. C'est-à-dire, d'avoir sa propre analyse de comment va le monde, comment on en est arrivé là, qu'est-ce qu'on peut faire pour aller vers quelque chose de mieux. Il faut que les personnes qui portent ce genre de discours s'intéressent aux visions alternatives de l'économie. Je reviens à l'économie parce que je pense que c'est important.

Vous, qu'est-ce que souhaitez que la démarche Tepos développe ?

Jack Poupel : Par rapport à notre association c'est la question de la rénovation thermique et sanitaire, en insistant sur sanitaire parce que dans le Trièves, le parc de logements privés est très vieux. Et dans les maisons d'ossatures traditionnelles, il y a beaucoup de problèmes d'humidité, de ventilation et donc cette rénovation thermique doit être associée à la ventilation etc. Une amélioration de la qualité de vie au quotidien et c'est important pour l'adhésion à la démarche. J'insiste beaucoup quand je fais visiter les maisons je dis que voilà j'ai payé un peu plus cher cette maison parce qu'il y a des coûts induits mais je n'ai pas fait de calculs de retours sur investissements. Je vis dedans, ce que j'ai payé en plus je l'ai tous les jours. Le confort de ma maison, ce n'est quand même pas rien. C'est aussi pour revenir sur l'adhésion du plus grand nombre. Je sais que dans le Trièves il y a des gens qui se pèlent, c'est humide, c'est pas sain quoi. Et c'est possible de faire aussi passer l'idée qu'on peut respecter le patrimoine bâti, puisqu'on a du mal avec toutes ces questions aussi. Par exemple le centre de Mens est un centre historique, on peut très bien rénover un quartier du centre historique de manière écologique et respectueuse de l'environnement, de manière efficace sans dénigrer l'esprit du patrimoine. C'est une autre problématique mais quand même.

Cette idée peut être impulsée par les documents d'urbanisme justement, sur Mens, par le PLU ?

Jack Poupel : C'est en cours, oui c'est un PLU et l'AVAP est en cours.

Nathalie Lacroix : C'est l'ancienne municipalité qui avait commencé à le faire et puis la nouvelle qui a été élue l'a reprise. Il ne sera pas voté avant 2015.

Par rapport aux leviers de la démarche Tepos, qu'est-ce qui permettrait que ça marche ? La mobilisation et volonté importante des acteurs, le bon portage politique, la bonne connaissance au préalable des enjeux qui sont liés à cette démarche, le fait qu'il y est des moyens financiers qui soient perçus par la communauté de communes, une bonne communication et information sur le dispositif, peut-être que ça peut aussi fédérer, la sensibilisation, ce que j'évoquais tout à l'heure.

Nathalie Lacroix : Oui je pense que tout est absolument indispensable. Après sur la fréquence des réunions, il ne faut peut être pas en faire trop souvent mais en tout cas c'est vraiment indispensable. Pour moi le levier principal c'est ce que j'ai déjà dit d'une autre manière c'est que ce soit porté par la communauté de communes, c'est vraiment important. Et puis, ce que vous disiez sur l'implication des acteurs alors est-ce qu'elle va durer dans le temps c'est un peu toujours la difficulté de ces démarches là. C'est de comment faire durer

dans le temps. Et pour moi il me semble que ce qu'il faut c'est réussir à faire des choses concrètes c'est-à-dire pouvoir dire au bout de 2 ans, « voilà notre première action tepos, elle a marché ça nous a fait gagné tant de tep et maintenant il nous en reste plus que tant donc va mettre en place la 2^{ème} et la 3^{ème} action ». Parce que 2050 c'est quand même très loin. Ce qu'il me semble important aussi c'est de renouveler les acteurs au fur et à mesure, parce que nous PBA on aura bientôt plus de légitimité. Là on ne fait plus de formations, on ne fait plus centre de ressources, on a une expérience mais on n'a plus d'activités publiques. On travaille sur le projet de plateforme mais voilà. Pareil pour *Trièves en transition* ils sont venus une fois à un comité de pilotage. *Trièves en transition* n'existe plus, il n'y a plus de réunions depuis deux ans. Pierre BERTRAND fait parti des Centrales Villageoises Photovoltaïques par exemple. Par contre il y a d'autres initiatives qui existent, par exemple « l'asso béchamel » qui fait un festival tous les ans de films documentaires, de réflexions sur l'économie, la politique. Ce serait bien qu'ils puissent participer aux comités de pilotage. Il y a des choses nouvelles qui se créent en termes d'associations et de cultures régulièrement donc il faut arriver au comité de pilotage à assurer ce renouvellement. Et puis certaines personnes adorent venir pendant deux ans et puis au bout de deux ans elles en ont marre donc il faut qu'il y en est d'autres qui viennent à leur place.

Vous avez demandé qu'est-ce qu'on attend personnellement du tepos, personnellement ce n'est pas seulement la question de la rénovation des logements c'est aussi les mobilités et puis la capacité que Tepos puisse soutenir la production d'énergies renouvelables.

Par rapport à la mobilité, c'est tout ce qui est nouvelles formes de déplacements ?

Nathalie Lacroix : Oui. Avec toutes les nouvelles formes de mobilité que l'on peut avoir aujourd'hui car il y a une réelle problématique sur le territoire du Trièves. Et puis les nouvelles mobilités et la production d'énergie devront normalement produire de l'emploi et créer une dynamique de territoire. Les nouvelles mobilités j'espère en tout cas que ça peut en délocaliser, en produire je n'en sais rien mais en délocaliser. ça peut permettre à des gens, mais cette question dépasse largement le territoire du Trièves, c'est la question du télé travail. On parle de quelque chose de beaucoup plus compliqué.

(Informations sur l'association, sa création, ses objectifs.)

ANNEXE 4 – RETRANSCRIPTION D'ENTRETIEN

SCHOEBEL, Thierry

Entretien le 12 Mai 2015

Pour démarrer j'ai une première question qui est une présentation assez générale. Faites-vous parti d'une ou plusieurs associations dans le Trièves ?

Thierry Schoebel : Il y en a plusieurs... Dont une qui est dormante, c'était *Vivre en Trièves*. Et puis je fais parti d'associations comme *Trièves compostage*, *Trièves Palestine*, l'association AGV (Grenoble-Veynes) pour la ligne. Enfin voilà, plusieurs comme ça. Et puis surtout, là ce n'est pas une association mais je suis un des membres créateurs de la *Centrale Villageoise du Trièves (CVT)*. Et puis j'étais, enfin je le suis toujours avant que mon successeur soit élu, le mois prochain, co-président du Conseil Local de Développement (CLD). Voilà un petit peu tous les titres qui font que je tourne un peu autour de toutes ces questions.

Étiez-vous sensibilisé aux démarches qui ont été faites par l'agenda 21 ?

Thierry Schoebel : Oui j'ai participé à tous les ateliers de l'agenda 21.

C'était une implication de quel type ?

Thierry Schoebel : Je n'étais pas encore élu au moment de l'agenda 21. Comment ça c'est fait, et bien progressivement. Enfin, ça fait 16 ans que je suis dans le Trièves. À chaque fois que je voyais quelque part parler dans « les Nouvelles du Pays » ou des appels à citoyens pour participer à des forums j'y allais pour voir. C'est comme ça que j'ai été en contact avec le SAT (Syndicat d'Aménagement du Trièves) et que j'ai pris connaissance des ateliers de l'agenda 21 et que j'y ai participé. Il y a eu une assez forte participation, je me rappelle desfois on était presque une centaine. Et c'était pratiquement que des habitants, les élus ne se sont pas tellement sentis concernés par l'agenda 21. C'est un problème d'ailleurs.

C'est intéressant qu'il y ait eu une bonne mobilisation. Et la communication se faisait essentiellement par la newsletters et les « Nouvelles du Pays » ?

Thierry Schoebel : Ah oui. Oui, il y a eu ça, et puis ils se sont déplacés. Justement Robert CUCHET était allé faire, dans toutes les communes, des moments d'échanges pour expliquer l'agenda 21. Pour répondre aux questions des gens sur place.

Je voulais savoir si vous pensiez que le fait qu'il y est une forte mobilisation associative notamment dans l'écologie et l'environnement dans le Trièves, soit en partie à l'origine de la mise en place de toutes ces démarches que ce soit l'agenda 21 et là, aujourd'hui, Tepos ?

Thierry Schoebel : Oui, oui, il y a un lien. C'est plutôt ce même esprit un peu militant qu'il y a chez certains, ce n'est pas la majorité des Trièvois mais enfin une bonne couche de Trièvois fait que d'un côté il y a les associations et de l'autre côté il y a des choses comme cela. C'est un peu en parallèle. J'oubliais tout à l'heure aussi de vous citer *Vignes et vigneron du Trièves*, une association dans laquelle je fais partie qui est plus concrète sur un projet. Et dans certaines comme *Vivre en Trièves* j'étais assez actif au moment où ça fonctionnait bien.

Plus spécifiquement à la démarche Tepos, pourquoi êtes-vous sensibilisé à cette démarche ? Et pourquoi est-ce que vous allez aux comités de pilotage et donc un suivi assez régulier de la démarche ?

Thierry Schoebel : Et bien parce que je pense que c'est une bonne démarche, qui va bien dans le sens de cet objectif que je partage d'aller vers ce qu'on appelait le « développement durable » il y a quelques années. Il change de nom, maintenant ils appellent ça résilience enfin bon il y a beaucoup de termes. Oui c'est un objectif que je partage complètement, dans la lignée de l'agenda 21 donc dès qu'on a eu connaissance de cet appel à projet, j'étais parmi ceux qui étaient pour. Et puis j'ai, à travers le CLD qui devais donner un avis favorable, ça a été un des éléments qui a pesé à la région pour que la candidature du Trièves soit acceptée.

Et aujourd'hui le CLD, quel rôle a-t-il dans la mise en place de la démarche Tepos ?

Thierry Schoebel : Alors puisque c'est le Trièves et que le CLD lui est plus sur Alpes Sud Isère, le territoire du CDDRA, il n'est pas dans le circuit vous voyez. Je me demande toujours dans le COPIL, je peux être à plusieurs titres et c'est ce que je dis à chaque fois que je suis dans le COPIL de Tepos que je représente le CLD. Parce que le CLD a donné son avis favorable. Parce qu'au départ, il s'était posé la question de faire un Tepos au niveau de tout Alpes Sud Isère et on s'est aperçu que c'était un peu vaste, que les territoires n'étaient pas à des niveaux suffisamment de même maturité. C'est même un élu de la Matheysine qui a dit qu'il valait mieux que ce soit Trièves qui postule mais que, en reconnaissant que le Trièves est plus en avance que la Matheysine sur ces questions-là, profiter pour qu'il prenne encore plus d'avance et qu'il y ait des retombés sur eux plus tard. Donc nous, au CLD, notre rôle c'est de s'assurer qu'il y aura bien des retombés sur les autres aussi.

Et le territoire du Trièves est-ce qu'il n'a pas été défini en tant que tel parce qu'il a une forte identité, à la fois géographique et historique qui pourrait fait que ça peu marcher par rapport à ça aussi ?

Thierry Schoebel : Oui, oui bien sûr, je pense que c'est beaucoup plus simple pour le Trièves par rapport à ça.

Une autre question, plus générale. Qu'est-ce qui vous a incité à rentrer dans cette démarche de Tepos ?

Thierry Schoebel : Les objectifs de cette démarche correspondaient tout à fait au grand objectif que je poursuis de faire en sorte que localement il y ait une prise en main locale de cette problématique de la transition énergétique avec ce double objectif de réduire la consommation d'énergie et de petit à petit avoir des énergies renouvelables dans un but 1, de développement durable, de réduction des GES, de réduction des énergies fossiles, etc. Mais aussi dans le but que l'énergie dans un premier temps et peut-être d'autres choses après soit prise en charge localement, qu'il y ait une gouvernance locale de ces choses-là. Que ce soit des Trièvois qui s'impliquent et pas seulement qui consomment de l'énergie mais qui s'impliquent dans ces questions d'économie et de production d'énergie.

Est-ce qu'il y a une part de volonté d'avoir des financements, aides, subventions qui pourraient aider à la mise en place de toutes ces actions qui vont dans ce sens là de « développement durable » et de réduction des énergies fossiles ?

Thierry Schoebel : Oui bien sûr. Oui c'est vrai qu'il y a des incitations financières au niveau de Tepos qui sont intéressantes, qui permettent déjà justement d'avoir une ingénierie pour accompagner et qui facilitent certaines actions qui vont dans ce cadre là. Par exemple, pour CVT, on est en train de développer notre premier projet. On a répondu à un appel à candidature pour avoir un financement et dans cette demande, on met en avant le fait qu'on est *Territoire à Énergie Positive* parce qu'on sait que pour la région, ça nous permettra de prendre davantage de points.

Donc finalement c'est un bon tremplin pour développer ce genre d'actions ?

Thierry Schoebel : Oui, bien sûr.

Est-ce qu'il y a aussi la question que de prendre en compte l'énergie sur un territoire, cela peut aussi impacter d'autres thématiques notamment les déplacements, l'urbanisme, l'habitat... C'est une autre facette de la démarche Tepos et qu'on retrouve dans le plan d'actions qui a été lancé récemment.

Thierry Schoebel : Oui tout à fait. Cela fait parti de la démarche.

Le fait que ce soit une démarche assez globalisante, transversale et qui intègre beaucoup de notions, pas seulement la prise en compte de l'énergie et le développement local.

Thierry Schoebel : Tout à fait et au contraire c'est même complètement ça. Tepos effectivement c'est le transport, les déplacements, l'habitat qui sont partie intégrantes. Un des gros problèmes du Trièves si on veut réduire notre dépendance énergétique ou faire attention à ne pas rentrer dans une précarité énergétique, c'est le poste transport qui est très lourd chez les habitants du Trièves avec toutes ces questions de transport en commun dans un territoire rural c'est pas évident. Donc il faut trouver des alternatives entre la voiture individuelle et les transports en commun. Avec tous les impacts que cela a aussi sur l'urbanisme. Comment, dans les règles d'urbanisme, est-ce qu'on va prendre en compte cet objectif Tepos par les formes d'urbanisme par les règlements qui permettront, interdiront ou

faciliteront l'installation de production d'énergie renouvelable avec toutes les politiques qui limiteront l'utilisation de la voiture individuelle. Voilà, des choses qui encourageront les déplacements doux à l'intérieur des bourgs et puis entre les bourgs. C'est les choses sur lesquelles à mon avis il y a de gros enjeux. La mobilité dans le Trièves, est-ce qu'elle peut-être plus douce ? Bon il y a des gens qui commencent. L'autre jour, on avait une réunion et pourtant elle s'est terminée à 10h du soir. Il y a un des membres de la réunion qui est venu en vélo électrique de Mens, donc c'est bien, il y en a qui commence. Et puis moi c'est une question que je pose régulièrement. Justement il y a une politique d'éco-tourisme qui s'est développée dans le Trièves je trouve que le résultat pour l'instant n'est pas terrible. Mais je pense que dans ce cadre-là, le problème de la mobilité douce à l'intérieur du Trièves est un enjeu fondamental. Ce n'est pas uniquement de savoir si chaque hébergement fait des économies d'énergies, des choses comme ça. Parce qu'on a effectivement la ligne ferroviaire, c'est un atout qu'il faut qu'on utilise mieux, qu'on valorise. On peut faire venir des touristes en train et j'en ai de plus en plus des clients qui viennent de Berlin, Londres, Amsterdam des grandes capitales où les gens n'ont plus de voiture parce qu'ils en ont plus besoin à l'intérieur. Ils arrivent ici en train et puis ils s'aperçoivent que ce n'est pas facile. Alors bon, j'ai investis dans un mini bus pour les promener mais il faut qu'on trouve des moyens, voilà, qu'on facilite cette mobilité parce que c'est vrai que passer quelques jours dans le Trièves sans voiture, ce n'est pas possible. Autopartage par exemple, c'est pas des choses auxquelles on réfléchit.

Surtout que dans le Trièves c'est difficilement praticable à vélo ?

Thierry Schoebel : Oui, ou alors en vélo électrique. Tout ceux qui sont sportifs m'ont dit qu'on peut faire le Trièves en vélo électrique. Il faut que cette idée mûrisse un petit peu parce qu'il faut s'en occuper, il faut de l'entretien. Voilà, il faut un peu des deux, il faut réfléchir.

J'ai une question sur ce que vous souhaiteriez voir développer en priorité sur le territoire mais vous y avez un peu répondu notamment par la question de la mobilité qui est une problématique assez importante sur le Trièves. C'est vrai qu'il n'y a pas énormément de dispositif actuellement à part la voiture.

Thierry Schoebel : Oui parce que le transport en commun ne sera jamais rentable. On voit bien, le Conseil Général ferme des lignes parce qu'il n'y a personne. Les cars circulent pour rien. Mais bon il y a quand même un problème de mobilité alors est-ce que c'est aussi des solutions comme des commerces itinérants, ça commence aussi à se faire avec les bibliothèque itinérantes... Est-ce que ça passerait par l'élargissement de la mission de la poste qui n'apporte pas seulement le courrier mais autre chose, je ne sais pas mais il y a des alternatives. Est-ce que c'est aussi une espèce de covoiturage dans les villages où les jeunes qui viennent au bourg en profitent pour amener des anciens à la pharmacie. Il y a beaucoup de travail sur tous ces aspects « culture » un petit peu, ces aspects de tradition. On était, je pense, une société qui avait un fonctionnement collectif qui marchait bien il y a probablement un siècle et puis petit à petit ça a disparu à cause de la voiture individuelle parce qu'elle a permis une certaine autonomisation et individualisation de ce côté-là. Et maintenant si on veut remettre en cause pour ne pas être complètement dépendant de la voiture individuelle, il faudrait revenir à des fonctionnements plus collectifs. Mais je pense

qu'un des objectifs à mon avis qui n'est pas assez développé dans la démarche Tepos, c'est la sensibilisation des gens. 90% des gens dans le Trièves ne sont pas sensibilisés. Ils réagissent un peu quand l'essence augmente mais dès qu'elle baisse comme maintenant, ils reprennent leur voiture et puis terminé. Quand on leur dit qu'il faut économiser, « *L'investissement que je vais faire pour économiser ma maison j'aurais un retour dans 20 ans, mais je ne sais pas ce qui se passera à ce moment-là...* » Ou si on ose leur dire peut-être pas pour toi mais pour tes enfants ou tes petits-enfants, ils ne se sentent quand même pas concernés... Il y a à mon avis un gros problème sur la sensibilisation à faire, en passant par les enfants, qui à mon avis n'est pas encore assez suffisant. On voit bien justement quand on parle de routes, d'autoroutes, qui ne choque pas plus que ça. Au contraire, je pense que 90% des gens du Trièves ont envie que l'autoroute se fasse.

Ils associent certainement l'autoroute au progrès, au fait qu'on relie plus facilement les territoires entre eux.

Thierry Schoebel : Oui donc l'argumentation des institutions comme les chambres de commerces qui disent que vers l'autoroute, on va désenclaver, mais on va désenclaver quoi ? On va enclaver si on fait l'autoroute, oui. C'est vrai que c'est quelque chose que je constate. Il y a un petit noyau, je sais pas si c'est 5-10% ou 2% de gens fortement sensibilisés, qui ont un esprit militant et qui sont prêts. Et puis, une grosse majorité qui, à mon avis ne se sent pas concernée.

Mais est-ce que vous pensez que ces 90% de personnes comme vous dites, ne sont pas sensibilisées parce qu'ils n'ont pas connaissance de la démarche ou c'est plutôt parce qu'ils ne veulent pas sortir de leur mode de vie actuel pour aller vers un autre ?

Thierry Schoebel : C'est les deux. Ils ne veulent pas sortir. C'est très difficile le changement. C'est pour cela que je parlais de changement culturel, ce sont des choses, qui, en profondeur demandent un changement. Quand on parle de transition, de résilience, effectivement, cela demande des changements psychiques importants. Mais pour que les gens acceptent de faire ces changements qui demandent des efforts il faut le reconnaître, moi-même je suis le premier à dire, que quand c'est trop difficile « *allez je prends le train et pas la voiture* ». Cela demandera du temps mais il faut effectivement qu'ils soient convaincus quelque part que c'est leur intérêt. Or, les gens ne pensent pas que c'est leur intérêt. Et comme ils n'ont pas envie de changer, comme ils n'ont pas envie de perdre, parce qu'ils pensent qu'ils perdent. À chaque fois qu'on discute de ces choses-là, les critiques qui nous sont proposées c'est « *vous voulez revenir à la bougie, c'est pour sauver une sauterelle, un crapaud, vous voulez créer du chômage* ». Enfin voilà comment c'est présenté. On voit bien le débat avec le Center Parc, ils écoutent ce qu'on leur dit et si on leur dit qu'il y aura plus de chômage à ce moment-là c'est terminé, on n'en parle plus. Il y a une espèce de chantage au fait de dire que si on fait des efforts pour quelque chose, ça sera au détriment, pour eux, de quelque chose d'autre.

Mais si on réfléchit bien, ce n'est pas le cas non plus. Et est-ce que si c'était présenté par la communauté de communes, ou par des gens qui pourraient vraiment expliquer

l'apport pour eux, pour le territoire et à grande échelle pour le fonctionnement global de la société... ?

Thierry Schoebel : Je ne suis pas sûr que ça soit par une démarche « top/down » que cela se fera. Vous aurez beau faire venir tous les experts qui expliqueront aux gens. Regardez ce qui se passe quand vous avez des Nicolas Hulot, des Yann Arthus Bertrand qui font des films ou autre, ils sont tous là « *oh c'est pauvres petits ours* ». Tout le monde à la larme à l'œil mais quand il s'agit de changer ses habitudes à soi, quand il s'agit de se dire « *je prends le train et le tram plutôt que ma voiture* », et bien, c'est fini, ils ont oublié. Je pense que c'est plus par une approche de proximité. Moi je pense qu'il faut trouver des choses comme des relations de voisinage qui font qu'un voisin explique que tiens il a eu cette idée et qu'elle a marché. Quand on voit son voisin capable de le faire ou qu'ils en parlent entre eux peut-être que... Oui, c'est plus par des démarches comme cela que je le vois. Mais c'est pas parce que vous enverrez un expert quelque part faire un grand discours que les choses évolueront. On voit bien avec le GIEC par exemple.

Là encore cela précède ma question qui allait venir sur les principaux freins qu'on peut rencontrer dans cette démarche Tepos ? J'avais ciblé des points qui sont assez marquants. L'idée de la sensibilisation que les gens n'ont pas forcément, tout comme la connaissance qu'ils peuvent avoir par rapport à ce dispositif et par rapport à comment s'est mis en place. Aussi, vous, quels freins identifieriez-vous par rapport à la démarche, à la façon dont elle est portée et la mobilisation des acteurs ?

Thierry Schoebel : Ah bah oui, c'est sûr que plus il y aura une cohésion, je veux dire une connivence, ou une unicité de vue au niveau politique, plus la démarche sera facilitée je pense. Le jour où toutes les collectivités locales de tout parti confondu diront la même chose, mais comme ce n'est pas encore le cas... Il y a qu'à voir ce qui se passe au Conseil Départemental depuis qu'il y a eu les élections, c'est un discours un peu contraire à tout ce qu'on essaie de développer dans Tepos. Donc les gens sont trop contents de se réfugier derrière cette cacophonie pour ne pas bouger. Pour peut être répondre en parti à votre question et prolonger ce que je disais tout à l'heure sur une action de proximité plutôt que des grandes actions « top/down », je pense aussi qu'il faut montrer des réalisations. Par exemple dans les *Centrales Villageoises du Trièves*, on a beaucoup de mal à démarrer un nouveau projet surtout à cause des tarifs EDF. Les tarifs de rachat EDF ont été changé, tout ce qu'on avait fait est tombé par terre. Il a fallu qu'on recommence donc c'était très pénible. On s'est dit qu'il fallait absolument démarrer quelque chose rapidement pour asseoir cette crédibilité, pour montrer qu'il y avait quelque chose à faire. A l'origine, les *Centrales Villageoises du Trièves* s'étaient pour développer l'énergie renouvelable avec de l'intégration paysagère. Parce que justement, on butte à tout ces timbres poste qui se mettent sur les petits bouts de toits ou sur des projets de ferme. Donc le problème de l'intégration paysagère et architecturale était capital. Le problème c'est que maintenant il nous faut quand même des volontaires pour nous louer leur toit. Si personne nous loue de toit on ne peut rien faire. Et donc c'est très difficile. Il a fallu trouver des gens qui avaient un peu cet esprit militant et qui étaient prêts à prendre ce risque avec nous. Alors on a éliminé tout ceux qui étaient effectivement dans des endroits où il y aurait des problèmes d'un point de vue paysager et on en a gardé d'autres où à notre avis il n'y aurait pas de problèmes. On a ce débat-là avec

le COPIL de Tepos. Dans ce débat où j'étais, je ne sais pas si vous y étiez, c'était un qui était à Clelles et où justement on essayait de voir et de se dire « *bon l'énergie renouvelable elle s'appuie quand même suite à l'exercice qu'on avait fait avec la démarche négaWatt, ce qui veut dire qu'il faudra beaucoup de panneaux solaires et d'éoliennes. Où est-ce qu'on est prêts dans le Trièves à faire cela. Est-ce qu'on est prêt à faire un peu de concession en disant « rien au sol ».* » Il y a peut-être des endroits où on peut développer des dispositifs au sol sans imperméabiliser, sans que cela perturbe la biodiversité. Bon, pour l'instant, il n'y a pas de rentabilité économique mais il faut peut-être l'envisager parce qu'à terme, nous ce qu'on compte c'est que l'électricité qu'on achètera à EDF deviendra plus cher que l'électricité qu'on produira. Donc à ce moment-là, il n'y aura plus de problèmes de rentabilité économique. Voilà c'est toutes ces choses-là un petit peu, qui sont à mettre en perspective sur 10-15 ans oui c'est sûr ou 20 ans même. Or, on a du mal à faire évoluer les gens. Pourtant les mêmes personnes avec qui je collabore sur d'autres sujets, parce qu'on a la même fibre un petit peu écologique, et bien là je les ai trouvés un petit peu raides et un peu radicaux. Alors j'essayais de jouer sur plusieurs tableaux, de leur dire, que peut-être qu'entre deux mal parfois il faut choisir le moindre donc entre ce qui nous pend au nez si on ne fait rien du point de vue du changement climatique et de certaines qualités effectivement architecturale, paysagère, il faut peut-être faire des concessions et puis c'est peut-être pas si impossible que cela. On peut peut-être réfléchir à des solutions qui soient jouables, acceptables. On a pris l'exemple un jour en discutant justement, une discussion très animée là-dessus avec le comité de gestion, on s'est dit « *mais au 16^{ème} – 17^{ème} quand tout le Trièves était en toit de chaume, quand on est passé à la tuile écaille, il y a sûrement beaucoup de gens qui se sont dit qu'il était pas question de changer, la chaume c'est le toit traditionnel, l'écaille c'est moderne, c'est pas bien etc.* » Et bien maintenant tout le monde dit que l'écaille c'est bien, donc on est bien passé d'une chose à une autre. A l'époque c'était les incendies, ce n'était pas les GES. Mais voilà, il faut ce temps là d'adaptation, c'est pour cela que je dis un changement culturel qui peut prendre plusieurs générations. Mais si on n'essaye pas, si on ne met pas le doigt quelque part pour amorcer un changement, si on ne démarre pas, rien ne se fera, c'est sûr.

Est-ce que vous voyez d'autres freins à la démarche Tepos ? Que ce soit des freins financiers, politiques, de complexité de la démarche, de sensibilisation, de manque aussi peut-être de mobilisation des habitants ou d'autres personnes ?

Thierry Schoebel : Et bien c'est surtout cela. Ce sont des freins culturels, de traditions, de changements. Financier oui, mais financier, d'abord parce qu'il faut peut-être aussi bien convaincre, bien montrer qu'un investissement dans ce domaine c'est une économie à long terme, qu'il y a un retour, avec tous les problèmes que cela engendre parce que le retour est tellement long que les gens ne sont pas convaincus de sa pertinence. Si on leur dit « *tu dépenses, tu doubles le prix de ta maison pour qu'elle soit bien isolée et tu économiseras 10% de chauffage par an* ». Et bien peu de personnes sont motivées. Sauf que dans 20 ans le prix du chauffage aura peut-être augmenté, il sera considérable. Et puis aussi le fait de cette résistance, de ce manque de sensibilisation, que les gens n'hésitent pas à investir pour de l'énergie quand il s'agit du gaz de schiste, de l'atomique ou du nucléaire mais quand c'est pour des énergies renouvelables alors non. Alors que le retour est peut-être plus évident encore dans ces domaines-là et qu'il y a un impact positif sur l'économie et donc sur le

chômage. Je crois que c'est aussi toutes ces choses qu'il faut essayer de démontrer. On le dit mais on ne le croit pas parce que ce ne sont que des études, du papier. Il faut qu'on arrive à faire des petits bouts de démonstrations sur le fait que travailler sur de l'énergie verte, c'est de la création d'emplois.

Et puis cela permet d'apporter une certaine dynamique locale, avec une gouvernance, elle aussi, locale. Le fait de développer certains dispositifs qui vont nécessairement engendrer un dynamisme au niveau local. C'est quelque chose qui est vraiment présent, peut-être que les gens n'en n'ont pas assez conscience...

Thierry Schoebel : En tout cas c'est eux, enfin tout part de là.

Alors ensuite, après tous ces questionnements sur les freins de la démarche, je m'interroge également sur les leviers. Quel pourrait être, selon vous, les leviers dans la mise en place de cette démarche Tepos sur le Trièves ?

Thierry Schoebel : Il faut trouver des effets démonstratifs, montrer qu'il y a des choses qui marchent, qui ont des impacts positifs, qui ne coûtent pas plus cher et qui sont vivables. Alors on peut aussi le faire par des échanges parce qu'il y a d'autres territoires, d'autres endroits où des choses similaires se font. Donc je dirais par cet effet un petit peu d'échange.

Oui, cela peut passer par le réseau Tepos aussi puisque l'objectif c'est bien de mettre en réseau tous les territoires pour qu'ils échangent sur leur propre expérience.

Thierry Schoebel : Oui voilà et ce qu'il faut aussi là-dedans, c'est que ce soit des expériences de proximité qui soient véhiculées. Montrer aux gens du Trièves que dans un autre territoire même si c'est pas son voisin qui l'a fait, c'est le voisin d'un autre mais c'est quand même quelqu'un qui est comme lui. Voilà, il faut cette dimension humaine, de proximité, dans l'espace et dans le temps, qu'il puisse le faire dans l'année qui vient parce que je dis toujours qu'il faut mettre les choses en perspective sur le long terme pour qu'il y ait des effets courts termes. Que sur un mode de chauffage, de transport, sur des habitudes de consommation, les circuits courts, enfin je ne sais pas mais toutes ces choses-là que les gens puissent, sans remettre en cause tout leur mode de vie, faire une petite expérience qui leur montre que c'est possible et pour qu'ils vérifient d'eux-mêmes si c'est positif. Alors à la fois sur la qualité de vie, à la fois sur leur portefeuille, leur budget, etc.

Oui. Il y a donc toute cette question des leviers financiers qui peut aussi aider à sensibiliser. Mais qu'est-ce qu'il en est de ceux politiques, économiques ? Aussi, est-ce le fait qu'il y ait un suivi régulier des COPIL et donc une dynamique régulière où les gens vont venir, cela peut être un levier dans le sens où on ne perd pas les personnes au bout de 2-3 mois et puis il ne se passe plus rien ?

Thierry Schoebel : Oui, mais il faut aussi que toutes ces choses-là débouchent sur d'autres. Parce que faire des COPIL pour dire d'entretenir... le COPIL si il tourne sur lui-même, on le voit bien, comme c'est moins neuf, il y a plus d'absents donc il faudrait... Alors je ne sais pas

le forum qui va être organisé le 16 Juin, ce que ça va donner. Il faut qu'on arrive à mettre en place ce que j'appelle les opérations *Tupperware* ou *TupperWatt*.

Ce qui serait intéressant, puisque dans les COPIL actuellement il y a à peu près toujours les mêmes personnes, ce serait en quelque sorte de « passer la bête » en essayant de faire en sorte que d'autres personnes viennent pour que le territoire puisse vivre sur le long terme. Je pense qu'il faut cette vision Tepos sur le long terme avec un certain renouvellement des personnes qui se font « passer le message » en même temps qu'il se crée un mouvement intéressant pour le territoire.

Thierry Schoebel : Oui tout à fait. C'est l'enjeu, c'est des réalisations court terme dans une perspective long terme.

Oui voilà. Et c'est un peu toute la difficulté à mettre en place, arriver à fédérer des gens, toujours en plus grand nombre.

Thierry Schoebel : Oui et puis je veux dire, dès que vous commencez à faire des petites réalisations, qui avant qu'elles soient faites, paraissaient impossible, quelque temps après qu'elles soient faites c'est tellement évident que les gens ne s'en rendent même pas compte qu'il y avait quelque chose avant. Vous voyez ce que je veux dire, le fait que tous ces petits changements soient appropriés par petites étapes qui sont peu impactantes mais qui font qu'il y a une tendance. Effectivement c'est un peu le gros enjeu c'est que cet objectif 2050, on dit que pour arriver à 2050 il faut déjà se fixer des pré-objectifs 2020, c'est vrai aussi. Mais il faut quand même essayer de se dire, qu'est-ce que dans toutes ces choses, on peut faire pour 2015 ?

Parce que finalement c'est les petites réussites sur le court terme qui permettront d'être plus large petit à petit.

Thierry Schoebel : Oui voilà, moi je crois effectivement que cette construction de bas en haut elle est importante.

Alors justement on n'a pas encore tellement abordé la question de la communication et le fait de savoir si elle pourrait être un levier. Comment sur le territoire du Trièves vous pensez qu'elle pourrait avoir un quelconque impact ? Est-ce que le fait qu'il y ait peu de personnes mobilisées c'est en partie du au fait qu'il y a peu de communication ou c'est simplement parce que les gens ne se sentent pas sensibilisés, motivés ?

Thierry Schoebel : La communication toute seule ne suffira pas à motiver les gens, mais ils ne s'en tireront pas aussi sans communication. Il faut que la communication soit présente mais qu'elle accompagne un certain nombre de choses, ces petites réalisations au jour le jour. Il faut que la communication fasse savoir qu'il y a des actions de proximité qui se sont développées, qu'il y a des groupes de voisins qui se sont mis ensemble. Communiquer quoi ? Si c'est communiquer pour dire le GIEC confirme qu'il y a un problème pour 2050 cela ne servira à rien...

S'il y a à mettre en place une communication, il faut qu'elle soit en lien avec ce qui commence à être fait sur le territoire. Et je pense que le forum du 16 Juin c'est une bonne chose dans la volonté de tenir au courant la population sur le plan d'actions qui vient d'être voté...

Thierry Schoebel : Oui, je ne sais pas comment tout cela va se passer exactement. Je ne me rappelle plus comment c'est organisé, mais ce qui faudrait c'est que derrière on enclenche tout de suite des actions de proximité sinon...

Oui, pour ne pas que la démarche meurt trop rapidement... C'est un peu ce qui ressortait au dernier comité de pilotage avec Florin Malafosse qui disait justement que c'est bien que dès qu'on est des premières actions, elles apparaissent régulièrement dans les « Nouvelles du Pays ». On avait un peu parlé de témoignages de personnes qui ont fait de la rénovation énergétique sur leur bâtiment et ce qu'elles en pensent. C'est vrai que des témoignages, cela touche beaucoup plus les gens.

Thierry Schoebel : Des témoignages de gens qui sont comme vous, qui sont proches de vous. Si c'est uniquement pour témoigner sur les gens qui font leur maison en paille, cela risque un peu d'être contre-productif. C'est vrai qu'il faut réfléchir à toutes ces questions.

J'ai aussi une question au niveau du portage. Est-ce que cette démarche vous pensez qu'elle a plus de légitimité à être portée par le politique ou par les associations militantes ?

Thierry Schoebel : Tout dépend ce qu'on appelle portage. Les deux je pense. Il faut un portage d'actions des associations, des organisations en général. Quand on parle des sociétés anonyme, des organisations c'est un portage actif et un portage peut-être plus accompagnant, plus structurant, qui puisse mettre en perspective et qui apportent des garanties peut-être pas de financements directement mais en montrant l'intérêt que le politique porte à ces questions. Faciliter les recherches de financement auprès d'autres organismes. Oui donc les deux doivent porter mais c'est pas le même portage. Il y a un portage opérationnel par les organisations et un portage plus organisationnel par le politique.

D'accord et donc ma dernière question c'est sur vos principales attentes par rapport à la démarche Tepos sur le Trièves ? Est-ce que c'est la création d'emplois, le développement économique, la valorisation des ressources locales, s'engager dans une démarche responsable et économe en énergie, promouvoir et participer à ce dispositif pour faire de ce territoire un territoire durable, l'allègement des factures énergétiques... C'est assez général comme question mais sa dépend aussi de vous, vos attentes personnelles...

Thierry Schoebel : Oui, c'est tout en même temps. J'allais dire je pense qu'il n'y en a pas une à privilégier par rapport aux autres. C'est même pas ce qu'il faut dire. C'est qu'il n'y en a pas une qui peut se faire sans l'autre. On ne développera pas l'économie si on ne prend pas une inflexion sur un modèle économique différent du modèle traditionnel productiviste, et si on ne rentre pas dans un système effectivement plus « développement durable ». Et

réciroquement, on ne changera pas tous ces objectifs d'économies d'énergies, d'autonomie énergétique, si on n'a pas l'économie derrière qui va avec. Je pense que tout ceux que vous avez cités, c'est une façon un petit peu différente de mettre en lumière les choses mais elles sont toutes concomitantes. Après tout dépend de la sensibilité de chacun ou du public auquel chacun s'adresse pour dire qu'on ne réduira pas trop le chômage si on n'arrive pas à faire de l'économie verte ou si il faut dire on n'a pas le modèle économique qui va avec l'idée du changement climatique.

Oui, c'est une transition pas seulement écologique...

Thierry Schoebel : Oui globale, c'est sur. Et autant économique, sociale, qu'écologique. C'est pour cela que les trois piliers du développement durable ou ce que Brundtland avait donné comme définition du développement durable moi sa m'allait très bien même si c'est difficile à faire passer au niveau des gens. On ne peut pas faire l'un sans l'autre. Oui je voulais dire comment est-ce qu'on peut être plus économe dans la consommation des ressources parce que c'est quand même un des points importants. Mais quand on parle de toutes ces choses, quand on dit « *économiser les ressources fossiles, faire des ressources renouvelables c'est l'objectif* », on vous met dans les dents « décroissance », « la bougie » et tout ce qui va avec. Alors voilà, c'est en tout cas ce qu'il faut éviter.

On pourrait aussi prendre l'exemple d'autres pays européens, en se servant d'eux comme modèle même si on n'a pas du tout le même fonctionnement et qu'on n'arriverait pas nécessairement au même résultat.

Thierry Schoebel : Pas que ce soit des modèles mais des exemples, de dire aux gens voilà il y a des gens qui fonctionnent autrement et montrer comment ils fonctionnent. Bon là-dedans on prend, on prend pas, on réfléchit. Parce que c'est vrai, d'un côté on cite l'Allemagne comme exemple, un modèle de développement économique, puis d'un autre côté on dit qu'ils sont aussi modèle dans le développement des énergies renouvelables, que ce soit l'éolien, le photovoltaïque, le biogaz, ils sont beaucoup plus en avance que nous. Et bien personne fait la relation en se disant « *tiens c'est marrant que les deux puissent fonctionner ensemble* ». Il faudrait peut-être essayer de comprendre pourquoi. Alors effectivement il y a ceux qui vous disent dans le même temps « *oui, oui ils ont laissé tombé le nucléaire mais il faut voir comment tombe le charbon en ce moment* », c'est vrai aussi. En tout cas, cela mériterait qu'on passe plus de temps à essayer de comprendre comment les autres fonctionnent.

Je pense que c'est intéressant aussi parce qu'ils ont un tout autre fonctionnement qu'en France.

Thierry Schoebel : Oui c'est sur, ne serait-ce que culturellement, ce n'est pas pareil. Et ils sont beaucoup plus décentralisés.

La question des Tepos elle est récemment rentrée dans la loi.

Thierry Schoebel : Oui, alors moi j'étais pas complètement pour parce que je ne pense pas que ce soit bien. Mais c'est vrai qu'en France c'est comme cela le fonctionnement pour l'instant. Qu'est-ce que ça changera je n'en sais rien. Oui, ils n'ont pas besoin d'avoir une loi sur la transition en Allemagne.

Le fonctionnement n'est pas le même. Il y a une dynamique qui est à l'initiative des habitants, une volonté locale alors que nous on est dans la réappropriation...

Thierry Schoebel : Effectivement. Quand je parlais au début de l'intérêt de cette démarche c'est de petit à petit, mettre les gens aux manettes et leur dire, « *vous êtes responsables, vous pouvez induire des changements, vous pouvez vous prendre en charge.* » Parce qu'on a trop tendance en France à se demander ce que fait l'Etat.

Oui et au final, il y a là une appropriation flagrante des Tepos par le ministère.

Thierry Schoebel : Oui, c'est souvent en fait. Je vous citais tout à l'heure l'éco-tourisme. On a démarré il y a 7-8 ans, même plus, parce qu'on s'est dit un jour « *tiens il faut peut-être qu'on fasse quelque chose parce que le tourisme dans le Trièves il ne se passe rien depuis quelques temps* ». On s'était retrouvés entre les prestataires, les hébergeurs et il y avait des prestataires, des accompagnateurs, des tas de gens qui sont concernés par le tourisme dans le Trièves. Il y avait *Terre Vivante* par exemple qui aussi vit du tourisme et puis en travaillant ensemble on s'est dit qu'on allait pouvoir progresser. On commençait à partir sur des choses très bien et puis d'un coup tout a été récupéré par la collectivité, la communauté de communes a dit qu'elle allait s'en occuper...

C'était quoi les objectifs à la base ?

Thierry Schoebel : C'était d'essayer de trouver des petites choses pour que le tourisme redémarre, qu'on redevienne attractif. C'était de travailler ensemble déjà pour mieux se connaître et qu'il émergerait forcément quelque chose. Justement en travaillant ensemble, se demander quels objectifs on cherche aussi. Et puis je pense que le problème du tourisme il faut le prendre à une autre échelle, à l'échelle de la région Grenobloise pas uniquement du Trièves.

C'est un bon atout d'avoir l'agglomération grenobloise pas très loin...

Thierry Schoebel : Oui, c'est pour cela, que ce soit le tourisme d'affaire, le tourisme culturel, le tourisme industriel justement il faut voir quels sont les atouts de la région Grenobloise là-dessus. Il y a une très grande proximité de choses très urbaines comme l'industrie, la culture, l'université et des territoires ruraux très proches avec la montagne. Et on ne sait pas la valoriser. J'essaye quand j'ai des clients, bon aujourd'hui j'ai pratiquement plus de séjours, c'est terminé alors qu'avant on avait beaucoup de gens qui venaient de l'étranger et donc chaque matin au petit déjeuner je voyais les clients et je leur disais « *alors vous allez où aujourd'hui, qu'est-ce que vous voulez faire aujourd'hui ou demain ?* » Et puis je leur donnais des idées.

C'est difficile aussi à gérer cette synergie entre urbain/rural surtout que là il y a une proximité qui est assez forte.

Thierry Schoebel : Oui et puis il y a beaucoup plus de coopérations. Parce que je vois, en fonction de comment sont les gens, je vois les palettes du possible et je les oriente en fonction de leurs envies.

Surtout que là sur le Trièves il y a aussi la problématique des navetteurs qui font les trajets, il y en a beaucoup je suppose non ?

Thierry Schoebel : Ah oui, de plus en plus et c'est un réel problème pour le territoire.

Alors oui c'est un problème mais c'est aussi quelque chose qu'on peut valoriser par le train, le covoiturage... Puisque justement s'il y a beaucoup de personnes qui font les trajets, il y a un réel intérêt à agir sur ces « personnes cibles ».

Thierry Schoebel : Oui, le principal impact étant les bouchons à Grenoble parce qu'il y a énormément de bouchons à Grenoble. S'il y a des bouchons c'est qu'il y a des navetteurs. Et s'il y avait moins de navetteurs il y aurait moins de bouchons et on ne se poserait pas le problème du recalibrage de l'A480.

Justement est-ce que ce n'est pas plus intéressant d'aller au travail par le train où il n'y a pas tout ces soucis de conduite, de stationnements, de bouchons...

Thierry Schoebel : Je me rappelle une fois une discussion qu'on avait eu là-dessus et les gens me disaient « On ne peut plus se garer après à Grenoble » et je leur disais « Et bien justement ! L'avantage en descendant en train et que vous n'avez plus de problèmes de parkings ». Il faut mettre les choses en perspective chez les gens et leur dire que oui c'est pas évident mais qu'un tel le fait, allez discuter avec lui, pourquoi lui à réussi à le faire ?

Et par rapport à ces personnes qui sont sensibilisées à cette démarche vous disiez tout à l'heure entre environ 5 et 10%. Quel est le profil de ces personnes ? Sont-elles issues d'un milieu spécifique ? Sont-elles arrivées récemment dans le Trièves ?

Thierry Schoebel : Ce sont des gens qui sont arrivées depuis longtemps, enfin certains déjà depuis 20 ans mais ils commencent à être âgés ceux-là, d'autres sont plus récents. Oui, ce sont des gens qui ne sont pas Triévois d'origine. Ou alors peut-être certains sont Triévois, ils sont partis faire leur étude et puis ils sont contents de revenir dans le Trièves. Et là ils reviennent comme navetteurs parce qu'il n'y a pas beaucoup de possibilité d'emplois dans le Trièves. Mais oui effectivement, il y a beaucoup de gens qui sont arrivés de l'extérieur qui sont aussi des cadres. Oui c'est là qu'il y a quand même un clivage entre cette tranche et puis une grosse partie de la population qui reste un petit peu « chasse, pêche, nature et tradition ».

Toutes ces associations qui sont un peu dans l'écologie, l'environnement, enfin dans toutes ces problématiques, elles ont été mises en place par des personnes qui sont là

depuis très longtemps dans le Trièves ou par des personnes qui sont là depuis plus récemment ?

Thierry Schoebel : Il y en a qui datent de 20 ans donc ils sont déjà depuis un moment dans le Trièves. Il y en a des plus récentes, 15 ans 10 ans, peut-être 5 ans. Et puis il y en a qui arrivent en ce moment. Il y a de tout mais ce sont des gens qui arrivent, qui reviennent. Oui, je crois que c'est intéressant d'essayer de savoir. Ce sont des gens qui ont vu autre chose, qui reviennent et qui se disent « tiens il y a un espace rural intéressant. » Alors chez beaucoup de ces gens, c'est un peu ce que je leur reproche : une vision de l'urbain comme adversaire du rural à combattre. Je pense qu'on est trop près de la ville pour pouvoir l'écarter des réflexions. Il faut essayer de voir ce qu'on a de commun, quel intérêt on a à coopérer plutôt qu'à mettre des frontières.

Voilà, mais c'est intéressant de voir un peu qui est à l'origine de ces associations et pourquoi ?

Thierry Schoebel : Regardez moi je suis 100% urbain, je suis né à Grenoble, j'ai passé toute mon adolescence et mon secondaire à Grenoble très urbain, mais en profitant de la montagne pour aller faire du ski, de l'escalade etc. Et puis j'ai quitté Grenoble quand j'ai passé mon BAC parce que j'avais envie d'aller voir le vaste monde, de changer d'air. Et puis j'en suis revenu, un peu par hasard. Ce n'était pas mon objectif de revenir ici mais il s'est trouvé que mon projet c'est ici qu'il s'est réalisé. Et maintenant je suis « rural » mais je ne peux pas dire que je suis rural contre urbain parce que je serais contre moi-même. Voilà est-ce que c'est ces gens qui ont cette double expérience qui peuvent essayer de faire joindre les deux ? Je pense que c'est possible.

Oui, et pas que les gens qui sont là depuis très longtemps et qui ont connu que le Trièves...

Thierry Schoebel : Moi j'aimerais qu'on développe un peu l'économie dans le Trièves pour justement qu'on est des gens un peu mieux formés. Parce que c'est aussi se dire que les travaux publics, les bâtiments se développent fortement dans le Trièves parce qu'il peut apporter des choses, occuper les gens non formés du Trièves qui sont juste capable de manier une pelle. C'est un peu limite comme raisonnement mais se dire qu'est-ce qu'on peut faire pour toutes ces questions.

ANNEXE 5 – QUESTIONNAIRE PRÉPARATOIRE AU COMITÉ TECHNIQUE DE LA MISSION « JOURNÉES TECHNIQUES ÉNERGIE-PLANIFICATION, URCAUE

Les enjeux	
<p>Dans le cadre de vos missions, quels sont pour vous les principaux enjeux de lien entre l'énergie et la planification ?</p>	<p>Quelles limites au fonctionnement actuel avez-vous pu observer ?</p>
<p>Approche anticipatrice</p>	<p>Deux milieux qui s'ignorent d'un point de vue technique et institutionnel : maîtrises d'ouvrage différentes et dont les objectifs divergent.</p> <p>Absence de vision stratégique et prospective.</p>
<p>PROSPECTIVE ET APPROPRIATION</p>	<p>Diversité des maîtrises d'ouvrage et absence de conscience des collectivités d'être directement acteurs de l'énergie.</p> <p>Manque de culture croisée/ séparation des services dans les collectivités, peu de compétences mixtes.</p> <p>Les projets communaux et intercommunaux ne se réfléchissent pas tous dans un contexte territorial, avec une vision long terme et une approche « coût/ impact global » du projet</p> <p>Passer des préconisations « larges » à une intégration concrète et précise dans les projets d'urbanisme du territoire.</p>
<p>Intégration des enjeux de performance énergétique et de développement des énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme communaux et de planification intercommunaux.</p> <p>Intégration des objectifs des plans climats dans les SCOT/PLU//Chartes de Parc</p> <p>Intégrer la prise en compte des réductions de consommation d'énergie, l'approvisionnement énergétique renouvelable, les déplacements, l'environnement... dans les projets de rénovation urbaine et de développement de nouvelles zones à urbaniser</p> <p>Limiter les besoins en énergie et de favoriser le recours aux énergies renouvelables</p> <p>Réduire les émissions de GES liées aux déplacements « domicile – travail », « domicile – consommation »</p> <p>Développer un habitat peu consommateur d'énergie, et faisant usage d'énergie</p>	<p>Freins à la mise en œuvre d'opérations croisant les deux notions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les lotisseurs proposent des projets ficelés et simples pour la mise en œuvre par les collectivités mais n'ont pas de vision intégrant le développement du territoire et les préoccupations énergétiques. <p>L'article 15 du règlement des PLU : issu du Grenelle de l'environnement détermine les obligations imposées en matière de performances énergétiques et environnementales (non obligatoire) rarement complétés sur notre territoire. Pourquoi les communes ne s'en saisissent pas ? (manque de proposition de la part des BE ? Refus de la part des collectivités ? Manque de recul ? Question de la mise en œuvre et de la gestion du PC déposé ?)</p> <p>Sur le territoire, un projet d'installation d'un parc solaire au sol est en cours d'étude. Le temps long de modification du PLU de la commune concernée pour intégration d'un zonage spécifique ENR est un frein au projet.</p>
<p>IMPACT DE LA STRATEGIE ENERGETIQUE SUR LE PROJET</p>	<p>Problème du caractère non obligatoire des réflexions de prise en compte de la question de l'énergie (AEU) => restent volontaires et donc, anecdotiques au regard du nombre de projets développés chaque année.</p>
<p>PROCESSUS PROJET ET OUTILS</p>	<p>Si pas de prise en compte dès le début, il devient difficile de pouvoir prendre en compte l'énergie à un stade plus avancé</p> <p>L'énergie (surtout s'il s'agit d'impacts indirects tels que les déplacements) est souvent considérée en second plan du projet</p>

Les pistes	
Quels leviers ou outils ont pu, auraient pu ou pourraient aider le travail commun entre acteurs de la planification et de l'énergie ?	
Dans le cadre de vos missions, sur quels enjeux portent la coopération/les synergies entre les sphères de l'énergie et de la planification ?	<p>Formuler une vision plus prospective de la prise en compte de l'énergie => Le maître d'ouvrage n'a pas une obligation de production et/ou de fourniture d'énergie. Il porte trop souvent une analyse financière d'équilibre de l'opération.</p> <p>La collectivité doit développer une stratégie énergétique territoriale afin de limiter ses besoins et sa dépendance => mettre en adéquation offre et demande et favoriser le développement des ENR.</p> <p>Sensibiliser pour construire une culture commune et partagée entre les acteurs de l'urbanisme et de l'énergie.</p> <p>Développer les rencontres, les échanges et le travail ensemble de manière à coordonner les acteurs de l'architecture, de l'urbanisme, de l'énergie...</p>
Développer les réseaux énergétiques (ex RCU) pour plus d'efficacité dans les réflexions d'aménagement	
Intégration systématique des enjeux énergétiques en amont de l'élaboration des PLU (Exemple, les zonages de potentiel de développement pour chaque énergie renouvelable produit par le SRCAE)	<p>Anticiper les diagnostics et les propositions le plus en amont possible de la réflexion ou de l'étude, qu'elle soit opérationnelle ou réglementaire.</p> <p>Utiliser des outils de type analytique (GES SCOT, GES PLU)</p>

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

- Association négaWatt : SALOMON, Thierry, JEDLICZKA, Marc, MARIGNAC, Yves. *Manifeste négaWatt, réussir la transition énergétique*. Éditions Actes Sud, 2012, 370 p. ISBN 978-2-330-00018-9

- CHALAS, Yves, SOUBEYRAN, Olivier. 2009, Incertitude, environnement et aménagement : quelle rupture ? In. Y. CHALAS, C. GILBERT, D. VINCK (dir.) (2009) *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*. Archives contemporaines, coll. « Etudes de sciences » 135-157 p. ISBN 978-2813000019

- DIAMOND, Jared. *Effondrement : comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie ?* Éditions Gallimard, 2006, 664 p. ISBN 978-2070776726

- GERBER, Vincent, Floréal ROMERO. *Murray Bookchin, pour une écologie sociale et radicale*. Éditions le passager clandestin, Octobre 2014, 96 p. ISBN 978-2-36935-018-7

- HOPKINS, Rob. *Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Les Éditions Écosociété, 2010, 211 p. ISBN 978-2-923165-66-0

- HOWARD KUNSTLER, James. *Too much magic – L'Amérique Désenchantée*. Mars 2014, 372 p. ISBN 978-2355120558

- LENOIR, Didier. *Énergie, changeons de cap ! Scénario pour une France durable*. Édition Terre Vivante, 2007, 157 p. ISBN 978-2-914717-37-3

- RIFKIN, Jérémy. *La troisième révolution industrielle*. Éditions Les liens qui libèrent, 2012, 380 p. ISBN 978-2-918597-47-6

ARTICLES ÉLECTRONIQUES :

Auteurs / Organismes

- BRISEPIERRE, Gaëtan. *La vulnérabilité énergétique des territoires périurbains*. [En ligne] Juillet 2012, 5 p. Disponible sur : <http://gbrisepierre.fr/la-vulnerabilite-energetique-des-territoires-periurbains-2/> [Consulté le 10/05/15]

- CHAROUK, Jade. *Qu'est-ce qu'un territoire à énergie positive ?* Réseau 100% Territoires à Énergie Positive. [En ligne] 19 Juillet 2013. Disponible sur : <http://www.tepos.be/archive/qu-est-ce-qu-un-territoire-a-energie-positive> [Consulté le 31/05/15]

- COLLET, Philippe. *1992-2005 : de la Convention-cadre au protocole de Kyoto. Climat, comment 2010 a établi une nouvelle donne.* [En ligne] Janvier 2011. Disponible sur : <http://www.actu-environnement.com/ae/dossiers/negociations-internationales-climat/historique-convention-cadre-nations-unies.php4> [Consulté le 30/04/15]

- DE PERTHUIS, Christian. *La « transition énergétique » : les ambiguïtés d'une notion à géométrie variable.* Les Cahiers de la Chaire Economie du Climat, Série Information et débats. [En ligne] Mars 2013, n°21, 12 p. Disponible sur : <http://basepub.dauphine.fr/bitstream/handle/123456789/11144/13-03-05-Cahier-ID21-DePerthuis.pdf?sequence=1> [Consulté le 12/04/15]

- HENRY, Claude. *Orientation du progrès technique et développement durable*, Annales d'économie et de statistique. [En ligne] n°57, 2000, p. 83-108. Disponible sur : <http://Annales.ensae.fr/anciens/n57/vol57-07.pdf> [Consulté le 05/06/15]

- LABUSSIÈRE, Olivier. *Au-delà du territoire, spatialités et temporalités de la transition énergétique.* Lettre de l'I-Tésé, [En ligne] Printemps 2014, n°21, p. 11-14. Disponible sur : http://i-tese cea.fr/_files/Lettreltése21/ECLAIRAGES/TransitionEnergetique.pdf [Consulté le 16/06/15]

- LAVERNE, Thierry. *Plan d'action Nature en ville, économie de la nature en ville*, Introduction atelier post grenelle n°4. [En ligne] Octobre 2009, 3 p. Disponible sur : http://www.trianglevert.org/IMG/pdf/INTRO_Atelier_4_Eco_Nat_en_Ville.pdf [Consulté le 15/06/15]

- La Fabrique Écologique. *Les territoires au cœur de la transition énergétique, Pour un modèle de décentralisation énergétique.* [En ligne] Mai 2014, note n°1, p. 10. Disponible sur : http://media.wix.com/ugd/ba2e19_97b63eb6ac49437ca32f0018765088a3.pdf [Consulté le 23/05/15]

- Le CLER, Réseau pour la transition énergétique. *Loi POPE du 13 Juillet 2005.* [En ligne] 16 Mai 2005. Disponible sur : <http://www.cler.org/LOI-POPE-du-13-juillet-2005> [Consulté le 22/03/15]

- MAGNIN, Gérard. *Vers une alliance pour l'énergie locale pour stimuler l'économie des territoires.* Energy Cities, The European Association of local authorities inventing their energy future, Janvier 2012, 15 p.

- MAXIMIM, Chabrol. *La transition énergétique, vecteur de réorganisation spatiale des territoires ?* 51° colloque ASRDLF. Métropolisation, cohésion et performance : quels futurs pour nos territoires ? [En ligne] Juillet 2014, 11 p. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01175520> [Consulté le 30/04/15]

- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, site officiel. *Loi de transition énergétique : 20 actions prioritaires.* [En ligne] 19 Juillet 2015. Disponible sur :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Loi-de-transition-energetique-20.html> [Consulté le 27/07/15]

- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, site officiel. *La révolution de la croissance verte s'accélère. Mode d'action de la loi transition énergétique pour la croissance verte et des actions qui l'accompagnent.* [En ligne] Juillet 2015. Disponible sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/14123-3_plaq-NMTE-parlementaires_0815.pdf [Consulté le 29/07/15]

- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. *Projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte.* [En ligne] p. 2. Disponible sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/0-Projet_de_loi_relatif_a_la_transition_energetique_pour_la_croissance_verte.pdf [Consulté le 30/05/15]

- RICHARD, Marion. *Quelle gouvernance territoriale pour la transition énergétique ?* Réseau Action Climat, France. [En ligne] Janvier 2013, 29 p. Disponible sur : http://www.rac-f.org/IMG/pdf/Quelle_gouvernance_territoriale_pour_la_transition_energetique.pdf [Consulté le 12/05/15]

- SINAI, Anaïs. *Les verrous de la relocalisation de l'énergie.* [En ligne] Janvier 2013. Disponible sur : <http://www.actu-environnement.com/ae/news/transition-energie-decentralisation-politique-locale-17598.php4> [Consulté le 10/05/15]

SITES WEB :

- *Actu Environnement.* [En ligne] Disponible sur : <http://www.actu-environnement.com> [Consulté le 26/07/15]

- *ADEME.* [En ligne] Disponible sur : <http://www.ademe.fr> [Consulté le 12/06/15]

- *Communauté de communes du Trièves.* [En ligne] Modifié le 17 Août 2015. Disponible sur : <http://www.cc-trieves.fr> [Consulté le 15/08/15]

- *Économie solidaire.* [En ligne] Disponible sur : <http://www.economiesolidaire.com> [Consulté le 05/04/15]

- *Energy Cities.* [En ligne] Disponible sur : <http://www.energy-cities.eu> [Consulté le 02/07/15]

- Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). [En ligne] Disponible sur : <http://www.insee.fr/fr/> [Consulté le 12/05/15]

- *La Fabrique Écologique.* [En ligne] Disponible sur : <http://www.lafabriqueecologique.fr> [Consulté le 23/05/15]

- *La transition énergétique allemande.* [En ligne] Disponible sur : <http://www.latransitionenergetiqueallemande.sitew.fr> [Consulté le 25/05/15]

- *Le journal des énergies renouvelables.* [En ligne] Disponible sur : <http://www.energies-renouvelables.org/newsletters.asp> [Consulté le 11/04/15]

- *Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie*. [En ligne] Disponible sur : <http://www.developpement-durable.gouv.fr> [Consulté le 08/08/15]
- *Mountee Sustainable Public Building*. [En ligne] Disponible sur : <http://www.mountee.eu/fr/regions-pilotes/vorarlberg/> [Consulté le 02/08/15]
- *Région Rhône-Alpes*. [En ligne] Disponible sur : <http://www.rhonealpes.fr> [Consulté le 03/04/15]
- *Syndicat Mixte Pays du Sud Grésivaudan*. [En ligne] Disponible sur : <http://www.syndicatsmixte.sud-gresivaudan.org/1419-territoire-a-energie-positive.htm> [Consulté le 24/07/15]
- *Stratégie du Vorarlberg*. [En ligne] Disponible sur : http://www.mountee.eu/wp-content/uploads/2012/09/CR_conference_1911.pdf [Consulté le 01/07/15]
- *Territoire à Énergie Positive*. [En ligne] Disponible sur : <http://www.territoires-energie-positive.fr> [Consulté le 16/03/15]

GUIDES ET PLAQUETTES :

- ASTIER, Michel, CONTAMINE, Sébastien et al. *Urbanisme et énergie : des exemples/enjeux énergie-climat dans les documents d'urbanisme*. CAUE Puy-de-Dôme, Aduhme, 70 p.
- *Paysages de l'énergie, paysages en transition. Préparer son territoire au déploiement des énergies renouvelables*. RAEE, URCAUE, PNR France, Janvier 2013, 27 p.
- M. ATINAULT, F. FENAULT, R. DEBRAY, A. DUDOUBLE. *Vers un territoire à énergie positive*, Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie, Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure. [En ligne] Décembre 2014, 8 p. Disponible sur : <http://www.territoires-energie-positive.fr/actualites/l-arehn-et-l-alec-27-publient-une-brochure-intitulee-vers-un-territoire-a-energie-positive> [Consulté le 28/05/15]
- *En route vers des territoires à énergie positive en Europe, motivations, démarches, témoignages*, 100% Territoire à énergie positive, 18 p. [En ligne] Avril 2015. Disponible sur : <http://www.cler.org/IMG/pdf/100res-fr-web.pdf> [Consulté le 14/05/15].

ÉTUDES :

- *Étude sur les déplacements et préconisations d'actions sur le développement de la mobilité à l'échelle d'Alpes Sud-Isère*, ITEM Études et Conseil Transport-Déplacements. [En ligne] 5 Octobre 2011, p. 40. Disponible sur : http://www.alpes-sud-isere.fr/IMG/pdf/piece-jointe_-_diagnostic_mobilite_en_alpes_sud_isere.pdf [Consulté le 10/08/15]
- *Les déplacements en Sud Grésivaudan, État des lieux et propositions pour l'avenir*, Novembre 2014

DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- *Appel à Manifestation d'Intérêt Territoires à Énergie Positive, Programme de démonstrateurs territoriaux d'une démarche de transition énergétique*, Région Rhône-Alpes, ADEME, Juillet 2012, 16 p.
- *Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire à Énergie Positive »*, Communauté de communes du Trièves, Novembre 2013, 63 p.
- *Dossier de candidature du Pays Sud Grésivaudan « Territoire à Énergie Positive »*, Novembre 2013, 141 p.

RAPPORTS :

- *Impact du développement de la décentralisation des énergies sur le système énergétique, IDEE*. Programme de recherche Énergie et Territoire. 1^{er} rapport intermédiaire. Février 2015, 96 p.
- CHRIQUI, Vincent, LAVILLE, Elisabeth. *Pour une consommation durable*, centre d'analyse stratégique. [En ligne] Rapport de Janvier 2011, 183 p. Disponible sur : http://crdp.ac-bordeaux.fr/edd/ressources/2011-01-28_-_Consodurable_27janvier.pdf [Consulté le 22/06/15]
- Association négaWatt. *Scénario négaWatt 2011. Dossier de synthèse* [En ligne] Juillet 2013, 28 p. Disponible sur : http://www.negawatt.org/telechargement/SnW11/Scenario-negaWatt-2011_Dossier-de-synthese.pdf [Consulté le 12/04/15]
- Synthèse du questionnaire préparatoire au comité technique de la mission « Journées techniques énergie-planification », URCAUE.

SUPPORTS DE PRÉSENTATION ET DE FORMATION :

- BUCLET, Nicolas. *Les fonctions de la ville* [En ligne] Grenoble : IUG. Support de cours de Master 1, 2014, 52p. Disponible sur : http://iug.xtek.fr/index2.php?special=fichier_page_inline&id=2839 [Consulté le 12/03/15]
- Energieinstitut Vorarlberg. *L'avenir énergétique du Vorarlberg*. 14 p. [En ligne] Disponible sur : http://www.energieinstitut.at/wp-content/uploads/2015/05/Mappe-gesamt_franzoesisch.pdf [Consulté le 08/07/15]
- GMEINER, Harald. *Ecologisation de la construction dans le Vorarlberg, EcoPass de bâtiment et autres outils*, Institut de l'Énergie du Vorarlberg, 2011, 20 p.

- MANG JOUBERT, Lara. *Les 7 clefs pour accompagner un changement, Pour un changement vivant au cœur de nos transformations*, Support de présentation, Formation « Rhône-Alpins Ecocitoyens », Avril 2015, 41 p.

VIDÉO :

- *Les circuits courts Trièvois en Agriculture Biologique*, vidéo réalisée par les élèves du LEGTA de Saint-Ismier, [En ligne] Disponible sur : <http://www.biaupanier.com> [Consulté le 26/07/15]

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Graphique de l'avenir possible de la production de pétrole et de gaz	p18
Figure 2 : Graphique montrant l'écart entre la découverte et la production de pétrole ...	p19
Figure 3 : Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, Stockholm, 1972.....	p20
Figure 4 : Moulin à eau d'Allemond.....	p23
Figure 5 : Moulin à vent.....	p23
Figure 6 : Entre 1843 et 1890, le charbon fait exploser les limites spatiales du transport de biens et d'individus	p24
Figure 7 : Extraction en masse du pétrole.....	p25
Figure 8 : Vulnérabilité et précarité énergétique des territoires	p25
Figure 9 : Toit avec panneaux solaires, Saint-Laurent-de-Chamousset (69).....	p27
Figure 10 : Norme hiérarchique des documents d'urbanisme et d'énergie.....	p29
Figure 11 : « Ancien et Futur paradigme » du fonctionnement en France	p34
Figure 12 : Land du Vorarlberg, Autriche	p35
Figure 13 : Perspective énergétique du Vorarlberg pour 2050	p36
Figure 14 : Enjeux et approches des <i>Territoires à Énergie Positive</i>	p44
Figure 15 : Graphique du croisement des courbes de production et de consommation .	p46
Figure 16 : Localisation du Trièves en région Rhône-Alpes	p54
Figure 17 : Carte du territoire du Trièves	p54
Figure 18 : Paysage du Trièves entre Monestier-de-Clermont et Mens	p55
Figure 19 : Consommation d'énergie par secteur dans le Trièves.....	p57
Figure 20 : Consommation d'énergie par filière dans le Trièves	p57
Figure 21 : Graphique comparant les consommations du Trièves avec la région Rhône-Alpes	p57
Figure 22 : Production d'énergie par filière dans le Trièves.....	p58
Figure 23 : Nuciculture, territoire du Sud Grésivaudan	p59
Figure 24 : Vue de Saint-Marcellin depuis les contreforts des Chambarans	p59
Figure 25 : Localisation du Sud Grésivaudan en région Rhône-Alpes.....	p60
Figure 26 : Carte du territoire du Sud Grésivaudan	p60
Figure 27 : Jeunes plantations de noyers au pied du Vercors, Sud Grésivaudan	p61
Figure 28 : Consommation d'énergie par secteur dans le Sud Grésivaudan.....	p62
Figure 29 : Graphique de la consommation énergétique entre le Sud Grésivaudan et la région Rhône-Alpes	p63
Figure 30 : Tableau de répartition de la production d'énergie dans le Sud Grésivaudan	p63
Figure 31 : Territoire du Trièves, vue de la commune de Mens (gauche) et de la commune de Saint-Guillaume (droite)	p68
Figure 32 : Territoire du Sud Grésivaudan, vue depuis les hauteurs de la commune de Saint-Pierre-de-Chérennes	p69
Figure 33 : Gouvernance et ingénierie territoriale, tableau récapitulatif des deux territoires d'études.....	p72
Figure 34 : Ingénierie financière, tableau récapitulatif des deux territoires d'études	p74
Figure 35 : Communication et information, tableau récapitulatif des deux territoires d'études.....	p76
Figure 36 : Implication et mobilisation des acteurs, tableau récapitulatif des deux territoires d'études.....	p78
Figure 37 : Initiatives locales, tableau récapitulatif des deux territoires d'études.....	p80
Figure 38 : La mise en place d'un cadre pertinent pour une démarche de <i>Territoire à Énergie Positive</i> globale.....	p81
Figure 39 : La diffusion du changement dans la société.....	p83
Figure 40 : Modèle <i>transthéorique</i> de Prochaska et DiClemente	p84
Figure 41 : Extensions réelle et simulée du bourg Pérignat-ès-Allier (63)	p88

Figure 42 : Axonométrie du Trièves, quel déploiement de l'habitat ?	p89
Figure 43 : Habitat intermédiaire, La Timonière, Acigné (35)	p89
Figure 44 : Diversité de typologies de l'habitat intermédiaire.....	p90
Figure 45 : Croquis maisons mitoyennes par garage	p90
Figure 46 : Inciter à l'optimisation des performances énergétiques dans les logements par les OAP : la commune d'Étival-Lès-le-Mans (72).....	p92
Figure 47 : Axonométrie du Trièves, se déplacer au gré du territoire	p93
Figure 48 : Train, Gare de Clelles	p94
Figure 49 : Gare de Clelles	p94
Figure 50 : Plateforme de covoiturage	p95
Figure 51 : Gare de Saint-Marcellin	p96
Figure 52 : Carte du Sud Grésivaudan, sites touristiques et déplacements	p97
Figure 53 : Aires de covoiturage	p97
Figure 54 : Association <i>Le Biau Panier</i>	p98
Figure 55 : Valorisation des circuits courts.....	p99
Figure 56 : Axonométrie du Trièves, la valorisation des produits locaux	p100
Figure 57 : Potentiel de production énergétique du Trièves	p101
Figure 58 : Exploitation des ressources en bois et hydraulique sur le Trièves	p101
Figure 59 : Axonométrie du Trièves, valorisation des ressources pour une production locale d'énergie	p102
Figure 60 : Déploiement du photovoltaïque sur une ferme	p102
Figure 61 : Installation de chaudière collective bois énergie sur le territoire.....	p103
Figure 62 : Parc solaire de Saint Hilaire du Rosier sur le territoire du Sud Grésivaudan	p103

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ALEC : Agence Locale de l'Énergie et du Climat

ALUR : loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

ASPO : Association for the Study of Peak Oil

CC : Carte Communale

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

CCT : Communauté de Communes du Trièves

CLD : Conseil Local de Développement

CLER : Comité de Liaison Énergies Renouvelables

EDF : Électricité De France

ELD : Entreprise Locale de Distribution

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GDF : Gaz De France

GEG : Gaz et Électricité de Grenoble

GES : Gaz à Effet de Serre

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

HQE : Haute Qualité Environnementale

IERA : Info Énergie Rhône-Alpes

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Ktep : Kilotonne d'Équivalent Pétrole

LEADER : Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale

NOTRe : projet de loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République

OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation

OMM : Organisation Météorologique Mondiale

ONERC : Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique

ONU : Organisation des Nations Unies

OREGES : Observatoire de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre

PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durables

PBA : Pour Bâtir Autrement (Association du Trièves)

PCET : Plan Climat-Énergie Territorial

PDIE : Plan de Déplacement Inter-Entreprises

PDU : Plan de Déplacement Urbain

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNR : Parc Naturel Régional

POPE : loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique

RAEE : Rhône-Alpes Énergie Environnement

RGE : Reconnu Garant de l'Environnement

SAT : Syndicat d'Aménagement du Trièves

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SRADDT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

SRCAE : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie

SRE : Schéma Régional Éolien

TEP : Tonne Équivalent Pétrole

TEPOS : Territoire à Énergie Positive

UFE : Union Française de l'Électricité